

ATTIJARIWAFABANK

NOTE D'INFORMATION

Emission d'un emprunt obligataire subordonné
Montant global de l'émission : 1 200 000 000 Dh
Maturité : 7 ans

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée
Plafond	MAD 1 200 000 000	MAD 1 200 000 000	MAD 1 200 000 000	MAD 1 200 000 000
Nombre	12 000 obligations subordonnées	12 000 obligations subordonnées	12 000 obligations subordonnées	12 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux	Fixe, en référence à la courbe secondaire des taux au 08 juin 2010, soit 3,98%, augmenté d'une prime de risque	Révisable annuellement, en référence au taux 52 semaines (calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédent chaque date d'anniversaire), augmenté d'une prime de risque	Fixe, en référence à la courbe secondaire des taux au 08 juin 2010, soit 3,98%, augmenté d'une prime de risque	Révisable annuellement, en référence au taux 52 semaines (calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédent chaque date d'anniversaire), augmenté d'une prime de risque
Prime de risque	80 pbs	80 pbs	80 pbs	80 pbs
Négociabilité des titres	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables de gré à gré (hors Bourse)	Négociables de gré à gré (hors Bourse)

Période de souscription : du 18 au 22 juin 2010

Emission réservée aux
Investisseurs institutionnels de droit marocain tels que définis dans la présente note d'information

Organisme Conseil

Attijari Finances Corp.

Organisme chargé de l'enregistrement

Attijari Intermédiation

Organisme centralisateur et chef de file du syndicat de placement

Co-Chef de file du syndicat de placement



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n°04/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1- 93- 212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 14 juin 2010 sous la référence VI/EM/018/2010.

ABREVIATIONS

ADM	Autoroutes Du Maroc (Société Nationale des Autoroutes du Maroc, par abréviation « ADM »)
AED	Dirham Emirats Arabes Unis
AFAQ	Association Française de l'Assurance Qualité
AFNOR	Association Française de Normalisation
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AIMR	Association for Investment Management and Research
AMI	Assurance Maladie pour les Indépendants
ANAPEC	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Cadres
ANPME	Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
AWB	Attijariwafa bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDDI	Banque de détail à l'international
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BMAO	Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient
BMCE BANK	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BMF	Banque des Marocains sans Frontière
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BP	Boîte Postale
BPP	Banque des Particuliers et des Professionnels
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CAD	Dollar canadien
CAI	Crédit Agricole Indosuez
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CCO	Conserverie des Cinq Océans
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CEMA	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CGI	Code Général des Impôts
CHF	Franc suisse
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CNCA	Caisse Nationale du Crédit Agricole
CNIA	Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurances
CRM	Customer Relation Management
Dh	Dirham
DKK	Couronne danoise
DZD	Dinars algériens
E	Estimé
EUR	Euro
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FCP	Fonds Commun de Placement
F3I	Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers (ex-Financière Diwan)
FOGARIM	Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes
FRA	Forward Rate Agreement
FTA	First Time Adoption
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GBP	Livre Sterling
GE	Grande Entreprise
GGR	Gestion Globale des Risques
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HT	Hors Taxes
IAS	International Accounting Standards
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
JPY	Yens japonais
Kdh	Milliers de dirhams
KMAD	Milliers de dirhams
KWD	Dinar koweïtien
LLD	Location Longue Durée
LYD	Dinar libyen

MAD	Dirham marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MPP	Marché des Particuliers et des Professionnels
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Mdh	Millions de dirhams
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
MMAD	Millions de dirhams
MENA	Middle East & North Africa
MFCFA	Millions de Francs CFA
Mrds Dh	Milliards de dirhams
MRE	Marocains Résidents à l'Etranger
MRO	Ouguiya Mauritanienne
MSF	Marocains Sans Frontière
N°	Numéro
ND	Non disponible
NOK	Couronnes Norvégiennes
NA	Non applicable
Ns	Non significatif
OGM	Omnium de Gestion Marocain
ONA	Omnium Nord Africain
ONDA	Office Nationale des Aéroports
ONCF	Office Nationale des Chemins de Fer
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPE	Offre Publique d'Echange
OPR	Offre Publique de Retrait
OPV	Offre Publique de Vente
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PDM	Part de marché
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
P&L	Profit And Loss
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produit Net Bancaire
PRG	Provision pour Risques Généraux
Pb	Points de base
Pts	Points
RGGG	Ressource Golden Gram Gabon
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SAR	Riyal saoudien
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SBC	Société de Banques et de Crédit
SCI	Société Civile Immobilière
SEK	Couronnes suédoises
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIRH	Système d'information des ressources humaines
SNEP	Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie
SNI	Société Nationale d'Investissement
S&P GSCI	S&P Goldman Sachs Commodity Index
TCN	Titres de Créances Négociables
TND	Dinar tunisien
TMP JJ	Taux Moyen Pondéré du jour le jour
TPE	Très Petite Entreprise
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
Var.	Variation
Vs	Versus

DEFINITIONS

Banque offshore

La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, promulguée par le dahir n°1-91-131 du 21 Chaabane 1412 (26 février 1992) et publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations.

On entend par banque offshore :

- toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui :
 - exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ;
 - effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change.
- toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.

Créancier chirographaire

Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle. En cas d'inexécution de ses obligations par le débiteur et de réalisation de son actif, les créanciers chirographaires sont primés par les créanciers titulaires de sûretés.

Créancier privilégié

Créancier possédant une garantie sur sa créance. En cas de défaillance, il est le premier dans la hiérarchie de remboursement de la dette.

Cross-selling

Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.

Greenfield

Projet d'investissement sur site entièrement vierge.

Projet de transformation du schéma directeur

Le schéma directeur (E-btikar) se compose d'une trentaine de programmes catégorisés en trois types :

- programmes obligatoires, pour répondre à un besoin réglementaire ou une contrainte critique pour le Groupe ;
- programmes fondations, pour le renouvellement et la pérennisation du socle technologique du Groupe ;
- programmes métiers, pour l'amélioration des outils métiers pour réaliser des bénéfices quantifiés.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
DEFINITIONS	4
AVERTISSEMENT	7
PRÉAMBULE	8
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES	10
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	11
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK	12
III. LE CONSEILLER FINANCIER	25
IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE.....	26
V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK.....	27
VI. AGENCE DE NOTATION	27
PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	28
I. CADRE DE L'OPÉRATION	29
II. OBJECTIFS DE L'OPÉRATION	31
III. STRUCTURE DE L'OFFRE	31
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'ATTIJARIWAFABANK	32
V. COTATION EN BOURSE	43
VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMÉDIAIRES FINANCIERS	44
VII. GARANTIE DE BONNE FIN.....	44
VIII. MODALITÉS DE SOUSCRIPTION DES TITRES	44
IX. MODALITÉS DE TRAITEMENT DES ORDRES.....	45
X. MODALITÉS DE RÈGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES	46
XI. FISCALITÉ	47
XII. CHARGES RELATIVES À L'OPERATION	49
PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK	50
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTÈRE GÉNÉRAL	51
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR	53
III. MARCHÉ DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK	58
IV. NOTATIONS DE ATTIJARIWAFABANK	60
V. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D'ATTIJARIWAFABANK.....	62
VI. ORGANES DE DIRECTION	64
VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	68
PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK	71
I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK	72
II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU GROUPE ONA.....	76
III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK	87
IV. ACTIVITÉ	118
V. CAPITAL HUMAIN	143
VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION	147
VII. STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT	152
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK	155
I. PRÉSENTATION DES COMPTES AGREGES	156
II. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	177
III. STRATÉGIE ET PERSPECTIVES	203
IV. FACTEURS DE RISQUES	204
V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	211
PARTIE VI : ANNEXES.....	212

DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK.....	212
BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES ÉMISES	212
DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK.....	213
I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGRÉGÉS	214
II. ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK	219
III. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	258
IV. ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	271
V. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION – COMPTES CONSOLIDÉS	288

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni Attijari Finances Corp., n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n° 04/04 du 19/11/04 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels et rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2008 et 2009 ;
- les comptes agrégés d'Attijariwafa bank pour les exercices 2007, 2008 et 2009 ;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2007, 2008 et 2009 ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2007, 2008 et 2009 (comptes agrégés) ;
- le rapport des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2007, 2008 et 2009 (comptes consolidés IFRS) ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2007, 2008 et 2009 ;
- les procès-verbaux des comités techniques d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - ✓ Siège social d'Attijariwafa bank : 2, boulevard Moulay Youssef -Casablanca. Tél : 05.22.29.88.88 ;
 - ✓ Siège social de CDG Capital : Place Moulay El Hassan – BP 408, Rabat. Tél : 05.37.66.52.54 ;
 - ✓ Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca. Tél : 05.22.47.64.35.
 - elle est disponible sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des points de collecte du réseau de placement ;
 - elle est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dénomination ou raison sociale	Attijariwafa bank
Représentant légal	M. Mohamed EL KETTANI
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.46.97.01
Télécopieur	05.22.27.72.38
E-mail	kettani@attijariwafa.com

Objet : Emission d'obligations subordonnées

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

Mohamed EL KETTANI
Président Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWABA BANK

Identité des commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale	Deloitte Audit	Ernst & Young
Prénom et nom	Ahmed BENABDELKHALEK	Bachir TAZI
Fonction	Associé	Associé
Adresse	288, Bd Zerktouni, Casablanca	37, Bd Abdellatif Benkaddour, Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tel : 05.22.22.40.81 Fax : 05.22.22.40.78	Tel : 05.22.95.79.00 Fax: 05.22.39.02.26
E-mail	abenabdelkhalek@deloitte.com	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2005	2005
Date d'expiration du dernier mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2010

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes annuels agrégés pour les exercices clos au 31 décembre 2007, 2008 et 2009.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels agrégés audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels agrégés d'Attijariwafa bank tels que audités par nos soins au titre des exercices 2007, 2008 et 2009.

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de Attijariwafa bank arrêtés au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres totalisant KMAD 14 760 503 dont un bénéfice net de KMAD 2 139 766 sont la responsabilité des organes de gestion de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comprennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe de ce rapport donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Attijariwafa bank au 31 décembre 2007 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

- conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, nous portons à votre connaissance que la Banque a procédé au cours de l'exercice 2007 à l'acquisition de 66,67% du capital de la banque Sénégal – Tunisienne (BST) pour MMAD 257,5. La BST a par la suite fusionné avec Attijariwafa bank Sénégal pour donner naissance à Attijari Bank Sénégal.

Casablanca, le 12 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes**Bachir TAZI**

Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL

Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 22 330 604 dont un bénéfice net de KMAD 2 357 627.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comprennent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Attijariwafa bank au 31 décembre 2008 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la Banque a acquis au cours de l'exercice :

- 51% du capital de la Banque Internationale du Mali SA (BIM SA) pour MMAD 687.
- 50% du capital de KASOVI pour MMAD 726, société qui détient la participation de Attijariwafa bank dans le capital de la Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale (CBAO). Suite à cette acquisition, la Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale (CBAO) a fusionné avec Attijari Bank Sénégal avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008.

Casablanca, le 7 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENADELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 26 103 930 dont un bénéfice net de KMAD 2 797 007.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comprennent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Attijariwafa bank au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la Banque a acquis au cours de l'exercice :

- 95% du capital du Crédit du Sénégal pour MMAD 290 ;
- 91% du capital du Crédit du Congo pour MMAD 580 ;
- 58,71% du capital de l'Union Gabonaise de Banque pour MMAD 824.
- 51% du capital de la Société Ivoirienne de Banque pour MMAD 648.

Casablanca, le 26 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENADELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdelatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank**Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes annuels consolidés pour les exercices clos au 31 décembre 2007, 2008 et 2009.**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels consolidés audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels consolidés d'Attijariwafa bank tels que audités par nos soins au titre des exercices 2007, 2008 et 2009.

Bachir TAZI

Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK

Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young
37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007

Nous avons procédé à l'audit des comptes consolidés de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) arrêté au 31 décembre 2007, présentés ci-joint. La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de Attijariwafa bank. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2007, tel qu'indiqué dans les notes annexes. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2006 et au premier semestre 2006 retraitées selon les mêmes règles à l'exception de la norme IFRS 3 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, a été appliquée rétrospectivement à compter du 30 septembre 2005.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et les informations contenus dans les comptes consolidés. Un audit comprend aussi une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les comptes consolidés du Groupe Attijariwafa bank, cités au premier paragraphe donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés au 31 décembre 2007, de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ces opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux référentiels IFRS en vigueur au 31 décembre 2007.

Casablanca, le 22 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 24 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2009, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 26 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

III. LE CONSEILLER FINANCIER

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale

Représentant légal

Fonction

Adresse

Numéro de téléphone

Télécopieur

E-mail

Attijari Finances Corp.

Majid BENMLIH

Administrateur Directeur Général

163, avenue Hassan II – Casablanca

05.22.47.64.35/36

05.22.47.64.32

m.benmlih@attijari.ma

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Attijariwafa bank à travers :

- les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillies auprès de la Direction Générale d'Attijariwafa bank ;
- l'analyse des comptes agrégés et consolidés, des rapports d'activité des exercices 2007, 2008 et 2009 et la lecture des procès verbaux des organes de direction, des comités techniques et des assemblées d'actionnaires d'Attijariwafa bank ;
- les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Majid BENMLIH

Administrateur Directeur Général

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

Identité du conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale

Représentant légal

Fonction

Adresse

Numéro de téléphone

Télécopieur

E-mail

Saaïdi Hdid Consultants

Mohamed HDID

Associé Gérant

4, place Maréchal – Casablanca

05.22.29.54.29

05.22.22.10.24

m.hdid@saaïdi-consultants.com

Attestation

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Attijariwafa bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission des titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt. Toutefois, en cas de liquidation de Attijariwafa bank, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Mohamed HDID

Associé Gérant

V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

Pour toute information et communication financières, prière de contacter :

M^{me} Ibtissam ABOUHARIA

Fonction : Responsable de l'Information Financière et Relations Investisseurs

2, boulevard Moulay Youssef

Tél. : 05.22.46.98.90

Fax : 05.22.46.99.03

Adresse électronique : i.abouharia@attijariwafa.com

VI. AGENCE DE NOTATION

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 406 Paris cedex - France

Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

Adresse électronique : FIG_Europe@standardandpoors.com

CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Steet P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

Adresse électronique : capital@ciratings.com

PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

I. CADRE DE L'OPERATION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 4 septembre 2008, a autorisé l'émission d'obligations pour un montant global de 3,5 milliards de dirhams et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder d'ici le 31 décembre 2010, à une ou plusieurs émissions de ces obligations et d'en arrêter les modalités et les caractéristiques.

Dans le cadre de l'autorisation des Assemblées Générales Ordinaires du 4 septembre 2008, Attijariwafa bank a procédé à l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés, d'un montant global de 3 milliards de dirhams.

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 27 octobre 2009, après avoir entendu les explications qui lui ont été présentées par le Conseil d'Administration, autorise l'émission d'obligations, pour un montant global de 3,5 milliards de dirhams et donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder d'ici le 31 décembre 2014, à une ou plusieurs émissions de ces obligations et d'en arrêter les modalités et les caractéristiques.

Le Conseil d'Administration, réuni le 14 décembre 2009, a décidé de procéder à l'émission d'obligations pour un milliard de dirhams, dont 500 millions de dirhams représentant le reliquat de l'enveloppe globale autorisée pour la somme de 3,5 milliards de dirhams par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie le 4 septembre 2008, et 500 millions de dirhams en exécution de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie Extraordinairement le 27 octobre 2009, ayant autorisé une nouvelle émission d'obligations pour 3,5 milliards de dirhams.

Le même Conseil d'Administration, réuni le 14 décembre 2009, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 4 septembre 2008 et l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie Extraordinairement le 27 octobre 2009, a donné pouvoir à Monsieur Mohamed El Kettani, Président Directeur Général en vue de procéder :

- à l'émission de l'emprunt décidé pour un milliard de dirhams et d'accomplir toutes les formalités requises, selon les caractéristiques arrêtées par le Conseil d'Administration ;
- à l'émission, en une ou plusieurs fois d'ici le 31 décembre 2014, du reliquat de l'enveloppe globale d'émission d'obligations, autorisée par l'Assemblée Générale du 27 octobre 2009, soit trois milliards de dirhams (3 milliards Dhs), après en avoir arrêté les modalités et les caractéristiques.

Ainsi, en décembre 2009, Attijariwafa bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant d'un milliard de dirhams.

En juin 2010, et en vertu de la délégation de pouvoirs précitée du Conseil d'Administration réuni le 14 décembre 2009, Monsieur Mohamed El Kettani, Président Directeur Général, a décidé de ce qui suit :

- Montant : 1 milliard deux cent millions de dirhams ;
- Maturité : 7 ans ;
- Taux de sortie :
 - Tranche A cotée : Taux fixe égal à 4,78% (Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 08 juin 2010, soit 3,98%, augmenté d'une prime de risque de 80 pbs) ;
 - Tranche B cotée : Révisable annuellement, en référence au taux 52 semaines (calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédant chaque date d'anniversaire), augmenté d'une prime de risque de 80 pbs) ;
 - Tranche C non cotée : Taux fixe égal à 4,78% (Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 08 juin 2010, soit 3,98%, augmenté d'une prime de risque de 80 pbs) ;

- Tranche D non cotée : Révisable annuellement, en référence au taux 52 semaines (calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédent chaque date d'anniversaire), augmenté d'une prime de risque de 80 pbs).

- Date de sortie : avant fin juin 2010.

Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme d'un milliard deux cent millions de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain.

En cas de plusieurs émissions, chaque émission est considérée comme un emprunt obligataire au sens de l'article 298 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20/05, lequel doit être entièrement souscrit.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

Attijariwafa bank poursuit la mise en place de sa stratégie de développement à l'international, notamment à travers le renforcement de sa présence au Maghreb et le développement des activités en Afrique Centrale et Occidentale.

La présente émission a pour objectif principal de financer les projets de développement à l'international d'Attijariwafa bank, sans altérer ses fonds propres réglementaires actuels. En effet, les fonds collectés par le biais de la présente émission d'obligations subordonnées seront classés parmi les fonds propres complémentaires de la banque, conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

III. STRUCTURE DE L'OFFRE

Attijariwafa bank envisage l'émission de 12 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 1 200 000 000 Dh (un milliard deux cent millions de dirhams) réparti comme suit :

- une tranche « A » à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond d'un milliard deux cent millions de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une tranche « B » à taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond d'un milliard deux cent millions de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une tranche « C » à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond d'un milliard deux cent millions de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une tranche « D » à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond d'un milliard deux cent millions de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme d'un milliard deux cent millions de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières¹, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

La limitation de la souscription aux investisseurs institutionnels a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

¹ Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'ATTIJARIWAFABANK

Avertissement : *L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.*

Caractéristiques de la tranche A (A taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 200 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 18 au 22 juin 2010
Date de jouissance	29 juin 2010
Date d'échéance	29 juin 2017
Taux d'intérêt nominal	4,78% Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 08 juin 2010, soit 3,98%, augmenté d'une prime de risque de 80 points de base.
Prime de risque	80 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable de bourse suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Cotation des titres	Les obligations, objet de la tranche A, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 24 juin 2010 sur le compartiment obligataire, sous le Code n°990 135 et sous le Ticker n°OB135.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement général de la Bourse des Valeurs.

Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 29 juin 2010.
Droit applicable Juridiction compétente	Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche B (A taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 200 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 18 au 22 juin 2010
Date de jouissance	29 juin 2010
Date d'échéance	29 juin 2017

Taux d'intérêt nominal	Taux révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 52 semaines de l'adjudication sur le marché primaire du 08 juin 2010, soit 3,55%, augmenté d'une prime de risque de 80 points de base, soit 4,35%. Pour les années suivantes, le taux de référence est calculé sur la base du Taux 52 semaines calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédant chaque date d'anniversaire. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 80 points de base. Le taux déterminé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote.
Prime de risque	80 points de base
Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement. Le nouveau taux sera communiqué à la Bourse de Casablanca en conformité avec les délais réglementaires. Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote au moins 48 heures avant l'application de la révision.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable de bourse suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Cotation des titres	Les obligations, objet de la tranche B, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 24 juin 2010 sur le compartiment obligataire, sous le Code n°990 136 et sous le Ticker n°OB136.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche B sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement général de la Bourse des Valeurs.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.

Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Enregistrement à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées, objet de la présente note d'information sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 29 juin 2010.
Droit applicable Juridiction compétente	Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche C (A taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 200 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 18 au 22 juin 2010
Date de jouissance	29 juin 2010
Date d'échéance	29 juin 2017
Taux d'intérêt nominal	4,78% Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 08 juin 2010, soit 3,98%, augmenté d'une prime de risque de 80 points de base.
Prime à l'émission	80 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.

Négociabilité des titres	Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la présente note d'information aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 29 juin 2010.
Droit applicable Juridiction compétente	Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche D (A taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 200 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 18 au 22 juin 2010
Date de jouissance	29 juin 2010
Date d'échéance	29 juin 2017
Taux d'intérêt nominal	Taux révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 52 semaines de l'adjudication sur le marché primaire du 08 juin 2010, soit 3,55%, augmenté d'une prime de risque de 80 points de base, soit 4,35%. Pour les années suivantes, le taux de référence est calculé sur la base du Taux 52 semaines calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédant chaque date d'anniversaire. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 80 points de base.
Prime de risque	80 points de base
Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.

Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 29 juin 2010.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

V. COTATION EN BOURSE

Date d'introduction et de cotation prévue	24 juin 2010
Code	Tranche A : 990 135 Tranche B : 990 136
Ticker	Tranche A : OB135 Tranche B : OB136
Procédure de première cotation	Cotation directe
Etablissement centralisateur	Attijariwafa bank 2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation 163, avenue Hassan II - Casablanca

Calendrier de l'opération

Ordres	Etapas	Délais
1	Réception du dossier complet par la Bourse de Casablanca	11 juin 2010
2	Envoi par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation et du calendrier de l'opération	14 juin 2010
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	14 juin 2010
4	Publication de l'avis d'introduction des obligations émises dans le cadre des tranches A et B au bulletin de la cote	15 juin 2010
5	Publication de l'extrait de la note d'information	15 juin 2010
6	Ouverture de la période de souscription	18 juin 2010
7	Clôture de la période de souscription	22 juin 2010
8	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	23 juin 2010
9	Cotation des obligations Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote Enregistrement de la transaction en bourse	24 juin 2010
10	Règlement Livraison Publication des résultats de l'opération par Attijari Finances Corp.	29 juin 2010

VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
Organisme centralisateur et Chef de File du syndicat de placement	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
Co-Chef de File du syndicat de placement	CDG Capital	Place Moulay El Hassan – BP 408 Rabat
Organisme chargé de l'enregistrement de l'opération auprès de la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation	163, Avenue Hassan II Casablanca
Etablissement assurant le service financier de l'émetteur	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca

VII. GARANTIE DE BONNE FIN

CDG Capital s'engage fermement et irrévocablement, à une garantie de bonne fin pour l'émission, objet de la présente note d'information, à hauteur de 500 000 000 (cinq cent millions) de dirhams.

VIII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

VIII.1. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 18 juin 2010 et sera clôturée le 22 juin 2010 inclus. La date de jouissance est prévue pour le 29 juin 2010.

VIII.2. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain tel que définis ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelque soit la catégorie de souscripteurs.

VIII.3. Identification des souscripteurs

Les membres du syndicat de placement devront s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, ils devront obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : - Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs institutionnels de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

VIII.4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le montant et la tranche souhaitée. Celles-ci sont cumulatives quotidiennement et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté, à taux fixe et/ou révisable annuellement.

Les ordres de souscription sont irrévocables au terme de la clôture de la période de souscription. Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis aux membres du syndicat de placement.

Attijariwafa bank et CDG Capital seront tenus de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

IX. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

IX.1. Modalités de centralisation des ordres

Pendant la période de souscription, Attijariwafa bank est tenue de recueillir quotidiennement auprès de CDG Capital, l'état des souscriptions enregistrées dans la journée.

Par ailleurs, Attijariwafa bank et CDG Capital s'engagent à ne pas accepter de souscriptions collectées par une entité ne faisant pas partie du syndicat de placement.

Chaque souscripteur devra :

- remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès des membres du syndicat de placement ;
- formuler son (ses) ordre(s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription, ainsi que la tranche souhaitée.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

Il sera alors procédé le 22 juin 2010, à 18h00, à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- l'allocation des obligations.

IX.2. Modalités d'allocation

A la clôture de la période de souscription, le 22 juin 2010, CDG Capital devra transmettre à l'établissement centralisateur, par fax n° 05.22.29.76.56, l'état récapitulatif, définitif et consolidé, des souscriptions qu'elle aura reçues.

Il sera alors procédé, le 22 juin 2010, à 18h00, à :

- la consolidation de l'ensemble des souscriptions ;
- et à l'allocation selon la méthode définie ci-dessous.

Au terme de la période de souscription, l'établissement centralisateur adressera aux membres du syndicat un état récapitulatif de l'allocation.

Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des obligations demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation.

Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de un milliard deux cent millions de dirhams, le montant adjugé pour les quatre tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser un milliard deux cent millions de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Le taux d'allocation sera déterminé par le rapport :

« **Quantité offerte / Quantité demandée** ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si, à la clôture de la période de souscription, le montant de l'opération n'est pas entièrement souscrit, les souscriptions seront réputées non avenues, et ce, conformément aux dispositions de l'article 298 de la loi sur les SA, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05.

IX.3. Modalités d'annulation des souscriptions

En cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions doivent être remboursées dans un délai de 10 jours ouvrés, à compter de la date de publication des résultats.

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par le chef de file.

X. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

X.1. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement / livraison entre l'émetteur (Attijariwafa bank) et les souscripteurs interviendra selon la procédure en vigueur et se fera à la date de jouissance prévue le 29 juin 2010. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le 29 juin 2010.

X.2. Domiciliaire de l'émission

Attijariwafa bank est désignée en tant que domiciliaire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

X.3. Procédure d'enregistrement

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement / Livraison.

L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération est la société de bourse Attijari Intermédiation.

X.4. Modalités de publication des résultats de l'opération

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 24 juin 2010 pour les tranches A et B cotées et par Attijari Finances Corp. dans le quotidien « l'Economiste » du même jour, pour les quatre tranches.

XI. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XI.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

XI.1.1. Personnes Résidentes

Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - ✓ leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ;
 - ✓ leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

XI.2. Plus-values

XI.2.1. Personnes Résidentes

Personnes Morales

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,2% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement et de courtage ;
- la communication ;
- la commission relative au visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- la commission relative à la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- la commission relative à Maroclear.

PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABA BANK

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Attijariwafa bank
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca 20 000
Téléphone / télécopie	Téléphone : 0522.29.88.88 Télécopie : 0522.29.41.25
Site Internet	www.attijariwafabank.com
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1911
Durée de vie de la société	31 mai 2060 (99 ans)
Registre du commerce	R.C 333 à Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 5 des statuts)	« La société a pour objet de faire pour elle-même, en participation ou pour le compte de tiers : ▪ toutes opérations de banque, de finance, de crédit et de commissions avec tous particuliers, associations, sociétés, administrations publiques, villes, personnes administratives et Etats ; ▪ toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, toutes entreprises de toute nature ; ▪ toutes opérations de conservation, surveillance et gestion de fortune et de biens, d'exécutions testamentaires, donations, attributions et répartitions de biens à terme fixe ou différées, ainsi que toutes opérations ayant pour objet d'assurer la représentation permanente et la continuité d'existence ; le tout pour le compte de tous particuliers majeurs, mineurs ou interdits, associations, groupements, sociétés ou personnes morales. Le tout, tant au Maroc qu'en tous pays quelconques. La société pourra réaliser son objet de toutes les manières et suivant toutes les modalités qui paraîtront appropriées, sans aucune restriction, notamment en donnant son concours à tous particuliers et à toutes associations ou sociétés déjà existantes, ou en constituant soit seule, soit en participation avec des tiers toutes associations ou sociétés nouvelles, sous quelque forme que viendra, soit comme intermédiaire, soit par une intervention directe, soit par voie d'apports en nature ou de cession, soit par voie de souscription. Elle pourra réaliser son objet par elle-même ou par les succursales, agences, filiales ou maisons d'affiliés en tous pays quelconques. Les indications qui précèdent ne sont pas d'ailleurs limitatives mais simplement énonciatives, les opérations de la société devant comprendre tout ce qui, dans l'acceptation la plus large, est considéré comme faisant partie des opérations des maisons de banque et des établissements de crédit. La société peut, en représentation de ces opérations, créer et émettre pour son propre compte, des obligations à long ou à court terme ainsi que des bons de caisse. »
Capital social au 31.03.2010	1 929 959 600 Dh entièrement libéré, composé de 192 995 960 actions d'une valeur nominale de 10 Dh.
Documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'Attijariwafa bank.

Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur

De par sa forme juridique, Attijariwafa bank est régie par le droit marocain et la Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par la loi n° 20-05 ;

De par son activité, Attijariwafa bank est régie par le Dahir n° 1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00 et 52-01 et 45-06 ;
- le Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008 ;
- le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 ;
- le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ;
- le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ;
- le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06 ;
- la circulaire de Bank Al Maghrib n° 2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif.

Régime fiscal

Attijariwafa bank est soumise, en tant que société de financement, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal de Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

II.1. Renseignements à caractère général

Attijariwafa bank est née de la fusion de Banque Commerciale du Maroc avec Wafabank. Cette fusion a été effective au 1^{er} septembre 2004.

A la veille de la présente opération, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit à 1 929 959 600 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 192 995 960 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune.

II.2. Historique du capital et de l'actionnariat

Au cours des cinq dernières années, Attijariwafa bank a effectué deux augmentations de capital, la plus importante étant celle réalisée à l'occasion de l'OPA/OPE/OPR sur les titres Wafabank en 2004. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération)	Prix par action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)
2003	Augmentation de capital en numéraire (Emission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2002)	1 325 000 000 Dh	623 Dh	435 137	1 368 513 700 Dh
2004	- Offre publique d'achat sur les titres Wafabank - Offre publique d'échange sur les titres Wafabank - Offre publique de retrait	1 368 513 700 Dh	825 Dh 7 actions BCM pour 8 actions Wafabank	5 614 459 (OPA/OPE/OPR)	1 929 959 600 Dh
2008	Division de la valeur nominale de l'action Attijariwafa bank de 100 Dh à 10 Dh	1 929 959 600 Dh	-	173 696 364	1 929 959 600 Dh

Source : Attijariwafa bank

En date du 24 novembre 2003, la Banque Commerciale du Maroc et Sopar² ont conclu un accord portant sur l'acquisition par la BCM de 100% du capital d'OGM détenu par Sopar, pour un montant de 2,081 Mrds Dh³. Le holding OGM regroupe les participations de la famille KETTANI dans le secteur financier et contrôlait :

- 1 003 724 actions, soit 15,54% du capital de Wafabank (20,65% des droits de vote) ;
- 2 467 439 actions, soit 70,50% du capital de Wafa Assurance ; Wafa Assurance disposant elle-même d'une participation de 20,84% (26,00% des droits de vote) dans Wafabank.

A l'issue de cette opération, la BCM contrôle 36,38% du capital et 46,65% des droits de vote de Wafabank au 31 décembre 2003.

² Holding détenant les participations de Feu Moulay Ali KETTANI

³ Acquisition par fonds propres

En complément de l'opération d'acquisition de OGM, la BCM a lancé une opération d'offre publique d'achat et une offre publique d'échange visant 6 457 637 actions et représentant 100% du capital de Wafabank selon les conditions décrites ci-après :

- 825 Dh l'action dans le cadre de l'OPA ;
- parité d'échange de 7 actions BCM offertes pour 8 actions Wafabank présentées dans le cadre de l'OPE.

En réponse à l'OPA/OPE qui s'est déroulée du 26 avril 2004 au 10 mai 2004 inclus, 6 404 561 actions Wafabank ont été apportées à la Banque Commerciale du Maroc représentant 99,18% du capital et des droits de vote de Wafabank (98,78% dans le cadre de l'OPE et 0,4% dans le cadre de l'OPA).

Suite à cette opération, la Banque Commerciale du Maroc a procédé à une offre publique de retrait obligatoire, au prix unitaire de 825 Dh, sur la totalité des actions Wafabank non directement détenues par elle, soit 53 076 actions demeurant en circulation. Un solde de 34 038 actions Wafabank n'ayant pas été apporté à l'opération de retrait obligatoire a été échangé selon les mêmes modalités de l'OPE, lors de la décision de fusion de BCM avec Wafabank.

En 2008, la valeur du nominale des actions formant le capital social de Attijariwafa bank a été réduite de 100 dirhams à 10 dirhams.

Evolution de l'actionnariat (2007-2009) : % de détention du capital et des droits de vote

	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2009
Groupe ONA	33,2%*	30,0%	30,0%
Groupe SNI	-	3,7%	13,5%
Compagnies d'assurances	20,6%	19,2%	20,7%
Autres institutionnels	7,2%	10,3%	11,2%
Actionnaires étrangers	23,1%	23,1%	13,3%
Flottant	16,0%	13,7%	11,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank * dont SNI : 2,59%

L'exercice 2009 a été marqué par la cession par le groupe espagnol Banco Santander de 10% de sa participation dans le capital de Attijariwafa bank, portant sa participation à 4,55% en 2009, contre 14,55% au titre de l'exercice précédent. La participation du groupe SNI s'établit ainsi à 13,47% au 31 décembre 2009, contre 3,72% au 31 décembre 2008.

II.3. Structure de l'actionnariat ⁴

Au 31 mars 2010, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 1 929 959 600 dirhams, réparti en 192 995 960 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

Actionnaires	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
1- Actionnaires nationaux		144 259 642	74,75%	74,75%
1-1- Groupe ONA		57 970 750	30,04%	30,04%
ONA	C/° ONA 61 rue d'Alger - Casablanca	29 410 700	15,24%	15,24%
F3I	C/° ONA 61 rue d'Alger - Casablanca	28 488 090	14,76%	14,76%
Diverses filiales de l'ONA	NA*	71 960	0,04%	0,04%
1-2- Groupe SNI		25 987 400	13,47%	13,47%
SNI	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	25 987 400	13,47%	13,47%
1-3- Compagnies d'assurances		38 745 623	20,08%	20,08%
Groupe MAMDA & MCMA	16 rue Abou Inane - Rabat	15 047 303	7,80%	7,80%
RMA-Watanya	83 avenue des FAR - Casablanca	4 266 742	2,21%	2,21%
Wafa Assurance ^{5**}	1 rue Abdelmoumen - Casablanca	13 706 444	7,10%	7,10%
Axa Assurances Maroc	120 avenue Hassan II - Casablanca	4 061 740	2,10%	2,10%
Autres assurances	NA*	1 663 394	0,86%	0,86%
1-4- Autres institutionnels		21 555 869	11,17%	11,17%
Régime Collectif d'Allocation et de Retraite	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	6 810 864	3,53%	3,53%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	140 Place My El Hassan - Rabat	4 694 810	2,43%	2,43%
Wafa Corp ^{6**}	42 bd Abdelkrim Al Khattabi - Casablanca	1 929 960	1,00%	1,00%
Caisse Marocaine de Retraite	2 avenue des Alaouites - Rabat	3 422 979	1,77%	1,77%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	4 697 256	2,43%	2,43%
2- Actionnaires Etrangers		25 788 719	13,36%	13,36%
2-1- Institutions étrangères		15 390 864	7,97%	7,97%
Santusa Holding ⁷	Paseo de la Castellana n°24 - Madrid (Espagne)	8 786 214	4,55%	4,55%
Corporacion Financiera Caja De Madrid	Eloy Gonzalo n°10 - 28010 - Madrid (Espagne)	6 604 650	3,42%	3,42%
2-2 Autres porteurs étrangers		10 397 855	5,39%	5,39%
Investisseurs institutionnels	NA*	9 912 139	5,14%	5,14%
Petits porteurs	NA*	485 716	0,25%	0,25%
3- Flottant		22 947 599	11,89%	11,89%
Petits porteurs marocains	NA*	11 824 409	6,13%	6,13%
OPCVM	NA*	7 596 595	3,94%	3,94%
Personnel de la banque	NA*	3 526 595	1,83%	1,83%
Total		192 995 960	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank - * Non applicable ** Groupe ONA

⁴ Un projet de fusion est en cours entre ONA et SNI. Le nouvel ensemble issu de cette fusion sera actionnaire de référence de Attijariwafa bank à hauteur de 43,51 %.

⁵ Filiale à hauteur de 79,3% de OGM laquelle est détenue à hauteur de 100% par Attijariwafa bank

⁶ Filiale à hauteur de 100% de Attijariwafa bank

⁷ Santusa Holding porte la participation de Santander Group

II.4. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

F3I (Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers)

Activité	Holding
Chiffre d'affaires au 31.12.2009 - Mdh	28,3
Résultat net part du groupe au 31.12.2009 - Mdh	72,3
Situation nette au 31.12.2009 - Mdh	2 201,9
Actionnariat au 31.12.2009	ONA : 100,00%

Source : Attijariwafa bank

ONA

Activité	Holding
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2009 - Mdh	37 333,4
Résultat net part du groupe au 31.12.2009 - Mdh	2 917,4
Situation nette au 31.12.2009 - Mdh	21 591,8
Actionnariat au 31.12.2009	SNI : 35,54%
	RMA Watanya : 3,44%
	MCMA/MAMDA : 5,26%
	CIMR : 4,14%
	Autres actionnaires minoritaires

Source : ONA

MAMDA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 31.12.2009 - Mdh	365,1
Résultat net au 31.12.2009 - Mdh	227,3
Situation nette au 31.12.2009 - Mdh	3 189
Actionnariat au 31.12.2009	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

MCMA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 31.12.2009 - Mdh	753,3
Résultat net au 31.12.2009 - Mdh	194,3
Situation nette au 31.12.2009 - Mdh	3 184,2
Actionnariat au 31.12.2009	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

SNI

Activité	Holding
Chiffre d'affaires au 31.12.2009 - Mdh	3 427,6
Résultat net au 31.12.2009 - Mdh	2 382,1
Situation nette au 31.12.2009 - Mdh	11 628,9
Actionnariat au 31.12.2009	COPROPAR : 60,32%
	RMA WATANYA : 12,24%
	MAMADA-MCMA : 5,86%
	R.C.A.R : 3,72%
	C.I.M.R : 3,32%

Source: SNI

Santander Group

Santusa Holding porte les participations du Groupe Santander dans Attijariwafa bank.

Activité	Banque
Produit Net Bancaire au 31.12.2009	39 381 M€ (soit 442,0 Mdh)
Résultat net part du groupe au 31.12.2009	8 943 M€ (soit 100,4 Mdh)
Situation nette au 31.12.2009	70 006 M€ (soit 785,7 Mdh)
Actionnariat au 31.12.2009	Conseil d'Administration : 3,33%
	Investisseurs institutionnels : 64,07%
	Particuliers : 32,60%

Source : Attijariwafa bank

Wafa Assurance

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 31.12.2009 - Mdh	5 460,2
Résultat net au 31.12.2009 - Mdh	677,3
Situation nette au 31.12.2009 - Mdh	2 416,3
Actionnariat au 31.12.2009	Omnium de Gestion Marocain (OGM) : 79,29%*
	Divers actionnaires : 20,71%

Source : Attijariwafa bank

Filiale à hauteur de 79,3% de OGM laquelle est détenue à hauteur de 100% par Attijariwafa bank

II.5. Pactes d'actionnaires

Néant.

II.6. Nantissements d'actions

Les actions de Attijariwafa bank détenues par les actionnaires de référence ne font pas l'objet de nantissement.

III. MARCHE DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Caractéristiques des actions Attijariwafa bank

Les actions Attijariwafa bank sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le code 20 500 (ATW J 010703). Au 31 décembre 2009, le flottant du titre Attijariwafa bank s'élève à près de 11,4 % du capital social de la banque.

La croissance du cours du titre Attijariwafa bank ressort à près de 4,9% depuis le 31 décembre 2008 jusqu'au 31 décembre 2009, et elle s'est établie à 7,0% entre le 31 décembre 2009 et le 31 mars 2010.

En septembre 2008, Attijariwafa bank a ramené le montant nominal de l'action à 10 Dh au lieu de 100 Dh. Cette réduction a eu pour effet de multiplier par 10 le nombre d'actions formant le capital social de la banque et s'est traduit, en conséquence, par la création de 192 995 960 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune, en remplacement des 19 299 596 actions anciennes de 100 dirhams chacune. Les actions nouvelles sont attribuées aux actionnaires d'Attijariwafa bank, à raison de 10 actions nouvelles en remplacement d'une action ancienne.

Au titre de l'exercice 2009, Attijariwafa bank a procédé à la distribution d'un dividende de 6 dirhams par action (versus 5 dirhams par action au titre de l'exercice 2008).

III.2. Émission de titres de créances

Emprunts obligataires

En février 2007, Attijariwafa bank a émis deux emprunts obligataires subordonnés portant sur un montant global de 2 milliards de dirhams, avec un taux nominal de 3,85%, réservés aux investisseurs institutionnels. Le montant global de l'opération fut réparti, à parts égales, en un emprunt coté à la Bourse de Casablanca, et en un emprunt non coté.

Le 12 novembre 2007, Attijariwafa bank a émis deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant global d'1 milliard de dirhams avec un taux nominal de 5,10%. Le montant global de l'opération fut réparti en un emprunt coté à la Bourse de Casablanca, d'un montant de 800 millions de dirhams et un emprunt non coté, d'un montant de 200 millions de dirhams.

En juin 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné non coté, d'un montant d'un milliard de dirhams, avec un taux nominal de 4,60%, réservé aux investisseurs institutionnels.

En décembre 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 2 milliards de dirhams dont une partie au taux nominal de 5,60% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches dont seules deux ont été souscrites.

En juin 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 5,00% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (seule la tranche cotée, au taux révisable annuellement, n'a pas été souscrite).

En décembre 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,76% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux ont été souscrites. Seules les deux tranches non notées ont été souscrites (tranche non cotée au taux fixe et tranche non cotée au taux révisable annuellement).

L'état des titres de créances émis par Attijariwafa bank sur les quatre derniers exercices se présente comme suit :

Montant de l'émission (en Kdh)	Date de l'émission	Cotation de la tranche	Nominal (en Dh)	Taux d'intérêt	Maturité	Remboursement	Echéance
2 000 000							
1 000 000	2007	Cotée	100 000	3,85%	7 ans	In fine	27/02/2014
1 000 000	2007	Non Cotée	100 000	3,85%	7 ans	In fine	27/02/2014
1 000 000							
800 000	2007	Cotée	100 000	5,10%	10 ans	In fine	26/11/2017
200 000	2007	Non Cotée	100 000	5,10%	10 ans	In fine	26/11/2017
1 000 000	2008	Non Cotée	100 000	4,60%	5 ans	In fine	02/07/2013
2 000 000							
500 400	2008	Cotée	100 000	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
620 000	2008	Non cotée	100 000	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
879 600	2008	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	10 ans	In fine	26/12/2018
1 000 000							
205 000	2009	Cotée	100 000	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
505 000	2009	Non cotée	100 000	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
290 000	2009	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	10 ans	In fine	29/06/2019
1 000 000							
50 000	2009	Non cotée	100 000	4,76%	7 ans	In fine	29/12/2016
950 000	2009	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	7 ans	In fine	29/12/2016

Source : Attijariwafa bank

Certificats de dépôts

Au 31 décembre 2009, l'encours de certificats de dépôts de Attijariwafa bank s'établit à 4 229 Mdh.

Le plafond du programme d'émission de certificats de dépôts a été fixé à 7 milliards de dirhams.

IV. NOTATIONS DE ATTIJARIWAFABANK⁸

IV.1. Notation de Standard & Poor's du 1^{er} septembre 2009⁹

Ce rapport de notation correspond au texte intégral transmis par l'agence de notation Standard & Poor's.

« Les notes attribuées à Attijariwafa bank (AWB) reflètent le faible niveau de capitalisation de la banque, les risques liés à sa stratégie agressive d'expansion régionale, ainsi qu'une forte croissance de ses crédits. Ces faiblesses sont partiellement atténuées par la forte position commerciale de la banque au Maroc (note devise étrangère : BB+/Stable/B¹⁰ ; note devise locale : BBB/Stable/A-3¹¹), son bon profil de refinancement et de liquidité, et des relations étroites avec son actionnaire de référence, le Groupe Omnium Nord Africain (Groupe ONA, non noté), qui détenait 33,8% de AWB à fin 2008. Les notes d'AWB reflètent le profil de crédit intrinsèque de la banque.

Avec un total d'actifs de 253,8 milliards de dirhams marocains (soit 31,7 milliards de dollars) à fin 2008, AWB est la plus grande banque privée du Maroc. Elle dispose de filiales de crédit à la consommation et immobilier, de leasing, d'affacturage, de gestion d'actifs et de banque d'investissement. Au cours des cinq dernières années, AWB a étendu ses activités en Afrique du Nord et de l'Ouest.

La taille de ces filiales reste limitée – 13,2% du total des actifs de la banque à fin 2008 – mais devrait augmenter sans toutefois dépasser le quart des actifs. Standard & Poor's estime que l'expansion géographique d'AWB est agressive et source de risques opérationnel et de crédit, en dépit de ses effets positifs sur la diversification des revenus et de l'activité de la banque. Nous prévoyons qu'AWB continuera d'étendre son activité en dehors de son marché local mais de manière relativement limitée par rapport à son passé.

Les ratios de qualité des actifs d'AWB se sont améliorés au cours des trois dernières années mais devraient montrer des signes de faiblesse au cours des 12 à 18 prochains mois. L'économie marocaine connaît un certain ralentissement et la pression sur le secteur immobilier – un des principaux vecteurs de croissance pour la banque – est en augmentation. De plus, Standard & Poor's estime qu'une baisse des prix est en cours sur le segment de luxe. L'exposition de la banque à ce secteur est relativement limitée. Si la correction devait se propager au segment « moyen standing », elle se traduirait par une détérioration significative de la qualité des actifs de la banque.

La rentabilité d'AWB est adéquate mais soumise aux pressions du coût du risque qui devrait augmenter et le ralentissement de l'expansion après trois années de croissance très rapide. Cependant, le contrôle rigoureux des frais généraux de la banque compense en partie cette pression. AWB bénéficie d'un bon accès aux dépôts des particuliers, ce qui explique son bon profil de refinancement et de liquidité. La capitalisation d'AWB est faible par rapport à son profil de risque, ce qui représente le principal facteur négatif pour ses notes. Le ratio des fonds propres ajustés sur le total d'actifs ajustés était de 4,9% à fin 2008.

Perspective

La perspective stable reflète, d'une part, le positionnement commercial solide d'AWB et son bon profil de refinancement et de liquidité et, d'autre part, la faiblesse de sa capitalisation et les risques liés à son portefeuille de prêts et sa stratégie d'expansion géographique. Les notes d'AWB pourraient être sous pression en cas de baisse de la capitalisation de la banque ou d'une détérioration de sa qualité d'actifs et de sa rentabilité supérieure à nos anticipations, ou encore si sa stratégie d'expansion géographique

⁸ Attijariwafa bank s'est engagée à procéder à sa notation pour les exercices 2011, 2012 et 2013 par une agence de notation internationale reconnue par le CDVM.

⁹ La publication de la notation de S&P au titre de l'exercice 2009 est prévue pour le second semestre 2010

¹⁰ BB+ : Spéculatif (ou *non investment grade*), sur le long terme

B : Spéculatif (ou *non investment grade*), sur le court terme

¹¹ BBB : Qualité moyenne inférieure (ou *lower medium grade*), sur le long terme

A-3 : Qualité moyenne inférieure (ou *lower medium grade*), sur le court terme

Stable : Perspective stable de la note, sur le moyen terme

s'avérerait plus risquée qu'anticipé. A l'inverse, une réduction significative du profil de risque de la banque, incluant notamment une augmentation significative du niveau de capitalisation, pourrait entraîner une action positive sur les notes. »

IV.2. Notation de capital intelligence de mars 2010 (extrait traduit)

« Attijariwafa bank est la première banque du Maroc, disposant d'une forte notoriété sur le marché domestique bancaire, via le contrôle d'environ un quart des actifs du secteur des crédits et des dépôts. La qualité des actifs est bonne avec un faible niveau des créances en souffrance, lesquelles sont bien couvertes par les provisions. Une progression des créances en souffrance a été enregistrée au premier semestre 2009, traduisant une pression sur les créances et faisant suite à un environnement économique défavorable. Néanmoins, cette progression reste maîtrisée par la banque, avec une excellente couverture. Les ratios de fonds propres de Attijariwafa bank restent adéquats, avec l'amélioration du ratio de solvabilité, suite à l'émission d'obligations venant renforcer les fonds propres « Tier 2 ». La liquidité de la banque est bonne puisqu'elle détient un niveau notable d'actifs liquides ainsi qu'une base importante des ressources clientèle.

La rentabilité s'est maintenue à un niveau élevé depuis quelques années, et cette tendance s'est poursuivie au premier semestre 2009.

Les marges se sont toutefois resserrées suite à l'effet conjugué de la hausse du coût des ressources et de la diminution des rendements des actifs. Les résultats enregistrés, au titre de l'exercice 2009, sont solides et les perspectives pour 2010 sont stables. En dépit d'une éventuelle baisse de l'économie marocaine, la croissance de l'économie devrait atteindre 4%. En conséquence, les notations long et court termes en monnaies étrangères de Attijariwafa bank sont maintenus respectivement à BBB- et A3, qui restent contraints par la notation souveraine. La notation de la solidité financière de BBB est confirmée. Les perspectives restent stables ».

V. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D'ATTIJARIWAFABANK

V.1. Conseil d'Administration

Au 31 mars 2010, Attijariwafa bank est administrée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres et présidé par Monsieur Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination*	Expiration du mandat
M. Mohamed EL KETTANI Président du Conseil d'Administration	2008	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2014
M. El Mouatassim BELGHAZI Vice-Président, représentant de l'ONA	2008	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013
M. Antonio ESCAMEZ TORRES Vice-Président, représentant de Grupo Santander	2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2012
SIGER Représentée par M. Mounir EL MAJIDI	2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2015
SNI Représentée par M. Hassan BOUHEMOU	2005	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
M. José REIG Administrateur, représentant Santusa Holding	2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2012
M. Abed YACOUBI SOUSSANE Administrateur, représentant MAMDA-MCMA	2005	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
M. Javier HIDALGO BLAZQUEZ Administrateur, représentant Grupo Santander	2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2012
Grupo Santander Représenté par M. Manuel VARELA	2008	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2014
Corporacion Financiera Caja de Madrid Représentée par M. Matias AMAT ROCA	2008	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2014
F3I Représentée par M. Hassan OURIAGLI	2007	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013
Mme Wafaa GUESSOUS Secrétaire du Conseil	2000	-

Source : Attijariwafa bank - * Nomination ou renouvellement de mandat

Il n'existe aucun lien d'alliance ou de parenté des administrateurs avec des dirigeants d'Attijariwafa bank.

Le Conseil d'Administration prévoit, dans sa composition, la présence d'administrateurs indépendants. En outre, un règlement intérieur définit les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions. Il précise également les missions et les modalités de travail des comités spécialisés.

La charte de l'administrateur regroupe l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur, notamment sur le plan de la confidentialité des informations, de la gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

V.2. Autres mandats d'administrateur du Président Mohamed EL KETTANI

M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général d'Attijariwafa bank est également administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafasalaf	Administrateur
Wafa Immobilier	Administrateur
Wafabail	Administrateur
Wafa LLD	Administrateur
Wafa Cash	Administrateur Représentant Attijariwafa bank
Attijari Finances Corp.	Président
Attijari Factoring	Administrateur
Agram Gestion	Administrateur Représentant Attijari Invest
Wafa Assurance	Administrateur et Représentant OGM
Wafa Gestion	Président du Conseil d'Administration
Wafa Bourse	Administrateur
Wafa Investissement	Administrateur
Wafa Trust	Administrateur
Attijari Invest	Administrateur
Casa Madrid Développement	Président
Attijari Capital Développement	Administrateur
Capri	Président du Conseil d'Administration
Attijari International Bank	Président du Conseil d'Administration
Attijariwafa bank Europe	Administrateur
Attijari bank Tunisie	Représentant Attijariwafa bank
CBAO Groupe Attijariwafa bank	Représentant permanent Attijariwafa bank
OGM SA	Président
Wafacorp	Président
BCM Corporation	Président
Fondation AWB	Président
Fondation Actua	Président
MAMDA/ /MCMA	Administrateur Représentant Attijariwafa bank
Somed	Administrateur
Regional Gestion	Président Conseil d'Administration
ONA	Administrateur
SNI	Représentant Attijariwafa bank
Société Hospitality Holding	Représentant Attijariwafa bank
Tanger Free Zone	Représentant Attijariwafa bank
Société d'Aménagement du Parc de Nouaceur	Représentant Attijariwafa bank
GPBM	Vice-Président
CIMR	Représentant OGM
Fondation Mohamed V pour la Solidarité	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
Bank Al Amal	Administrateur
Dar Addamane	Président du Conseil d'Administration

Source : Attijariwafa bank

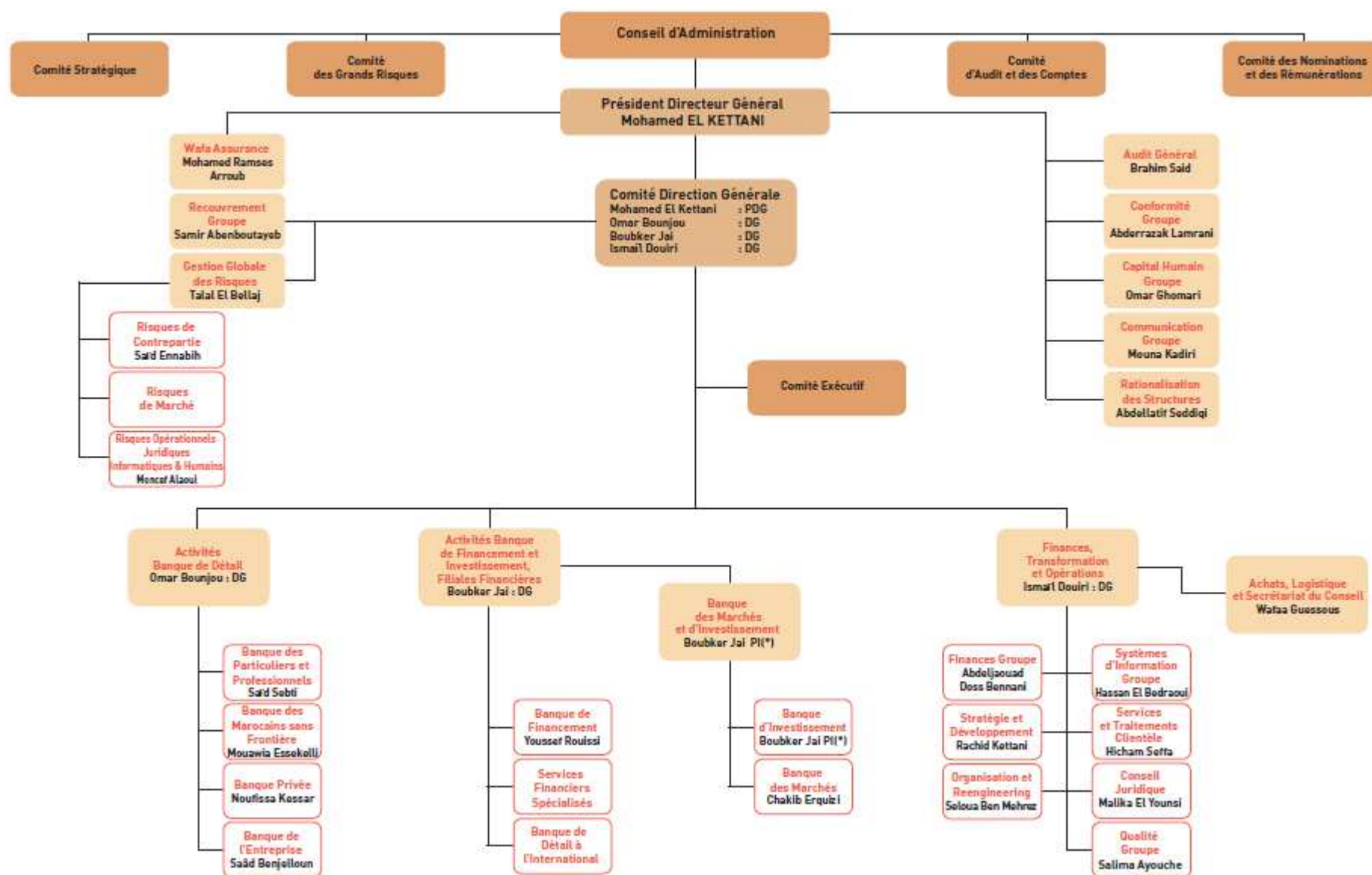
VI. ORGANES DE DIRECTION

VI.1. Organisation

Afin de répondre aux nouvelles dimensions de son projet de développement, Attijariwafa bank a mis en place une organisation qui vise à :

- renforcer le pilotage stratégique et la surveillance du groupe, à travers la création de cinq fonctions stratégiques, directement rattachées à la présidence : « Capital Humain Groupe », « Conformité Groupe », « Audit Général », « Communication Groupe » et « Rationalisation des structures » ;
- offrir à la clientèle une plus grande proximité et une meilleure réactivité, à travers une réorganisation du management opérationnel autour de 3 pôles :
 - un pôle « Banque de Détail » regroupant la Banque de l'Entreprise, la Banque Privée, la Banque des Particuliers et Professionnels et la Banque des Marocains sans Frontière ;
 - un pôle « Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières » ;
 - un pôle « Finance, Transformation et Opérations ».

Suite à cette réorganisation, l'organigramme du groupe Attijariwafa bank, au 31 mars 2010, se décline comme suit :



(*) Par intérim – Source : Attijariwafa bank

VI.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Mohamed EL KETTANI : Président Directeur Général (50 ans)

M. Mohamed EL KETTANI, Ingénieur de formation de l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA-Paris-Promotion 1983), a entamé sa carrière à la Banque Commerciale du Maroc en janvier 1984 en tant qu'Ingénieur Conseil au sein du Département des Crédits d'Investissement dont il a assuré la direction dès 1985.

Ses responsabilités sont élargies au département des crédits à l'export, qu'il met en place en 1988, et il participe alors, avec succès, au développement des engagements de la banque dans les créneaux des crédits à l'investissement et à l'export. Puis, il accède en 1989 à la direction centrale du crédit et de l'ingénierie financière.

M. Mohamed EL KETTANI est nommé, en 1994, Directeur Général Adjoint, responsable de la direction générale des crédits et des activités para bancaires.

En mars 2003, il est promu Directeur Général d'Attijariwafa bank, en charge de la Banque de l'Entreprise, de la Banque d'Investissement et de la Banque Privée, Gestion d'Actifs et Assurance puis du pôle Banque de Financement et de l'Entreprise, dans le cadre de la nouvelle organisation.

Depuis septembre 2007, M. EL KETTANI assure la présidence du groupe Attijariwafa bank.

Parallèlement, M. Mohamed EL KETTANI est administrateur de Bank Al Amal, Somed, MAMDA-MCMA, SNI et de l'ONA et de plusieurs autres entités du groupe.

M. Omar BOUNJOU : Directeur Général - Pôle Banque de Détail (49 ans)

Ingénieur Ponts et Chaussées (ENPC Paris) et Docteur en Economie (Université Panthéon – Sorbonne), M. BOUNJOU a intégré le Groupe en tant que Directeur Général de Wafasalaf en 1988. M. Bounjou a occupé les postes de Directeur Général de Wafa Immobilier, Directeur Marketing et Communication MPP de Wafabank, Directeur du Marché des Particuliers et Professionnels et Directeur des Services Financiers Spécialisés.

Dans le cadre de la nouvelle structure, M. BOUNJOU occupe le poste de Directeur Général en charge de la « Banque de Détail ».

M. Boubker JAI : Directeur Général - Pôle Banque de financement & Investissement et Filiales Financières (52 ans)

M. Boubker JAI intègre, en 1976, l'Ecole Centrale de Paris. Il en sort diplômé en 1979 et titulaire d'un DEA en sols structures.

M. Boubker JAI entame sa carrière professionnelle dans l'informatique, à la Société de Services Parisienne où il est chargé du développement de systèmes de gestion, à destination de grandes entreprises françaises et multinationales. En 1982, il soutient avec succès une thèse de doctorat d'ingénieur en sols structures.

De retour au Maroc en 1983, il effectue le service civil obligatoire à l'école Hassania des ingénieurs en tant que professeur de mécanique.

M. Boubker JAI intègre la Banque Commerciale du Maroc en octobre 1984 en qualité de chargé de mission auprès du président, responsable de projets ayant trait à la modernisation des structures et moyens de la banque dont notamment la conception et la mise en œuvre du schéma directeur d'organisation et d'informatique.

Il accède à la direction de l'informatique et de l'organisation en 1988 et entame alors la refonte complète du système d'information de la banque. Parallèlement, il conduit en 1992 le projet de fusion absorption de la Société de Banque et de Crédit.

Une année plus tard, ses responsabilités sont élargies à la stratégie et, à cet égard, il dirige une équipe pluridisciplinaire pour la conception du plan stratégique de la banque 1994-1997. En 1995, il est nommé directeur général adjoint et en février 2001, il prend en charge la Direction Générale de l'Exploitation.

En mars 2003, il est promu Directeur Général, responsable du pôle « Banque de Détail », puis Directeur Général en charge des « Supports et Moyens » du Groupe.

Actuellement, M. JAI est en charge du pôle Banque de Financement et Investissement et Filiales Financières. Par ailleurs, M. JAI assure l'intérim du pôle Banque des marchés et d'investissement.

M. Boubker JAI est par ailleurs président de la société Interbank, administrateur du Centre Monétique Interbancaire et membre du conseil d'administration de Visa International zone CEMA en tant que représentant du Maghreb et de l'Afrique (hors Afrique du Sud).

M. Ismail DOUIRI : Directeur Général - Pôle Finance, Transformation et Opérations (38 ans)

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe.

Dans le cadre de la nouvelle organisation, M. DOUIRI est en charge du pôle « Finance, Transformation et Opérations ».

Depuis septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank.

VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

VII.1. Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables de pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au conseil d'administration, dans une démarche collégiale.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2003
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008

Source : Attijariwafa bank

VII.2. Comité exécutif

Le comité exécutif, également présidé par le Président Directeur Général, assure la gestion opérationnelle et administrative du Groupe. D'une périodicité mensuelle, le comité exécutif est composé des membres de la direction générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Financement et d'Investissement et Marchés et Filiales Financières	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail	2003
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Finance, Transformation et Opérations	2008
M ^{me} Wafaa GUESSOUS	Logistique & Achat Groupe et Secrétariat du Conseil	2007
M. Youssef ROUISSI	Banque de Financement	2005
M. Mouâwia ESSEKELLI	Administrateur Directeur Général Attijariwafa bank Europe	2008
M. Brahim SAID	Audit Général	2007
M. Abdellatif SEDDIQI	Rationalisation des Structures	2007
M. Abdeljaouad DOSS BENNANI	Finances Groupe	2004
M. Mounir OUDGHIRI	Administrateur Directeur Général SIB	2005
M. Omar GHOMARI	Capital Humain Groupe	2007
M. Hassan BEDRAOUI	Systèmes d'Information Groupe	2007
M. Hicham SEFFA	Services et Traitements Clientèle	2007
M ^{lle} Mouna KADIRI	Communication Groupe	2007
M. Talal EL BELLAJ	Gestion Globale des Risques	2007
M. Abdulkrim RAGHNI	Administrateur Directeur Général CBAO Groupe Attijariwafa bank	2008
M. Saâd BENJELLOUN	Banque de l'Entreprise	2007
M. Chakib ERQUIZI	Banque des Marchés	2007
M. Said SEBTI	Banque des Particuliers et des Professionnels	2008
M. Abderrazak LAMRANI	Conformité Groupe	2009
M ^{me} Noufissa KESSAR	Banque Privée	2008

Source : Attijariwafa bank

VII.3. Comités issus du Conseil d'Administration

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de quatre organes de contrôle et de gestion, issus du Conseil d'Administration :

▪ Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques. Ce comité se réunit tous les deux mois.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan BOUHEMOU	Représentant SNI
M. El Mouatassim BELGHAZI	Vice-Président, représentant de l'ONA
M. Antonio ESCAMEZ TORRES	Vice-Président
M. José REIG	Représentant Grupo Santander

Source : Attijariwafa bank

▪ Comité des Grands Risques :

Le Comité des Grands Risques, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, examine et se prononce sur le sort des engagements et les investissements au-delà d'un certain seuil.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan BOUHEMOU	Président Directeur Général SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Gestion Globale des Risques
M. Said ENNABIH	Responsable Risque de contrepartie

Source : Attijariwafa bank

▪ Comité d'Audit et des Comptes :

Le comité d'Audit et des Comptes assure le suivi des fonctions Risque, Audit, Contrôle Interne, Comptabilité et Conformité. Ce comité se tient tous les trimestres.

Membres	Fonction
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Abed YACOUBI-SOUSSANE	Administrateur
M. Abderrazak LAMRANI	Directeur Conformité Groupe
M. Brahim SAID	Directeur Audit Général
M. Abdeljaouad DOSS BENNANI	Directeur Finances Groupe
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Gestion Globale des Risques

Source : Attijariwafa bank

▪ Comité des Nominations et des Rémunérations :

D'une périodicité annuelle, le comité des nominations et des rémunérations gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du groupe.

Membres	Fonction
M. El Mouatassim BELGHAZI	Vice-Président
M. Hassan BOUHEMOU	Représentant SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander

Source : Attijariwafa bank

VII.4. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

En 2009, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 4 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au Conseil. Chaque administrateur est rémunéré à hauteur de 40 000 dirhams par séance du Conseil.

Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2009, s'élève à 48,6 Mdh. Enfin, les prêts accordés aux membres de direction s'établissent à 74,8 Mdh à fin 2009.

VII.5. Intéressement et participation du personnel

En dehors du plan d'actionnariat, entamé à partir de septembre 2005 dans le cadre de l'OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank (0,89% du capital social), il n'existe aucun plan d'intéressement particulier pour le personnel d'Attijariwafa bank.

En novembre 2007, l'OPV du Groupe Attijariwafa bank a porté sur 289 494 actions, soit 1,5% du capital social. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de cession d'actions aux salariés du Groupe Attijariwafa bank, visant à créer un plan d'actionnariat salarié à hauteur de 3,0% du capital de la banque, dans un horizon de 5 à 10 ans.

Au 31 décembre 2009, les salariés du groupe Attijariwafa bank sont actionnaires à hauteur de 1,96%.

PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK

I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK

1911	Création avec implantation d'une succursale de la Banque Transatlantique à Tanger.
1969	Arrivée de M. Abdelaziz Alami en tant que Directeur Général.
Mars 1975	Ouverture de la première délégation à l'étranger destinée aux marocains à Francfort.
1981	Inauguration du siège du boulevard Moulay Youssef.
Mai 1984	Création du groupement Interbank avec la BMCI, la SGMB et le Crédit du Maroc.
Juin 1988	L'ONA acquiert 25% du capital auprès du CIC Paris et devient l'actionnaire de référence de BCM.
Décembre 1989	Entrée du Banco Central (devenu Grupo Santander) au capital de BCM qui devient le 2 ^{ème} actionnaire de référence aux côtés de l'ONA.
Avril 1992	Fusion-Absorption de la SBC.
Novembre 1993	Le capital de BCM est porté à 1 067 126 000 Dh, franchissant le capital du milliard de dirhams.
8 janvier 2003	Départ à la retraite du Président Abdelaziz ALAMI et nomination du Président Khalid OUDGHIRI.
Novembre 2003	Prise de contrôle de Wafabank par la Banque Commerciale du Maroc, à travers l'achat de l'intégralité du holding financier OGM.
Décembre 2003	Obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib concernant le changement de contrôle de Wafabank et le projet de fusion avec la Banque Commerciale du Maroc.
Janvier 2004	Démarrage du programme d'intégration, avec l'assistance d'un consultant de renommée internationale.
26 avril - 10 mai 2004	Offre publique d'achat/Offre publique d'échange sur les titres Wafabank, à l'initiative de la Banque Commerciale du Maroc.
Mai 2004	Renforcement du positionnement du nouvel ensemble dans le crédit à la consommation, avec l'acquisition de Crédor par Wafasalaf.
Mai 2004	Signature d'un protocole d'accord pour le renforcement du partenariat stratégique avec le groupe Crédit agricole SA dans les domaines du crédit à la consommation et de la gestion d'actifs.
28 mai 2004	Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Banque Commerciale du Maroc ratifiant l'augmentation de capital par apports en nature des titres Wafabank et modifiant les statuts.
Juin 2004	Lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination du nouvel ensemble « Attijariwafa bank ».
28 juin–12 juillet 2004	Offre publique de retrait sur les titres Wafabank de la cote de la Bourse de Casablanca.
Décembre 2004	Fusion juridique des deux banques (rétroactive au 31/08/2004).
Janvier 2005	Acquisition de Crédit du Maroc Gestion par Wafa Gestion, dans le cadre du partenariat entre Attijariwafa bank et Crédit Agricole SA.

Septembre 2005	Obtention d'un agrément bancaire pour la création d'une filiale au Sénégal. Fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion. Les trois sociétés sont réunies sous la dénomination Wafa Gestion.
12-26 Septembre 2005	Offre Publique de Vente réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 0,89% du capital.
Novembre 2005	Acquisition de 53,54% du capital de la Banque du Sud (Tunisie) par le consortium Attijariwafa bank et Grupo Santander. Création d'une filiale bancaire de droit français «Attijariwafa bank Europe », ayant son siège social à Paris et obtention d'un passeport européen délivré par la Banque Centrale Française.
Janvier 2006	Dernière bascule informatique : finalisation du programme d'intégration dans le respect des délais et des budgets.
Avril 2006	Certification par engagement de services du réseau de centres d'affaires Entreprises par AFAQ/AFNOR France.
Juillet 2006	Lancement de l'activité d'Attijariwafa bank au Sénégal avec la création d'une filiale bancaire disposant de 4 agences à Dakar.
Septembre 2006	Mise en place d'une nouvelle organisation du groupe Attijariwafa bank ; Lancement de Marocomex, plate-forme de services à l'international de la banque.
Décembre 2006	Lancement du plan de développement de la Banque du Sud « Intilak », avec une recapitalisation financière via une augmentation de capital de 50 MDT et l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant les 80 MDT ; Changement de la dénomination « Banque du Sud » pour la marque Attijari bank ; Création d'Attijariwafa Finanziaria en Italie, société financière filiale d'Attijariwafa bank Europe.
Janvier 2007	Acquisition de 66,67% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) auprès de certains actionnaires privés de cette banque.
Février 2007	Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 2 milliards de dirhams ; Lancement d'Online Trade, le service de gestion en ligne des opérations à l'international.
Juillet 2007	Fusion entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne pour donner naissance à Attijari bank Sénégal.
Septembre 2007	Publication des comptes consolidés aux normes IAS/IFRS, une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit de la place.
Octobre 2007	Lancement d'une offre de produits alternatifs.
Novembre 2007	Acquisition de 79,15% du capital de la banque sénégalaise CBAO par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI ; Lancement, par Attijariwafa bank et la BCP, de H Partners, le premier fonds d'investissement touristique ; Emission d'un emprunt obligataire d'un montant d'un milliard de dirhams ; Lancement d'une OPV réservée aux salariés portant sur 289 494 actions soit 1,5% du capital social.

Décembre 2007	Attijariwafa bank est élue par l'équipe éditoriale du magazine The Banker (publication du groupe Financial Times) « banque de l'année 2007 au Maroc ».
Février 2008	Attijariwafa bank est classée Investment Grade, selon l'agence de rating internationale Capital Intelligence. L'agence estime que la banque dispose d'une bonne liquidité.
Mars 2008	Attijariwafa bank lance l'offre « Confirming », solution sur mesure, conçue pour permettre à l'entreprise d'externaliser les règlements de ses fournisseurs.
Avril 2008	Attijariwafa bank a été élue meilleure banque au Maroc par le magazine américain Global Finance « Best Emerging Market Banks Awards 2008 », et ce pour la quatrième année consécutive.
Mai 2008	Attijariwafa bank s'est implantée à Nouakchott. La banque a reçu l'agrément de la Banque Centrale Mauritanienne.
Juin 2008	Emission d'un emprunt obligataire subordonné non coté d'un montant global d'un milliard de dirhams, réservé aux investisseurs institutionnels ; Fusion entre Attijari bank Sénégal et CBAO, donnant naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank.
Juillet / Août 2008	Acquisition, par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI de 51% de la Banque Internationale pour le Mali ; Lancement d'un fonds à capital garanti et lancement d'un nouveau pack pour les jeunes.
Septembre 2008	Split de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank. L'opération se traduit par la multiplication par 10 du nombre d'actions Attijariwafa bank en circulation, la valeur nominale de l'action est ainsi divisée par 10.
Novembre 2008	Accord de cession de 24% du capital de Crédit du Maroc et de 15% du capital de Wafasalaf au Crédit Agricole France en contrepartie des participations de ce dernier dans le réseau des banques de détail en Afrique : Crédit du Sénégal, Union Gabonaise de Banques, Crédit du Congo, Société Ivoirienne de Banque et Société Camerounaise de Banque.
Décembre 2008	Emission d'un emprunt obligataire subordonné de 2 milliards de dirhams réservé aux investisseurs institutionnels ; Finalisation de l'opération de rapprochement entre CBAO et Attijari Bank Sénégal.
Janvier 2009	Signature d'une convention de partenariat entre Attijariwafa bank et la société Quick Money (joint venture entre les groupes nationaux Rahal et Acfin). Cette convention vise à enrichir l'offre des produits et services du réseau eFloussy, développé par Quick Money, grâce à la distribution des produits et services financiers des filiales para-bancaires du Groupe Attijariwafa bank, notamment le crédit à la consommation et le crédit logement.
Février 2009	Implantation d'Attijariwafa bank en Libye avec l'ouverture d'un bureau de représentation à Tripoli.

Mars 2009	Lancement par Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Cash de « Hssab Bikhir », compte bancaire sans chéquier, non rémunéré, adossé à des produits monétiques de base et permettant l'accès à des solutions de crédit à prix adaptés. Lancement du crédit logement Miftah Assad, produit immobilier pour la classe moyenne. Inauguration du site Yacoub El Mansour (Casablanca) destiné aux équipes des « Services et Traitement Clientèle » et « Systèmes d'Information Groupe ». Signature d'une convention de partenariat avec la FNPI (Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers), ciblant les classes moyennes. Lancement de la téléphonie IP (Internet Protocole), avec un premier déploiement réalisé sur le site de Yacoub El Mansour.
Avril 2009	Lancement par le Groupe Attijariwafa bank du pacte vert afin de soutenir le plan « Maroc Vert 2020 ».
Juin 2009	Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant d'un milliard de dirhams, réservé aux investisseurs institutionnels.
Septembre 2009	Conclusion de l'accord portant sur l'acquisition de 91% du Crédit du Congo et de 58,71% de l'Union Gabonaise de Banques, dans le cadre de l'accord signé en novembre 2008 avec le Crédit Agricole. Lancement par Attijariwafa bank des « Solutions Bidaya » qui proposent aux jeunes actifs de moins de 35 ans une offre globale de produits et services bancaires.
Décembre 2009	Emission d'un emprunt obligataire subordonné de 1 milliard de dirhams réservé aux investisseurs institutionnels. Finalisation de l'acquisition de deux banques africaines : la Société Ivoirienne de Banque et le Crédit du Sénégal. Cession d'une partie (24%) de la participation de Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc au Crédit Agricole. Cession par Santander d'une partie de sa participation (10%) dans Attijariwafa bank à la Société Nationale d'Investissement. Attijariwafa bank élue pour la troisième année consécutive meilleure banque au Maroc, par le magazine The Banker.
Janvier 2010	Lancement par Maroc Telecom, en partenariat avec Attijariwafa bank et Banque Centrale Populaire du premier service de transfert d'argent et de paiement par GSM.
Mars 2010	Conclusion de l'accord entre Attijariwafa bank et Banque Populaire pour l'acquisition de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, à travers un holding détenu à hauteur de 67% par le groupe Attijariwafa bank et à 33% par le groupe Banque Populaire. Décisions des Conseils d'administration de SNI et ONA de procéder à une réorganisation visant la création d'un holding d'investissement unique non coté et ce, à travers le retrait de la cote des deux entités suivi de leur fusion.
Avril 2010	Capital Intelligence, agence de notation internationale, délivre à Attijariwafa bank le rating souverain et devises étrangères BBB- pour le long terme et A3 pour le court terme.

II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU GROUPE ONA

Le Groupe ONA est le principal actionnaire d'Attijariwafa bank, avec une participation dans le capital à hauteur de 30,04% (en intégrant les participations de F3I et des autres filiales de ONA) au 31 mars 2010.

II.1. Présentation du Groupe ONA

Le Groupe ONA est un groupe industriel privé marocain, au chiffre d'affaires consolidé IFRS de 37,3 Mrds Dh au titre de l'exercice 2009, en progression de 1,9% par rapport à l'exercice 2008. Son résultat net part du groupe s'établit à 2,9 Mrds Dh au 31 décembre 2009, en progression de 160,9% par rapport à l'exercice précédent.

Le tableau suivant reprend les principaux indicateurs financiers du groupe sur les trois derniers exercices :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Chiffre d'affaires	32 835	36 635	37 333	11,6%	1,9%
Résultat net part du groupe	1 728	1 118	2 917	-35,3%	>100,0%
Situation nette	17 205	18 230	21 592	6,0%	18,4%

Source : ONA

Le Groupe ONA opère dans les métiers stratégiques suivants :

- **Mines & Matériaux de construction** : à travers son holding Managem, le Groupe exploite plusieurs gisements (polymétallique : zinc/cuivre/plomb, cobalt, fluorine, argent et or) et produit des cathodes de cobalt, résultat d'un long processus d'innovation interne. Il mène une activité permanente de recherche et d'exploration au Maroc et en Afrique subsaharienne.
- **Agro-alimentaire & Boissons** : ONA opère, en partenariat avec Danone, dans les secteurs des produits laitiers (lait, yaourt, fromage), de la biscuiterie et de l'eau. Il est également présent dans les activités de production et de commercialisation du sucre et des corps gras.
- **Distribution** : ONA a lancé Marjane, chaîne d'hypermarchés nationale. L'accord de partenariat avec Auchan a favorisé l'accélération de ses implantations et a permis la création de la chaîne de supermarchés Acima. Le 23 août 2007, le groupe Auchan a cédé sa participation de 49% dans les deux sociétés de distribution (Marjane et Acima) à l'ONA qui en détient désormais 100%.

Par ailleurs, à travers sa filiale Optorg, le Groupe est distributeur au Maroc et en Afrique subsaharienne des engins Caterpillar. Il est également représentant exclusif de Peugeot et Citroën au Maroc à travers sa filiale Sopriam.

- **Activités Financières** : le Groupe ONA est l'actionnaire de référence d'Attijariwafa bank. Le Groupe contrôle, par ailleurs, la société de courtage en assurance Agma Lahlou Tazi (à travers le Groupe ONA Courtage) ainsi que la société ALD Automotive. ONA détient également, par une participation indirecte, 25% du capital de Kasovi, à travers un holding de participation « FPOS ». Kasovi est un holding détenant 80,16% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale).

- **Relais de croissance** : l'ONA s'est positionné sur trois nouveaux secteurs à fort potentiel, à travers ses filiales NAREVA Holding (Utilities), Wana Corporate (Télécoms) et ONAPAR (Immobilier).

NAREVA Holding a en charge le développement des participations de l'ONA dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement et des services aux collectivités locales.

Wana Corporate se positionne sur le marché de l'Internet 3G ainsi que sur le marché de la téléphonie fixe et mobile.

ONAPAR a réalisé des complexes immobiliers de loisirs dans le Nord du Maroc et à Marrakech et il gère des parcs d'activité industriels comme celui de la Zone Franche de Tanger.

- **Holdings et autres** : ONA détient la Holding FIII (Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers), la Société Financière de Gestion et de Placement (SFPG), ainsi que les holdings ONA International et Dan Maroc. A noter que la filiale Mercure.com a été cédée par ONA en 2009.

NB : Il n'existe pas de conventions spéciales entre Attijariwafa bank et les autres filiales du Groupe ONA, dont l'organigramme simplifié se présente comme suit :

Participations détenues par le groupe ONA

	Mines	Managem : 78,2% - IG
	Agroalimentaire	Centrale Laitière: 55,1% - IG Cosumar: 55,5% - IG Lesieur Cristal: 55,0% - IG Marona: 98,7% - IG Bimo: 50,0% - IP Sotherma: 30,0% - IP
	Distribution	Marjane : 100,0% - IG Optorg : 100,0% - IG Sopriam : 91,0% - IG
	Activités financières	AWB : 30,04% - MEE ONA Courtage: 51,0% - IG FPOS : 50,0% - IP
	Relais de croissance	Wana Corporate : 35,2%-IG Nareva : 100,0% - IG Onapar : 100,0% - IG
	Holdings et autres	FIII : 100,0% - IG ONA INTERNATIONAL : 100,0% - IG

Légende:
 IG: Intégration globale
 IP: Intégration proportionnelle
 MEE: Mise en équivalence
 NC: Non consolidé

Source : ONA au 31 mars 2010

L'activité des principales entités des différents Domaines d'Activité Stratégiques est présentée ci-après :

II.1.1.Mines

L'activité Mines représente le métier historique du Groupe ONA. Elle est structurée autour du Groupe Managem qui détient aussi bien des sociétés d'exploitation que des sociétés de valorisation et de services.

L'activité de Managem consiste à extraire, concentrer et commercialiser différents minerais : métaux de base comme le cuivre, le zinc, le plomb ; métaux précieux, à savoir l'or et l'argent ; métaux stratégiques tels le cobalt et, enfin, la fluorine.

En aval de l'extraction, Managem procède à la valorisation des minerais par voie hydro-métallurgique, aboutissant à des produits à forte valeur ajoutée tels que les cathodes de cobalt. En amont, l'exploration et la recherche & développement contribuent à l'élargissement du champ d'activité de l'entreprise.

En 2007, l'ONA a créé une société anonyme, Managem Gabon, détenue à 100% par Managem pour la mise en valeur du projet Eteke (projet Or).

L'année 2008 a été marquée par la création de Managem International, holding de droit suisse, dont la vocation est de détenir l'ensemble des participations du groupe Managem à l'étranger (Manatrade, Managem Gabon, Lamikal, RGCG, etc).

L'exercice 2009 a vu la montée en puissance de la production de fluorine, suite à la remise en état du site de la Samine. Ceci s'est accompagné d'une hausse des volumes vendus de fluorine et de l'amélioration du prix de vente.

Par ailleurs, l'activité Mines a également été marquée par le démarrage de la production des sulfates de sodium (CTT) et par l'amélioration importante de la production du chantier de Tighardine au deuxième trimestre 2009.

II.1.2. Agroalimentaire

Le pôle agroalimentaire, métier traditionnel de l'ONA, est principalement constitué des groupes Centrale Laitière, Lesieur Cristal, Marona, Sotherma et des sociétés Cosumar et Bimo.

Centrale Laitière

Centrale Laitière opère dans le marché des produits laitiers. La société dispose d'une large gamme de produits et de cinq sites de production. Centrale Laitière fabrique plusieurs produits laitiers sous ses propres marques mais aussi sous celle de Danone, qui détient 29,22% du capital de Centrale Laitière au 31 décembre 2009.

L'année 2008 a été marquée par des investissements importants : un investissement de 120 Mdh dans un projet d'envergure nationale, portant sur le renforcement de la capacité de production du site de Fkih Bensalah, et la préparation du lancement d'une ferme pilote dans la région du Gharb en avril 2009 (projet Lait Plus) avec un objectif de 10 000 têtes à horizon 2012 pour la production de lait de qualité supérieure.

L'exercice 2009 a été marqué par l'extension du réseau de Centrale Laitière, avec l'ouverture de 3 agences commerciales, à Khémisset, Berrechid et Larache.

De plus, Centrale Laitière a entrepris une subvention de 7 323 tonnes d'aliments de bétail avec les producteurs de lait, ainsi que la création de 45 nouveaux centres de collecte de lait. Par ailleurs, la société a procédé, en mars 2009, au lancement du lait pasteurisé en sachet d'un demi litre, qui vise à mettre à la disposition des populations les plus défavorisées un lait de qualité « Centrale », au plus bas prix.

Centrale Laitière a également procédé au renouvellement des certifications des sites de production, selon les normes d'hygiène et de sécurité alimentaires : AIB, ISO et HACCP et à la finalisation de la certification ISO 22 000 du site d'El Jadida.

Sotherma

La société opère dans le marché des eaux, à travers la commercialisation des marques Danone Aïn Saïss (DAS) et Sidi Harazem.

Lesieur Cristal

Créée en 1941, Lesieur Cristal opère principalement sur le marché du raffinage et de la commercialisation d'huiles destinées à la consommation et aux industries de la conserve (trituration des graines oléagineuses, raffinage des huiles de savons).

En 2005, Lesieur Cristal s'est associé à Banchereau France pour la construction d'une unité industrielle spécialisée dans la production et la commercialisation des produits de charcuterie.

En 2007, Lesieur Cristal s'est désengagée de l'activité charcuterie en faveur du partenaire Banchereau SAS.

L'activité de Lesieur Cristal en 2008 a été marquée, d'une part, par la cession de son activité Produits de nettoyage (marque Maxis) et, d'autre part, par la création de la société d'exploitation de l'olive, filiale à 100% de Lesieur Cristal et portant le projet de plantation d'olives dans la province de Kelaa des Sraghnas.

L'exercice 2009 a vu l'obtention, par Lesieur Cristal, de la Certification ISO 22000, relative à la sécurité alimentaire. Par ailleurs, en novembre 2009, le Groupe a cédé à la société d'investissement Mutandis sa filiale CMB Plastique qui opère sur le marché marocain des emballages plastiques.

Groupe Marona

Opérant dans la pêche hauturière et spécialisée dans la commercialisation d'une gamme de poisson essentiellement composée de céphalopodes, Marona écoule ses produits principalement sur les marchés japonais et européen.

Cosumar

L'activité de Cosumar repose sur le traitement de la betterave et de la canne à sucre et le raffinage du sucre brut. Cotée en bourse depuis 1985, Cosumar a acquis les quatre sucreries publiques privatisées au cours de l'exercice 2005 et détient désormais près de 100% du marché national du sucre.

L'année 2008 a été marquée par la cession par Cosumar des titres Somed à SNI et par la poursuite de la mise en place du projet Indimage 2012 (modernisation et extension de la raffinerie de Casablanca avec une mécanisation de la fabrication des pains de sucre).

L'exercice 2009 a été marqué par la finalisation des projets de modernisation et d'extension de la raffinerie. De plus, cet exercice a vu l'accroissement de l'activité de raffinage à Casablanca et l'utilisation de la capacité de raffinage de Sunabel (Groupe des sucreries de betterave Gharb et Loukkos S.A).

Bimo

Filiale de l'ONA depuis l'exercice 1999, la société Bimo est spécialisée dans la production de biscuits sucrés, de gaufrettes, de pâtisseries, etc. La société dispose de plusieurs références et bénéficie de l'expertise de Danone, partenaire depuis 1999.

En 2008, Bimo a fait l'objet d'un plan de redressement qui a permis à l'entreprise de reconquérir des parts de marché.

L'exercice 2009 a été marqué par la croissance du marché de la biscuiterie, ce qui a profité à la société Bimo.

II.1.3.Distribution

La distribution réunit les métiers de la grande distribution, avec les deux enseignes Marjane et Acima, les métiers de la distribution automobile avec les groupes Sopriam et Optorg, ainsi que les métiers du négoce et de la distribution de biens d'équipements en Afrique, à travers le Groupe Optorg.

Marjane

Issu du partenariat entre le Groupe ONA et Auchan, deuxième groupe français de distribution, Marjane Holding compte à son actif 19 hypermarchés, avec une surface de vente totale de 132 459 m² (au 30 juin 2009).

Outre le rapprochement stratégique entre Marjane et Acima, l'année 2008 a été marquée par l'agrandissement du magasin Marjane Marrakech de 3 163 m², par le lancement des travaux de construction des nouveaux magasins Marjane Fès Immouzer et Marjane Nador, par l'ouverture de l'enseigne Electroplanet (filiale de Marjane Holding) et par le démarrage du bureau d'importation de Chine.

Le premier semestre 2009 a été marqué par l'ouverture de deux hypermarchés à Fès et Saïdia et par la réouverture du magasin de Tétouan, après son extension de 1 500 m². De plus, l'agrandissement de la galerie marchande de Marjane Hay Riad s'est poursuivi, de même que la construction du second magasin de l'enseigne Electroplanet à Casablanca.

Acima

Créée en 2002 en partenariat avec Auchan, Acima est une chaîne de supermarchés qui compte 31 supermarchés, d'une surface de vente totale de 40 380 m² (à fin juin 2009).

L'exercice 2009 a vu l'ouverture de 3 supermarchés, dans les villes de Tanger, Agadir et Marrakech.

L'ONA en est l'unique actionnaire (à travers sa filiale Marjane) depuis la cession par le groupe Auchan de sa participation (49% dans les deux sociétés de distribution, Marjane et Acima) en août 2007.

Optorg

Après la cession de CCO en 2007, le Groupe Optorg a recentré ses activités sur Tractafic Equipement (distribution de matériels lourds au Maroc et en Afrique Centrale..) et Tractafic Motors (distribution d'automobiles en Afrique Centrale et en Côte d'Ivoire) avec notamment les représentations des marques Caterpillar, Mercedes-Benz, Manitou, Mazda, Hyundai, Mitsubishi, etc.

En 2008, le Groupe Optorg a réalisé une forte croissance des activités, tirée par les performances de Tractafic Equipement notamment au Maroc.

La même année, le Groupe a cédé des magasins de biens de consommation en Côte d'Ivoire (Peyrissac) et au Cameroun.

Par ailleurs, Tractafic Motors a obtenu en 2008 la carte de distribution de la marque Mercedes sur 13 territoires additionnels et a lancé un centre de formation à Casablanca.

Enfin, l'année 2008 a été marquée par la montée en puissance de Bartrac, joint-venture à parité entre Optorg et Barloworld.

Au cours de l'exercice 2009, l'activité d'Optorg a été impactée par la crise des secteurs miniers et forestiers en Afrique.

Par ailleurs, l'activité de distribution automobile et d'équipements en Afrique a été marquée, e, 2009, par l'obtention de nouvelles cartes de distribution : les marques Sullair et Grove (grues) pour Tractafic Equipement, les marques chinoises Chery, ZX et JAC pour Tractafic Motors.

Sopriam

Importateur exclusif des marques Peugeot et Citroën au Maroc, Sopriam dispose d'un important réseau de distribution ainsi que d'une gamme de produit variée et compétitive qui consolide son positionnement sur le marché marocain.

En 2008, Sopriam a effectué le lancement de plusieurs modèles des marques Citroën et Peugeot.

Au titre de l'exercice 2009, l'activité de Sopriam a été marquée par l'ouverture de deux nouvelles succursales Citroën, à Casablanca et à Taza ainsi que d'une nouvelle concession Citroën à Marrakech. Par surcroît, l'exercice 2009 a vu le lancement d'une nouvelle succursale à Marrakech.

II.1.4. Activités financières

Ce secteur d'activité regroupe les activités suivantes : services bancaires aux particuliers et aux entreprises, gestion de patrimoine, banque d'investissement, services financiers spécialisés, courtage, etc.

Les activités financières du groupe ONA regroupent les métiers de courtage du Groupe ONA Courtage et sa filiale Agma Lahlou Tazi, et de ALD Automotive et de la banque avec Attijariwafa bank et CBAO à travers le holding KASOVI.

Groupe ONA Courtage

Agma Lahlou Tazi

Principale société du groupe ONA Courtage, Agma Lahlou Tazi est issue de la fusion en 1999 de deux leaders du courtage, Agma et Lahlou-Tazi.

La société occupe actuellement une position de renom dans le conseil et le courtage en Assurance et Réassurance au Maroc.

ONA Courtage

ONA Courtage est en charge de la prise de participations directe ou indirecte dans toutes opérations ou entreprises de courtage d'assurances, par voie de création de sociétés, de participation à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes, ou encore par voie de commandite, d'achat de titres, de droits sociaux ou autrement.

ALD Automotive

La société a pour objet la location de tout véhicule automobile et d'entreprendre :

- toutes opérations d'étude, d'achat, de vente, de commissionnement, de représentation, de courtage et consignation tant au Maroc qu'à l'étranger ;
- tant par elle-même que par voie de sous-traitance, toutes opérations d'entretien et de réparation de véhicules automobiles ;
- la création et l'exploitation industrielle et commerciale de toutes usines et fonds de commerce ;
- la création, l'achat, la vente, la prise à bail et l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux nécessaires à l'objet de la société ;
- plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, de transports, financières, mobilières et autres pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires ou connexes de la manière la plus étendue et profitant au développement des activités sociales.

KASOVI

Kasovi est un holding détenant 62,28% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale).

SNI détient indirectement 25% de Kasovi à travers une holding de participation dénommée « FPOS ».

FPOS est détenue à parts égales par ONA et SNI et a été créé exclusivement pour porter les participations de ces dernières dans KASOVI, afin d'optimiser le montage financier et fiscal de l'acquisition de ces participations.

II.1.5. Relais de croissance

Ce secteur d'activité regroupe les activités liées aux solutions télécoms, services à valeur ajoutée, aménagement d'infrastructures industrielles, projets immobiliers de loisirs, projet d'irrigation, etc.

L'activité Relais de Croissance regroupe la société Wana Corporate pour les solutions télécoms, le groupe Onapar pour les services liés aux aménagements d'infrastructures industrielles et les projets immobilier de loisir et immobilier résidentiel et le groupe Nareva pour les projets liés aux secteurs de l'énergie, de l'environnement et des services aux collectivités locales.

NAREVA holding

Créé en janvier 2005, Nareva est un holding regroupant les participations de l'ONA dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement et des services aux collectivités locales. Les champs d'intervention de Nareva concernent la production d'énergie électrique, l'environnement et la gestion déléguée et les travaux publics.

En 2008, Nareva Holding a signé un accord de principe avec la Samir, Lafarge, l'ONDA et l'ONCF pour le développement de parcs éoliens d'une capacité totale de 200 MW. D'autres partenaires de Nareva Holding ont porté à 300 MW la capacité cumulée des accords signés.

Par ailleurs, Nareva Holding a signé en 2008 un accord de partenariat avec le développeur mondial International Power, dans le cadre du projet éolien de Tarfaya. Enfin, Nareva Holding a sélectionné le développeur allemand Man Solar Millenium comme partenaire pour le projet de centrale solaire à Ouarzazate.

L'exercice 2009 a été marqué par la soumission de l'offre du consortium IP/Nareva le 15 mai 2009 pour le projet éolien de Tarfaya. Cet exercice a également vu la finalisation des études de qualification et de rédaction des contrats clients pour les projets éoliens organiques, destinés à l'offre EnergiPro.

WANA Corporate

L'exercice 2009 a été marqué par la troisième licence mobile de deuxième génération gagnée par Wana. Par surcroît, la part des investisseurs étrangers dans le capital de l'opérateur a enregistré une hausse, suite à l'entrée du consortium Al Ajial Investment Fund Holding et de Mobile Télécommunications Company (Zain), à travers une augmentation de capital réservée de 2,85 milliards de dirhams. Ainsi, la part des investisseurs étrangers atteint 31% dans le capital de l'opérateur marocain.

L'augmentation du capital de Wana, réservée au consortium Koweitien Zain et Ajial a entraîné une dilution de la participation de ONA de 51% en 2008 à 35,19% en mars 2009.

Au titre de l'exercice 2009, le parc « abonnés mobile » de Wana s'établit à 604 000 clients, en croissance de 38,9% par rapport à l'exercice 2008¹².

Groupe ONAPAR

La société ONAPAR est le holding de l'activité Tourisme Aménagement Immobilier du Groupe ONA. Elle a pour mission de réaliser les investissements du Groupe pour le développement d'une activité touristique, de participer à tout projet d'aménagement de parcs industriels et d'assurer le développement de projets immobiliers à caractère touristique.

En 2007 et en 2008, le groupe Onapar a été marqué par les augmentations de capital de Amelkis Resort, la Marocaine des Golfs, Prestige Resort et Orientis Invest et la réduction du capital de Marodec.

En 2008, Onapar a obtenu les autorisations pour le développement du projet Béni-Mellal et le lancement des travaux de viabilisation.

¹² Source : ONA

Au titre de l'exercice 2009, le groupe Onapar a vu la poursuite des travaux sur les différents chantiers, notamment :

- la construction de 43 appartements sur un lot d'un hectare ;
- la construction de 35 villas Medina 3 à Marrakech, dont la commercialisation a démarré fin 2007 ;
- la construction des 55 villas Hattan à Amelkis II ;
- le lancement de la construction des appartements front de mer au niveau de Darwa.

II.1.6.Projet de fusion ONA-SNI

Objectifs de la réorganisation

Le projet de réorganisation des holdings SNI et ONA a pour objectifs :

- l'évolution d'une vocation de groupe multi-métiers intégré vers celle de holding d'investissement ;
- l'autonomisation des entreprises en portefeuille ayant atteint un stade de développement pérenne ;
- l'élimination des contraintes associées aux cascades de holdings cotés.

Principales implications de la réorganisation

Le projet de réorganisation des holdings SNI et ONA se traduira par les évolutions suivantes :

- un recentrage sur le pilotage stratégique : pilotage stratégique des participations détenues, accompagnement des entreprises leaders et des projets structurants pour l'économie marocaine ;
- une nouvelle dynamique pour le marché boursier marocain : augmentation des flottants des filiales de chaque société du nouvel ensemble et, par suite, une meilleure représentativité de la bourse de Casablanca suite au retrait de SNI et ONA de la cote.

Cette stratégie aboutira aux modes de détention suivants :

- Actionnaire significatif (20% à 40%), actif dans les comités et organes de gouvernance sans exercice du contrôle : actifs mûrs, ayant atteint une taille critique et un stade de développement pérenne (à court terme : Attijariwafa bank, Cosumar, Lesieur Cristal et l'ensemble Centrale Laitière/Bimo/Sotherma) ;
- Co-actionnaire stratégique (20% à 50%) des actifs dont la gestion opérationnelle est confiée à un partenaire métier de classe mondiale (Lafarge, Sonasid, Renault Maroc, etc.) ;
- Actionnaire unique ou majoritaire de sociétés n'ayant pas encore atteint leur maturité du fait du développement de nouveaux projets et/ou d'une phase de croissance (Wana, Marjane, Onapar, Nareva, etc.).

II.2. Relations entre Attijariwafa bank et le Groupe ONA

Contrats de location de bureaux

Attijariwafa bank dispose de deux conventions de location d'espaces à usage de bureaux avec ses principaux actionnaires ONA et SNI. Le tableau suivant résume les loyers perçus au titre de ces contrats en 2009 :

Actionnaire	Annuel – Dh	Début du loyer
ONA SA	6 370 000	17/06/1996
SNI SA	711 000	10/06/1996

Source : Attijariwafa bank

Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et SNI S.A

Cette convention, préalablement autorisée par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2007, prévoit la location des locaux à usage de bureaux totalisant une superficie de 700 m², dépendant de l'immeuble sis à Casablanca, 163 avenue Hassan II. A ce titre, les loyers facturés par Attijariwafa bank à SNI S.A, au cours de l'exercice 2009 se sont établis à 711 Kdh.

Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et ONA S.A

La convention prévoit la location d'un ensemble de locaux à usage de bureaux totalisant une superficie de 6 883 m², dépendant de l'immeuble sis à Casablanca, 163 avenue Hassan II. A ce titre, les loyers facturés par Attijariwafa bank à ONA S.A, au cours de l'exercice 2009, se sont élevés à 6,37 Mdh.

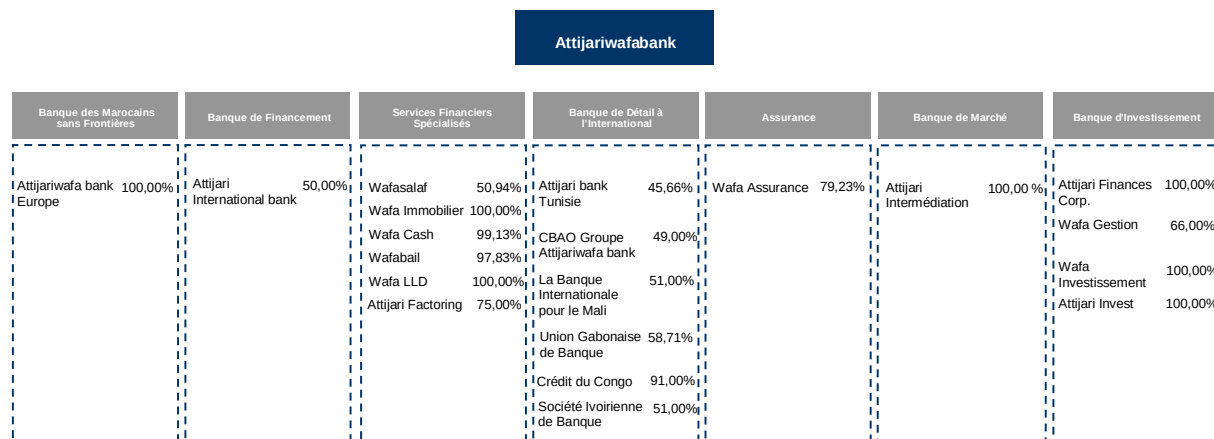
Flux financiers entre Attijariwafa bank et le Groupe ONA

Au titre de l'exercice 2009, les crédits distribués et les dividendes versés par Attijariwafa bank au Groupe ONA s'établissent respectivement à 3,4 Mrds Dh et 147,05 Mdh.

III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Organigramme

Organigramme de Attijariwafa bank



Source : Attijariwafa bank – Organigramme au 31 décembre 2009

III.2. Présentation des filiales

III.2.1. Banque des Marocains sans Frontière

Attijariwafa bank Europe

En novembre 2005, la Banque Centrale Française a délivré un passeport européen à « Attijariwafa bank Europe », qui a ainsi vu le jour en tant que filiale bancaire de droit français. Cette filiale apporte au groupe le cadre juridique et social lui permettant de déployer ses activités dans l'Union Européenne, en pleine conformité avec le cadre législatif des pays d'accueil et les règles bancaires internationales.

Ainsi, l'activité de la succursale de Paris a été transférée vers Attijariwafa bank Europe. De même, la succursale de Bruxelles est devenue succursale d'Attijariwafa bank Europe à fin 2006.

En décembre 2006, Attijariwafa Finanziaria, filiale d'Attijariwafa bank Europe en Italie, a été créée afin de faciliter le transfert d'argent des citoyens marocains résidents en Italie et disposant d'un compte Attijariwafa bank au Maroc.

Faits marquants 2009

En 2009, Attijariwafa bank Europe a procédé à l'ouverture de 7 agences bancaires, ce qui porte à 57 le nombre de points de vente. Par ailleurs, la filiale européenne a enrichi son offre de produits, en proposant aux ressortissants tunisiens, sénégalais et maliens d'Europe de nouveaux produits d'intermédiation et des solutions de transfert adaptés. Aussi, Attijariwafa bank capitalise-t-elle davantage sur la synergie Groupe.

Faits marquants 2008

En 2008, Attijariwafa bank Europe a renforcé son rôle de plateforme pour le transfert des flux entre zones d'implantation du groupe Attijariwafa bank, avec deux grands axes d'intervention : d'une part, le transfert des flux des communautés immigrées vers leurs pays d'origine et, d'autre part, l'accompagnement des échanges commerciaux entre entreprises européennes et africaines. Attijariwafa bank Europe s'appuie pour ce faire sur un réseau de 50 points de vente dont l'expansion s'est poursuivie en 2008 avec 9 ouvertures.

Au titre de l'exercice 2009, Attijariwafa bank Europe a réalisé un produit net bancaire de près de 275 millions de dirhams, en progression de 4,6% par rapport à l'exercice 2008. Le résultat net s'établit à 3,2 Mdh, en recul de 49,5%, suite au recul des transferts des marocains résidents à l'étranger (MRE).

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Attijariwafa bank Europe				
Siège social	6, rue Chauchat 75 009 Paris - France				
Montant du capital social	33 907 KEUR (soit 382 Mdh)	33 907 KEUR (soit 385 Mdh)	33 907 KEUR (soit 383 Mdh)		
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Produit net bancaire	17,1 MEUR (soit 193 Mdh)	23,2 MEUR (soit 263,6 Mdh)	24,2 MEUR (soit 274,7 Mdh)	37%	4,6%
Résultat net	1 999 KEUR (soit 22,5 Mdh)	703 KEUR (soit 15,7 Mdh)	1 392 KEUR (soit 7,9 Mdh)	-30,0%	-49,5%
Total Bilan		261 785 KEUR (soit 2 971 Mdh)	283 366 KEUR (soit 3 203 Mdh)		8,2%

Montant des dividendes perçus par

Attijariwafa bank au titre de l'exercice

Source : Attijariwafa bank

Cours de change en 2009 : EUR = 11,3040 MAD

Cours de change en 2008 : EUR = 11,3508 MAD

Cours de change en 2007 : EUR = 11,2577 MAD

III.2.2. Banque de Financement

Attijari International Bank – Banque Offshore

Attijari International Bank est une société anonyme au capital de 3 000 000 US dollars, détenue conjointement par Attijariwafa bank et Banco Central Hispano Americano. La société intervient en tant que Banque Off Shore.

Faits marquants 2009

L'exercice 2009 a vu le lancement des travaux destinés à mettre en place le nouveau système d'information.

Faits marquants 2008

L'année 2008 a été marquée par le lancement d'une étude pour le changement du système d'information et par la poursuite des travaux de construction du nouveau siège sur la zone franche. Par ailleurs, Attijari International Bank a mis en place des financements en faveur des concessionnaires du premier et du deuxième quai à conteneurs au port de Tanger Med (APM Terminals Tanger et Eurogate Tanger).

Au titre de l'exercice 2009, Attijari International Bank a réalisé un produit net bancaire de 29,1 Mdh, en recul de 18,2% suite à un recul de l'activité. Son résultat net s'établit à 21 Mdh, soit un repli de près de 39% en raison de la baisse de l'activité ainsi qu'au paiement de l'impôt sur les sociétés¹³.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Attijari International Bank - Banque Offshore				
Siège social	Lot. N°41, Zone Franche d'exportation, route de Rabat - Tanger				
Montant du capital social	3 000 KUSD (soit 23,1 Mdh)	3 000 KUSD (soit 24,3 Mdh)	3 000 KUSD (soit 23,7 Mdh)		
% de capital détenu	50,0%	50,0%	50,0%		
% des droits de vote	50,0%	50,0%	50,0%		
Produit net bancaire	3 295 KUSD (soit 25,4 Mdh)	4 739 KUSD (soit 38 Mdh)	3 678 KUSD (soit 29,1 Mdh)	44%	-18,2%
Résultat net	3 147 KUSD (soit 24,3 Mdh)	4 351 KUSD (soit 35 Mdh)	2 663 KUSD (soit 21 Mdh)	-38%	-38,8%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice		Le résultat net a été entièrement affecté au report à nouveau	Le résultat net a été entièrement affecté au report à nouveau		
	Néant				

Source : Attijariwafa bank - * le reliquat du capital est détenu par Banco Central Hispano Americano

Cours de change en 2009 : USD = 7,89955 MAD

Cours de change en 2008 : USD = 8,0983 MAD

Cours de change en 2007 : USD = 7,7100 MAD

¹³ Jusqu'en 2008, la Banque bénéficiait du régime forfaitaire accordées aux banques offshore.

III.2.3. Services Financiers Spécialisés

Wafasalaf

Wafasalaf est une société de crédit à la consommation multi-produits (Prêt Personnel, Crédit renouvelable, Cartes de crédit, Crédit automobile, Location avec Option d'Achat (LOA), Equipement des ménages et Crédit voyages). Wafasalaf se distingue notamment par les outils utilisés pour la gestion des crédits, la diversification des fonds de commerce avec un positionnement particulier en automobile, ou encore le réseau de distribution le plus dense du secteur.

Wafasalaf travaille également pour d'autres réseaux de distribution : Attijariwafa bank, CDM, Wafa Cash, Wafa Assurance, La Poste. Elle est par ailleurs liée par un accord de partenariat avec SOFINCO, filiale du Crédit Agricole.

Faits marquants 2009

Au titre de l'exercice 2009, l'activité de Wafasalaf a été marquée par :

- l'extension de son réseau propre, avec l'ouverture de 5 nouvelles agences, portant son réseau à 44 agences ;
- la finalisation de l'accord avec le Crédit Agricole avec la cession par Attijariwafa bank de 15 % de sa participation dans le capital de WAFASALF à SOFINCO ;
- le lancement opérationnel de 3 nouveaux partenariats commerciaux dans la distribution, visant le financement de la consommation auprès de la Grande Distribution et celui de la distribution de carburants aux particuliers ;
- la conclusion d'un partenariat institutionnel avec la CIMR, au profit des retraités adhérents de la CIMR ;
- le développement de 2 nouveaux partenariats industriels de gestion pour compte, dans les secteurs bancaire et des télécommunications ;
- le choix d'une nouvelle signature « Dima Maak », qui témoigne de la volonté d'une plus grande proximité avec la clientèle ;
- le lancement de nouveaux produits, en ligne avec la politique d'innovation ainsi que le lancement de plusieurs campagnes (campagne Internet pour des demandes de crédit, campagne destinée aux fonctionnaires et retraités CMR (Caisse Marocaine de retraites).

Faits marquants 2008

L'année 2008 a été marquée par le lancement opérationnel de trois partenariats industriels importants, par le lancement de Salaf Arboune ainsi que par l'émission d'un emprunt de dette subordonnée, sur 5 ans, de 100 Mdh.

Au titre de l'exercice 2009, Wafasalaf a réalisé un résultat net 263 Mdh, en recul de 1,9% suite à la baisse à l'activité du crédit à la consommation.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Wafasalaf				
Siège social	Angle boulevard Abdelmoumen et rue Jenner - Casablanca				
Montant du capital social	74 629 200 Dh	74 629 200 Dh	74 585 291 Dh		
% de capital détenu	65,9% *	65,94%*	50,94%		
% des droits de vote	65,9%	65,94%	50,94%		
Produit net bancaire	736,3 Mdh	779,4 Mdh	881,1 Mdh	5,9%	13,1%
Résultat net	242,9 Mdh	268,4 Mdh	263,4 Mdh	10,5%	-1,9%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	44,8 Mdh	44,8 Mdh	44,8 Mdh		

Source : Attijariwafa bank - * le reliquat du capital est détenu par SOFINCO, filiale du Crédit Agricole – France.
Ce taux est passé à 50,94% suite à la finalisation de l'accord avec Crédit Agricole.

Wafa Immobilier

Spécialisée dans la distribution de crédit pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements, Wafa Immobilier intervient également dans le financement de la promotion immobilière. Pour assurer une meilleure présence sur le marché, Wafa Immobilier dispose de représentations commerciales dans les régions à fort potentiel, notamment à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger.

Faits marquants 2009

L'exercice 2009 a été marqué par les événements suivants :

- la commercialisation du premier produit immobilier dédié à la classe moyenne, « Miftah Assaâd », caractérisé par son adossement à une garantie de l'Etat ;
- le déploiement du système « Front Office Equip », généralisé à l'ensemble du réseau d'Attijariwafa bank ;
- la signature d'une convention avec la PPR pour la mise en place du prélèvement à la source pour les fonctionnaires de l'Etat ;
- la signature d'une convention avec l'association des Œuvres sociales du Ministère des Affaires Economiques et Générales ;
- la participation aux principaux salons de l'Immobilier (Barcelone, Bruxelles, Lyon, Amsterdam, Casablanca, Marrakech) ;
- l'ouverture de deux agences, portant son réseau à 47 agences spécialisées.

Faits marquants 2008

Au cours de l'année 2008, Wafa Immobilier a poursuivi son programme d'extension du réseau, avec l'ouverture de 12 nouvelles agences. De plus, la société a effectué le lancement du crédit immobilier en ligne, ainsi que la mise en place du système d'information Front pour le réseau Wafa Immobilier.

Au titre de l'exercice 2009, Wafa Immobilier a réalisé un produit net bancaire de 192 millions de dirhams, en recul de 4,0% par rapport à l'exercice 2008, en raison du ralentissement de l'activité du secteur immobilier (notamment, sur le segment du haut standing et sur le segment du logement social).

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Wafa Immobilier SA				
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Montant du capital social	40 000 000 Dh	40 000 000 Dh	40 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,00%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,00%	100,0%	100,0%		
Produit net bancaire	142 Mdh	200 Mdh	192 Mdh	44%	-4,0%
Résultat net	34 Mdh	54 Mdh	48 Mdh	59%	-11,1%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	24 Mdh	33 Mdh	45,5 Mdh		

Source: Attijariwafa bank

Wafa Cash

Créée en 1991, Wafa monétique est spécialisée dans les moyens de paiement, les transferts d'argent instantanés et le change manuel. En 2002, Wafa monétique change de dénomination sociale pour Wafa Cash. Durant l'exercice 2004, l'activité monétique de Wafa Cash a été marquée par le transfert de l'activité commerçants et la cession des TPE « Terminaux de Paiement Electroniques » au Centre Monétique Interbancaire. Wafa Cash renvoie désormais à un ensemble de services financiers portant essentiellement sur le marché des transferts d'argent instantanés, de l'étranger et à l'intérieur du pays et sur celui du change manuel.

L'activité de Wafa Cash a évolué dans un contexte marqué par la publication de deux nouvelles réglementations qui concernent la libéralisation de l'activité Change Manuel et l'activité des sociétés de transfert de fonds. Ces réglementations exigent que l'ensemble des agents aient une activité para financière au capital minimum de 3 000 Kdh.

Faits marquants 2009

Au titre de l'exercice 2009, l'activité de Wafa Cash a été marquée par les événements suivants :

- le lancement de « Hssab Bikhir », qui constitue un concept novateur de banque économique ou « *low income banking* » ;
- la levée par Bank Al-Maghrib de l'exclusivité sur le transfert instantané de fonds à l'international ;
- l'ouverture de 61 agences Wafa Cash, dont 12 détenues en propre et 49 en réseau franchisé ;
- la signature d'une convention avec Money Gram ;
- le déploiement d'un dispositif de sécurité, en ligne avec le cahier des charges du Ministère de l'Intérieur.

Faits marquants 2008

En 2008, Wafa Cash a poursuivi son processus d'ouverture et de modernisation du réseau avec l'ouverture de 53 agences (dont 25 pour son propre réseau), portant ainsi leur nombre à 310 pour l'ensemble du réseau. Par ailleurs, outre le lancement de la carte Floussy (portefeuille électronique) destinée à la clientèle non bancarisée, Wafa Cash a obtenu l'agrément de Bank Al-Maghrib pour l'extension de son activité aux transferts de fonds et au Change Manuel.

Au titre de l'exercice 2009, Wafa Cash a réalisé un produit net bancaire de 163 Mdh et un résultat net de 43 Mdh, en progression par rapport à l'exercice précédent (+6,1% et +13,1% respectivement).

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Wafa Cash				
Siège social	15, rue Driss Lahrizi - Casablanca				
Montant du capital social	34 571 Kdh	34 569 Kdh	34 569 Kdh		
% de capital détenu	98,46%	98,46%	99,13%		
% des droits de vote	98,46%	98,46%	99,13%		
Produit net bancaire	123 Mdh	154 Mdh	163 Mdh	25%	6,1%
Résultat net	24 Mdh	38 Mdh	43 Mdh	58%	13,1%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank

Wafabail

Née du rapprochement entre Wafabail et Attijari Leasing, Wafabail est spécialisée dans le métier de crédit-bail, et plus précisément :

- le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination, de tout appareil ou article électroménager ainsi que tout mobilier et article d'ameublement, équipement de bureaux, véhicules automobiles, matériel à usage professionnel ;
- le financement de toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières ;
- le financement par crédit-bail pour l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers.

Faits marquants 2009

L'année 2009 a vu la reconfiguration de la structure du portefeuille clientèle, avec un accroissement de la contribution de la Grande Entreprise et une quasi-stagnation de la contribution des PME.

De plus, Wafabail a réalisé une campagne de recouvrement à travers les différents réseaux d'Attijariwafa bank.

Faits marquants 2008

En 2008, Wafabail a développé un projet structurant de refonte et d'optimisation des process de leasing. Le projet a pour objectif d'inscrire l'ensemble des process de Wafabail dans une approche industrielle elle-même verrouillée par un dispositif de contrôle interne.

Au titre de l'exercice 2009, Wafabail a réalisé un produit net bancaire de 166,7 Mdh, en recul de 2,6% par rapport à 2008, suivant la même tendance que le marché du leasing, et un résultat net de 54,1 Mdh, en repli de 42,8% par rapport à 2008, suite essentiellement à un provisionnement en matière de risque constaté en 2009.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Wafabail				
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Montant du capital social	146 747 700 Dh	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh		
% de capital détenu	97,83% *	97,83%*	97,83%*		
% des droits de vote	97,83%	97,83%	97,83%		
Produit net bancaire	273,3 Mdh	171,2 Mdh	166,7 Mdh	-37,4%	-2,6%
Résultat net	54 Mdh	94,6 Mdh	54,1 Mdh	75%	-42,8%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank * dont 40,9% appartenant à la société « BCM Corporation »

Wafa LLD

Wafa LLD est spécialisée dans la location de voiture longue durée. Cette formule consiste en la mise à disposition d'une entreprise d'un ou de plusieurs véhicules neufs pour un kilométrage et une durée convenus à l'avance (de 12 à 60 mois) et moyennant une redevance mensuelle fixe incluant des services souscrits à la carte (entretien et maintenance, gestion des pneumatiques, assurance, assistance et gestion des sinistres, fourniture du véhicule de remplacement, gestion de carburants).

Faits marquants 2009

L'année 2009 a été marquée par :

- l'élargissement de la clientèle de Wafa LLD à la clientèle des PME ;
- la mise en route de 1 031 nouveaux véhicules et la cession de 1 090 véhicule ;
- le gain de plusieurs appels d'offres (lancés notamment par Maroc Télécom, le Ministère des Finances).

Au titre de l'exercice 2009, Wafa LLD dispose d'un parc de 4 061 véhicules.

Faits marquants 2008

Au titre de l'exercice 2008, Wafa LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 157 millions de dirhams, en hausse de 28% par rapport à l'exercice 2007. Cette hausse s'explique en partie par un taux de renouvellement des contrats clients supérieur à 58%.

Wafa LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 168 millions de dirhams en 2009, en progression de 7% par rapport à l'exercice 2008. Son résultat net s'est établi à 9 millions de dirhams au 31 décembre 2009, en hausse de 177%.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Wafa LLD				
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Montant du capital social	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh		
% de capital détenu	100,00%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,00%	100,0%	100,0%		
Chiffre d'affaires	123 Mdh	157 Mdh	168 Mdh	28%	7%
Résultat net	3,3 Mdh	3 Mdh	9 Mdh	9%	177%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source: Attijariwafa bank

Attijari Factoring

Attijari Factoring est spécialisée dans la réalisation de toutes les opérations de factoring export, import et domestique. Elle s'engage par contrat vis-à-vis de ses sociétés clientes à :

- couvrir le risque d'impayés de leurs clients marocains et étrangers ;
- prendre en charge la gestion des comptes clients et le recouvrement des créances ;
- assurer le financement des factures.

Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, premier réseau d'affacturage mondial regroupant 201 correspondants.

Faits marquants 2009

L'exercice 2009 a été marqué par une progression soutenue de l'activité domestique et par une amélioration de la production des contrats existants. De plus, des actions commerciales ont permis le démarrage de nouveaux contrats.

Pour le factoring export et import, l'activité a reculé, suivant la tendance baissière du marché de l'import/export.

Faits marquants 2008

L'année 2008 a été marquée par les éléments suivants :

- le démarrage d'importants contrats au niveau de l'activité export ;
- l'offre de nouveaux services, intégrant de nouveaux secteurs d'activité ;
- l'amélioration des encours de financement et des encours créances respectivement de 34,6% et de 12,8%, notamment grâce au bon comportement des opérations du Factoring Domestique.

Au titre de l'exercice 2009, le résultat net d'Attijari Factoring s'est établi à 17,1 millions de dirhams, en progression de 17% par rapport à l'exercice 2008.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Attijari Factoring				
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca				
Montant du capital social	22 500 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh		
% de capital détenu	75,0%*	75,0%	75,0%		
% des droits de vote	75,00%	75,0%	75,0%		
Produit net bancaire	25 Mdh	31 Mdh	38 Mdh	25%	23%
Résultat net	11,5 Mdh	14,6 Mdh	17,1 Mdh	27%	17%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank - * le reliquat du capital est détenu par Santusa Holding.

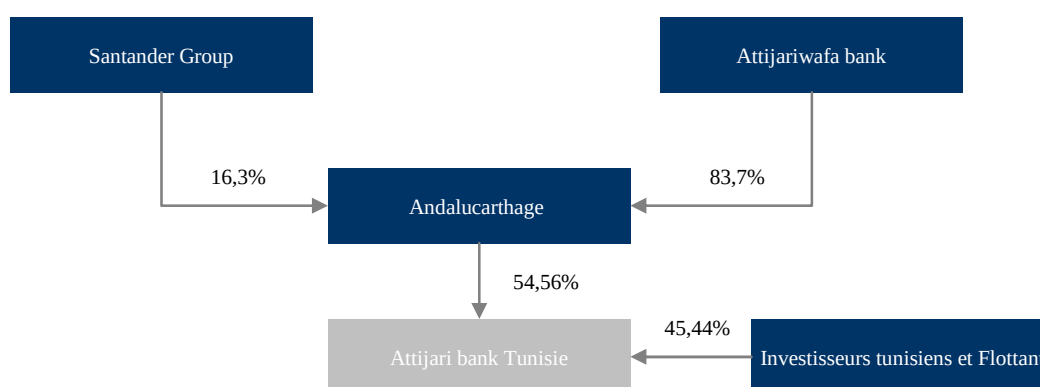
III.2.4. Banque de Détail à l'International

Attijari bank Tunisie

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie), dans le cadre de l'achèvement de son processus de privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

La participation d'Attijariwafa bank dans Attijari bank Tunisie (54,56%) est portée par la holding Andalucarthage.

Organigramme juridique



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2009

Au cours de l'exercice 2009, l'activité d'Attijari bank Tunisie s'est distinguée par :

- l'ouverture de 12 nouvelles agences, portant son réseau à 149 agences ;
- la diversification des produits de bancassurance par la mise en place d'« Age d'or Co », produit retraite complémentaire pour entreprises ;
- la mise en place de points Cash, ayant trait aux opérations de caisse, de change et de transfert de fonds Western Union ;
- le dépôt d'un dossier d'agrément pour la création d'une filiale monobranche « Assurance Vie » ;
- la campagne promotionnelle pour les crédits immobiliers ;
- le sponsoring du programme « Sife Tunisie » qui vise à créer un partenariat entre le monde de l'entreprise et l'enseignement supérieur.

Faits marquants 2008

En 2008, Attijari bank Tunisie a développé son réseau commercial de façon soutenue, en le portant à 137 agences. Cette extension s'est accompagnée d'un effort en termes d'élargissement et d'optimisation de l'offre. En outre, la banque tunisienne a mis en œuvre plusieurs projets structurants pour une amélioration des processus, de l'organisation et de son système d'information.

Au titre de l'exercice 2009, le résultat net d'Attijari bank Tunisie s'est établi à 282 millions de dirhams, en progression de 15% par rapport à l'exercice 2008. Son produit net bancaire s'est également inscrit en hausse (+15,1%) à 892 millions de dirhams.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Attijari bank Tunisie				
Siège social	95, avenue de la liberté Tunis - Tunisie				
Nombre de titres détenus	13 700 000	13 700 000	15 410 000		
Montant du capital social	68 500 000 TND (soit 431 Mdh)	68 500 000 TND (soit 420,9 Mdh)	77 059 000 TND (soit 464,7 Mdh)		
% de capital détenu	45,66%*	45,66%	45,66%		
% des droits de vote	54,56%	54,56%	54,56%		
Produit net bancaire	104,8 MDT (soit 659,6 Mdh)	128,5 MDT (soit 789 Mdh)	147,9 MDT (soit 892 Mdh)	23%	15,1%
Résultat net	-9,4 MDT (soit -59,16 Mdh)	40,7 MDT (soit 251 Mdh)	46,8 MDT (soit 282 Mdh)	Ns	15,0%
Total Bilan		2 839,7 MDT (soit 17 124,7 Mdh)	3 477,1 MDT (soit 20 968,5 Mdh)		22,4%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank - * Grupo Santander détient 8,9% de Attijari bank Tunisie

Cours de change au 31.12.2009 : 1 TND = 6,03045 MAD

Cours de change au 31.12.2008 : 1 TND = 6,1446 MAD

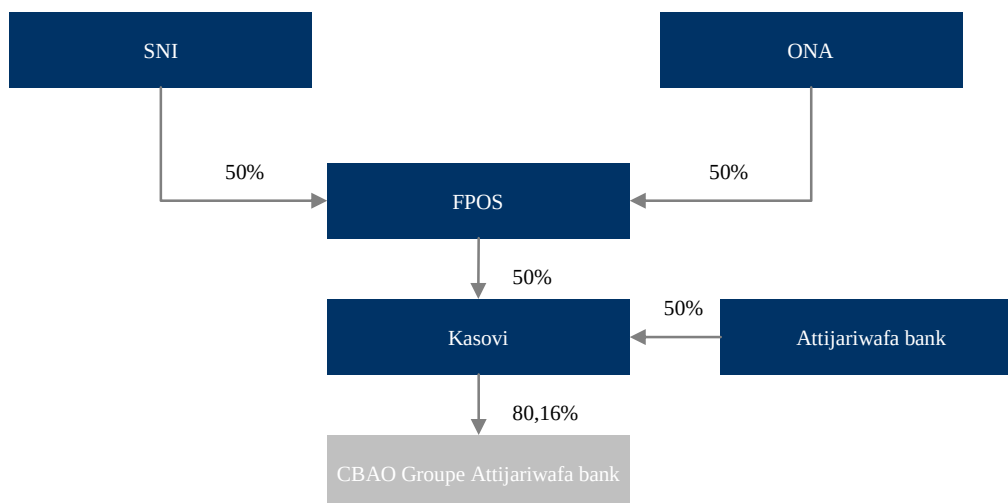
Cours de change au 31.12.2007 : 1 TND = 6,2940 MAD

CBAO Groupe Attijariwafa bank

CBAO Groupe Attijariwafa bank est la dénomination de l'entité issue de l'acquisition par Attijariwafa bank de 79,15% du capital de la CBAO et du rapprochement en juin 2008 entre CBAO et Attijari bank Sénégal (entité issue du rapprochement, en juillet 2007, entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne).

La participation d'Attijariwafa bank dans CBAO Groupe Attijariwafa bank est portée par la holding Kasovi.

Organigramme juridique



Source : Attijariwafa bank

A noter que le reliquat du capital est détenu à 7,83% par l'Etat sénégalais et à 12,0% par d'autres actionnaires privés.

Faits marquants 2009

L'exercice 2009 a été marqué par les éléments suivants :

- la finalisation de l'opération de fusion entre CBAO et Attijari bank Sénégal ;
- la segmentation de la clientèle selon les marchés GE, PME, particuliers, Institutionnels et Professionnels ;
- l'ouverture de 6 nouvelles agences et de 7 bureaux dédiés, accompagnée de la création de produits tels que « l'épargne mineur » et « l'épargne jeune » ;
- l'allègement des conditions d'ouverture et de frais de gestion des comptes d'épargne ;
- la mise en place d'actions marketing et communication produits, au sein de 7 agences, ce qui a permis d'accélérer les ouvertures de comptes d'épargne ;
- le lancement du projet d'automatisation de la gestion du crédit-bail.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 09/08
Dénomination sociale	CBAO Groupe Attijariwafa bank		
Siège social	97, avenue André Peytavin Dakar - Sénégal		
Montant du capital social	4 086 M FCFA (soit 69,5 Mdh)	5 610,5 M FCFA (soit 96,7 Mdh)	
% de capital détenu	49,0%	49,0%	
% des droits de vote	80,16%	80,16%	
Produit net bancaire	42 327 M FCFA (soit 726 Mdh)	45 724 M FCFA (soit 788 Mdh)	8,0%
Résultat net	8 416 M FCFA (soit 144 Mdh)	11 045 M FCFA (soit 190 Mdh)	31,2%
Total Bilan	634 665 M FCFA (soit 10 083 Mdh)	626 882 M FCFA (soit 10 893 Mdh)	-1,2%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	3,2 Mdh	

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2009 : 1FCFA = 0,0172328 MAD

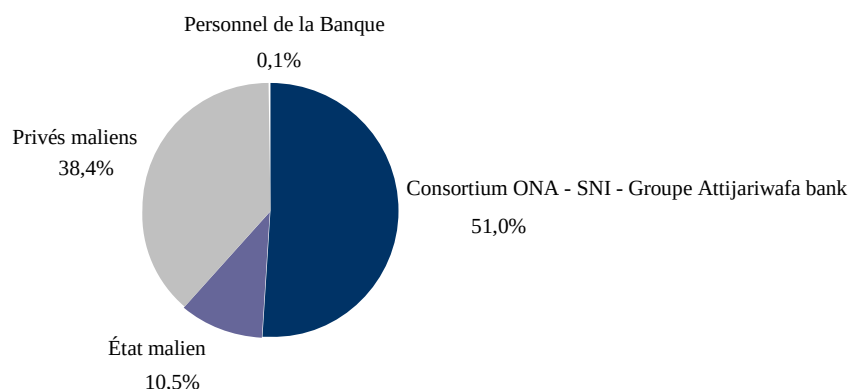
Cours de change au 31.12.2008 : 1FCFA = 0,0171635 MAD

La Banque Internationale pour le Mali

Dans le cadre d'un consortium constitué avec l'ONA et la SNI, Attijariwafa bank a acquis, en août 2008, 51% de la Banque Internationale pour le Mali.

Le capital social de la Banque Internationale pour le Mali se répartit comme suit :

Répartition du capital social de la Banque Internationale pour le Mali (au 31.12.2009)



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2009

Au titre de l'exercice 2009, la Banque Internationale pour le Mali a lancé le plan de transformation NYETA, dont l'objectif est d'accélérer le développement des activités de la banque, tout en bénéficiant de l'expérience et du savoir-faire du Groupe Attijariwafa bank.

De plus, l'année 2009 a été marquée par l'extension du réseau, à travers l'ouverture de 3 agences, et par la mise en place de nouveaux produits (monétique et crédit à la consommation notamment).

La filiale malienne a clôturé l'exercice 2009 avec un résultat net de 22,0 millions de dirhams, en progression de 54% par rapport à fin 2008.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 09/08
Dénomination sociale	La Banque Internationale pour le Mali		
Siège social	Boulevard de l'Indépendance Bamako - Mali		
Montant du capital social	2 170 M FCFA (soit 37,5 Mdh)	2 170 M FCFA (soit 37,5 Mdh)	
% de capital détenu	51,0%	51,0%	
% des droits de vote	51,0%	51,0%	
Produit net bancaire	12 895 M FCFA (soit 221 Mdh)	13 542 M FCFA (soit 233 Mdh)	5,0%
Résultat net	838 M FCFA (soit 14 Mdh)	1 288 M FCFA (soit 22 Mdh)	53,7%
Total Bilan	178 308 M FCFA (soit 3 060 Mdh)	190 382 M FCFA (soit 3 281 Mdh)	6,8%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2009 : 1FCFA = 0,0172328 MAD

Cours de change au 31.12.2008 : 1FCFA = 0,0171635 MAD

Union Gabonaise de Banques

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 58,71% du capital de l'Union Gabonaise de Banques, 3^{ème} banque du Gabon.

Le reliquat du capital est détenu par l'Etat gabonais (26%) et par un flottant (15%).

Au titre de l'exercice 2009, l'Union Gabonaise de Banque a réalisé un produit net bancaire de 332 Mdh, en recul de 9,7% par rapport à l'exercice précédent, suite à un recul de l'activité, essentiellement en matière de commissions et de marge sur les opérations de trésorerie. Le résultat net de la banque a enregistré un repli de 40,5% par rapport à l'exercice 2008 (éléments exceptionnels enregistrés en 2008).

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 09/08
Dénomination sociale	Union Gabonaise de Banque		
Siège social	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville - Gabon		
Montant du capital social	5 000 M FCFA (soit 86 Mdh)	5 000 M FCFA (soit 86 Mdh)	
% de capital détenu		58,71%	
% des droits de vote		58,71%	
Produit net bancaire	21 336 M FCFA (soit 366 Mdh)	19 256 M FCFA (soit 332 Mdh)	-9,7%
Résultat net	7 116 M FCFA (soit 122 Mdh)	4 231 M FCFA (soit 73 Mdh)	-40,5%
Total Bilan	245 874,7 M FCFA (soit 4 220 Mdh)	265 921,7 M FCFA (soit 4 583 Mdh)	8,2%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2009 : 1FCFA = 0,0172328 MAD

Cours de change au 31.12.2008 : 1FCFA = 0,0171635 MAD

Crédit du Congo

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 91% du capital du Crédit du Congo, 1^{ère} banque congolaise. Le reliquat du capital (9%) est détenu par l'Etat congolais.

Au titre de l'exercice 2009, le recul du produit net bancaire à 209 Mdh contre 224 en 2008 s'explique par un recul de l'activité, et notamment en matière de marge sur opérations de trésorerie. Le résultat net, pour sa part, enregistre une baisse de 50%, suite à l'augmentation des dotations aux provisions en 2009 et à la fin du régime fiscal exonérant la banque d'IS jusqu'en 2008.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 09/08
Dénomination sociale	Crédit du Congo		
Siège social	Avenue Amilcar Cabral		
Montant du capital social	2 222 M FCFA (soit 38 Mdh)	2 222 M FCFA (soit 38 Mdh)	
% de capital détenu		91,00%	
% des droits de vote		91,00%	
Produit net bancaire	13 049 M FCFA (soit 224,0 Mdh)	12 145 M FCFA (soit 209,3 Mdh)	-6,9%
Résultat net	5 247 M FCFA (soit 90,1 Mdh)	2 618 M FCFA (soit 45,1 Mdh)	-50,1%
Total Bilan	150 342,1 M FCFA (soit 2 580,4 Mdh)	147 780,6 M FCFA (soit 2 546,7 Mdh)	-1,7%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2009 : 1FCFA = 0,0172328 MAD

Cours de change au 31.12.2008 : 1FCFA = 0,0171635 MAD

Société Ivoirienne de Banque

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 51% du capital de la Société Ivoirienne de Banque, 6^{ème} banque ivoirienne. Le reliquat du capital est détenu par l'Etat ivoirien.

Au titre de l'exercice 2009, le PNB a enregistré une progression de 13,2% à 347 Mdh contre 306 Mdh en 2008. Son résultat net a reculé de 21% suite à une reprise de provision importante en 2008 et des dotations de provisions en 2009.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 09/08
Dénomination sociale	Société Ivoirienne de Banque		
Siège social	34, boulevard de la république Abidjan – République de la Côte d'Ivoire		
Montant du capital social	4 000 M FCFA (soit 69 Mdh)	4 000 M FCFA (soit 69 Mdh)	
% de capital détenu		51,0%	
% des droits de vote		51,0%	
Produit net bancaire	17 807 M FCFA (soit 306 Mdh)	20 164 M FCFA (soit 347 Mdh)	13,2%
Résultat net	6 378 M FCFA (soit 109 Mdh)	5 028 M FCFA (soit 87 Mdh)	-21,2%
Total Bilan	204 324 M FCFA (soit 3 507 Mdh)	234 963 M FCFA (soit 4 049 Mdh)	15,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2009 : 1FCFA = 0,0172328 MAD

Cours de change au 31.12.2008 : 1FCFA = 0,0171635 MAD

Crédit du Sénégal

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 95% du capital du Crédit du Sénégal, 7^{ème} banque sénégalaise.

Au titre de l'exercice 2009, le produit net bancaire a enregistré un recul de 10,4% par rapport à l'exercice 2008, suite au recul de l'encours moyen des crédits par décaissement et par signature et par un léger repli de la marge de trésorerie. Son résultat net a enregistré une progression de 36,1% en 2009 pour atteindre 226 Mdh, suite essentiellement à une reprise de provision.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 09/08
Dénomination sociale	Crédit du Sénégal		
Siège social	Boulevard El Hadji Djily Mbaye Dakar - Sénégal		
Montant du capital social	2 000 M FCFA (soit 34 Mdh)	2 000 M FCFA (soit 34 Mdh)	
% de capital détenu		95,0%	
% des droits de vote		95,0%	
Produit net bancaire	8 019 M FCFA (soit 138 Mdh)	7 189 M FCFA (soit 124 Mdh)	-10,4%
Résultat net	166 M FCFA (soit 3 Mdh)	226 M FCFA (soit 4 Mdh)	36,1%
Total Bilan	135 459 M FCFA (soit Mdh)	125 838 M FCFA (soit Mdh)	-7,1%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2009 : 1FCFA = 0,0172328 MAD

Cours de change au 31.12.2008 : 1FCFA = 0,0171635 MAD

III.2.5. Assurance

Wafa Assurance

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie, détenant 20,5%¹⁴ de part de marché en 2009 (comparée à 21% en 2008).

Faits marquants 2009

Au titre de l'exercice 2009, Wafa Assurance a effectué les réalisations suivantes :

- la mise en place d'un nouveau plan stratégique « Wafa Assurance 2012 », visant à renforcer la présence de la compagnie sur les marchés des particuliers et des entreprises ;
- la participation au pilotage stratégique du contrat programme, lancé par le Ministère de l'Economie et des Finances et les représentants du secteur des assurances, visant à élaborer une vision pour le secteur à l'horizon 2014 ;
- la poursuite du programme « Wafa Prévention » qui a permis de réduire de près de 200 le nombre d'accidents du travail et mettre 130 entreprises aux standards de sécurité pour une meilleure maîtrise du risque incendie ;
- le renforcement de la gamme Automobile à travers une approche segmentée : Pack « WW » et Pack « Salariés » ;
- la mise en place d'une structure PMO transverse pour piloter les projets SI majeurs de la compagnie ;
- la création d'un centre d'indemnisation rapide « Wafa Drive ». Les deux premiers centres ont ouverts à Casablanca et à rabat.

Faits marquants 2008

L'année 2008 a quant à elle été marquée par les événements suivants :

- le lancement d'un nouveau contrat automobile dédié aux bons conducteurs « oTo Bonus » et d'un package de services « Wafa Prévention » destiné à la sécurité des entreprises ainsi qu'à leur capital humain ;
- la poursuite des efforts de développement et de modernisation du réseau, avec l'ouverture de 23 nouveaux points de vente ;
- la poursuite des travaux de refonte du système d'information ;
- la conclusion, en novembre 2008, d'un accord de cession de 24% supplémentaires du capital du Crédit du Maroc détenus par Wafa Assurance au groupe français Crédit Agricole S.A.

Au titre de l'exercice 2009, Wafa Assurance a enregistré des primes émises de 4,298 milliards de dirhams, soit une croissance de 3,6% par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Wafa Assurance				
Siège social	1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Nombre de titres détenus	2 773 050	2 773 050	2 773 050		
Montant du capital social	277 305 000 Dh	277 305 500 Dh	277 305 500 Dh		
% de capital détenu	79,23%	79,23%	79,23%		
% des droits de vote *	79,23%	79,23%	79,23%		
Primes émises	3,53 Mrds Dh	4,15 Mrds Dh	4,30 Mrds Dh	18%	3,6%
Résultat net	603,7 Mdh	467,5 Mdh	677,3 Mdh	-23%	44,9%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	99,8 Mdh	Néant	0,105 Mdh		

Source : Attijariwafa bank * Les droits de vote sont détenus à travers la holding OGM, filiale à 100% d'Attijariwafa bank

¹⁴ Source : FMSAR (Fédération marocaine des sociétés d'assurance et de réassurance)

III.2.6. Banque des Marchés

Attijari Intermédiation

Attijari Intermédiation développe auprès d'une clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises les services suivants :

- intermédiation boursière ;
- placements de titres émis par les personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- opérations de contrepartie ;
- conseil en investissement, désinvestissement et recherche financière sur les sociétés cotées ;
- stratégie d'allocation à moyen et long terme.

La société de bourse dispose d'un département de recherche et d'analyse qui couvre les valeurs les plus actives du marché, et diffuse régulièrement auprès d'investisseurs nationaux et internationaux des recommandations, des informations financières et des études macro-économiques.

Faits marquants 2009

Au titre de l'exercice 2009, le volume de transactions d'Attijari Intermédiation s'établit à près de 19,3 milliards de dirhams. Son chiffre d'affaires s'élève à 75,5 millions de dirhams au 31 décembre 2009, en recul de 32,6% par rapport à l'exercice 2008, suite au ralentissement de l'activité.

Faits marquants 2008

En 2008, Attijari Intermédiation a été le chef de file de trois introductions en bourse : Delta Holding, Compagnie Minière de Touissit (CMT) et Alliances Développement Immobilier.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 09/08
Dénomination sociale		Attijari Intermédiation	
Siège social		163, avenue Hassan II	
Nombre de titres détenus	50 000 actions	50 000 actions	
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	
% de capital détenu	100,00%	100,00%	
% des droits de vote	100,00%	100,00%	
Chiffre d'affaires	112,0 Mdh	75,5 Mdh	-32,6%
Résultat net	62,1 Mdh	25,2 Mdh	-59,4%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	20,0 Mdh	

Source : Attijariwafa bank

III.2.7. Banque d'Investissement

Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp. regroupe les activités de Conseil en fusion et acquisition, en origination de dette privée ainsi qu'en introduction en bourse et en marché primaire Actions.

Attijari Finances Corp. intervient activement sur le marché marocain dans diverses opérations stratégiques et de marché :

Opérations de fusion et acquisition

Faits marquants 2009

- **Zalagh Holding et Al Atlas** : Conseil des groupes Zalagh Holding et Al Atlas dans le cadre de leur rapprochement stratégique, ayant donné naissance au groupe Atzal Holding ;
- **ALHIF** : Conseil de la société ALHIF dans le cadre d'un placement privé d'un montant de 1,15 milliard de dirhams ;
- **ONA** : Conseil du groupe ONA dans le cadre de la cession de ses participations dans le capital de la société Mercure.com, pour un montant de 105 millions de dirhams ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans l'acquisition de 91% du capital du Crédit du Congo et de 58,7% de l'Union Gabonaise de Banque ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans l'acquisition de 95% du capital du Crédit du Sénégal et de 51,0% de la Société Ivoirienne de Banque ;
- **Groupe Alliances Développement Immobilier/Palmeraie Développement/Somed/Actif Invest/Compagnie des Alpes** : Conseil du groupement dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt international pour le choix d'investisseurs pour la réalisation d'un programme d'aménagement intégré de la zone Sindibad et l'exploitation du parc de loisirs.

Faits marquants 2008

- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition de 51% du capital de la Banque Internationale pour le Mali ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition des cinq filiales africaines du Crédit Agricole France ;
- **H Partners** : Conseil du fonds H Partners dans le cadre de sa prise de participation dans le capital de HEM (Holding Essaouira Management) ;
- **SNI** : Conseil de la SNI dans le cadre de la cession de Leader Food ;
- **SNI** : Conseil de la SNI dans le cadre de l'acquisition de 32,9% du capital de SOMED ;
- **Delta Holding** : Conseil de Delta Holding dans le cadre de son placement privé ;
- **Alliances Développement Immobilier** : Conseil de Alliances Développement Immobilier dans le cadre d'un placement privé.

Faits marquants 2007

- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition de 66,67% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition de 79,15% du capital de la banque sénégalaise CBAO.

Opérations de marché : dette privée

Faits marquants 2009

- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank pour l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant total de 2 milliards de dirhams ;
- **Wafasalaf** : Conseil de Wafasalaf dans le cadre d'un programme d'émission de Bons de Sociétés de Financement d'un montant de 1,5 milliard de dirhams ;
- **ADM** : Conseil de ADM pour l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 1,5 milliard de dirhams ;
- **SNI** : Conseil de la SNI pour l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 1,5 milliard de dirhams.

Faits marquants 2008

- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank pour l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés pour un montant total de 3 milliards de dirhams ;
- **SNI** : Conseil de la SNI dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 1,2 milliard de dirhams ;
- **SAMIR** : Conseil de la SAMIR dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 800 millions de dirhams ;
- **ONA** : Conseil du groupe ONA pour l'émission de l'emprunt obligataire d'un milliard de dirhams.

Faits marquants 2007

- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank pour l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés pour un montant total de 3 milliards de dirhams ;
- **SNI** : Conseil de la SNI dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 1,2 milliard de dirhams.

Opérations de marché : actions

Faits marquants 2009

- **Alliances Développement Immobilier** : Conseil de Alliances Développement Immobilier dans le cadre de son programme de rachat de 605 000 actions.

Faits marquants 2008

- **Alliances Développement Immobilier** : Conseil de Alliances Développement Immobilier dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de près de 2 milliards de dirhams ;
- **CMT** : Conseil de la Compagnie Minière de Touissit dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 300 millions de dirhams ;
- **Delta Holding** : Conseil de Delta holding dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 938 millions de dirhams ;
- **Taslif** : Conseil de la société Taslif dans le cadre de son augmentation de capital d'un montant de 200 millions de dirhams.

Faits marquants 2007

- **Microdata** : Conseil de Microdata dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 121 millions de dirhams ;
- **Douja Promotion Groupe Addoha** : Conseil de Douja Promotion Groupe Addoha dans le cadre de son augmentation de capital à hauteur de 2,2 milliards de dirhams ;
- **SNEP** : Conseil de la SNEP dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 1,1 milliard de dirhams ;
- **m2m group** : Conseil de m2m group dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 142 millions de dirhams ;
- **Taslif** : Conseil de Taslif dans le cadre de l'offre publique d'achat sur Taslif pour un montant de 62 millions de dirhams ;

Au 31 décembre 2009, les comptes sociaux d'Attijari Finances Corp. font apparaître un chiffre d'affaires de 51,3 millions de dirhams, pour un volume de transactions de près de 15,2 milliards de dirhams.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Attijari Finances Corp.				
Siège social	163, avenue Hassan II				
Nombre de titres détenus	10 000 actions	10 000 actions	10 000 actions		
Montant du capital social	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,00%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,00%	100,0%	100,0%		
Chiffre d'affaires	43,9 Mdh	72,2 Mdh	51,3 Mdh	65%	-28,9%
Résultat net	28,9 Mdh	13,8 Mdh	33,3 Mdh	-52%	>100,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	60 Mdh	40,0 Mdh	35,0 Mdh		

Source : Attijari Finances Corp.

Wafa Gestion

L'exercice 2005 a vu l'émergence de Wafa Gestion, opérateur de référence sur les métiers de la gestion d'actifs, issu de la fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion.

Wafa Gestion gère plusieurs OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs, pour le compte d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de particuliers.

Faits marquants 2009

Au titre de l'exercice 2009, Wafa Gestion a mis en place trois nouveaux mandats de gestion de fonds, à destination des personnes physiques.

De plus, Wafa gestion a procédé à la refonte de la gamme OPCVM Grand Public avec 14 fonds répartis sur trois segments de clientèle (clientèle des particuliers et des professionnels, clientèle privée, clientèle entreprise)

Par ailleurs, l'agence de notation Fitch Rating a attribué la note M2 à la société de gestion (correspondant à la notation de sociétés de gestion présentant une faible vulnérabilité aux erreurs opérationnelles et de gestion).

Faits marquants 2008

En 2008, Wafa Gestion a procédé au lancement de deux nouveaux Fonds Grand Public :

- Oblitop : OPCVM à rendement garanti ;
- Capital Garanti 2011 : Fonds contractuel à capital protégé investi sur les places internationales.

L'encours moyen d'actifs sous gestion de Wafa Gestion s'établit, au 31 décembre 2008, à 46,6 milliards de dirhams, en progression de 9,3% par rapport au 31 décembre 2007.

Wafa Gestion a clôturé l'exercice 2009 sur un encours géré de 55,0 milliards de dirhams. Son résultat net ressort à 63 millions de dirhams, en progression de 43,5% par rapport à l'exercice 2008, suite à la hausse de l'activité.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Wafa Gestion				
Siège social	163, avenue Hassan II				
Montant du capital social	2 640 000 Dh	3 234 000 Dh	3 234 000 Dh		
% de capital détenu	66,0% *	66%*	66%*		
% des droits de vote	66,00%	66%*	66%*		
Chiffre d'affaires	262 Mdh	218 Mdh	217 Mdh	-17%	-0,5%
Résultat net	71,5 Mdh	43,9 Mdh	63 Mdh	-39%	43,5%
Encours sous gestion	42,5 Mrds Dh	46,6 Mrds Dh	55,0 Mrds Dh	9,3%	18,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	65,5 Mdh	43,3 Mdh	29,4 Mdh		

Source : Attijariwafa bank - * 34% détenus par Crédit Agricole Asset Management, filiale gestion d'actifs du Crédit Agricole-France.

Wafa Investissement

Wafa Investissement est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée à la gestion des participations en capital-risque. En termes d'activité, Wafa Investissement a réalisé la cession de sa filiale SIFAP pour un montant de 24 Mdh, la restructuration financière de la Compagnie Industrielle du Lukus (CIL) et la prise de participation dans Mifa Télécom.

Au titre de l'année 2008, Wafa Investissement a poursuivi la restructuration de sa filiale la CIL.

Au titre de l'exercice 2009, Wafa Investissement n'a pas réalisé de chiffre d'affaires. Son résultat net s'est inscrit en repli à -43,06 Mdh.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Wafa Investissement				
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca				
Nombre de titres détenus	550 000 actions	550 000 actions	550 000 actions		
Montant du capital social	55 000 000 Dh	55 000 000 Dh	55 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%		
Chiffre d'affaires	1,0 Mdh	1,0 Mdh	-	0,0%	-100,0%
Résultat net	-1,37 Mdh	0,9 Mdh	-43,1 Mdh	Na	Na
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank

Attijari Invest

Attijari Invest, filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity, a été créée en 2005 afin d'offrir aux investisseurs des instruments financiers à rentabilité élevée et au risque maîtrisé. Elle a pour mission le montage, la mise en place puis la gestion de fonds d'investissement. La structure a procédé, l'année de sa création, au lancement de deux fonds d'investissement, Agram Invest, d'une taille de 200 Mdh, dédié à l'agro-industrie et le fonds Igrane, d'une taille de 126 Mdh, destiné à la région Souss Massa Drâa.

Outre Agram Invest et Igrane, Attijari Invest gère trois autres fonds d'investissement. Il s'agit de Moroccan Infrastructure Fund, dédié aux secteurs d'infrastructure, H Partners-Morocco Hospitality Investment Fund, spécialisé dans l'immobilier touristique et enfin, Attijari Capital Développement qui investit dans des PME opérant dans différents secteurs, notamment les télécommunications et la presse.

Au titre de l'exercice 2009, Attijari Invest a réalisé un chiffre d'affaires de près de 8,67 Mdh, soit une progression de 23,9% par rapport à l'exercice 2008. Son résultat net s'est établi à 1,4 Mdh, en stagnation par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dénomination sociale	Attijari Invest				
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca				
Nombre de titre détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions		
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%		
Chiffre d'affaires	29 Mdh	7 Mdh	8,7 Mdh	-77,0%	23,9%
Résultat net	10,9 Mdh	1,4 Mdh	1,4 Mdh	-87%	0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank

III.3. Relations entre Attijariwafa bank et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre Attijariwafa bank et ses filiales se présentent de la manière suivante :

Conventions conclues au cours de l'exercice 2009

Convention-cadre de crédits sans recours entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe

Dans le cadre de cette convention, les prêts consentis par Attijariwafa bank Europe sont intégralement refinancés par Attijariwafa bank.

Cette convention limite le droit à remboursement d'Attijariwafa bank sur Attijariwafa bank Europe, au titre du refinancement se rapportant à un prêt donné, au seul montant des sommes effectivement perçues par Attijariwafa bank Europe de l'emprunteur.

Elle implique un abandon de créance d'Attijariwafa bank au titre de son refinancement, à concurrence de la partie du prêt qui deviendrait définitivement irrécouvrable, après mise en jeu de toutes les garanties et mise en œuvre de tous les recours possibles contre l'emprunteur.

Cette convention ne s'applique qu'aux prêts et refinancements que les parties acceptent via la signature d'un document conforme.

Aucune opération liée à cette convention n'a été réalisée en 2009.

Convention d'assistance technique entre le Groupe Attijariwafa bank et la Banque Internationale du Mali (BIM)

Attijariwafa bank fournit une assistance technique à BIM dans les domaines suivants :

- Stratégie, marketing et communication ;
- Système d'information ;
- Juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- Logistique et achats ;
- Gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
- Procédures et organisation ;
- Qualité.

Les modalités de rémunération sont les suivantes :

- une rémunération au titre de la mise à disposition d'experts métiers et correspondant aux J/H consommés ;
- une refacturation des frais engagés au titre du transport et des perdiem servis par Attijariwafa bank selon les normes du Groupe ;
- une refacturation à l'identique des frais divers engagés par Attijariwafa bank et préalablement acceptés par la BIM SA.

Aucune facturation n'a été effectuée au titre de cette convention pour l'exercice 2009.

Convention d'assistance technique entre le Groupe Attijariwafa bank et l'Union Gabonaise de Banque (UGB)

Dans le cadre de cette convention d'assistance technique, Attijariwafa bank apporte à UGB son savoir-faire et son expertise dans les domaines suivants :

- Banque commerciale, opérations de change, produits de trésorerie, financement des projets ;
- Marchés financiers ;
- Intermédiation et gestion de fortune ;
- Contrôle des engagements, expertise, appréciation des engagements, inspections et vérifications comptables ;
- Stages de personnel, détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique, gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- Démarches commerciales, marketing, enquêtes et renseignements commerciaux ;
- Fournitures de documentation technique ;
- Assistance en contentieux et questions juridiques ;
- Conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- Contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- Communication et publicité ;
- Représentation au près des organismes nationaux et internationaux ;
- Mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- Assistance à la gestion du Système d'Information.

Aucune facturation n'a été effectuée au titre de cette convention pour l'exercice 2009.

Convention d'assistance technique entre le Groupe Attijariwafa bank et le Crédit du Congo (CDC)

Dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank apporte à CDC son savoir-faire et son expertise dans les domaines suivants :

- Banque commerciale, opérations de change, produits de trésorerie, financement des projets ;
- Marchés financiers ;
- Intermédiation et gestion de fortune ;
- Contrôle des engagements, expertise, appréciation des engagements, inspections et vérifications comptables ;
- Stages de personnel, détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique, gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- Démarches commerciales, marketing, enquêtes et renseignements commerciaux ;
- Fournitures de documentation technique ;
- Assistance en contentieux et questions juridiques ;
- Conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- Contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- Communication et publicité ;
- Représentation au près des organismes nationaux et internationaux ;
- Mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- Assistance à la gestion du Système d'Information.

Aucune facturation n'a été effectuée au titre de cette convention pour l'exercice 2009.

Convention d'assistance technique entre le Groupe Attijariwafa bank et la CBAO

Attijariwafa bank apporte à la CBAO son savoir-faire et son expertise dans les domaines suivants :

- Stratégie, marketing et communication ;
- Système d'information ;
- Juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- Logistique et achats ;
- Gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
- Procédures et organisation ;
- Qualité.

Les modalités de rémunération sont les suivantes :

- une rémunération au titre de la mise à disposition d'experts métiers et correspondant aux J/H consommés ;
- une refacturation des frais engagés au titre du transport et des perdiem servis par Attijariwafa bank selon les normes du Groupe ;
- une refacturation à l'identique des frais divers engagés par Attijariwafa bank et préalablement acceptés par la CBAO.

Le montant de la commission facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2009 s'élève à KMAD 2 100.

Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2009

Conventions de location de bureaux

Attijariwafa bank dispose de plusieurs contrats de location de bureaux avec ses filiales. Le tableau suivant résume les loyers perçus auprès des principales filiales en 2009 :

Filiale	Loyer annuel – Kdh	Début du loyer
Attijari Factoring	198	01/08/2001
Attijari Finances Corp.	1 186	01/07/2006
Attijari Intermédiation	445	01/07/2006
Attijari Invest	734	01/07/2006
Attijari Protection	24	01/01/2004
CAPRI	180	30/05/2003
Wafa Gestion	429	01/06/1999
Wafa Investissement	12	01/06/1991
Wafa Immobilier	1 360	2006 - 2007
Wafa Patrimoine	96	01/01/2002
Wafa Systèmes Consulting	120	01/10/1998
Wafa Cash	1 007	11/09/2000
Wafasalaf	1 758	01/04/2000

Source: Attijariwafa bank

Mandat de gestion de l'activité de crédit-bail entre Attijariwafa bank et Wafabail

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail procède à l'étude financière et technique des dossiers de crédit-bail et à l'évaluation et l'expertise de tous les projets de financement qui lui sont soumis par Attijariwafa bank, ainsi que tous les dossiers de crédit prospectés par Wafabail et qui sont financés par Attijariwafa bank.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité « crédit-bail » ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

En contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1% (HT) calculée sur la base des encours de crédit-bail débloqués par Attijariwafa bank et gérés par Wafabail.

Cette commission s'est élevée à 2 766 Kdh au titre de l'exercice 2009.

Mandat de gestion des produits alternatifs entre Attijariwafa bank et Wafabail

Dans le cadre de ce mandat, Attijariwafa bank confie à Wafabail la gestion de l'activité issue des produits alternatifs.

En contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1,10% (HT) calculée sur la base des encours gérés par Wafabail.

Aucune opération liée à ce mandat n'a été réalisée en 2009.

Convention de commercialisation entre Attijariwafa bank et Wafabail

Cette convention de commercialisation conclue le 15 septembre 2008 a pour objet la commercialisation et la promotion auprès de la clientèle de Attijariwafa bank des produits de leasing de Wafabail.

Dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank perçoit une commission de 0,50% (HT) calculée sur la base des affaires générées par la Banque.

Cette commission s'est élevée à 14 741 Kdh au titre de l'exercice 2009.

Convention de gestion de l'activité crédit immobilier entre Attijariwafa bank et Wafa Immobilier

Dans le cadre de cette convention de gestion, Wafa Immobilier perçoit les commissions de gestion suivantes :

- 0,5% sur les encours de crédits immobiliers gérés ;
- 0,5% sur la production des crédits immobiliers réalisés par le réseau Wafa Immobilier.

Ces commissions se sont élevées à 152 500 Kdh au titre de l'exercice 2009.

Convention de gestion de l'activité crédit à la consommation entre Attijariwafa bank et Wafasalaf

Dans le cadre de cette convention de gestion, Wafasalaf perçoit les commissions de gestion pour compte relatives aux produits crédit express et revolving Mizane, calculées sur l'encours moyen global comme suit :

- 1,80% de l'encours inférieur ou égal à 500 Mdh ;
- 1,60% de l'encours supérieur à 500 Mdh et inférieur ou égal à 1 000 Mdh ;
- 1,40% de l'encours supérieur à 1 000 Mdh et inférieur ou égal à 1 500 Mdh ;
- 1,30% de l'encours supérieur à 1 500 Mdh et inférieur ou égal à 2 500 Mdh ;
- 1,20% de l'encours supérieur à 2 500 Mdh et inférieur ou égal à 4 000 Mdh ;

Au titre de l'exercice 2009, ces commissions s'élèvent à 56 030 Kdh.

Convention d'assistance stratégique entre Attijariwafa bank et Wafacash

Attijariwafa bank assure le pilotage stratégique des activités de Wafacash dans les domaines relevant de son savoir-faire, notamment : diagnostic de l'activité, conception et assistance à la mise en place des nouveaux produits, élaboration des business plan.

Au titre de l'exercice 2009, ces commissions se sont établies à 7 086 Kdh.

Convention de prestations de services entre Attijariwafa bank et Wafacash

Attijariwafa bank fournit des prestations de services à Wafacash dans les domaines suivants : audit opérationnel et qualité, recrutement, formation, paie, système de rémunération, contrôle de gestion, procédures organisationnelles.

Au titre de l'exercice 2009, ces commissions se sont établies à 6 000 Kdh.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et Wafacash

Attijariwafa bank fournit une assistance technique à Wafacash dans les domaines suivants : marketing opérationnel, communication interne, conseil en matière de communication externe et institutionnelle, planification et développement du réseau, identité visuelle et concept agence.

Au titre de l'exercice 2009, ces commissions se sont élevées à 4 729 Kdh.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et Attijari bank Tunisie

Cette convention d'assistance technique concerne le transfert de savoir-faire et le conseil dans les domaines suivants :

- Stratégie, marketing et communication ;
- Système d'information ;
- Juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- Logistique et achats ;
- Gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
- Procédure et organisation ;
- Qualité.

La rémunération est fixée à 1% du produit net bancaire généré par Attijari bank Tunisie, autre que la re-facturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers et des divers frais encourus par Attijariwafa bank. Les prestations de formation sont re-facturées au prix convenu entre les deux parties et l'accès aux séminaires et conventions sont pris en charge par Attijari bank tunisie. La convention est fixée pour une durée d'une année et renouvelable par tacite reconduction.

Au titre de l'exercice 2009, cette commission s'est établie à 6 381 Kdh.

Convention de prestations de services entre Attijariwafa bank et Attijariwafa Finanziaria SPA

Cette convention prévoit le développement d'une collaboration qui permettra d'apporter une réponse adéquate aux besoins de la clientèle MRE en Italie. La convention est applicable sur le territoire italien.

Il est établi une compensation globale basée sur le paiement de deux commissions :

- une « commission forfaitaire de représentation » en faveur du groupe Attijariwafa bank ;
- une « commission d'activité MRE » basée sur une tarification unitaire des prestations fournies par Attijariwafa Finanziaria au groupe Attijariwafa bank. Cette commission est renégociée annuellement entre les deux parties.

A ce titre, les prestations de services facturées à Attijariwafa bank au cours de l'exercice 2009 se sont élevées à 14 997 Kdh.

IV. ACTIVITE

IV.1. Aperçu du secteur bancaire

IV.1.1. Cadre réglementaire

Les établissements financiers sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé, depuis 2006, un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire, orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur (libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.). Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967, révisée en 1993, a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). La nouvelle loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib est désormais habilitée à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

De plus, la Banque Centrale a persévéré dans ses efforts visant le renforcement des dispositifs de surveillance proactive des risques bancaires. Ainsi, les vérifications sur place des établissements bancaires, assujettis depuis 2006, sont plus fréquentes et sont davantage axées sur les principales zones de risque. Elles ont porté, en particulier, sur la gestion du risque immobilier et sur les opérations de hors bilan.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, suite à l'effondrement du marché américain des prêts hypothécaires à risque (*subprimes*), Bank Al-Maghrib s'efforce de renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle¹⁵. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits *subprimes*, directes ou indirectes soient-elles. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

En outre, Bank Al-Maghrib a procédé à l'actualisation de ses enquêtes sur les conditions d'octroi de crédits, en particulier celles portant sur l'évolution de l'endettement des ménages. Il en ressort, d'une part, que la croissance des crédits, tirée par une demande accrue, a bénéficié à l'ensemble des segments de la clientèle et, d'autre part, que les établissements bancaires ont poursuivi leur politique d'assouplissement des conditions d'octroi, dans un environnement de forte concurrence.

Par surcroît, dans la perspective de favoriser la mutualisation et la globalisation de l'information financière sur les contreparties bancaires, Bank Al-Maghrib a procédé à la délégation de la gestion de sa centrale des risques à un opérateur privé, avec l'objectif de mettre en place un bureau de crédit, dont l'entrée en fonction est prévue au cours de l'année 2009¹⁶.

Depuis 2007¹⁷, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment sur les dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Les normes comptables IFRS sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, par suite, à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en 2007 de relever à 10% le niveau minimum du

¹⁵ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2008.

¹⁶ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2008.

¹⁷ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2007.

ratio de solvabilité, à compter de fin décembre 2008. La Banque Centrale cible désormais un objectif de 12%, en cohérence avec les dispositions du 2^{ème} pilier de Bâle II. Ce pilier portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre Bank Al-Maghrib et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des *stress tests* pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité (ou Ratio Cooke)	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	=> 10% ¹⁸
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	= <20%
Réserve monétaire	Fonds que les banques sont tenues de disposer sous forme de comptes gelés auprès de BAM, à hauteur de 8% de leurs dépôts à vue. L'obligation de blocage de la réserve monétaire a été levée en septembre 1996, permettant aux banques de disposer de leur liquidité sous réserve de respecter la moyenne mensuelle de 8%	= 8%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%	=> 20%, ou 50%, ou 100%

¹⁸ Le ratio de solvabilité a été relevé à 10% à partir de fin décembre 2008.

IV.1.2. Activité du secteur bancaire

A fin 2008¹⁹, le secteur bancaire marocain comprend 84 établissements de crédits et organismes assimilés, dont 18 banques²⁰ et 37 sociétés de financement.

Globalement, la participation de l'Etat dans le secteur bancaire s'est inscrite en recul, suite à la poursuite de l'ouverture du capital des banques publiques aux investisseurs privés. A fin décembre 2008, l'actionnariat public est majoritaire dans 5 banques et 4 sociétés de financement et il détient des participations minoritaires dans 2 banques et 5 sociétés de financement.

Parallèlement, l'actionnariat étranger s'est développé à travers de nouvelles prises de participations dans les banques. Ainsi, à fin 2008, les intérêts étrangers contrôlent majoritairement 7 banques et 10 sociétés de financement et détiennent des parts significatives dans 5 autres banques et 5 autres sociétés de financement.

A fin 2008, 14 établissements de crédit, dont 6 banques, sont cotés en bourse, représentant au total 27% de la capitalisation boursière.

La consolidation récente du secteur a mené à une forte concentration de ce dernier avec six grandes banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE bank, BMCI, SGMB, CDM) contrôlant 97,1% des crédits et 97,7% des dépôts, au titre de l'exercice 2009 du total des banques commerciales.

L'année 2008 a été, pour le système financier international, une année marquée par d'importantes turbulences qui ont fragilisé l'environnement macro-économique ainsi que les conditions d'exercice des activités bancaires. Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib a pris une série de mesures afin de rehausser le niveau de la surveillance prudentielle exercée sur le secteur bancaire. Il s'agit pour la Banque Centrale de poursuivre la consolidation du dispositif de gestion des risques et, par suite, de renforcer la résilience du système bancaire et financier.

Les contrôles et les investigations menés par Bank Al-Maghrib en 2008 ont montré, d'une part, que les banques marocaines ne détiennent pas d'exposition sur les contreparties à l'international contenant des vulnérabilités et que, d'autre part, les avoirs détenus à l'étranger constitue une part limitée dans le total actif. Bank Al-Maghrib recommande toutefois aux dirigeants des banques davantage d'implication dans la gestion de ces risques.

Concernant la solvabilité, et conformément au nouveau ratio de 10%, la plupart des banques ont renforcé leurs fonds propres à travers des augmentations de capital, l'incorporation d'une partie des dividendes ou l'émission de dettes subordonnées. Ainsi, au titre de l'exercice 2008, le ratio de solvabilité des banques assujetties à Bâle II a enregistré une hausse de 1,0 point par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 11,7%

Au titre de l'année 2008, l'activité des banques a progressé, mais à un rythme moins soutenu par rapport à l'année 2007. Cette croissance a reposé, à l'actif, sur le renforcement de l'activité du crédit, et au passif, sur l'augmentation des ressources stables.

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, au niveau de la fonction de collecte de l'épargne, l'ensemble des ressources drainées par les banques commerciales (hors CIH, CAM et BNDE) s'est établi à 462,7 Mrds Dh en 2007, à 535,2 Mrds Dh en 2008, et à 562,5 Mrds Dh en 2009, en progression de 19,3% en 2007, de 15,7% en 2008 et de 5,1% en 2009.

Les comptes chèques et les comptes courants, qui représentent un encours de 263,3 Mrds Dh en 2007, de 280,6 Mrds Dh en 2008 et de 296,4 Mrds Dh en 2009, continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires. En effet, ils représentent 52,7% des ressources collectées au titre de l'exercice 2009.

¹⁹ La publication du rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit relatif à l'exercice 2009 aura lieu courant second semestre 2010.

²⁰ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2008.

Dépôts

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, au titre de l'exercice 2009, six banques collectent 98,3% du total des dépôts de clientèle des banques commerciales.

Ainsi, au 31 décembre 2009, les parts de marché en termes de ressources des six principaux acteurs bancaires sur le marché marocain, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul
Dettes envers les établissements de crédit	29,5%	49,9%	17,3%	1,7%	0,6%	0,7%	99,7%
Dépôts de la clientèle	29,2%	30,6%	16,5%	7,5%	5,8%	8,7%	98,3%
Titres de créances émis	12,5%	0,0%	14,0%	18,6%	17,8%	27,2%	90,2%
Total ressources	28,1%	28,8%	16,3%	8,1%	6,5%	9,8%	97,7%

Source : GPBM

Les quatre premières banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SGMB) collectent près de 81,3% des ressources du marché. Attijariwafa bank détient 28,1% du total des ressources des banques commerciales, derrière BCP qui en détient 28,8%.

Crédits

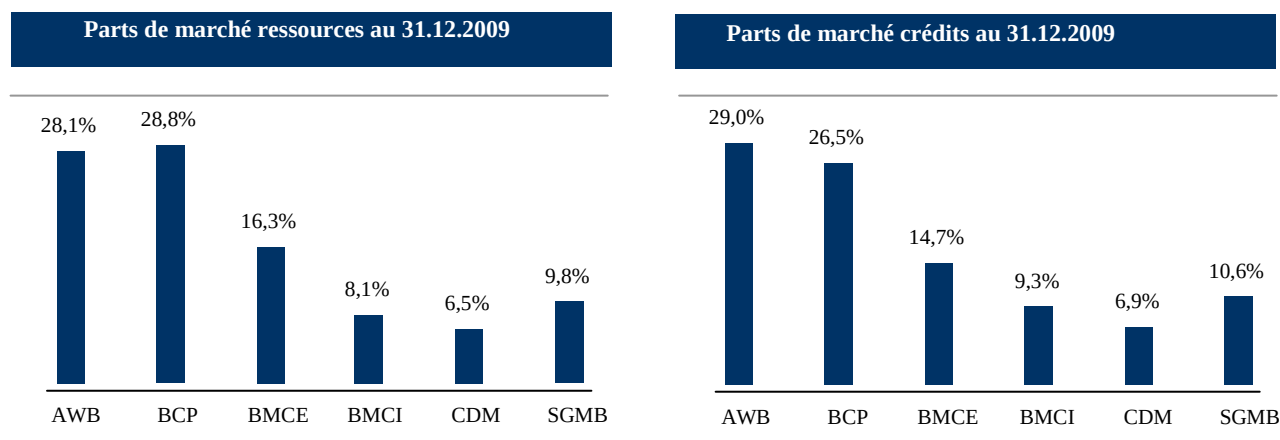
Les six plus grandes banques commerciales du pays distribuent 97,1% du total des engagements des banques commerciales, au titre de l'exercice 2009.

Le tableau ci-dessous présente les parts de marché, au niveau des crédits à l'économie, des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2009 :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul*
Créances sur les sociétés de financement	35,1%	22,9%	15,3%	8,2%	3,5%	14,6%	99,6%
Créances sur la clientèle	28,3%	27,0%	14,6%	9,5%	7,3%	10,1%	96,7%
Total crédits	29,0%	26,5%	14,7%	9,3%	6,9%	10,6%	97,1%

Source : GPBM

Au 31 décembre 2009, Attijariwafa bank détient une part de marché de 29,0%, suivie de la BCP et de la BMCE, avec des parts de marché respectives de 26,5% et 14,7%. Cumulativement, la part de marché détenue par les quatre plus grandes banques commerciales du Royaume en matière de crédits (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SGMB) s'établit à 80,8%.



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des six premières banques marocaines.

Engagements hors bilan

Au titre de l'exercice 2009, les six premières banques marocaines représentent 96,2% des engagements donnés par les banques commerciales.

Les parts de marché au niveau des engagements hors bilan des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2009, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul*
Total des engagements donnés	26,1%	27,1%	13,8%	13,1%	5,6%	10,5%	96,2%

Source : GPBM - * PDM calculée sur l'encours des six premières banques marocaines

Ainsi, au 31 décembre 2009, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements hors bilan (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, BMCI) s'élève à 80,2%. Attijariwafa bank occupe la deuxième place, avec une part de marché de 26,1%, derrière la BCP qui détient respectivement 27,1% des parts de marché.

IV.1.3. Évolution des ressources

Les dépôts de la clientèle des banques commerciales ont évolué comme suit, depuis l'exercice 2007 :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dettes envers les établissements de crédit (1)	6 944	3 760	3 144	-45,9%	-16,4%
Dépôts de la clientèle	442 882	504 472	525 655	13,9%	4,2%
Comptes chèques*	191 199	203 428	213 630	6,4%	5,0%
Comptes courants*	72 147	77 197	82 734	7,0%	7,2%
Comptes d'épargne	52 914	58 541	64 041	10,6%	9,4%
Dépôts à terme	112 473	134 081	131 338	19,2%	-2,0%
Autres dépôts et comptes créditeurs*	14 150	31 225	33 911	>100,0%	8,6%
Titres de créances émis (2)	12 867	26 996	33 728	>100,0%	24,9%
Total ressources	462 693	535 228	562 527	15,7%	5,1%

Mdh - Source : GPBM

(1) Y compris les emprunts financiers extérieurs

(2) Titres de créances négociables+ emprunts obligataires émis+Autres titres de créances émis

* Dépôts non rémunérés

Commentaires

▪ Evolution :

Revue analytique 2008-2009

L'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH) s'établit à 562,5 Mrds Dh au 31 décembre 2009, contre 535,2 Mrds Dh au 31 décembre 2008, soit une progression de 5,1% (vs 15,7% sur la période 2007-2008).

Les dépôts à terme ont enregistré un repli de 2,0% à 131,3 Mdhs en 2009 contre près de 134,1 Mdhs en 2008.

Revue analytique 2007-2008

A fin 2008, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH) s'établit à 535,2 Mrds Dh au 31 décembre 2008, soit une hausse de 15,7% par rapport à fin 2007.

▪ Structure :

Revue analytique 2008-2009

La structure des ressources des banques reste dominée par la part prépondérante des dépôts de la clientèle qui a atteint 93,4% au 31 décembre 2009 vs 94,3% au 31 décembre 2008. La part des titres de créances émis s'est quant à elle accrue, passant de 5,0% à 6,0% du total des ressources.

Par ailleurs, les dépôts de la clientèle s'établissent à près de 525,7 Mrds Dh, soit une variation de 4,2% au titre de l'exercice 2009, contre 13,9% au titre de l'année 2008.

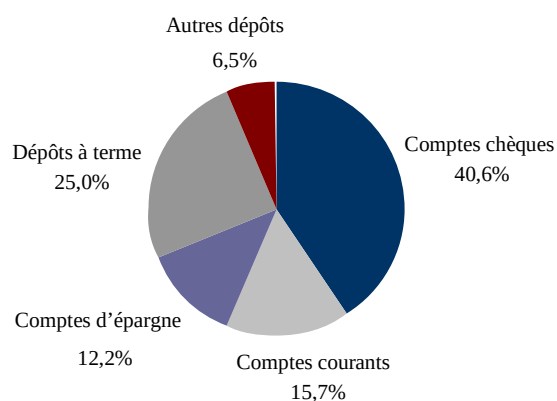
Les comptes non rémunérés, en particulier, représentent 62,8% des dépôts de la clientèle au 31 décembre 2009 contre 61,8% au titre de l'exercice précédent. Ainsi, les comptes chèques ont enregistré une croissance de 5,0% au titre du premier semestre 2009, pour s'établir à près de 213,6 Mrds Dh. Les comptes courants, enfin, ont reculé de 7,2% pour atteindre 82,7 Mrds Dh au 31 décembre 2009, contre près de 77,2 Mrds Dh au titre de l'exercice 2008.

Revue analytique 2007-2008

La structure des ressources des banques est constituée principalement des dépôts de la clientèle dont la part a atteint 94,3% au 31 décembre 2008. La part des titres de créances émis s'est quant à elle accrue, passant de 2,8% à 5,0% du total des ressources.

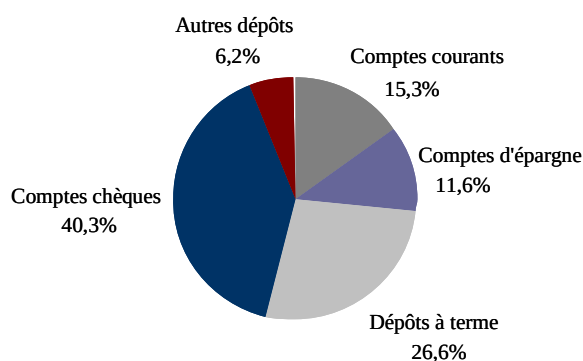
Par ailleurs, les dépôts de la clientèle ont poursuivi leur progression (+13,9%) en 2008. Les comptes non rémunérés représentent 61,8% des dépôts de la clientèle en 2008. Les comptes chèques et les comptes courants ont, pour leur part, enregistré une hausse de 6,4% et 7,0% respectivement, avec des encours respectifs s'établissant à 203,4 Mdh et 77,2 Mdh.

Répartition des dépôts clientèle au 31.12.2009



Source : GPBM

Répartition des dépôts clientèle au 31.12.2008



IV.1.4. Évolution des crédits

Les crédits clientèle des banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH) ont évolué comme suit depuis l'exercice 2007 :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Créances sur les sociétés de financement	42 614	51 824	52 653	21,6%	1,6%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	3 271	5 181	5 846	58,4%	12,8%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	12 261	13 190	10 699	7,6%	-18,9%
Prêts financiers	27 078	33 452	36 108	23,5%	7,9%
Autres	3	0	0	-100,0%	Ns
Créances sur la clientèle	318 989	400 149	443 105	25,4%	10,7%
Crédits de trésorerie	119 554	135 042	56 870	13,0%	-57,9%
Crédits à l'équipement	72 870	87 642	111 994	20,3%	27,8%
Crédits à la consommation	18 680	23 782	27 999	27,3%	17,7%
Crédits immobiliers	84 222	119 904	143 836	42,4%	20,0%
Autres crédits	4 908	15 231	13 774	>100,0%	-9,6%
Créances en souffrance brutes	18 756	18 549	20 717	-1,1%	11,7%
Total Crédits	361 603	451 973	495 758	25,0%	9,7%

Mdh - Source : GPBM

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période 2007-2009 :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Taux de contentieux du secteur	8,7%	6,3%	5,9%	-2,4 pts	-0,4 pt

Mdh - Source : GPBM

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les crédits à l'économie ont connu une hausse de 9,7%, pour atteindre près de 495,6 Mrds Dh. Cette hausse est attribuable aux éléments suivants :

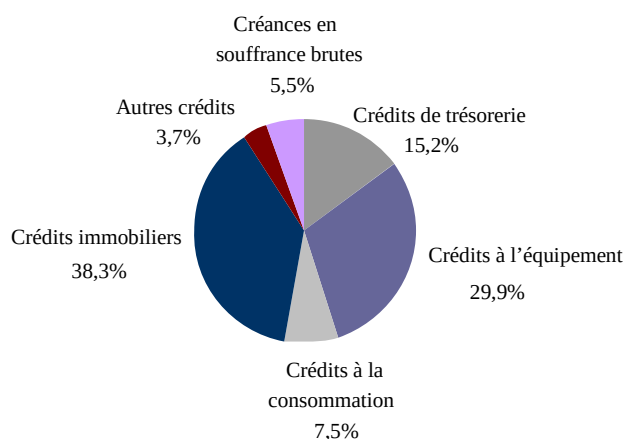
- les créances sur la clientèle ont enregistré une croissance de 10,7% au cours de l'exercice 2009, pour s'établir à 443,1 Mrds Dh. Ce poste représente 89,4% du total des emplois, au 31 décembre 2009, vs 88,5% au 31 décembre 2008 ;
- les créances sur la clientèle sont composées à 32,5% des crédits immobiliers et à 12,8% des crédits de trésorerie, s'établissant respectivement à 143,8 Mrds Dh et à près de 56,9 Mrds Dh au 31 décembre 2009. les crédits de trésorerie ont enregistré un recul de 57,9% par rapport à 2008 ;
- les crédits à l'équipement et à la consommation contribuent, cumulativement, à 28,2% des créances sur la clientèle, ce qui représente des encours de près de 140,0 Mrds Dh au 31 décembre 2009, en hausse de 25,6% par rapport au 31 décembre 2008 ;
- les crédits immobiliers poursuivent leur progression en 2009, pour atteindre près de 143,8 Mrds Dh, en hausse de 20,0% par rapport à l'exercice 2008 ;
- la progression de 11,7% des créances en souffrance brutes à 20,7 Mrds Dh en 2009, contre 18,5 Mrds Dh en 2008 ;
- l'année 2009 a été marquée par une légère amélioration de la contentualité, malgré la hausse de 11,7% des créances en souffrance : le taux de contentieux (créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle) enregistre ainsi un repli, à 5,9% en 2009 contre 6,3% en 2008, suite à la hausse de 10,7% des créances sur la clientèle.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, les crédits à l'économie ont enregistré une hausse de 25,4%, pour s'établir à 451,9 Mrds Dh :

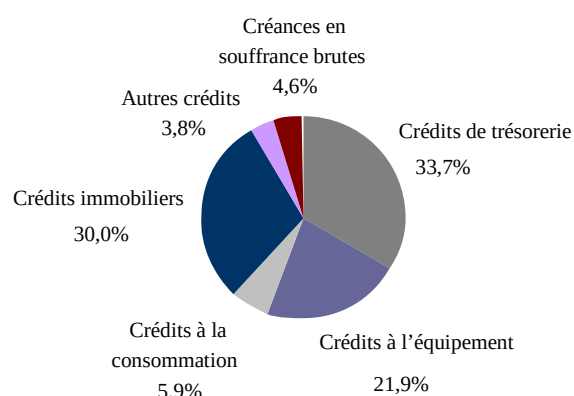
- l'encours global des crédits par décaissement à la clientèle a connu, à fin 2008, une hausse de 25,4% à 400,1 Mrds Dh. Rapporté à l'encours des crédits, il s'établit à 88,5% en 2008 contre 88,2% en 2007 ;
- la structure des créances sur la clientèle est dominée par les crédits de trésorerie qui représentent 135,0 Mrds Dh en 2008 et constituent 29,9% de l'encours de crédits ;
- les crédits à l'équipement et à la consommation cumulés contribuent pour leur part à près de 27,8% aux créances sur la clientèle, avec 111,4 Mrds Dh en 2008, en hausse de 21,7% par rapport à 2007 ;
- les crédits immobiliers marquent une progression de 42,4% et représentent 29,9% des créances sur la clientèle au 31 décembre 2008 (contre 26,4% en 2007). Cette catégorie de crédit connaît, en effet, une évolution sensible, en raison de l'orientation de l'ensemble du système bancaire vers le financement de l'immobilier ;
- l'exercice 2008 a été marqué par une amélioration de la contentialité : les créances en souffrance brutes ont reculé de 1,1%, atteignant 18,5 Mrds Dh. Le taux de contentieux (créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle) enregistre ainsi un repli, à 4,6% en 2008 contre 5,9% en 2007.

Répartition des crédits clientèle au 31.12.2009



Source : GPBM

Répartition des crédits clientèle au 31.12.2008



IV.1.5. Évolution des opérations de hors bilan

Les engagements hors bilan des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2009, se présentent comme suit :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul
Engagements de financement donnés	13 513	28 116	14 223	4 907	1 747	2 360	64 867
Dont Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	13 512	25 505	12 750	4 788	1 360	2 138	60 053
Engagements de garantie donnés	28 217	15 193	7 922	15 913	7 198	14 342	88 785
Dont Engagements de Garantie d'Ordre de la Clientèle	22 461	11 843	4 798	6 875	5 073	8 371	59 421
Provisions sur Engagements par Signature	135	149	13	107	41	43	489
Engagements Hors Bilan	41 865	43 458	22 158	20 928	8 986	16 745	154 140

Mdh - Source : GPBM

Au 31 décembre 2009, les engagements hors bilan du total des banques commerciales se sont établis à 154,1 Mrds Dh, en progression de 4,6% par rapport au 31 décembre 2008, sous l'effet des éléments suivants :

- la baisse des engagements de financement donnés de 3,0% à près de 64,9 Mrds Dh au 31 décembre 2009. Ces engagements correspondent principalement aux engagements de financement en faveur de la clientèle ;
- l'accroissement des engagements de garantie de 11,2% à près de 88,8 Mrds Dh.

Au titre de l'exercice 2009, les six premières banques marocaines représentent 96,2% des engagements donnés par les banques commerciales.

IV.1.6. Évolution des principaux indicateurs d'exploitation²¹

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Produits d'exploitation bancaire	26 636	32 720	39 566	22,8%	20,9%
Charges d'exploitation bancaire	7 422	9 985	15 920	34,5%	59,4%
Produit net bancaire	19 214	22 735	23 647	18,3%	4,0%
Charges générales d'exploitation	9 267	10 484	11 247	13,1%	7,3%
<i>Dont Amortissements</i>	1 033	1 035	1 144	0,2%	10,5%
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance	827	2 331	1 648	>100,0%	-29,3%
Résultat net	6 088	7 284	7 822	19,6%	7,4%

Mdh - Source : GPBM – Banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH)

Commentaires

- **PNB** : au terme de l'exercice 2007, le produit net bancaire des banques commerciales a affiché une croissance de 18,3% pour s'établir à 22,7 Mrds Dh. Cette croissance est liée à l'accroissement en volume de la marge d'intérêt ainsi que de la marge sur commissions. L'année 2008 s'est caractérisée, quant à elle, par le ralentissement de la progression (+4,0%), du fait notamment de la décélération de la croissance de la marge d'intérêt et sur commissions.
- **Charges générales d'exploitation** : les charges générales d'exploitation affichent une hausse de 13,1% en 2007 et s'élèvent à 10,5 Mrds Dh, soit un coefficient d'exploitation induit de 46,1% en 2007 vs 48,2% en 2006. Au titre de l'exercice 2008, les charges générales d'exploitation se sont établies à 11,2 milliards de dirhams, soit une hausse de 7,3%, suite à la poursuite des investissements induits par la stratégie d'expansion de plusieurs banques. Le coefficient d'exploitation induit s'est affiché en hausse de 1,5 points à 47,6%, compte tenu de la décélération de la progression du PNB.
- **Amortissements** : les amortissements, qui représentent près de 9,9% des charges générales d'exploitation bancaire en 2007, ont marqué une légère évolution à la hausse de 0,2% entre 2006-2007, pour s'établir à plus de 1,0 Mrd Dh. En 2008, les amortissements représentent 10,2% des charges générales d'exploitation et elles s'établissent à plus de 1,1 Mrd Dh, en augmentation de 10,5% par rapport à 2007.
- **Provisions** : les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance s'établissent à 2,3 Mrds Dh en 2007 marquant une hausse significative par rapport à l'année précédente. En 2008, en revanche, ces dotations ont enregistré un recul de 29,3%, à 1,6 Mrd Dh.
- **Résultat net** : le résultat net des banques commerciales s'élève à 7,3 Mrds Dh en 2007 contre 6,1 Mrds Dh un an auparavant. Ainsi, il enregistre en 2007 une progression de 19,6%, suite aux efforts d'assainissement engagés par les établissements de crédit au cours des trois dernières années. En 2008, le résultat net s'établit à 7,8 Mrds Dh, soit une relative stabilisation par rapport à 2007, qui s'explique notamment par le ralentissement de la croissance du PNB.

²¹ Les statistiques du GPBM relatives à l'exercice 2009 ne sont pas encore disponibles

IV.2. Activités d'Attijariwafa bank

En décembre 2008, une nouvelle organisation commerciale a été mise en place afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle du groupe et de renforcer les synergies entre les différents domaines d'activité.

Le groupe Attijariwafa bank est désormais structuré autour de deux pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe. Des fonctions support viennent aussi consolider la nouvelle organisation de la banque.

Les deux pôles opérationnels d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail, réunissant la Banque de l'Entreprise, la Banque Privée, la Banque des Particuliers et Professionnels et la Banque des Marocains sans Frontière ;
- pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières, qui regroupe la « Banque de Financement », les « Services Financiers Spécialisés » et la « Banque de Détail à l'International ». Ce pôle coiffe également la « Banque d'Investissement et des Marchés », composée de la « Banque d'Investissement » et de la « Banque des Marchés ».

IV.2.1. Le pôle Banque de détail

Ce pôle, qui regroupe la Banque de l'Entreprise, la Banque Privée, la Banque des Particuliers et des Professionnels « BPP » et la Banque des Marocains sans Frontière « BMF », représente un marché prioritaire pour la banque.

Banque de l'Entreprise

Attijariwafa bank a opté pour une segmentation qui fait ressortir deux grands portefeuilles : d'une part, les entités dédiées à la PME, regroupées au sein de la Banque de l'Entreprise et, d'autre part, les Grandes Entreprises, regroupées au sein de la Banque de Financement.

Ce choix tient compte des besoins propres à chacune des deux catégories, notamment en termes de crédits et de traitement clientèle. Cette segmentation intègre aussi les paramètres taille et chiffre d'affaires, la nature des structures, le mode de management, le secteur d'activité de chaque entreprise, etc.

La Banque de l'Entreprise est organisée autour de 4 réseaux, composés de 27 centres d'affaires et de 2 succursales entreprises.

Cette entité propose des produits et services dédiés aux PME/PMI à travers la cellule financement de l'investissement PME, laquelle intervient également en tant qu'interface avec la structure en charge de la Gestion Globale des Risques.

Afin de répondre aux exigences des besoins spécifiques de chaque entreprise, la banque de l'Entreprise a tissé des relations de partenariat privilégiées avec les associations professionnelles comme l'AMITH ou la fédération de la PME/PMI ainsi qu'avec les instances spécialisées comme l'ANPME, la Caisse Marocaine des marchés ou la Caisse Centrale de Garantie.

Principaux indicateurs de la Banque de l'Entreprise²²

A fin 2009, les principaux indicateurs de la banque de l'entreprise se présentent comme suit :

- engagements PME : 35,0 Mrds Dh (+12,9% vs fin 2008) ;
- nombre de clients PME : 3 946 (-34,1% vs fin 2008) ;
- nombre de réseaux de centres d'affaires : 4 ;
- nombre de centres d'affaires : 27 ;
- nombre de succursales entreprises : 2.

²² Source : Attijariwafa bank

Banque des Particuliers et des Professionnels

La gamme de produits dédiée à ce marché est très étoffée, ce qui permet de cerner les différents besoins de la clientèle dont l'exigence ne cesse de croître dans un marché de plus en plus concurrentiel.

Au titre du premier semestre 2009, la BPP d'Attijariwafa bank a lancé trois nouveaux produits dédiés respectivement aux jeunes, Grand public et clientèle Personnelle :

- Pack Jamiati, destinée aux étudiants de l'Université Hassan II de Casablanca âgés de 18 à 30 ans ;
- Carte de Voyage Rihla, une carte de dotation touristique munie d'une assistance inédite sur le marché bancaire ;
- Hissab Kafi, un Pack dédié à la clientèle Grand Public constituant la deuxième génération du Pack Domino et qui vient donc le remplacer. Le réseau de la BPP assure le placement des produits bancaires et financiers classiques, mais aussi des produits parabancaires développés par d'autres entités du groupe : produits d'assurance, de prévoyance, monétique, crédits, etc. ;
- les comptes : compte chèques, compte sur carnet, compte à terme ou dépôt à terme, compte en devise, etc. ;
- la monétique : carte Aisance, carte Mastercard Internationale, carte Gold, carte Joker, Carte Mizane, carte Kesma, etc. ;
- la bancassurance : Age d'or, Assuremprunt, Securicompte, Epargne Retraite Attijari, Activ'Epargne, Assistance Plus, etc. ;
- les crédits : crédit Miftah, crédit Miftah 1^{er} toit, crédit Miftah Prim²³, crédit express, crédit opportunités, crédit coup de cœur, crédit sérénité, Rasmali, etc. ;
- la banque à distance : Allô mon compte, Attijari Net, Info-Fax, Suimoi.

L'essentiel de la mission du réseau de la BPP est d'assurer la vente de produits et services, développés et labellisés par Attijariwafa bank mais pouvant être gérés par d'autres entités du groupe, à savoir, Wafa Assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafa Gestion, Wafa Bourse, Wafabail.

L'organisation commerciale des agences de la BPP est caractérisée par la segmentation du portefeuille client selon plusieurs critères tels que la nature d'activité (par catégorie socioprofessionnelle), le montant de l'épargne, les mouvements du compte, etc. Ainsi, chaque segment de clients, « grand public » ou « privé », est regroupé au sein d'un portefeuille homogène.

La stratégie d'innovation des produits a été poursuivie par la BPP, à travers le lancement, au deuxième semestre de l'année 2008, de plusieurs produits venant enrichir les gammes et différencier les produits.

Principaux indicateurs de la Banque des Particuliers et Professionnels²⁴

A fin 2009, les principaux indicateurs de la « Banque des Particuliers et Professionnels » se présentent comme suit :

- nombre d'agences : 765 (+13,2% vs fin 2008) ;
- nombre de clients : 1 309 582 (-24,5% vs fin 2008) ;
- crédits distribués : 20,4 Mrds Dh (-17,9% vs fin juin 2008) ;
- dépôts de la clientèle : 114,3 Mrds Dh (+5,1% vs fin juin 2008) ;
- part de la Banque des Particuliers et Professionnels dans les dépôts de la banque : 75% (-2 pts vs fin 2008).

²³ Crédit immobilier remboursable in fine, couplé à un produit d'épargne retraite, permettant d'épargner tout en remboursant son crédit.

²⁴ Source : Attijariwafa bank

Banque des Marocains sans Frontière

Plaçant le marché des Marocains Résidant à l'Etranger au cœur de sa stratégie de développement, Attijariwafa bank a mis en place en 2005 une nouvelle « Business Unit », exclusivement dédiée aux besoins spécifiques de cette catégorie de clientèle.

A cet effet, des structures spécialisées ont été mises en place, notamment :

- **les implantations par pays** : des responsables pays rattachés directement à la direction de la BMF représentent officiellement Attijariwafa bank auprès des autorités de tutelle des différents pays et prennent en charge les activités MRE qu'elles soient retail ou corporate ;
- **les entités de soutien**, de support et de back-office dédiées au marché MRE et basées à Casablanca. Il s'agit des entités « Distribution, Produits, Marchés », « Supports et Moyens » et « Risques et Recouvrement BMF » ;
- **« Attijariwafa bank Europe »** : filiale bancaire en France qui permettra à Attijariwafa bank de déployer ses activités dans toute l'Union Européenne en partant de l'implantation existante dans différents pays (France, Espagne, Italie, Belgique, Hollande, Allemagne, Grande-Bretagne).

Marquée par de grandes avancées commerciales, 2007 est considérée comme une année charnière pour l'activité de la Banque des Marocains sans Frontière (BMF). Elle a été consacrée à la mise en œuvre du déploiement du passeport Européen avec la création de la succursale de droit européen en Allemagne et le déploiement du passeport sur la Hollande.

Par ailleurs, Attijariwafa bank a démarré son activité effective en Italie avec l'ouverture de son agence à Milan suite à la création en 2006 de la société Financière Attijariwafa Finanziaria Spa.

Attijariwafa bank a poursuivi l'extension de son réseau propre en Europe avec l'ouverture de 2 guichets en France à Marseille Garibaldi et Toulouse, l'ouverture de 3 bureaux en Espagne à Valence, Barcelone et Girona, l'ouverture de l'agence à Milan et l'installation d'un bureau de représentation à Abbey National Bank à Londres, ce qui porte le réseau extérieur à 47 points de contact.

L'extension du réseau de distribution mixte a également été enrichie par la signature de plusieurs accords avec des banques étrangères de renom, permettant ainsi de mettre à la disposition des clients un large réseau pour leurs transferts d'argent vers le Maroc :

- Italie : Convention avec Unicredit AgenziaTu ;
- Allemagne : Convention avec la Banque DHB Bank ;
- Espagne : Animation des conventions de partenariat stratégique avec Grupo Santander et Caja Madrid.

Principaux indicateurs de la Banque des Marocains sans Frontière²⁵

A fin 2009, les principaux indicateurs de la « Banque des Marocains sans Frontière » se présentent comme suit :

- nombre de comptes chèques MRE : 569 408 (+6,1% vs fin 2008) ;
- volume des transferts : 6,0 Mrds Dh (+2,2% vs fin 2008) ;
- nombre de réseaux : 8 (inchangé depuis 2007, avec les réseaux suivants : Moyen-Orient, France, Belgique, Hollande, Espagne, Allemagne, Angleterre, Italie) ;
- nombre de comptes MRE : 491 088 (-5,8% vs fin 2008).

²⁵ Source : Attijariwafa bank

IV.2.2. Le pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières

La Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières regroupe la Banque de Financement, les Services Financiers Spécialisés et la Banque de Détail à l'International. Ce pôle coiffe également la Banque d'Investissement et des Marchés, composée de la Banque d'Investissement et de la Banque des Marchés.

Banque de Financement

La Banque de Financement opère sur le segment des grandes entreprises. Elle assure la coordination et le pilotage de la relation globale du Groupe avec les grandes entreprises, un segment de clientèle sur lequel la concurrence ne cesse de s'intensifier, imposant un suivi de proximité.

La Banque de Financement est organisée autour :

- d'une entité « Grandes Entreprises » structurée autour de 12 secteurs d'activité économique. Au 31 décembre 2009, les engagements de cette entité ont atteint 89,0 Mrds Dh, en progression de 2,6% par rapport au 31 décembre 2008 ;
- d'une entité « International » qui a pour principal objectif d'accompagner, d'une part, les entreprises marocaines dans leur stratégie d'internationalisation et, d'autre part, les entreprises étrangères ayant un lien d'affaires avec le Maroc ou des projets d'investissement dans le pays. La ligne métier International intègre « Attijari International Bank », banque offshore du groupe installée à Tanger.

Grâce à la présence de chargés d'affaires à l'international au sein des principaux centres d'affaires, Attijariwafa bank a renforcé de façon notable la relation de proximité avec les opérateurs actifs à l'étranger, tant au niveau des PMI/PME que des grandes entreprises ;

- d'une entité « Gestion des Flux » ayant pour objectif de mettre en place des produits et des services innovants, répondant aux attentes de la clientèle ;
- d'une entité « Financement de l'investissement », créée fin 2004 et entièrement dédiée aux besoins de financement à moyen et long terme de la clientèle Grandes Entreprises. Cette structure s'articule autour de trois lignes de métiers : la « Promotion de l'Investissement », le « Financement de Projets » et le « Financement du Tourisme et de la Promotion Immobilière ».

Dans le secteur touristique en particulier, cette entité a accompagné plusieurs opérateurs internationaux (Four Seasons, Banyan Tree, etc.) ainsi qu'un certain nombre d'opérateurs immobiliers à travers la mise en place de montages combinant le financement de l'hôtellerie, de la promotion immobilière et de cautions VEFA²⁶.

- d'une entité « Conventions Personnel Entreprise » ayant pour vocation de constituer un levier de production, d'accompagner et de fidéliser les relations grandes entreprises, d'activer et de recenser de manière permanente toutes les niches de synergies internes au sein du groupe Attijariwafa bank.

Principaux indicateurs de la Banque de Financement²⁷

A fin 2009, les principaux indicateurs de la Banque de Financement se présentent comme suit :

- engagements Grandes Entreprises : 89,0 Mrds Dh (+2,6% vs fin 2008) ;
- nombre de clients Grandes Entreprises : 954 (+0,4% vs fin 2008).

²⁶ Vente en l'état futur d'achèvement

²⁷ Source : Attijariwafa bank

Services Financiers Spécialisés

Cette entité supervise les filiales spécialisées de Attijariwafa bank et regroupe ce qui suit :

Offre Produits	
Services Financiers Spécialisés	Crédit à la consommation (Wafasalaf) Financement immobilier (Wafa Immobilier) Transfert d'argent (Wafa Cash) Location longue durée (Wafa LLD) Leasing (Wafabail) Factoring (Attijari Factoring)

Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe.

Principaux indicateurs des filiales financières à fin 2009

Au titre de l'exercice 2009, les principaux indicateurs des filiales financières se présentent comme suit :

Wafasalaf	Wafa Immobilier	Wafa Cash	Wafa LLD	Wafabail	Attijari Factoring
Effectif : 532 44 agences propres	Effectif : 282 47 agences	Effectif : 309 368 agences	Effectif : 31 4 061 véhicules gérés	Effectif : 88 Encours : 8,2 Mrds Dh	Effectif : 23 Encours financement : 719 Mdh
Encours global : 17,1 Mrds Dh	Encours global : 28,8 Mrds Dh	Volume cash : 11,4 Mrds Dh			

Source : Attijariwafa bank

Banque De Détail à l'International

Ce domaine regroupe :

Filiales	
Banque De Détail à l'international	Attijari bank Tunisie CBAO Groupe Attijariwafa bank La Banque Internationale pour le Mali Union Gabonaise de Banques Crédit du Congo Crédit du Sénégal Société Ivoirienne de Banque

En relation avec l'entité Stratégie & Développement et Attijari Finances Corp., la BDDI contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie de développement du Groupe, en initiant des opérations de prospection des opportunités d'implantation et de développement de marchés cibles.

Veillant à l'harmonisation globale des Process adoptés, la BDDI a déployé un modèle d'organisation et de gouvernance conforme aux pratiques et valeurs d'Attijariwafa bank. Grâce au soutien du groupe et aux nombreuses synergies, la BDDI veille par ailleurs au développement de l'ensemble des métiers de la banque et des activités para-bancaires. Organisée autour de trois entités, à savoir, Développement, Tutelle & Animation et Support & Moyens, la BDDI s'est dotée d'équipes projets pluridisciplinaires pour la mise en oeuvre et la réussite des nouveaux chantiers.

Principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie à fin 2009²⁸

Au titre de l'exercice 2009, les principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 596 974 (+8,6% vs fin 2008) ;
- nombre d'agences et bureaux : 149 (+8,8% vs fin 2008) ;
- crédits distribués : 14 722 Mdh (+13,9% vs fin 2008) ;
- dépôts des clients : 16 881 Mdh (+16,1% vs fin 2008).

Principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank à fin 2009²⁹

Au titre de l'exercice 2009, les principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- nombre de clients : 173 931 (+28,8% vs fin 2008) ;
- nombre d'agences et bureaux : 136 (+11,5% vs fin 2008) ;
- crédits distribués : 6 049 Mdh (+7,8% vs fin 2008) ;
- dépôts des clients : 8 496 Mdh (+12,1% vs fin 2008).

Principaux indicateurs du Crédit du Sénégal à fin 2009³⁰

Au titre de l'exercice 2009, les principaux indicateurs de du Crédit du Sénégal se présentent comme suit :

- nombre de clients : 12 721 ;
- nombre d'agences et bureaux : 8 ;
- crédits distribués : 1 561 Mdh (-9,9% vs fin 2008) ;
- dépôts des clients : 1 586 Mdh (+14,5% vs fin 2008).

Principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali à fin 2009³¹

Au titre de l'exercice 2009, les principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali se présentent comme suit :

- nombre de clients : 118 339 ;
- nombre d'agences et bureaux : 57 ;
- crédits distribués : 2 315 Mdh (+6,5% vs fin 2008) ;
- dépôts des clients : 2 748 Mdh (+8,7% vs fin 2008).

Principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque à fin 2009³²

Au titre de l'exercice 2009, les principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 86 410 ;
- nombre d'agences et bureaux : 16 ;
- crédits distribués : 2 718 Mdh (+19,8% vs fin 2008) ;
- dépôts des clients : 2 761 Mdh (+17,7% vs fin 2008).

²⁸ Source : Attijariwafa bank

²⁹ Source : Attijariwafa bank

³⁰ Source : Attijariwafa bank

³¹ Source : Attijariwafa bank

³² Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque à fin 2009³³

Au titre de l'exercice 2009, les principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 42 320 ;
- nombre d'agences et bureaux : 5 ;
- crédits distribués : 2 195 Mdh (+10,7% vs fin 2008) ;
- dépôts des clients : 3 471 Mdh (+5,3% vs fin 2008).

Principaux indicateurs du Crédit du Congo à fin 2009³⁴

Au titre de l'exercice 2009, les principaux indicateurs du Crédit du Congo se présentent comme suit :

- nombre de clients : 13 000 ;
- nombre d'agences et bureaux : 4 ;
- crédits distribués : 742 Mdh (+10,4% vs fin 2008) ;
- dépôts des clients : 2 225 Mdh (-1,5% vs fin 2008).

³³ Source : Attijariwafa bank

³⁴ Source : Attijariwafa bank

IV.2.3. Banque d'Investissement et des Marchés

La Banque d'Investissement et des Marchés dépend du pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières. Elle regroupe les activités de marché, de financement et de conseil.

	Offre Produits	
Banque d'Investissement	Corporate Finance	Conseil en fusion-acquisition, origination de dette privée, introduction en bourse, activités de marché primaire Actions (Attijari Finances Corp.).
	Capital Investissement	Participation en capital risque, gestion de fonds d'investissement, conseil en restructuration et mise à niveau.
	Gestion d'actifs	SICAV et FCP (Wafa Gestion)
	Intermédiation boursière	Investissement en actions (Attijari Intermédiation).
Banque des Marchés	Marché des capitaux (Salle des Marchés)	- Produits de taux et de change, dérivés de change et matières premières, structuration financière. - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financements en devises, placements dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation de Bons du Trésor et de titres de créances.
	Custody	Interface commerciale des investisseurs pour l'ensemble des services titres.

Principaux indicateurs de la Banque des Marchés et d'Investissement³⁵

Au 31 décembre 2009, les principaux indicateurs de la « Banque des marchés et d'investissement » se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité Corporate Finance³⁶ :
 - volume de transactions émission d'actions : 605,0 Mdh (-82,7% vs fin décembre 2008) ;
 - volume de transactions dette privée : 8,5 Mrds Dh (+11,8% vs fin décembre 2008) ;
 - volume de transactions opérations stratégiques : 6,1 Mrds Dh (+34,8% vs fin décembre 2008).
- indicateurs de l'activité gestion d'actifs :
 - encours moyen d'actifs sous gestion : 55 Mrds Dh (+18,0% vs fin décembre 2008) ;
 - part de marché : 29,6% (-1,5 pt vs fin décembre 2008) ;
- indicateurs de l'activité intermédiation boursière :
 - volume de transactions : 19,4 Mrds Dh (-64,1% vs fin décembre 2008) ;
 - part de marché : 27,0% (+3,6 pts vs fin décembre 2008).
- indicateurs de l'activité salle des marchés :
 - volume global de change traité : 460,88 Mrds Dh (-18,7% vs fin décembre 2008).
- indicateurs de l'activité Custody :
 - volume des titres en conservation : 388,0 Mrds Dh (-0,8% vs fin décembre 2008) ;
 - part de marché : 38,0% (-1 pt vs fin décembre 2008).

³⁵ Source : Attijariwafa bank

³⁶ Source : Attijari Finances Corp.

IV.3. Évolution des indicateurs d'exploitation

IV.3.1. Évolution des crédits

Sur les trois derniers exercices, l'encours des crédits clientèle par type de crédit a évolué comme suit :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	31 499	36 298	37 211	15,2%	2,5%
A vue	15 170	6 260	6 356	-58,7%	1,5%
A terme	16 329	30 038	30 855	84,0%	2,7%
Créances sur la clientèle (C2)	87 760	109 214	122 321	24,4%	12,0%
Crédits de trésorerie et à la consommation	43 489	47 191	43 326	8,5%	-8,2%
Crédits à l'équipement	18 664	21 468	34 104	15,0%	58,9%
Crédits immobiliers	22 857	35 988	40 177	57,4%	11,6%
Autres crédits	1 417	2 764	2 810	95,0%	1,7%
Créances acquises par affacturage	428	791	0	85,0%	-100,0%
Créances en souffrance nettes de provision	228	129	918	-43,4%	>100,0%
Intérêts courus à recevoir	677	883	987	30,4%	11,7%
Total crédits (C1) + (C2)	119 259	145 512	159 532	22,0%	9,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en hausse de 9,6% par rapport à l'exercice 2008, à 159,5 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par ce qui suit :

- la hausse de 2,5% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, portée par la progression des créances à terme (+2,7% à près de 30,9 Mrds Dh) et, dans une moindre mesure, par la hausse des créances à vue (+1,5% à près de 6,4 Mrds Dh) ;
- la croissance des crédits immobiliers (+11,6%) à près de 40,2 Mrds Dh, suite à la hausse de 3,2 Mrds Dh des crédits immobiliers acquéreurs et de 1,0 Mrd Dh des crédits immobiliers promoteurs ;
- le repli de 11,0% des crédits de trésorerie à 37,9 Mdh en 2009 contre près de 42,6 Mdh en 2008, suite notamment au reclassement de 3 Mrds Dh de crédits de trésorerie en crédits à l'équipement ;
- la hausse de 17,8% des crédits à la consommation à 5,4 Mrds Dh en 2009 contre 4,6 Mrds Dh en 2008 ;
- l'augmentation de 58,9% des crédits à l'équipement à près de 34,1 Mrds Dh (dont 3 Mrds Dh de reclassement des crédits de trésorerie) ;
- la progression des créances en souffrance nettes de provision à 918 Mdh conformément au déclassement³⁷ effectué par la banque (conformément aux règles prudentielles de Bank Al-Maghrib), suite à une détérioration du risque de crédit en 2009 (hausse des dossiers en souffrance en montant et en nombre). Le taux de contentialité reste toutefois maîtrisé (à 3%).

³⁷ Conformément à la Circulaire n° 19/G/2002 de Bank Al-Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.

Revue analytique 2007-2008

En 2008, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 145,5 Mrds Dh, soit une progression de 22,0%, par rapport à fin 2007. Cette évolution s'explique principalement par les éléments suivants :

- la hausse de 15,2% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, portée par la progression des créances à terme (+84,0% à 30,0 Mrds Dh) ;
- la croissance des crédits immobiliers (+57,4%) suite à la hausse de la demande et au déclassement en crédit immobilier de certains crédits, sur instruction de Bank Al-Maghrib. En effet, les crédits liés à la promotion immobilière sont désormais classés dans la catégorie crédits immobiliers, quelque soit leur nature (facilités de caisse, crédit promotion, etc.) ;
- la hausse de 8,5% des crédits de trésorerie et à la consommation ;
- l'augmentation de 15,0% des crédits à l'équipement ;
- le recul des créances en souffrance nettes de provision (-43,4%) à 129 Mdh.

L'évolution de la structure des crédits d'Attijariwafa bank par segment de clientèle se présente comme suit :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Créances par décaissements nets*					
Secteur public	2 222	5 598	5 131	>100,0%	-8,3%
Entreprises financières	2 493	414	341	-83,4%	-17,6%
Entreprises non financières	62 442	74 147	73 298	18,7%	-1,1%
Autre clientèle**	20 604	29 055	43 552	41,0%	49,9%
Total crédits par décaissements nets***	87 760	109 214	122 321	24,4%	12,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

* Hors provisions et hors crédits sur sociétés de financement

** Particuliers, commerçants

*** Y compris intérêts courus à recevoir

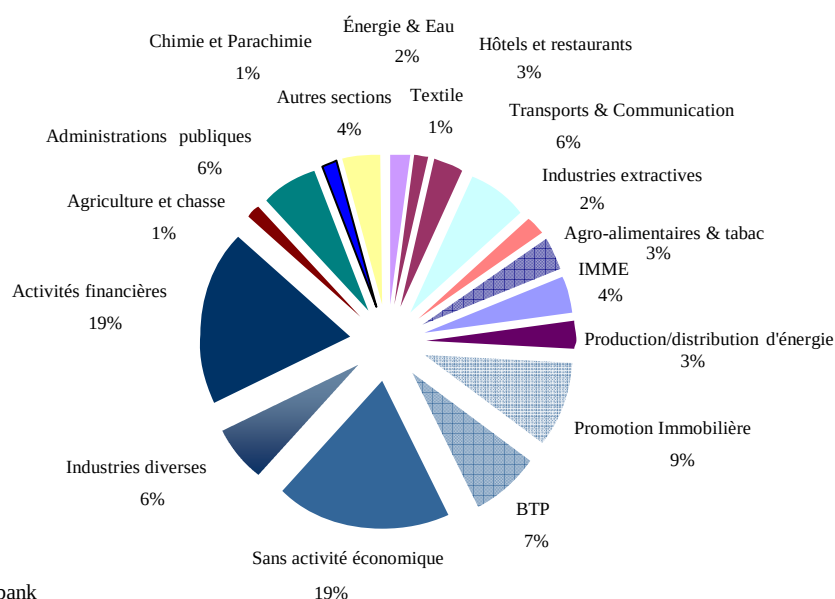
Concernant les crédits octroyés à la clientèle, Attijariwafa bank est particulièrement présente sur le segment des entreprises non financières qui représente 59,9% du total des créances sur la clientèle. A noter que cette proportion est en recul par rapport aux deux exercices précédents (71,2% et 67,9% des crédits à la clientèle au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008).

En revanche, la part du segment autre clientèle (particuliers et commerçants) s'inscrit en hausse de 9,0 points pour s'établir à près de 35,6% des crédits à la clientèle en 2009, contre 26,6% à fin 2008.

Par ailleurs, la ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité, au 31 décembre 2009, fait ressortir les pondérations suivantes :

- les activités financières représentent 19% du total des crédits (vs 18% au 31 décembre 2008) ;
- les BTP et la promotion immobilière représentent respectivement 7 % et 9% du total (vs 7% et 8% au 31 décembre 2008) ;
- les administrations publiques s'affichent à 6% du total (vs 3% au 31 décembre 2008) ;
- les I.M.M.E³⁸ représentent 4% du total (vs 7% au 31 décembre 2008) ;
- les transports et communications représentent 6% du total (vs 7% au 31 décembre 2008) ;
- les sans activité économique représentent 19% du total des encours crédits (vs 17% au 31 décembre 2008).

Ventilation des crédits par secteur d'activité au 31.12.2009



Source : Attijariwafa bank

La ventilation des crédits par région se présente comme suit, au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 :

	2008	2009
Réseau Casablanca	74,1%	75,4%
Réseau Rabat	10,2%	12,3%
Réseau Fès-Meknès	3,8%	3,5%
Réseau Nord	2,9%	3,1%
Réseau Rif	0,3%	0,3%
Réseau Oriental	1,2%	1,3%
Réseau Doukkala-Chaouia	1,2%	1,3%
Réseau Marrakech-Béni Mellal	3,1%	1,5%
Réseau Souss Sahara	3,0%	1,3%
Total	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2009, la région de Casablanca représente 75% des engagements de la banque, suivie des régions de Rabat (12%), de Fès-Meknès (3,5%), et du Nord (3,1%).

³⁸ Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

IV.3.2. Évolution des dépôts

L'encours des dépôts clientèle par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	8 055	19 167	21 833	>100,0%	13,9%
A vue	4 777	2 574	3 280	-46,1%	27,4%
A terme	3 278	16 593	18 553	>100,0%	11,8%
Dettes envers la clientèle (D2)	136 420	151 664	154 216	11,2%	1,7%
Comptes à vue créditeurs	80 645	82 274	90 081	2,0%	9,5%
Comptes d'épargne	14 632	16 202	17 655	10,7%	9,0%
Dépôts à terme	35 107	38 222	38 963	8,9%	1,9%
Autres comptes créditeurs	5 605	14 340	6 651	>100,0%	-53,6%
Intérêts courus à payer	432	626	867	45,0%	38,5%
Total dettes (D1+D2)	144 475	170 831	176 049	18,2%	3,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité agrégée

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les dépôts de la clientèle ont atteint 154,2 Mrds Dh, en hausse de 1,7% par rapport à fin 2008, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 9,5% des comptes à vue créditeurs ;
- la progression de 9,0% des comptes d'épargne ;
- la hausse de 1,9% des dépôts à terme ;
- la contraction des autres comptes créditeurs à près de 6,7 Mrds Dh en 2009 contre 14,3 Mrds Dh en 2008, suite notamment au repli des dépôts des entreprises financières à 221,5 Mdh en 2009 (contre près de 6,5 Mrds Dh en 2008) et au recul à 5,8 Mrds Dh des dépôts des entreprises non financières (contre 7,2 Mrds Dh en 2008).

Par ailleurs, en 2009, l'encours des dettes envers les établissements de crédit s'est inscrit en hausse de 13,9%, pour atteindre 21,8 Mrds Dh. Cette hausse est principalement due aux emprunts de trésorerie qui ont atteint 12,8 Mrds Dh en 2009, contre près de 8,5 Mrds Dh en 2008, soit une progression de 50,8% par rapport à 2008.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'année 2008, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 151,7 Mrds Dh, en croissance de 11,2% par rapport à fin 2007, sous l'effet de la progression de 10,7% des comptes d'épargne, de l'augmentation des autres comptes créditeurs (+8,7 Mrds Dh) et de la hausse de 8,9% des dépôts à terme.

Par ailleurs, en 2008, l'encours des dettes envers les établissements de crédit s'est inscrit en hausse de 137,9%, pour atteindre près de 19,2 Mrds Dh. Cette hausse est principalement due aux valeurs données en pension qui ont atteint 8,8 Mrds Dh en 2008, soit une hausse de 176,6% par rapport à 2007.

L'encours des dépôts clientèle par segment de clientèle a évolué comme suit :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dépôts					
Secteur public	2 963	5 465	1 261	84,4%	-76,9%
Entreprises financières	8 925	11 627	16 597	30,3%	42,7%
Entreprises non financières	34 579	39 868	37 130	15,3%	-6,9%
Autre clientèle	89 952	94 704	99 229	5,3%	4,8%
Total dépôts clientèle*	136 420	151 664	154 216	11,2%	1,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité agrégée - * y compris intérêts courus

En termes de structure du portefeuille client, la part de la catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales, etc.), s'établit à 64,3% de l'encours des dépôts clientèle en 2009, contre 65,9% en 2007 et 62,4% en 2008.

La ventilation des dépôts par région en pourcentage de l'encours global, pour les deux exercices précédents se présente comme suit :

	2008	2009
Réseau Casablanca	48,1%	47,0%
Réseau Rabat	11,1%	12,2%
Réseau Fès-Meknès	6,8%	6,9%
Réseau Nord	8,0%	7,5%
Réseau Rif	6,7%	7,1%
Réseau Oriental	5,2%	5,5%
Réseau Doukkala-Chaouia	2,9%	3,2%
Réseau Marrakech-Béni Mellal	6,2%	5,9%
Réseau Souss Sahara	5,1%	4,7%
Total	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2009, la ventilation des dépôts de Attijariwafa bank fait ressortir une concentration sur la région de Casablanca, qui représente près de la moitié des dépôts (47%), suivie de Rabat (12%), du Nord (8%) et du rif (7%).

IV.3.3. Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature a évolué comme suit :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Engagements en faveur de la clientèle	27 374	40 481	35 973	47,9%	-11,1%
Engagements en faveur des intermédiaires financiers	6 352	6 062	5 757	-4,6%	-5,0%
Total engagements par signature *	33 727	46 542	41 730	38,0%	-10,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité Maroc - * Engagements nets des engagements en souffrance

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les engagements par signature ont enregistré un repli de 10,3%, pour s'établir à près de 41,7 Mrds Dh, suite à :

- la baisse de l'encours des engagements en faveur de la clientèle (-11,1%) à près de 36,0 Mrds Dh, contre près de 40,5 Mrds en 2008 ;
- le repli des engagements en faveur des intermédiaires financiers (-5,0%) à près de 5,8 Mrds Dh, contre près de 6,1 Mrds Dh en 2008.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, les engagements par signature ont atteint 46,5 Mrds Dh, poursuivant ainsi leur progression. Celle-ci a été tirée par la hausse de 47,9% des engagements en faveur de la clientèle.

IV.3.4. Réseau de distribution

Au 31 décembre 2009, l'organisation du réseau de distribution est fondée sur le concept de points de vente spécialisés, aménagés en espaces de vente et de conseil et privilégiant une gestion ciblée de la relation client. Ce concept prévoit un réseau réparti, d'une part, en agences dédiées à la clientèle des particuliers et professionnels (611 agences) et, d'autre part, en agences consacrées aux entreprises (24 centres d'affaires) avec, pour chacune, des équipes et une organisation spécifiques.

Parallèlement, un important programme d'ouvertures d'agences a été initié pour renforcer le maillage du réseau de la banque dans les agglomérations à fort potentiel. Le nombre d'agences du groupe, au 31 décembre 2009, s'élève à 1 806 agences.

Le réseau de distribution d'Attijariwafa bank a évolué de la manière suivante, sur la période qui s'étend de 2007 à 2009 :

	2007	2008	2009
Guichets permanents	624	703	795
Guichets périodiques	1	1	2
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	550	668	752
Succursales et agences à l'étranger	9	38	41
Bureaux de représentation à l'étranger	34	15	17

Source : Attijariwafa bank

V. CAPITAL HUMAIN

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la stratégie de croissance du Groupe Attijariwafa bank, le Capital Humain Groupe développe une politique volontariste axée sur la valorisation des collaborateurs.

En franchissant une étape décisive dans la modernisation du système d'information RH (SIRH), le Capital Humain Groupe favorise un management de proximité. Dans cette perspective, les activités RH à forte valeur ajoutée, à savoir le recrutement, la formation, l'évaluation et la gestion des compétences, ont bénéficié en priorité des nouvelles technologies.

Le management de proximité s'est également traduit par une optimisation des circuits décisionnels, devenus plus fluides entre le Capital Humain Groupe et les différents managers.

Ainsi, la modernisation des modes de gestion RH, liée à l'automatisation des process, a facilité l'accès au système d'information RH à l'ensemble des collaborateurs et à leurs managers, à travers des espaces spécifiques.

De plus, la mise en place du SIRH a facilité la décentralisation du traitement de la paie des filiales Maroc du Groupe.

Par ailleurs, l'initiation d'une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) s'est traduite par l'élaboration d'un référentiel de compétences par famille professionnelle et d'un référentiel de postes. Le recours à ces référentiels contribuera à réduire les écarts entre les besoins à l'horizon 2012 et les disponibilités des compétences de la banque, tout en impliquant le collaborateur dans un projet d'évolution professionnelle.

Par surcroît, le Capital Humain Groupe accorde une place importante à la promotion interne. Ainsi, le processus de mobilité est coordonné avec l'entité recrutement dans le processus d'affectation des postes à pourvoir.

En matière de recrutement, le Capital Humain Groupe développe des stratégies différenciées et adaptées selon les métiers. En effet, il tient compte des spécificités propres à chaque métier, de l'expertise requise et de l'adéquation des diplômes.

Au titre de l'exercice 2009, près de 400 jeunes diplômés ont rejoint Attijariwafa bank.

Par ailleurs, en tant que banque citoyenne au service du système éducatif, Attijariwafa bank a proposé à plus de mille étudiants (en cours ou en fin d'études) des stages à forte valeur ajoutée, au sein de ses différentes entités.

Afin d'anticiper et d'accompagner la croissance continue d'Attijariwafa bank et de son réseau, le Capital Humain Groupe assure un développement constant des compétences de l'ensemble des collaborateurs, cadres et non cadres.

En effet, Attijariwafa bank a mis en place une politique de formation « Se former tout au long de sa carrière » au service de l'amélioration de la qualité de service et de la fiabilisation du traitement des opérations.

Concernant le volet social, la politique de santé préventive et de sécurité s'est considérablement développée, grâce à la régionalisation de l'activité médico-sociale, aux campagnes de sensibilisation du personnel et aux recommandations du Comité d'hygiène et de sécurité. Parallèlement, le dispositif de couverture sociale assure une protection complète pour l'ensemble des collaborateurs et retraités d'Attijariwafa bank.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de régionalisation des activités culturelles et sportives en faveur des enfants de collaborateurs, de nouvelles écoles de football, de peinture et de musique ont ouvert leurs portes dans plusieurs villes du royaume.

V.1. Effectifs

Evolution récente des effectifs de la banque

L'évolution récente des effectifs de la banque se présente comme suit :

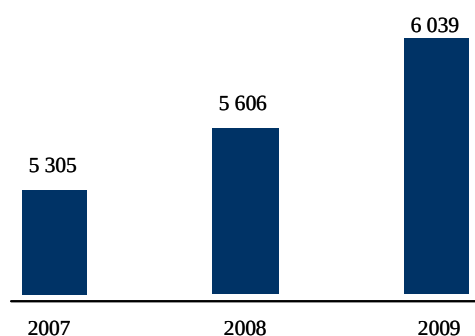
	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Effectif permanent	5 230	5 599	6 039	7,1%	7,9%
Cadres	2 249	2 567	2 900	14,1%	13,0%
Non cadres	2 981	3 032	3 139	1,7%	3,5%
Effectif temporaire	75	7	0	-90,7%	-100,0%
Total *	5 305	5 606	6 039	5,7%	7,7%

Source : Attijariwafa bank - * y compris les ANAPEC

Au 31 décembre 2009, l'effectif d'Attijariwafa bank s'établit à 6 039 collaborateurs, soit une progression de 7,7% par rapport au 31 décembre 2008, liée à la politique de recrutement de la banque, en ligne avec le développement de ses activités.

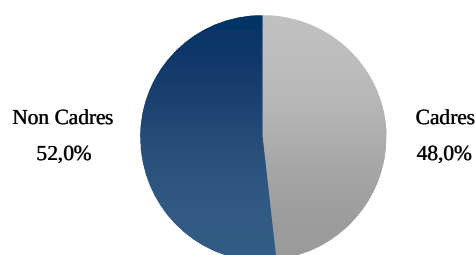
Au titre de l'exercice 2009, le nombre de cadres, en hausse de 13,0% par rapport à l'exercice 2008, représente 48,0% de l'effectif permanent de la banque.

Evolution de l'effectif total de AWB



Source : Attijariwafa bank

Structure de l'effectif de AWB au 31.12.09



Structure de l'effectif

L'évolution de la structure des effectifs du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit :

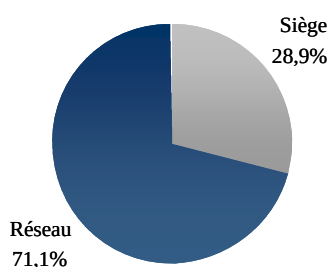
	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Banque	5 230	5 599	6 039	7,1%	7,9%
Siège	1 581	1 655	1 747	4,7%	5,6%
Réseau	3 649	3 944	4 292	8,1%	8,8%
Réseau extérieur	1 975	3092*	4 373*	56,6%	4,7%
Filiales	1 653	1 892	2 011	14,5%	6,3%
Total	8 858	10 583	12 423	19,5%	17,4%

Source : Attijariwafa bank * y compris l'effectif de CBAO Groupe Attijariwafa bank - ** Effectif permanent

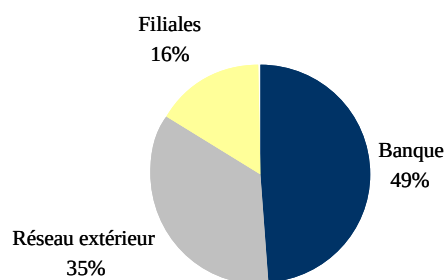
La progression des effectifs du groupe, enregistrée entre les exercices 2007 et 2009, est liée à la poursuite d'un développement axé sur des métiers cibles et sur des zones géographiques porteuses de croissance.

Les effectifs du réseau extérieur ont poursuivi leur progression, pour atteindre 4 373 collaborateurs au 31 décembre 2009, soit une progression de 4,7% comparativement au 31 décembre 2008.

Structure des métiers de AWB au 31.12.09



Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.09



Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2009, la proportion des collaborateurs affectés au réseau des agences s'établit à 71,1%, contre 28,9% affectés au siège. La progression de l'effectif réseau a atteint 4,7% ; celle de l'effectif siège a enregistré, quant à elle, une hausse de 5,6% par rapport à l'exercice 2008.

La répartition par âge des effectifs de la banque au 31 décembre 2009 se présente comme suit :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
25 ans et moins	508	293	801
de 26 à 35 ans	1 601	982	2 583
de 36 à 50 ans	1151	492	1 643
plus de 50 ans	732	280	1012
Total	3 992	2 047	6 039

Source : Attijariwafa bank

Turnover

Le tableau qui suit présente l'évolution du taux de turnover³⁹ depuis 2007 :

	2007	2008	2009
Taux de turnover	4,0%	4,7%	3,0%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2009, le turnover se présente comme suit :

	31.12.2009
Recrutement net	440

Source : Attijariwafa bank

Le maintien de la politique de recrutement au sein de la banque a permis de couvrir les besoins du développement du réseau, tout en anticipant le renouvellement naturel des collaborateurs.

V.2. Politique sociale

Le tableau suivant présente l'évolution de la politique sociale sur les trois derniers exercices :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Encours prêts immobiliers	923 608	970 172	989 871	5,0%	2,0%
Encours prêts consommation et OPV	709 257	685 336	622 243	-3,4%	-9,2%
Encours prêts sociaux	7 068	5 207	5 512	-26,3%	5,9%
Total prêts au personnel	1 639 933	1 660 715	1 617 626	1,3%	-2,6%

Kdh - Source : Attijariwafa bank

V.3. Actionnariat salarié

En septembre 2005, Attijariwafa bank a ouvert son capital à l'ensemble des salariés. Le personnel a ainsi souscrit à 172 131 actions sur un total de 201 997 actions proposées, pour un montant global de 153 millions de dirhams, devenant ainsi actionnaire à hauteur de 0,89%.

En novembre 2007, Attijariwafa banque a cédé 1,5% du capital à ses salariés, portant la part du capital détenu par le personnel à 2,38% au 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2009, le personnel d'Attijariwafa bank détient 1,96% du capital de la banque.

³⁹ Taux de turnover = Nombre de départs/Effectif global

VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION

VI.1. Système d'information

Au cours de l'exercice 2009, le « Système d'Information Groupe » (SIG) d'Attijariwafa bank a poursuivi le plan d'action mis en place en 2007 et qui s'aligne sur les orientations stratégiques de la banque. Les grands axes de ce plan sont :

- l'amélioration de la qualité de service par une meilleure disponibilité des services informatiques et une modernisation des infrastructures ;
- l'amélioration de l'organisation, des méthodes et des process, par une généralisation du mode projet à l'ensemble des actions menées par le SIG, une industrialisation et une automatisation des processus de production, ainsi qu'un renforcement du contrôle interne ;
- l'optimisation des frais généraux à travers une rationalisation des infrastructures centrales et des plates-formes techniques ;
- l'augmentation de la productivité des ressources SIG grâce à l'amélioration de la formation et du recrutement, d'une part, et à un pilotage de l'activité du SIG à travers les indicateurs de suivi et de performance, d'autre part.

La mise en œuvre d'un outil de Gestion de la Relation Clientèle (GRC) a été effective en 2007 et elle s'aligne sur le nouveau paradigme international de la relation client-banque.

La première version de l'outil de GRC a été déployée en pilote dans un certain nombre d'agences. La généralisation de sa version finale (fonctionnalités additionnelles incluant le service clientèle, les tableaux de bord, le ciblage et la segmentation) aura lieu courant 2009-2010 et elle concernera l'ensemble du réseau bancaire d'Attijariwafa bank.

Par ailleurs, afin de demeurer en phase avec les recommandations de Bank Al-Maghrib concernant les directives de Bâle II, Attijariwafa bank a opéré la mise en place d'un ensemble d'outils permettant de mesurer et de piloter les risques de la banque (risque de contrepartie, de liquidité, risque opérationnel, etc.).

En outre, la direction des systèmes d'information a accompagné l'expansion du Groupe Attijariwafa bank, lors de ses opérations d'acquisition (Attijari bank Tunisie et Attijari bank Sénégal) et d'extension du réseau Attijariwafa bank, au Maroc et à l'étranger.

En 2008, une feuille de route informatique 2008-2011 a été élaborée afin de maîtriser les grands chantiers informatiques nécessaires à la réussite du schéma directeur informatique. De plus, cette feuille de route assure la mise en œuvre effective des projets ayant trait aux métiers et à la réglementation de la banque.

Par ailleurs, le SIG envisage un accompagnement informatique des cinq dernières acquisitions au Sénégal, au Congo, au Cameroun, au Gabon et en Côte d'Ivoire.

Dans un autre registre, le projet IAS/IFRS (International Accounting Standards/International Financial Reporting Standards) a été mis en place pour permettre à Attijariwafa bank d'être conforme aux exigences de Bank Al-Maghrib en termes de méthodes et de reportings comptables.

Enfin, le second semestre 2009 a été marqué par l'avancement substantiel dans la mise en œuvre du Schéma Directeur e-btikar :

- DatawareHouse : mise en production des chantiers pilotage de la rentabilité analytique et pilotage commercial. La finalisation du projet s'effectuera au cours de l'exercice 2010 ;
- Déploiement de l'outil « Borj CRM » pour une meilleure gestion de la relation client ;
- Lancement de la renumérotation des comptes ;
- Lancement du projet Inbitak pour la salle des marchés ;
- Lancement de la deuxième phase du projet Bâle II, avec la mise en place d'une notation interne clients, qui sera effective au cours du premier semestre 2010.

VI.2. Qualité

La Qualité Groupe occupe une place centrale dans l'organisation du groupe Attijariwafa bank. Elle a pour principales missions :

- de mesurer la satisfaction clients à travers le dispositif d'écoute clients mis en place ;
- d'améliorer les performances des processus, à travers la mise en œuvre d'une démarche Qualité (cartographie des processus, dispositif de mesure et de pilotage, certifications, contrats de service, etc.) ;
- de déployer une culture qualité interne.

La Qualité répond ainsi à deux objectifs principaux, que sont l'amélioration des processus et l'amélioration de la relation client.

VI.2.1. Amélioration des processus

Dans le souci d'assurer une amélioration continue des processus de la banque, une démarche qualité bien précise a été mise en place en 2005.

Un processus renvoie à l'ensemble des activités qui permettent de transformer des éléments en entrée en éléments en sortie. En effet, l'élément en entrée d'une activité constitue l'élément en sortie de l'activité précédente. Toute différence entre les exigences d'un élément en entrée d'une activité et celles d'un élément en sortie de l'activité précédente constitue un écart ou dysfonctionnement. Les dysfonctionnements ainsi identifiés sont soumis dans un premier temps à une analyse risque processus.

Pour chaque dysfonctionnement, sont alloués un indicateur d'occurrence et un indicateur d'impact client. Le produit des deux affiche le risque process, qui indique la priorité de traitement dans le plan d'actions.

Puis, par ordre de priorité, chaque dysfonctionnement est analysé par la « méthode des causes » permettant d'aboutir à une action corrective.

Cette méthode scientifique hybride (se composant de plusieurs outils de la démarche Qualité) a été adoptée par Attijariwafa bank pour analyser les processus jugés clés ou problématiques par les clients.

Enfin, l'écoute clients étant au centre de toute démarche Qualité, Attijariwafa bank a mis en place, dès 2004, un programme utilisant tous les outils d'écoute, par segment de clientèle (particuliers, professionnels, entreprises, grandes entreprises, MRE, etc.).

VI.2.2. Amélioration de la relation client

Attijariwafa bank a mis en place un dispositif moderne et performant, le « PEC - Programme d'écoute Client » qui a connu une refonte globale en 2009, qui vise à être en ligne avec les orientations stratégiques. Ce dispositif est constitué d'un ensemble d'outils tels que les enquêtes de satisfaction, les baromètres de mesure des engagements de service, des Audits Qualité Interne, etc.

Ce PEC a été complété par un dispositif de pilotage des processus et de mesure de la performance interne (« Qualimesure ») décliné en tableaux de bord permettant un suivi rigoureux sur le terrain. Le périmètre de ce dispositif est amené à être élargi à l'ensemble des activités mesurables du Groupe.

Par ailleurs, concernant la clientèle Entreprise, Attijariwafa bank a mis en place un système de management, certifié en 2006 par un organisme international, AFAQ/AFNOR France, lui permettant de s'engager de manière transparente, sur la qualité des services rendus. Ainsi, en 2006, l'ensemble des centres d'affaires de la banque de l'entreprise ont été certifiés par AFAQ-AFNOR France, sur des engagements de service. Ceux-ci sont axés sur trois aspects principaux, la gestion de la relation client, l'octroi et la mise en place des crédits, ainsi que les délais de traitement des opérations à l'international. Le bon niveau de maîtrise de ces engagements a été confirmé en 2009 à travers des audits de suivi.

L'objectif d'Attijariwafa bank de s'aligner sur les meilleures pratiques en termes de qualité de service s'accompagne d'une démarche d'amélioration de la satisfaction de sa clientèle. Cette démarche inclut une réelle prise en compte des attentes du client, ainsi qu'une démarche d'optimisation des circuits de traitement et un effort dans l'amélioration du fonctionnement interne.

Le succès de cette première certification a créé un effet d'entraînement au sein de la banque. En effet, en 2007, la Banque des Marocains sans Frontière a procédé à des engagements de service relatifs à la gestion des transferts de fonds, et à la mise à disposition et à l'exécution des ordres de virement. Le système qualité, mis en place à cet effet au sein de la Banque des Marocains sans Frontière, est actuellement en phase de maturité.

VI.3. Conformité du Groupe

La Conformité Groupe a pour mission essentielle le contrôle de la conformité de la Banque avec la réglementation et avec les lois régissant l'exercice des activités bancaires et financières, les codes de bonne conduite et de déontologie, en vigueur.

Ses actions s'articulent autour des domaines suivants : le contrôle interne, la déontologie, la veille réglementaire et la lutte anti-blanchiment des capitaux.

VI.3.1. Contrôle interne

L'exercice 2009 s'est caractérisé par le renforcement du dispositif de contrôle interne, à travers :

- l'encadrement des activités de contrôle interne par la refonte et la structuration des plans de contrôle permanents. La priorité a été donnée aux structures opérationnelles, notamment au sein du réseau (banque de détail) et des services centraux (*back office* des opérations de la banque) ;
- le développement d'outils de consolidation et de reporting ;
- la formation ainsi que la valorisation des ressources humaines dédiées au contrôle interne.

VI.3.2. Déontologie et éthique

Attijariwafa bank place la déontologie et l'éthique au centre des priorités du groupe, tout en tenant compte des contraintes en matière de suivi et de contrôle. S'inspirant des meilleures pratiques internationales en vigueur, Attijariwafa bank a défini ses principes de base de déontologie et d'éthique.

Les règles retenues visent en priorité la protection du patrimoine de la banque et des collaborateurs, le strict respect des obligations en vigueur, la loyauté à l'égard du client et la primauté des intérêts de ce dernier.

Les principales actions réalisées en 2009 en matière de déploiement des règles de déontologie internes sont les suivantes :

- la rédaction du rapport annuel de l'activité Déontologie du Groupe pour l'exercice 2008, adressé au CDVM ;
- la mise à jour de la liste du personnel, concernant les catégories « Initié permanent » et « Sensible » ;
- l'animation de séances de formation au code de déontologie pour les collaborateurs exerçant les fonctions dites « sensibles » ;
- le développement d'un outil automatisé destiné à la « scannérisation » et au classement des engagements au code de bonne conduite ;
- la mise en œuvre d'actions de synergie ayant trait au code de bonne conduite au sein des services financiers spécialisés ;
- le suivi du processus de déontologie mis en place au sein d'Attijari bank Tunisie ;
- le lancement du processus de déontologie au sein de CBAO Groupe Attijariwafa bank.

VI.3.3. Lutte anti-blanchiment des capitaux

L'année 2009 a été marquée par la volonté d'Attijariwafa bank d'accentuer sa mise en conformité avec la réglementation en vigueur en matière de devoir de vigilance.

Cette volonté s'est traduite par la mise en place d'un dispositif alternatif de Lutte Anti-Blanchiment qui consiste en trois volets :

- l'identification et la connaissance de la clientèle : une campagne de mise à jour des dossiers administratifs des clients a été lancée au niveau du réseau. A fin 2008, le taux de reconstitution des dossiers actifs s'est établi à 75% environ.
- la surveillance des opérations : les services centraux assurent le traitement des remontées du réseau, en application des procédures internes de surveillance des opérations. Ainsi, l'entité Lutte Anti-Blanchiment procède à la consolidation des consignations d'opérations suspectes remontées et, après investigation, en informe la Direction Générale de la banque, pour les opérations présentant un risque important.
- la communication et le reporting : conformément aux exigences réglementaires en vigueur, l'organe d'administration de la banque est tenu informé de l'activité de l'entité par le biais de reportings réguliers.

Lors de l'exercice 2009, la Direction Générale a validé une note de cadrage portant sur la mise en place d'un dispositif complet de Lutte Anti-Blanchiment de capitaux. Le projet, débuté en novembre 2008, vise principalement à :

- mettre en cohérence le dispositif de Lutte Anti-Blanchiment, conformément aux exigences réglementaires en vigueur ;
- assurer une meilleure structuration des processus liés à la Lutte Anti-Blanchiment ;
- automatiser le système de surveillance ;
- mettre en place une formation des collaborateurs en matière de Lutte Anti-Blanchiment.

VI.3.4. La veille réglementaire

Cette entité assure le suivi de la conformité réglementaire des activités de la Banque et des filiales, par le biais des actions suivantes :

- le suivi et l'analyse des évolutions réglementaires ;
- la mise en place d'un référentiel qui recense et centralise l'ensemble des réglementations externes régissant l'activité bancaire ;
- le suivi de la mise en conformité réglementaire de la Banque : validation des nouvelles procédures et nouveaux produits et services et correction des situations de non-conformité ;
- la production et la diffusion de l'information.

VI.3.5. Support & relations externes

Au cours de l'exercice 2009, les principales activités de cette entité ont porté essentiellement sur :

- la consolidation des rapports annuels réglementaires à adresser à Bank Al-Maghrib, concernant les Activités du Contrôle Interne, les Activités de la Conformité, le Plan de Continuité d'Activité ainsi que le Dispositif de Gestion Globale des Risques ;
- la consolidation des éléments de réponses relatifs aux demandes d'informations formulées par les organismes de régulation (Bank Al-Maghrib, l'Office des changes et le CDVM) ;
- l'accompagnement des missions de contrôle effectuées par les organes régulateurs ;
- la préparation et la consolidation des dossiers du Comité d'Audit et des Comptes et l'élaboration des reportings de suivi des recommandations ;
- la gestion et le suivi des activités administratives et logistiques de la Conformité Groupe (budgets, recrutements, formations, moyens logistiques).

VII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

VII.1. Grands axes de développement

La stratégie de développement du Groupe Attijariwafa bank s'articule autour de trois axes de croissance :

- la croissance organique de la banque au Maroc ;
- la croissance des filiales spécialisées du groupe au Maroc ;
- la croissance externe à travers le développement régional.

Politique de partenariats

Attijariwafa bank compte parmi ses actionnaires le groupe Santander. Au delà de l'aspect capitalistique, les deux groupes bancaires développent des axes de partenariat concernant aussi bien la clientèle des entreprises que celle des particuliers. Le partenariat couvre aussi un adossement d'Attijariwafa bank au groupe Santander, en Espagne, pour renforcer son positionnement auprès de la clientèle des marocains résidant dans ce pays. Les actions définies portent principalement sur le développement d'une offre diversifiée en faveur des MRE, dans les domaines du transfert d'argent, du crédit à la consommation, de la monétique et de la prévoyance. Ceci suppose l'implantation de bureaux Attijariwafa bank, dédiés aux MRE, dans certaines agences du groupe Santander.

Par ailleurs, le groupe Attijariwafa bank s'est engagé avec le Crédit Agricole (actionnaire de Wafasalaf à travers Sofinco) dans une stratégie de partenariat multi-métiers, notamment dans le crédit à la consommation, via Sofinco, mais aussi dans la gestion d'actifs via Crédit Agricole Asset Management.

En outre, Attijariwafa bank s'est adossé à Calyon, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole, pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Shanghai. Ce bureau offre aux opérateurs marocains un réseau opérationnel dans les principaux centres économiques de Chine.

Le partenariat avec le groupe français se traduit également par les multiples synergies développées autour de Crédit du Maroc, filiale marocaine du Crédit Agricole SA, que le groupe Attijariwafa bank détient à hauteur de 10%.

L'accord signé en novembre 2008 entre Attijariwafa bank et le Crédit Agricole prévoit la cession de 24% du capital détenu par Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc, au profit du Crédit Agricole, portant la participation de ce dernier à 77%.

Par ailleurs, le Groupe Attijariwafa bank et Barid Al Maghrib ont conclu un accord de partenariat visant à développer des synergies au profit des clientèles des deux groupes, notamment en matière de messagerie et d'assurance. Parallèlement, une autre convention a été conclue entre Barid Al Maghrib et Wafa Assurance, afin de commercialiser, sous la marque « Barid », toute une gamme de nouveaux produits de prévoyance, d'épargne et de retraite.

VII.2. Politique d'investissement

Investissements⁴⁰ réalisés de 2007 à 2009

L'évolution des investissements réalisés par Attijariwafa bank se présente de la manière suivante :

Investissements réalisés	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Frais d'établissement	59	88	55	49,2%	-37,5%
Immobilisations incorporelles	77	154	163	>100,0%	5,8%
Immobilisations corporelles	571	371	399	-35,0%	7,5%
Immeubles d'exploitation	280	155	223	-44,6%	43,9%
Mobilier et matériel d'exploitation	266	202	169	-24,1%	-16,3%
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	0	0	0	Ns	Ns
Immobilisations corporelles hors exploitation	24	14	7	-41,7%	-50,0%
Total *	707	613	617	-13,3%	0,7%

Mdh – Source : Attijariwafa bank - * Investissements concernant la banque uniquement

En 2009, les investissements réalisés s'inscrivent en progression de 0,7%, à 617 Mdhs, suite à la hausse des immobilisations incorporelles (+5,8%) et à la croissance des immobilisations corporelles (+7,5%). Celle-ci est portée par la hausse des immeubles d'exploitation à 223 Mdhs en 2009 contre 155 Mdhs en 2008.

En 2008, les investissements effectués par la banque ont reculé de 13,3% par rapport à 2007, pour s'établir à 613 millions de dirhams. La hausse des immobilisations incorporelles est essentiellement due à la mise en exploitation des différents chantiers du schéma-directeur informatique.

En 2007, les investissements réalisés par Attijariwafa bank ont enregistré une progression de 35,2% par rapport à 2006. Ils ont concerné essentiellement la création et l'aménagement de nouvelles agences.

Ce recul prend en compte le taux de réalisation des investissements antérieurs. De plus, le budget prévu initialement pour l'extension du réseau d'agences a été revu à la baisse.

Investissements prévisionnels

L'évolution des investissements prévisionnels d'Attijariwafa bank se présente comme suit :

Investissements prévisionnels	Budget 2010	Budget 2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Frais d'établissement	33,3	31,6	-65,2%	-5,0%
Acquisitions d'immeubles	116,0	120,0	-30,6%	3,4%
Aménagements, Agencements, Installations	263,4	264,0	-15,9%	0,2%
Matériel & Mobilier	82,7	85,0	-18,5%	2,8%
Monétique	42,8	56,0	-28,0%	30,9%
Informatique	442,0	460,0	-9,0%	4,1%
Immobilisations corporelles hors exploitation	73,2	70,0	32,6%	-4,3%
Total	1 053,3	1 086,6	-17,6%	3,2%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

En 2010, Attijariwafa bank poursuit ses objectifs stratégiques, en prévoyant un budget d'investissement de près de 1,09 milliard de dirhams pour l'année 2011.

Ce budget concerne la création de nouvelles agences ainsi que l'aménagement de plusieurs agences et la mise à niveau de la sécurité. En effet, le nombre d'agences du Groupe devrait s'établir à 2 350 agences en 2012 (+30% par rapport à l'exercice 2009).

⁴⁰ Les investissements correspondent aux flux réalisés au cours de l'année.

En outre, le budget prévoit la modernisation des infrastructures informatiques, notamment les investissements dans les projets de transformation du schéma directeur.

VII.3. Politique à l'international

Attijariwafa bank a amorcé son développement à l'international, cherchant à acquérir une position forte au Maghreb et en Afrique subsaharienne, dans le but de faire émerger un groupe bancaire et financier de référence dans la région.

S'appuyant sur l'édification réussie d'un modèle duplicable hors des frontières, l'approche stratégique du groupe Attijariwafa bank vise à transférer les meilleures pratiques professionnelles acquises au Maroc, tout en respectant les spécificités de chaque zone d'implantation. Le groupe entend ainsi participer à l'accroissement des échanges régionaux et à la dynamisation de la coopération économique au sein de l'espace euro-méditerranéen.

Les acquisitions d'Attijariwafa bank sur les trois dernières années se présentent comme suit :

- en Tunisie, Attijariwafa bank, en consortium avec Grupo Santander, a acquis, en 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud, devenue depuis, Attijari bank Tunisie ;
- au Sénégal, la banque a développé un greenfield, en juillet 2006, et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal ;
- en novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale). A travers cette acquisition, le Groupe se hisse au premier rang des banques de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain). En 2009, la fusion entre la CBAO et Attijari Bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank ;
- au Mali, Attijariwafa bank, accompagné par ses actionnaires de référence (ONA, SNI), a été déclarée, en juillet 2008, adjudicataire de 51,00% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. L'acquisition de BIM a été conclue en 2009 ;
- en novembre 2008, Attijariwafa bank a accéléré le déploiement de son plan de développement régional. En effet, la banque s'est implantée simultanément dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale (Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Cameroun, Congo) et a conclu un accord avec le Crédit Agricole pour la cession des participations de ce dernier dans les banques suivantes : SCB Cameroun, Union Gabonaise de Banques, Société Ivoirienne de Banques, Crédit du Sénégal, Crédit du Congo. Le montant de l'acquisition s'élève à 2,8 Mrds Dh et le dénouement de l'opération est conditionné par l'autorisation des autorités de tutelle.

Le Groupe Attijariwafa bank a conclu les opérations d'acquisitions, agréées par les autorités de tutelle, du Crédit du Congo (91,0%) et de l'Union Gabonaise de Banques (58,7%), du Crédit du Sénégal (95%), de la Société Ivoirienne de Banque (51%).

En 2009, la fusion entre la CBAO et Attijari Bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank.

Ainsi, le Groupe Attijariwafa bank consolide sa position en tant qu'acteur régional de premier plan au Maghreb ainsi qu'en Afrique subsaharienne.

.

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES

Avertissement :

Les comptes annuels des années 2007, 2008 et 2009 sont des comptes agrégés⁴¹ d'Attijariwafa bank.

Les Comptes de Produits et Charges agrégés de Attijariwafa bank des trois derniers exercices se présentent comme suit :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Produits d'exploitation bancaire	8 881	10 704	11 928	20,5%	11,4%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 172	1 277	1 203	9,0%	-5,8%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	4 496	5 826	6 768	29,6%	16,2%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	664	503	497	-24,3%	-1,0%
Produits sur titres de propriété	529	410	563	-22,6%	37,5%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	29	98	104	>100,0%	6,1%
Commissions sur prestations de service	872	974	999	11,7%	2,6%
Autres produits bancaires	1 120	1 618	1 793	44,5%	10,9%
Charges d'exploitation bancaire	2 965	4 136	4 877	39,5%	17,9%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	286	391	658	36,6%	68,5%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 803	2 175	2 711	20,6%	24,7%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	36	111	155	>100,0%	39,5%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	14	79	89	>100,0%	13,4%
Autres charges bancaires	826	1 381	1 263	67,3%	-8,5%
Produit Net Bancaire	5 916	6 568	7 051	11,0%	7,4%
Produits d'exploitation non bancaire	345	64	673	-81,5%	>100,0%
Charges d'exploitation non bancaire	0	0	56	Ns	Ns
Charges générales d'exploitation	2 724	2 727	2 881	0,1%	5,7%
Charges de personnel	1 355	1 207	1 286	33,3%	-10,9%
Impôts et taxes	69	78	84	-13,6%	13,3%
Charges externes	973	1 060	1 118	4,5%	8,9%
Autres charges générales d'exploitation	29	38	16	>100,0%	29,6%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	299	344	377	-1,4%	15,1%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 886	1 749	1 799	-7,2%	2,9%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	784	951	823	21,3%	-13,4%
Récupérations sur créances irrécouvrables	603	657	605	8,9%	-7,8%
Autres dotations aux provisions	498	141	370	-71,7%	162,3%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 575	1 333	1 302	-15,4%	-2,3%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	994	804	948	-19,1%	18,0%
Récupérations sur créances amorties	117	177	112	51,5%	-36,7%
Autres reprises de provisions	464	352	241	-24,2%	-31,4%
Résultat courant	3 226	3 489	4 289	8,1%	22,9%
Produits non courants	9	9	1	-4,2%	-90,5%
Charges non courantes	277	93	40	-66,4%	-56,9%
Résultat avant impôts sur les résultats	2 958	3 405	4 250	15,1%	24,8%
Impôts sur les résultats	818	1 047	1 453	27,9%	38,8%
Résultat net	2 140	2 358	2 797	10,2%	18,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

⁴¹ Les comptes agrégés comprennent les comptes sociaux d'Attijariwafa bank et des succursales à l'étranger.

I.1. Profitabilité et rentabilité de la banque

I.1.1. Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se présentent comme suit, sur la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 172	1 277	1 203	9,0%	-5,8%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	4 496	5 826	6 768	29,6%	16,2%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	664	503	497	-24,3%	-1,0%
Produits sur titres de propriété	529	410	563	-22,6%	37,5%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	29	98	104	>100,0%	6,1%
Commissions sur prestations de service	872	974	999	11,7%	2,6%
Autres produits bancaires	1 120	1 618	1 793	44,5%	10,9%
Produits d'exploitation bancaire	8 881	10 704	11 928	20,5%	11,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 11,9 Mrds Dh contre 10,7 Mrds Dh en 2008, soit une hausse de 11,4%. Cette progression résulte essentiellement de l'évolution des postes suivants :

- augmentation de 16,2% des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (soit +0,94 Mrd Dh), suite à la progression de l'encours des crédits sur la clientèle (+12,0%) ;
- recul de 5,8% des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit, suite à la baisse de 3,6% des encours des crédits sur les sociétés de financement ;
- hausse de 2,6% des commissions sur prestations de services suite à l'augmentation de la base clientèle, consécutive à l'extension du réseau et à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés aux particuliers ;
- l'augmentation des produits sur titres de propriété (+37,5%), en raison de la hausse des titres de participation (+37,2%) ;
- progression de 10,9% des autres produits bancaires à 1 793 Mdh (soit +153,5 Mdh). Les autres produits bancaires ont trait à l'activité Marchés des capitaux ainsi qu'au change manuel.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 10,7 Mrds Dh contre 8,9 Mrds Dh en 2007, soit une hausse de 20,5%. Cette progression résulte essentiellement de l'évolution des postes suivants :

- augmentation de 9,0% des intérêts et produits assimilés sur les opérations avec les établissements de crédit, qui s'explique principalement par la hausse de l'encours des crédits sur les sociétés de financement ;
- augmentation de 29,6% des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle principalement due à la hausse de l'encours des crédits octroyés à la clientèle (+24,4% à 109,2 Mrds Dh à fin 2008) ;
- hausse de 11,7% des commissions sur prestations de services suite à l'augmentation de la base clientèle, consécutive à l'extension du réseau et à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés aux particuliers ;
- progression de 44,5% des autres produits bancaires à 1 618 Mdh, qui s'explique par la hausse des produits de change à terme (+308 Mdh) et des produits sur opérations de change (+148 Mdh) ;
- diminution de 24,3% des intérêts et produits assimilés sur les titres de créances due à la baisse des encours du portefeuille des bons du Trésor et du taux moyen de rendement.

I.1.2. Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	286	391	658	36,6%	68,5%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 803	2 175	2 711	20,6%	24,7%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	36	111	155	>100,0%	39,5%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	14	79	89	>100,0%	13,4%
Autres charges bancaires	826	1 381	1 263	67,3%	-8,5%
Charges d'exploitation bancaire	2 965	4 136	4 877	39,5%	17,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une progression de 17,9%, à près de 4,9 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la progression des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (+68,5%) d'une part, et par la hausse de 24,7% des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle (+24,7%), d'autre part.

Les autres charges bancaires ont quant à elles reculé de 8,5%, portant leur contribution aux charges d'exploitation bancaire de 33,4% à 25,9%. Ces charges correspondent au fonds commun de garantie des dépôts (géré par la Banque Centrale) auquel sont assujetties les banques, aux charges liés à Maroclear (en tant que dépositaire central) et, enfin, aux charges diverses de fonctionnement.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une progression de 39,5%, à 4,1 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par la hausse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle (+20,6%) ainsi que par la progression des autres charges bancaires (+67,3%).

Les autres charges bancaires progressent de 67,3% en 2008, suite à la hausse des charges d'intérêt et du fonds de garantie et à l'augmentation des volumes de change et des produits dérivés.

I.1.3. Produit net bancaire

Evolution et structure du PNB

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Intérêts et produits assimilés	6 331	7 605	8 468	20,1%	11,4%
Intérêts et charges assimilées	2 126	2 676	3 524	25,9%	31,7%
Marge d'intérêt	4 206	4 929	4 944	17,2%	0,3%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	29	98	104	>100,0%	6,1%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	14	79	89	>100,0%	13,4%
Résultat des opérations de crédit-bail et location	15	19	14	26,7%	-25,2%
Commissions perçues	875	975	999	11,5%	2,4%
Commissions servies	1	1	0	5,7%	-99,5%
Marge sur commissions	874	975	999	11,5%	2,4%
Résultat des opérations sur titres de transactions	-	349	444	ns	27,3%
Résultat des opérations sur titres de placement	338	28	40	-91,8%	45,8%
Résultat des opérations de change	357	361	503	1,1%	39,4%
Résultat des opérations sur produits dérivés	12	81	139	>100,0%	71,6%
Résultat des opérations de marché	707	818	1 126	15,8%	37,7%
Divers autres produits bancaires	545	410	563	-24,8%	37,5%
Diverses autres charges bancaires	430	582	596	35,3%	2,4%
Produit Net Bancaire	5 916	6 568	7 051	11,0%	7,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le produit net bancaire s'établit à près de 7,1 Mrds Dh, en progression de 7,4% par rapport à l'exercice 2008. Cette évolution provient des éléments suivants :

- la progression de la marge d'intérêts de 0,3%. Cette évolution est consécutive à :
 - ✓ l'accroissement des intérêts et produits assimilés (+11,4%) à près de 8,5 Mrds Dh, suite à la progression des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (+16,2%) à près de 6,8 Mrds Dh ;
 - ✓ l'augmentation des intérêts et charges assimilés (+31,7%) à 3,5 Mrds Dh, du fait de la hausse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle (+24,7%) à 2,7 Mrds Dh et de la croissance des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (+68,5%) à 658 Mdh ;
- la hausse de la marge sur commissions (+2,4%) en raison de la progression à 999 Mdh des commissions perçues. Cette évolution est due à l'extension du réseau ainsi qu'à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle ;
- l'augmentation de 37,7% du résultat des opérations de marché principalement due aux éléments suivants :
 - ✓ la hausse du résultat des opérations sur titres de transaction et de placement à 484 Mdh (soit +28,7%) ;
 - ✓ la progression du résultat des opérations sur titres de produits dérivés (+58,2 Mdh) pour s'établir à près de 139,5 Mdh, suite à la croissance de l'activité en volume et en nouveaux produits ;

- la hausse de 37,5% des divers autres produits bancaires suite à la hausse des dividendes perçues par Attijariwafa bank de ses filiales ;
- l'augmentation du résultat des opérations de change (+39,4%) à 502,9 Mdh ;
- la progression des diverses autres charges bancaires de 2,4% pour s'établir à près de 596,4 Mdh.

Revue analytique 2007-2008

En 2008, le produit net bancaire s'établit à près de 6,6 Mrds Dh, en progression de 11,0% par rapport à l'exercice 2007. Cette évolution s'explique par :

- la progression de la marge d'intérêts de 17,2%. Cette évolution est due à la hausse de 20,1% à 7,6 Mrds Dh des intérêts et produits assimilés, suite notamment à la progression de l'encours des crédits octroyés à la clientèle ;
- la hausse de la marge sur commissions (+11,5%) en raison de la progression à 975,0 Mdh des commissions perçues. Cette évolution est due à l'extension du réseau ainsi qu'à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle des particuliers ;
- l'augmentation de 15,8% du résultat des opérations de marché principalement due aux éléments suivants :
 - ✓ la hausse du résultat des opérations sur titres de transaction à 349,0 Mdh suite à la création d'un portefeuille *trading* ;
 - ✓ la progression du résultat des opérations sur titres de produits dérivés (+69,0 Mdh) pour s'établir à 81,0 Mdh, suite à la croissance de l'activité en volume et en nouveaux produits ;
- le repli de 24,8% des divers autres produits bancaires suite à la non récurrence des produits sur exercices antérieurs ;
- la progression des diverses autres charges bancaires de 35,3% pour s'établir à 582,0 Mdh.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Produits d'exploitation bancaire	8 881	10 704	11 928	20,5%	11,4%
Charges d'exploitation bancaire	2 965	4 136	4 877	39,5%	17,9%
Produit Net bancaire (1)	5 916	6 568	7 051	11,0%	7,4%
Charges de personnel	1 355	1 207	1 286	-10,9%	6,6%
Impôts et taxes	69	78	84	13,3%	7,3%
Charges externes	973	1 060	1 118	8,9%	5,4%
Autres charges générales d'exploitation	29	38	16	29,6%	-58,2%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	299	344	377	15,1%	9,7%
Charges générales d'exploitation (2)	2 724	2 727	2 881	0,1%	5,7%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	46,1%	41,5%	40,9%	-4,6 pts	-0,7 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le coefficient d'exploitation s'établit à 40,9%, soit un recul de 0,7 point par rapport à 2008. Ce léger recul s'explique par la progression des charges générales d'exploitation (+5,7%), qui néanmoins est inférieure à celle du PNB (+7,4%).

La hausse des charges d'exploitation s'explique principalement par :

- la croissance des charges de personnel (+6,6%), du fait de l'extension du réseau ;
- la hausse des charges externes de 5,4% à 1,1 Mdh ;
- la progression des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations (+9,7% soit +25,7 Mdh).

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, le coefficient d'exploitation s'établit à 41,5%, soit un gain de 4,6 points par rapport à 2007. Cette amélioration s'explique par la stabilité des charges générales d'exploitation (+0,1%) dont la progression demeure inférieure à celle du PNB (+11,0%).

La stabilité des charges d'exploitation s'explique essentiellement par le recul des charges de personnel de 10,9%. Celui-ci tient compte de la charge exceptionnelle enregistrée en 2007 et correspondant à l'OPV aux salariés. En revanche, hors effet OPV, les charges de personnel s'établissent en hausse de 4,5%, consécutivement à la poursuite de l'extension du réseau d'agences de la banque.

I.1.4. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit sur la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Produit Net Bancaire	5 916	6 568	7 051	11,0%	7,4%
Résultat des opérations sur immobilisations financières	271	-57	598	Na	Na
Autres produits d'exploitation non bancaire	62	52	59	-17,2%	13,6%
Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0	0	0,0%	Ns
Charges générales d'exploitation	2 724	2 727	2 881	0,1%	5,7%
Résultat Brut d'exploitation	3 525	3 836	4 827	8,8%	25,8%
Dotations nettes des reprises aux provisions	-277	-627	-368	>100,0%	-41,2%
Autres dotations nettes de reprises	-23	280	-169	Na	Na
Résultat courant	3 226	3 489	4 289	8,2%	22,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'établit à 4,8 Mrds Dh, en hausse de 25,8% par rapport à l'exercice 2008, résultant des éléments suivants :

- l'accroissement de 7,4% du produit net bancaire, à près de 7,1 Mrds Dh en 2009, contre près de 6,6 Mdh en 2008 ;
- la hausse du résultat des opérations sur immobilisations financières (+654,9 Mdh), suite essentiellement à la plus value sur la cession de 15% du capital de Wafasalaf (pour 614 Mdh) ;
- la progression de 5,7% des charges générales d'exploitation à près de 2,9 Mrds Dh en 2009, contre 2,7 Mrds Dh en 2008.
- l'augmentation des autres produits d'exploitation non bancaire de 13,6% à 59 Mdh.

Le résultat courant s'inscrit en hausse de 22,9% à près de 4,3 Mrds Dh. Cette amélioration tient compte du recul de 41,2% des dotations nettes des reprises aux provisions (-258,5 Mdh) Ce provisionnement découle principalement :

- d'une dotation brute globale de 1 429 Mdh en 2009 contre 1 608Mdh en 2008 ;
- et, d'une reprise de provisions globale de 1 060 Mdh en 2009 contre 981 Mdh en 2008.

Revue analytique 2007-2008

En 2008, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 8,8% par rapport à l'exercice 2007, résultant de la maîtrise des charges d'exploitation et de la progression de 11,0% du produit net bancaire.

Au cours de cet exercice, le résultat des opérations sur immobilisations financières a atteint -57 Mdh, contre 271 Mdh en 2007. Ce repli est lié au repli enregistré sur le marché boursier des titres de participation.

Les autres produits d'exploitation non bancaire reculent de 17,2% à 52,0 Mdh.

Le résultat courant affiche une progression de 8,2% à près de 3,5 Mrds Dh. Cette évolution tient compte d'une croissance significative (+126,6%) des dotations nettes des reprises aux provisions.

I.1.5. Résultat net

Le résultat net évolue, comme suit, sur la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Résultat courant	3 226	3 489	4 289	8,2%	22,9%
Résultat non courant	-268	-84	-39	ns	ns
Impôt sur les résultats	818	1 047	1 453	27,9%	38,8%
Résultat net	2 140	2 358	2 797	10,2%	18,6%

Mdh – Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le résultat net s'est inscrit en hausse de 18,6% à près de 2,8 Mrds Dh. Cette progression tient compte de la croissance du résultat courant de 22,9% et du résultat non courant (+45 Mdh).

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, le résultat net affiche une progression de 10,2% à près de 2,4 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique en partie par l'amélioration du résultat courant et par l'appréciation du résultat non courant.

I.1.6. Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière de la banque a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Résultat net	2 140	2 358	2 797	10,2%	18,6%
Fonds propres	14 761	16 153	17 985	9,4%	11,3%
Total bilan	168 240	204 825	225 880	21,7%	10,3%
Return On Equity (ROE)⁴²	17,0%	17,1%	18,4%	+0,1 pt	+1,3 pt
Return On Assets (ROA)⁴³	1,3%	1,2%	1,2%	-0,1 pt	+0,1 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le ROE d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 1,3 point à 18,4%. Par ailleurs, le ROA enregistre une progression de 0,1 point par rapport à l'exercice 2008, du fait de la croissance du résultat net (+18,6%), d'une part, et de celle du total bilan (+10,3%), d'autre part.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, le ROE d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 0,1 point à 17,1%. Le ROA enregistre, quant à lui, une baisse de 0,1 point par rapport à l'exercice 2007, en raison de la croissance des actifs au cours des deux exercices 2007 et 2008 (+21,7% en 2008).

⁴² ROE = Résultat net / Fonds propres hors résultat net

⁴³ ROA = Résultat net / Total Bilan

I.2. Analyse du bilan

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Actif	168 240	204 825	225 880	21,7%	10,3%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	16 093	13 526	11 074	-15,9%	-18,1%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	31 499	36 298	37 211	15,2%	2,5%
Créances sur la clientèle	87 332	108 423	122 321	24,2%	12,8%
Créances acquises par affacturage	428	791	0	85,0%	-100,0%
Titres de transaction et de placement	16 269	27 330	37 650	68,0%	37,8%
Autres actifs	2 743	3 051	2 326	11,2%	-23,8%
Titres d'investissement	2 920	2 764	0	-5,3%	-100,0%
Titres de participation et emplois assimilés	6 618	8 081	10 631	22,1%	31,6%
Immobilisation en crédit bail et en location	245	334	302	36,2%	-9,4%
Immobilisations incorporelles	1 537	1 654	1 749	7,6%	5,7%
Immobilisations corporelles	2 556	2 572	2 616	0,6%	1,7%
Passif	168 240	204 825	225 880	21,7%	10,3%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0	ns	ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8 055	19 167	21 833	>100,0%	13,9%
Dépôts de la clientèle	136 420	151 664	154 216	11,2%	1,7%
Titres de créances émis	1 713	3 334	4 311	94,6%	29,3%
Autres passifs	3 377	7 862	18 671	>100,0%	>100,0%
Provisions pour risques et charges	594	466	745	-21,5%	59,9%
Provisions réglementées	250	83	0	-66,7%	-100,0%
Dettes subordonnées	3 071	6 094	8 119	98,5%	33,2%
Fonds propres	14 761	16 153	17 985	9,4%	11,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

I.2.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué, comme suit, sur la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	31 499	36 298	37 211	15,2%	2,5%
A vue	15 170	6 260	6 356	-58,7%	1,5%
A terme	16 329	30 038	30 855	84,0%	2,7%
Créances sur la clientèle (C2)	87 760	109 214	122 321	24,4%	12,0%
Crédits de trésorerie et à la consommation	43 489	47 191	43 326	8,5%	-8,2%
Crédits à l'équipement	18 664	21 468	34 104	15,0%	58,9%
Crédits immobiliers	22 857	35 988	40 177	57,4%	11,6%
Autres crédits	1 417	2 764	2 810	95,0%	1,7%
Créances acquises par affacturage	428	791	0	85,0%	-100,0%
Créances en souffrance nettes de provision	228	129	918	-43,4%	>100,0%
Intérêts courus à recevoir	677	883	987	30,4%	11,7%
Total crédits (C1) + (C2)	119 259	145 512	159 532	22,0%	9,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en hausse de 9,6% par rapport à l'exercice 2008, à 159,5 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par ce qui suit :

- la hausse de 2,5% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, portée par la progression des créances à terme (+2,7% à près de 30,9 Mrds Dh) et, dans une moindre mesure, par la hausse des créances à vue (+1,5% à près de 6,4 Mrds Dh) ;
- la croissance des crédits immobiliers (+11,6%) à près de 40,2 Mrds Dh, suite à la hausse de 3,2 Mrds Dh des crédits immobiliers acquéreurs et de 1,0 Mrd Dh des crédits immobiliers promoteurs ;
- le repli de 11,0% des crédits de trésorerie à 37,9 Mdh en 2009 contre près de 42,6 Mdh en 2008, suite notamment au reclassement de 3 Mrds Dh de crédits de trésorerie en crédits à l'équipement ;
- la hausse de 17,8% des crédits à la consommation à 5,4 Mrds Dh en 2009 contre 4,6 Mrds Dh en 2008 ;
- l'augmentation de 58,9% des crédits à l'équipement à près de 34,1 Mrds Dh (dont 3 Mrds Dh de reclassement des crédits de trésorerie) ;
- la progression des créances en souffrance nettes de provision à 918 Mdh conformément au déclassement⁴⁴ effectué par la banque (conformément aux règles prudentielles de Bank Al-Maghrib), suite à une détérioration du risque de crédit en 2009 (hausse des dossiers en souffrance en montant et en nombre). Le taux de contentialité reste toutefois maîtrisé (à 3%).

⁴⁴ Conformément à la Circulaire n° 19/G/2002 de Bank Al-Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.

Revue analytique 2007-2008

En 2008, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 145,5 Mrds Dh, soit une progression de 22,0%, par rapport à fin 2007. Cette évolution s'explique principalement par les éléments suivants :

- la hausse de 15,2% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, portée par la progression des créances à terme (+84,0% à 30,0 Mrds Dh) ;
- la croissance des crédits immobiliers (+57,4%) suite à la hausse de la demande et au déclassement en crédit immobilier de certains crédits, sur instruction de Bank Al-Maghrib. En effet, les crédits liés à la promotion immobilière sont désormais classés dans la catégorie crédits immobiliers, quelque soit leur nature (facilités de caisse, crédit promotion, etc.) ;
- la hausse de 8,5% des crédits de trésorerie et à la consommation ;
- l'augmentation de 15,0% des crédits à l'équipement ;
- le recul des créances en souffrance nettes de provision (-43,4%) à 129 Mdh.

La structure des crédits à la clientèle de la banque reste marquée par une prédominance des crédits de trésorerie et à la consommation qui représentent, cumulativement, une moyenne de 42,9% sur la période considérée.

	2007	2008	2009
Crédits de trésorerie et à la consommation	50,4%	44,1%	36,0%
Crédits à l'équipement	21,5%	20,0%	28,3%
Crédits immobiliers	26,2%	33,2%	33,4%
Autres crédits	1,9%	2,7%	2,3%
Total crédits*	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Y compris les créances en souffrance et les intérêts courus à recevoir

Dépôts

L'encours des dettes de Attijariwafa bank a évolué, comme suit, sur la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	8 055	19 167	21 833	>100,0%	13,9%
A vue	4 777	2 574	3 280	-46,1%	27,4%
A terme	3 278	16 593	18 553	>100,0%	11,8%
Dettes envers la clientèle (D2)	136 420	151 664	154 216	11,2%	1,7%
Comptes à vue créditeurs	80 645	82 274	90 081	2,0%	9,5%
Comptes d'épargne	14 632	16 202	17 655	10,7%	9,0%
Dépôts à terme	35 107	38 222	38 963	8,9%	1,9%
Autres comptes créditeurs	5 605	14 340	6 651	>100,0%	-53,6%
Intérêts courus à payer	432	626	867	45,0%	38,5%
Total dettes (D1+D2)	144 475	170 831	176 049	18,2%	3,1%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les dépôts de la clientèle ont atteint 154,2 Mrds Dh, en hausse de 1,7% par rapport à fin 2008, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 9,5% des comptes à vue créditeurs ;
- la progression de 9,0% des comptes d'épargne ;
- la hausse de 1,9% des dépôts à terme ;
- la contraction des autres comptes créditeurs à près de 6,7 Mrds Dh en 2009 contre 14,3 Mrds Dh en 2008, suite notamment au repli des dépôts des entreprises financières à 221,5 Mdh en 2009 (contre près de 6,5 Mrds Dh en 2008) et au recul à 5,8 Mrds Dh des dépôts des entreprises non financières (contre 7,2 Mrds Dh en 2008).

Par ailleurs, en 2009, l'encours des dettes envers les établissements de crédit s'est inscrit en hausse de 13,9%, pour atteindre 21,8 Mrds Dh. Cette hausse est principalement due aux emprunts de trésorerie qui ont atteint 12,8 Mrds Dh en 2009, contre près de 8,5 Mrds Dh en 2008, soit une progression de 50,8% par rapport à 2008.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'année 2008, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 151,7 Mrds Dh, en croissance de 11,2% par rapport à fin 2007, sous l'effet de la progression de 10,7% des comptes d'épargne, de l'augmentation des autres comptes créditeurs (+8,7 Mrds Dh) et de la hausse de 8,9% des dépôts à terme.

Par ailleurs, en 2008, l'encours des dettes envers les établissements de crédit s'est inscrit en hausse de 137,9%, pour atteindre près de 19,2 Mrds Dh. Cette hausse est principalement due aux valeurs données en pension qui ont atteint 8,8 Mrds Dh en 2008, soit une hausse de 176,6% par rapport à 2007.

La structure des dépôts est marquée par une prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent, cumulativement, une moyenne de 57,2% sur la période étudiée.

	2007	2008	2009
Comptes à vue créditeurs*	59,1%	54,2%	58,4%
Comptes d'épargne	10,7%	10,7%	11,4%
Dépôts à terme	25,7%	25,2%	25,3%
Autres comptes créditeurs*	4,1%	9,5%	4,3%
Intérêts courus à payer	0,3%	0,4%	0,6%
Total dépôts	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Dépôts non rémunérés ** Y compris les intérêts courus à payer

Ratio de transformation de la banque

Au titre de l'exercice 2007, le taux de transformation d'Attijariwafa bank s'est amélioré, passant à 67,0%, ce qui dénote une meilleure distribution des crédits.

Cette tendance s'est poursuivie en 2009 comme en 2008 ainsi, avec des taux de transformation qui se sont établis à 81,7% et à 74,6%, respectivement.

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Encours crédits bruts*	91 455	113 075	126 040	23,6%	11,5%
Encours dépôts	136 420	151 664	154 216	11,2%	1,7%
Encours crédits / Encours dépôts	67,0%	74,6%	81,7%	+7,5 pts	+7,2 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Structure des Ressources externes d'Attijariwafa bank

Les ressources externes d'Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Fonds propres & assimilés dont :	17 831	22 247	26 104	24,8%	17,3%
Dettes subordonnées	3 071	6 094	8 119	98,5%	33,2%
Capital	1 930	1 930	1 930	0,0%	0,0%
Réserves et primes liées au capital	10 695	11 870	13 263	11,0%	11,7%
Résultat net de l'exercice	2 140	2 358	2 797	10,2%	18,6%
Report à nouveau	-5	-5	-5	ns	-2,9%
Ressources	146 188	174 166	180 360	19,1%	3,6%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	ns	ns
Etablissements de crédit	8 055	19 167	21 833	>100,0%	13,9%
Comptes à vue	4 777	2 574	3 280	-46,1%	27,4%
Emprunts trésorerie à terme	3 278	16 593	18 553	>100,0%	11,8%
Clientèle	136 420	151 664	154 216	11,2%	1,7%
Titres de créances émis	1 713	3 334	4 311	94,6%	29,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les fonds propres et assimilés de la banque enregistrent une progression de 17,3%, par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant total de 2 Mrds Dh.

Les dépôts de la clientèle représentent 85,5% des ressources externes de la banque à fin 2009.

Les dettes envers les établissements de crédit, pour leur part, représentent 12,1% des ressources externes de la banque. Les emprunts trésorerie à terme, qui constituent 85,0% des dettes envers les établissements de crédit, se sont établis à près de 18,6 Mrds Dh à fin 2009 en hausse de 11,8%.

Les titres de créances émis se sont établis à 4,3 Mrds Dh, en hausse de 29,3% par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2007-2008

En 2008, les fonds propres et assimilés de la banque enregistrent une progression de 24,8%, par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant total de 3 Mrds Dh.

Les dépôts de la clientèle représentent 87,1% des ressources externes de la banque à fin 2008.

Les dettes envers les établissements de crédit représentent, quant à eux, 11,0% des ressources externes de la banque. Les emprunts trésorerie à terme, qui constituent 86,6% des dettes envers les établissements de crédit, se sont établis à près de 16,7 Mrds Dh à fin 2008 en hausse de plus de 406,0%.

Les titres de créances émis se sont établis à 3,3 Mrds Dh, en hausse de 94,6% par rapport à l'exercice précédent.

I.2.2. Maîtrise des risques – Ratio de solvabilité

Répartition des créances en souffrance nettes des provisions

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Créances pré-douteuses	-	-	-	ns	ns
Créances douteuses	-	-	-	ns	ns
Créances compromises	228	129	918	-43,4%	>100,0%
Total	228	129	918	-43,4%	>100,0%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Conformément à la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sur la clientèle sont classées selon leur degré de risque, en trois catégories, en créances pré-douteuses, en créances douteuses et en créances compromises. Attijariwafa bank procède à cette classification des créances en souffrance depuis l'exercice 2004 et conformément à la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib. Les provisions correspondantes doivent être constatées, déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100% respectivement.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, l'encours des créances en souffrance nettes des provisions s'établit à 918 Mdh, soit une progression de près de 789 Mdh par rapport à l'exercice 2008, suite à une détérioration du risque de crédit qui a entraîné en 2009 une augmentation des dossiers en souffrance. Le taux de contentieux demeure néanmoins maîtrisé à 3,7%.

Revue analytique 2007-2008

L'encours des créances en souffrance nettes des provisions s'inscrit en recul de 43,4% sur la période 2007-2008, pour s'établir à 129 Mdh en 2008.

Ratios de maîtrise des risques

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
<u>Provisions</u>					
Provisions (décaissement)	3 695	3 861	3 719	4,5%	-3,7%
Provisions (décaissement et signature)	3 827	3 974	3 849	3,9%	-3,1%
<u>Créances en souffrance (brut)</u>					
Créances en souffrance (décaissement)	3 923	3 990	4 637	1,7%	16,2%
Créances en souffrance (décaissement et signature)	4 371	4 443	5 119	1,6%	15,2%
<u>Encours de crédits bruts</u>					
Crédit par décaissement	91 455	113 075	126 040	23,6%	11,5%
Crédit par décaissement et par signature	125 313	159 731	167 901	27,5%	5,1%
<u>Taux de couverture¹</u>					
Taux de couverture (décaissement)	94,2%	96,8%	80,2%	+2,6 pts	-16,6 pts
Taux de couverture (décaissement et signature)	87,6%	89,5%	75,2%	+1,9 pt	-14,3 pt
<u>Taux de contentieux²</u>					
Taux de contentieux (décaissement)	4,3%	3,5%	3,7%	-0,8 pt	+0,2 pt
Taux de contentieux (décaissement et signature)	3,5%	2,8%	3,0%	-0,7 pt	+0,2 pt
Taux de contentieux du secteur *	8,7%	6,3%	5,9%	-2,4 pts	-0,4 pt

Mdh - Source Attijariwafa bank – Comptes agrégés * source : GPBM

⁽¹⁾ Provisions sur créances en souffrance/Créances en souffrance

⁽²⁾ Créances en souffrance/Encours brut de crédit

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le taux de contentieux (décaissement et signature) d'Attijariwafa bank s'établit à 3,0%, en hausse de 0,2 point par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, ce taux demeure inférieur à celui du secteur bancaire (Banques commerciales hors CAM et CIH) qui s'établit à 5,94%.

A noter que le taux de contentieux (décaissement) enregistre également une hausse de 0,2 point à 3,7%.

Le taux de couverture des créances en souffrance de la banque, pour sa part, a enregistré une baisse de 14,3 points à 75,2%, contre 89,5% en 2008, sous l'effet de l'augmentation du nombre de dossiers déclassés et du taux de provisionnement appliqué.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, le taux de contentieux d'Attijariwafa bank a enregistré un repli de 0,7 point à 2,8%. Le taux de contentieux du secteur bancaire (Banques commerciales hors CAM et CIH), s'établit, quant à lui, à 6,3%.

Le taux de couverture des créances en souffrance de la banque, pour sa part, a connu une hausse pour atteindre 89,5% en 2008, sous l'effet de l'importance des garanties détenues par la banque.

Les dotations et reprises de provisions relatives aux créances en souffrance, y compris les pertes nettes sur créances irrécouvrables, ont évolué comme suit :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dotations aux provisions	1 387	1 608	1 429	15,9%	-11,1%
Reprises de provisions	1111	981	1 060	-11,7%	8,1%
Dotations nettes aux provisions (1)	277	627	368	>100,0%	-41,2%
Encours brut de crédit* (2)	91 455	113 075	126 040	23,6%	11,5%
Charge de risque nette (1) / (2)	0,30%	0,55%	0,29%	+ 0,25 pt	-0,26 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, la charge de risque nette s'est inscrite en léger recul (-0,26 point) à 0,29%, contre 0,55% au titre de l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement du repli des dotations nettes aux provisions (-41,2% à 368 Mdh).

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, la charge de risque nette a enregistré une hausse de 0,25 point, pour s'établir à 0,55%, en raison de l'augmentation des dotations aux provisions pour créances en souffrance (+15,9%) et de la baisse des reprises de provisions (-11,7%).

Ratios de solvabilité

Le niveau des ratios de solvabilité en vigueur s'établit comme suit :

	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Fonds propres réglementaires – Mdh (1)	8 382	12 578	5,8%	50,1%
Risques pondérés – Mdh (2)	85 997	106 893	27,8%	24,3%
Ratio de solvabilité (1) / (2)	9,8%	11,8%	-2,0 pts	+2,0 pts

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Le ratio de solvabilité⁴⁵ de la banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, s'est établi à 9,75% en 2006 et à 11,77% à fin 2007. Ce niveau demeure supérieur à celui du ratio de solvabilité réglementaire qui est de 8%. L'amélioration du ratio de solvabilité enregistrée au titre de l'exercice 2007 s'explique par la prise en compte des emprunts obligataires subordonnés d'un montant de 3 milliards de dirhams.

⁴⁵ Correspond au rapport entre les fonds propres nets et les engagements pondérés de la banque.

L'année 2008 a été marquée par l'application du nouvel accord sur les fonds propres (Bâle II). Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité pour les exercices 2008 et 2009. Il convient de noter que ce ratio n'est pas comparable au ratio enregistré au titre de l'année 2007, ce dernier ayant été calculé selon les normes de Bâle I. Le taux de solvabilité réglementaire a été ramené à 10% à partir du 1^{er} janvier 2009.

Au titre de l'exercice 2009, le ratio de solvabilité s'établit à 10,31% contre 10,38% en 2008. Ce recul s'explique par la hausse des crédits accompagnée des participations dans les banques africaines.

	2008	2009	Var. 09/08
Fonds propres réglementaires - Mdh (1)	14 959	16 290	9,53%
Risques pondérés - Mdh (2)	144 078	158 020	9,24%
Ratio de solvabilité (1) / (2)	10,38%	10,31%	-0,07 pt

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

I.3. Analyse du hors bilan

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Engagements donnés	33 727	46 542	41 258	38,0%	-11,4%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés	31	44	1	41,3%	-97,2%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9 474	17 518	13 512	84,9%	-22,9%
Engagements de garantie d'ordre d'établissement de crédit et assimilés	6 321	6 018	5 756	-4,8%	-4,4%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	17 900	22 963	22 461	28,3%	-2,2%
<i>dont engagements en souffrance</i>	<i>381</i>	<i>453</i>	<i>483</i>	<i>18,7%</i>	<i>6,7%</i>
Titres achetés à réméré	-	-	-	ns	ns
Autres titres à livrer	-	-	-	ns	ns
Engagement reçus	19 627	20 551	15 557	4,7%	-24,3%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	-	ns	ns
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	19 589	20 490	15 475	4,6%	-24,5%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	38	61	82	60,6%	34,9%
Titres vendus à réméré	-	-	-	ns	ns
Autres titres à recevoir	-	-	-	ns	ns

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les engagements donnés par la banque ont atteint 41,2 Mrds Dh, enregistrant un repli de 11,4% par rapport à fin décembre 2008, qui résulte principalement de ce qui suit :

- le recul des engagements en faveur de la clientèle (-22,9%), suite à la contraction de la demande ;
- le repli des engagements d'ordre des établissements de crédit et assimilés (-4,4%) ;
- la baisse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle (-2,2%).

Les engagements reçus se sont quant à eux établis à près de 15,6 Mrds Dh à fin 2009, contre près de 20,6 Mrds Dh à fin 2008, enregistrant un recul de 24,3%, suite à la hausse des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés (-24,5%).

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, les engagements donnés par la banque ont atteint 46,9 Mrds Dh, enregistrant une évolution de 39,3% par rapport à fin décembre 2007. Cette progression résulte principalement de :

- la hausse des engagements en faveur de la clientèle (+84,9%), suite à la croissance de la demande ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle (+30,8%).

Les engagements reçus se sont quant à eux établis à près de 20,6 Mrds Dh à fin 2008, contre 19,6 Mrds Dh à fin 2007, enregistrant une progression de 4,7%, suite à la hausse des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés (+4,6%).

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur la période 2007-2009 est présenté dans le tableau suivant :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Résultat avant impôts	2 958	3 405	4 250	15,1%	24,8%
+ Produits d'exploitation bancaire perçus	8 187	10 150	11 364	24,0%	12,0%
+ Récupérations sur créances amorties	117	177	112	51,5%	-36,7%
+ Produits d'exploitation non bancaire perçus	59	57	54	-3,1%	-5,6%
- Charges d'exploitation bancaire versées	-3 525	-4 666	-5 005	32,4%	7,3%
- Charges d'exploitation non bancaire versées	0	0	0	ns	ns
- Charges générales d'exploitation versées	-2 426	-2 383	-2 504	-1,8%	5,1%
- Impôts sur les résultats versés	-818	-1 047	-1 453	27,9%	38,8%
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 594	2 288	2 569	43,6%	12,3%
+/- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-7 344	-4 799	-912	-34,7%	-81,0%
+/- Créances sur la clientèle	-18 825	-21 454	-13 107	14,0%	-38,9%
+/- Titres de transaction et de placement	3 373	-11 062	-7 555	Na	Na
+/- Autres actifs	-944	-308	725	-67,4%	Na
+/- Immobilisations données en crédit-bail et en location	-209	-89	31	-57,7%	Na
+/- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 825	11 112	2 155	>100,0%	-80,6%
+/- Dépôts de la clientèle	15 515	15 245	3 062	-1,7%	-79,9%
+/- Titres de créance émis	1 713	1 621	978	-5,4%	-39,7%
+/- Autres passifs	1 069	4 485	10 808	>100,0%	>100,0%
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-2 828	-5 249	-3 816	85,6%	-27,3%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	-1 234	-2 961	-1 247	>100,0%	-57,9%
+ Produit des cessions d'immobilisations financières	1 899	415	1 535	-78,1%	>100,0%
+ Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	41	81	18	97,3%	-77,6%
- Acquisition d'immobilisations financières	-1 435	-1 959	-3 532	36,5%	80,3%
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-554	-555	-525	0,1%	-5,3%
+ Intérêts perçus	166	118	0	-28,6%	-100,0%
+ Dividendes perçus	529	410	563	-22,6%	37,5%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	646	-1 489	-1 941	Na	30,3%
+ Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	0	0	0	ns	ns
+ Emission de dettes subordonnées	3 000	3 000	2 000	0,0%	-33,3%
+ Emission d'actions	0	0	0	0	0
- Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0	0	0	0
- Intérêts versés	-71	-151	-300	>100,0%	98,0%
- Dividendes versés	-868	-965	-965	11,1%	0,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	2 061	1 884	735	-8,6%	-61,0%
Variation nette de la trésorerie	1 473	-2 566	-2 452	Na	-4,4%
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	14 619	16 093	13 526	10,1%	-15,9%
Trésorerie à la clôture de l'exercice	16 093	13 526	11 074	-15,9%	-18,1%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2008-2009

Activités opérationnelles

- Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à -1 247 Mdh en 2009 contre -2 961 Mdh pour l'exercice précédent.

Activités d'investissement

- Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde de -1 941 Mdh en 2009 contre un solde de -1 489 Mdh pour l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique principalement par les flux liés aux acquisitions d'immobilisations financières pour -3 532 Mdh et par les flux liés aux produits des cessions d'immobilisations financières pour 1 535 Mdh.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à 735 Mdh en 2009, contre 1 884 Mdh en 2008. Ce recul s'explique par le recul de 33,3% des émissions de dettes subordonnées.

Revue analytique 2007-2008

Activités opérationnelles

- Les flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation s'établissent à -2 961 Mdh en 2008 contre -1 234 Mdh en 2007.

Activités d'investissement

- Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -1 489 Mdh en 2008 contre un solde de 646 Mdh en 2007. Cette évolution s'explique principalement par les flux liés aux acquisitions d'immobilisations financières pour -1 959 Mdh et par les flux liés aux produits des cessions d'immobilisations financières pour 415 Mdh (vs 1 899 Mdh en 2007).

Activités de financement

- Les flux liés aux activités de financement s'établissent à 1 884 Mdh en 2008, contre 2 061 Mdh en 2007. Cette évolution s'explique principalement par les intérêts versés pour -151 Mdh (vs -71 Mdh pour l'exercice précédent).

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Depuis 2007, le Groupe Attijariwafa bank publie ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS. La mise en application de ces normes intervient une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit.

Avertissement :

Tel que prévu par la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), le Groupe Attijariwafa bank a opté pour le passage progressif de ses comptes consolidés aux normes IFRS à partir de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos aux 31 décembre 2007, 2008 et 2009.

Les comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2007, au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

II.1. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2009

	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêts
Attijariwafa bank *	Banque					Maroc	Top		
Attijariwafa Europe	Banque					France	IG	100,00%	100,00%
Attijari International Bank	Banque					Maroc	IG	50,00%	50,00%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest		(1)	(6)			Sénégal	IG	80,16%	49,00
Attijari bank Tunisie	Banque					Tunisie	IG	54,56%	45,66%
La Banque Internationale pour le Mali	Banque		(1)			Mali	IG	51,00%	51,00%
Crédit du Sénégal	Banque				(1)	Sénégal	IG	95,00%	95,00%
Union Gabonaise de Banque	Banque				(1)	Gabon	IG	58,71%	58,71%
Crédit du Congo	Banque				(1)	Congo	IG	91,00%	91,00%
Société Ivoirienne de Banque	Banque				(1)	Côte d'Ivoire	IG	51,00%	51,00%
Wafasalaf	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,94%	50,94%
Wafabail	Leasing					Maroc	IG	97,83%	97,83%
Wafa Immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Factoring Maroc	Factoring					Maroc	IG	75,00%	75,00%
Wafa Cash	Activités cash					Maroc	IG	99,13%	99,13%
Wafa LLD	Location Longue Durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Finances Corp.	Banque d'affaires					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa Gestion	Gestion d'actifs					Maroc	IG	66,00%	66,00%
Attijari Intermédiation	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Finanziaria Spa	Société financière					Italie	IG	100,00%	100,00%
FCP Sécurité	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Optimisation	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Stratégie	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Expansion	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Fructi Valeurs	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
Wafa Assurance	Assurance					Maroc	IG	79,23%	79,23%
BCM Corporation	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa Corp	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Andalucarthage	Holding		(2)			Maroc	IG	83,70%	83,70%
Kasovi	Holding	(1)				Iles vierges britanniques	IG	50,00%	50,00%
SAF	Holding	(1)				France	IG	99,82%	49,98%
FILAF	Holding	(1)				Sénégal	IG	100,00%	50,00%
CAFIN	Holding				(3)	Sénégal	IG	100,00%	100,00%
Moussafir Hôtels	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
Sud SICAR**	Capital risque					Tunisie	IG	67,23%	30,70%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	79,23%	79,23%

Source : Attijariwafa bank (*) société consolidante (**) filiale contrôlée via Attijaribank Tunisie qui détient 67% des parts

IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2008

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2008

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2009

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2009

1- Acquisition	7- Changement de méthode – Intégration proportionnelle à intégration globale
2- Création, franchissement de seuil	8- Changement de méthode – Intégration globale à mise en équivalence
3- Entrée de périmètre IFRS	9- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration globale
4- Cession	10- Changement de méthode – Intégration globale à intégration proportionnelle
5- Déconsolidation	11- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration proportionnelle
6- Fusion entre entités consolidées	12- Reconsolidation

Mouvements relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009

	Entreprises entrées	Entreprises sorties
2007	Banque Sénégal-Tunisienne (BST) Attijari bank Sénégal	BST et Attijariwafa banque Sénégal ⁴⁶
2008	Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest Kasovi SAF Filaf Banque Internationale pour le Mali Andalucarthage	
2009	Crédit du Sénégal Union Gabonaise de Banque Crédit du Congo Société Ivoirienne de Banque	

Source : Attijariwafa bank

⁴⁶ Fusion de la BST avec Attijariwafa banque Sénégal, donnant naissance à Attijari bank Sénégal

II.2. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Intérêts et produits assimilés	8 695	11 177	12 298	28,6%	10,0%
Intérêts et charges assimilées	3 121	4 215	4 930	35,0%	17,0%
Marge d'intérêt	5 574	6 963	7 369	24,9%	5,8%
Commissions perçues	1 883	2 318	2 407	23,2%	3,8%
Commissions servies	176	167	204	-5,1%	22,2%
Marge sur commissions	1 707	2 152	2 204	26,1%	2,4%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	821	944	1 510	15,1%	59,9%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	328	379	1 557	15,5%	>100,0%
Résultat des activités de marché	1 149	1 323	3 067	15,2%	>100,0%
Produits des autres activités	3 557	4 158	4 338	16,9%	4,3%
Charges des autres activités	3 193	3 628	3 722	13,6%	2,6%
Produit net bancaire	8 793	10 967	13 255	24,7%	20,9%
Charges générales d'exploitation	3 885	4 357	4 763	12,1%	9,3%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	340	489	642	43,9%	31,3%
Résultat brut d'exploitation	4 568	6 120	7 850	34,0%	28,3%
Coût du risque	-659	-632	-988	Ns	56,3%
Résultat d'exploitation	3 909	5 488	6 862	40,4%	25,0%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	-2	9	12	Ns	36,3%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	7	2	-6	-66,9%	Na
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns
Résultat avant impôts	3 915	5 500	6 868	40,5%	24,9%
Impôts sur les bénéfices	1 165	1 862	2 277	59,8%	22,3%
Résultat net	2 750	3 637	4 591	32,3%	26,2%
Résultat hors groupe	295	519	650	75,9%	25,2%
Résultat net part du groupe	2 454	3 118	3 941	27,0%	26,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

Evolution et structure du PNB

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Intérêts et produits assimilés	8 695	11 177	12 298	28,6%	10,0%
Intérêts et charges assimilées	3 121	4 215	4 930	35,0%	17,0%
Marge d'intérêt	5 574	6 963	7 369	24,9%	5,8%
Commissions perçues	1 883	2 318	2 407	23,2%	3,8%
Commissions servies	176	167	204	-5,1%	22,2%
Marge sur commissions	1 707	2 152	2 204	26,1%	2,4%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	821	944	1 510	15,1%	59,9%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	328	379	1 557	15,5%	>100,0%
Résultat des activités de marché	1 149	1 323	3 067	15,2%	>100,0%
Produits des autres activités	3 557	4 158	4 338	16,9%	4,3%
Charges des autres activités	3 193	3 628	3 722	13,6%	2,6%
Produit net bancaire	8 793	10 967	13 255	24,7%	20,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le produit net bancaire s'est inscrit en hausse de 20,9% par rapport à l'exercice 2008, pour s'établir à près de 13,3 Mrds Dh. Cette évolution tient compte de :

- la progression de la marge d'intérêt de 5,8% par rapport à 2008, à près de 7,4 Mrds Dh. La marge d'intérêt contribue à hauteur de 55,6% du PNB ;
- la hausse de la marge sur commissions de 2,4% par rapport à 2008, pour s'établir à 2,2 Mrds Dh en 2009. Elle contribue ainsi à hauteur de 16,6% à la formation du PNB ;
- la progression du résultat des activités de marché à près de 3,1 Mrds Dh (+131,7%) ;
- la hausse des produits des autres activités (+4,3%) à 4,3 Mrds Dh en 2009 contre près de 4,2 Mrds Dh en 2008 (suite essentiellement à la hausse des produits d'assurance à 3 853 Mdh).

Revue analytique 2007-2008

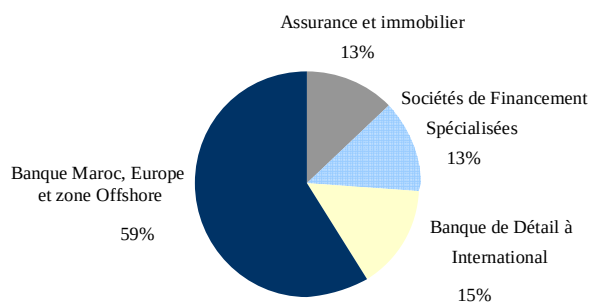
Au titre de l'exercice 2008, le produit net bancaire a enregistré une progression de 24,7% par rapport à l'exercice 2007, pour s'établir à près de 11,0 Mrds Dh. Cette évolution tient compte de :

- la croissance de la marge d'intérêt de 24,9% par rapport à 2007. La marge d'intérêt contribue à hauteur de 63,5% du PNB ;
- la hausse de la marge sur commissions de 26,1% par rapport à 2007, pour s'établir à 2 151,8 Mdh en 2008. Elle contribue ainsi à hauteur de 19,6% à la formation du PNB ;
- la progression du résultat des activités de marché (+15,2%) ;
- la croissance des produits des autres activités de 16,9%, qui s'explique essentiellement par la croissance de l'activité de la filiale Wafa Assurance.

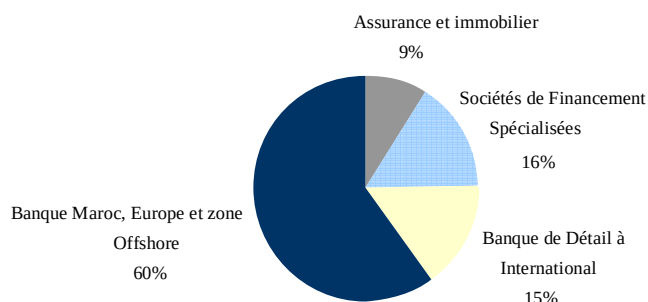
Contribution des pôles d'activité au Produit Net Bancaire

Les diagrammes suivant présentent la contribution au PNB des différents pôles d'activité d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008.

Contribution au PNB au 31 décembre 2009



Contribution au PNB au 31 décembre 2008



Source : Attijariwafa bank

Contribution des filiales au Produit Net Bancaire

Le tableau suivant présente, au titre des deux exercices précédents, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank :

	2008	2009
Attijariwafa bank	6 114	7 259
Wafa Assurance et FCP	1 034	1 738
Wafasalaf	931	951
Attijari Bank Tunisie	909	861
Wafabail	297	263
CBAO Groupe Attijariwafa bank	724	771
Attijari Intermédiation	118	80
Wafa Immobilier	204	191
Wafa Cash	158	177
Wafa Gestion	94	101
Autres filiales	384	863
Total	10 967	13 255

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Produit net bancaire (1)	8 793	10 967	13 255	24,7%	20,9%
Charges générales d'exploitation et amortissements (2)	3 885	4 357	4 763	12,1%	9,3%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	44,2%	39,7%	35,9%	-4,5 pts	-3,8 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Charges générales d'exploitation

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Charges de personnel	2 054	2 079	2 338	1,2%	12,5%
Impôts et taxes	124	145	156	16,7%	7,6%
Charges externes	1 648	1 907	2 148	15,7%	12,6%
Autres charges générales d'exploitation	59	226	121	>100,0%	-46,5%
Charges générales d'exploitation	3 885	4 357	4 763	12,1%	9,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les charges générales d'exploitation se sont établies à près de 4,8 Mrds Dh, en progression de 9,3% par rapport à l'exercice 2008. Cette évolution s'explique principalement par la progression des charges externes (+12,6%) à 2,1 Mrd Dh. La hausse des charges générales d'exploitation fait suite également à l'augmentation des charges du personnel à 2,3 Mrds Dh contre près de 2,1 Mrds Dh en 2008, suite notamment à la progression du réseau du Groupe.

La maîtrise des charges générales d'exploitation aboutit à l'amélioration du coefficient d'exploitation, qui est passé de 39,7% en 2008 à 35,9% en 2009 (soit un recul de 3,8 points).

A noter que l'impact des acquisitions des banques africaines sur les charges générales d'exploitation est négligeable en 2009. L'impact de ces acquisitions se produira au titre de l'exercice 2010.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, les charges générales d'exploitation se sont établies à près de 4,4 Mrds Dh, en progression de 12,1% par rapport à 2007. Cette évolution s'explique principalement par la progression des charges externes (+15,7%) à 1,9 Mrd Dh.

Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Produit net bancaire	8 793	10 967	13 255	24,7%	20,9%
Charges générales d'exploitation	3 885	4 357	4 763	12,1%	9,3%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	340	489	642	43,9%	31,3%
Résultat brut d'exploitation	4 568	6 120	7 850	34,0%	28,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les charges générales d'exploitation se sont inscrites en progression de 9,3% par rapport à l'exercice 2008, à près de 4,8 Mdh contre près de 4,4 Mdh en 2008.

Le coefficient d'exploitation qui en résulte s'établit à 35,9%, au titre de l'exercice 2009.

A fin 2009, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 28,3% par rapport à fin 2008. Cette évolution résulte principalement de la croissance de 20,9% du produit net bancaire, combinée à la progression de 9,3% des charges générales d'exploitation.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, les charges générales d'exploitation se sont établies à près de 4,4 Mrds Dh, en progression de 12,1% par rapport à 2007. Cette évolution s'explique principalement par l'intégration de la CBAO au sein du périmètre de consolidation d'Attijariwafa bank. En effet, en 2008, CBAO Groupe Attijariwafa bank a contribué à hauteur de 7,4% dans l'évolution des charges d'exploitation.

Le coefficient d'exploitation ressort ainsi à près de 44,2%, au titre de l'année 2008.

A fin 2008, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 34,0% par rapport à fin 2007. Cette évolution tient compte de la croissance de 24,7% du produit net bancaire et de la progression de 12,1% des charges générales d'exploitation.

Coût du risque

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dotations aux provisions	-857	-887	-1 481	3,5%	67,0%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-506	-638	-1 368	26,1%	>100,0%
Provisions engagements par signature	-44	-89	0	>100,0%	-100,0%
Autres provisions pour risques et charges	-306	-159	-112	-48,1%	-29,2%
Reprises de provisions	1 590	1 371	1 113	-13,8%	-18,8%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 253	1 178	701	-6,0%	-40,5%
Reprises de provisions engagements par signature	63	32	239	-50,3%	>100,0%
Reprise des autres provisions pour risques et charges	274	161	173	-41,2%	7,7%
Variation des provisions	-1 392	-1 116	-621	Ns	-44,4%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-118	-31	-12	-73,4%	-62,9%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-1 203	-1 139	-640	-5,3%	-43,8%
Récupérations sur prêts et créances amorties	144	187	120	30,6%	-36,2%
Autres pertes	-215	-134	-88	Ns	-34,0%
Coût du risque	-659	-632	-988	-4,0%	56,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le coût du risque s'établit à -988,3 Mdh, contre -632,0 Mdh au titre de l'exercice précédent. Cette progression de 56,3% du coût du risque résulte essentiellement de la hausse des provisions pour dépréciation des prêts et créances (+114,3%) suite à la détérioration du risque de crédit (sous l'effet de l'augmentation du nombre de dossiers éligibles au déclassement) et du repli des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances (-40,5%) (Importance des reprises en 2008 en raison d'un environnement économique plus favorable).

A noter qu'au titre de l'exercice 2009 les filiales ayant le plus contribué au coût du risque sont Wafasalaf (20%), CBAO (15%) et Attijari Bank Tunisie (7,6%). L'impact des nouvelles filiales africaines est réduit.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, le coût du risque s'élève à -632,0 Mdh, contre -658,6 Mdh au titre de l'exercice 2007. Ce recul du coût du risque provient essentiellement du repli des pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnés et provisionnés et des autres pertes.

Coût du risque

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Résultat brut d'exploitation	4 568	6 120	7 850	34,0%	28,3%
- Coût du risque	-659	-632	-988	-4,10%	56,3%
Résultat d'exploitation	3 909	5 488	6 862	40,4%	25,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

La norme IAS 39 « Dépréciation des prêts et créances » introduit une approche différente pour le calcul des provisions pour créances. Dans ce cadre, les options retenues par Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- la base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002 ;
- la base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune des entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- éléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune des entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Les indicateurs de risques ont évolué de la manière suivante depuis 2007 :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Créances en souffrance	8 159	8 854	9 972	8,5%	12,6%
Encours brut de crédit	125 634	160 362	186 610	27,6%	16,4%
Provisions sur créances en souffrance	6 587	6 890	7 618	4,6%	10,6%
Coût du risque (en valeur)	659	632	988	-4,1%	56,3%
Taux de contentieux	6,5%	5,5%	5,3%	-1,0 pt	-0,2 pt
Taux de couverture	80,7%	77,8%	76,4%	-2,9 pts	-1,4 pt
Coût du risque (en %)	0,5%	0,4%	0,5%	-0,1 pt	+0,1 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2008-2009

- Le taux de contentieux⁴⁷ s'établit à 5,3% en 2009, en léger recul par rapport à l'exercice 2008 (-0,2 point) suite à la hausse de l'encours brut de crédit (+16,4%) à 186,6 Mrds Dh en 2009, contre 160,3 Mrds Dh en 2008 et à la progression des créances en souffrance suite à la détérioration du risque de crédit.
- Le taux de couverture⁴⁸ s'est inscrit en repli de 1,4 point à 76,4%, contre 77,8% au titre de l'exercice précédent. Ce repli résulte de la hausse du nombre de dossiers déclassés et du taux de provisionnement appliqué.
- Le coût du risque⁴⁹ a atteint 0,5%, en progression de 0,1 point par rapport à l'exercice 2008.

Revue analytique 2007-2008

- Le taux de contentieux a enregistré en 2008 un recul de 1,0 point à 5,5%, par rapport à l'exercice précédent, suite la croissance des nouveaux encours de crédits ainsi qu'à l'amélioration du recouvrement.
- Le taux de couverture s'établit à 77,8% à fin 2008 contre 80,7% à fin 2007, essentiellement grâce à l'amélioration de la qualité et de la structure des créances déclassées.
- Le coût du risque est de 0,4% à fin 2008, en recul de 0,1 point par rapport à 2007, suite à une meilleure maîtrise des risques ainsi qu'à la hausse de la valeur des garanties, favorisant le recouvrement.

⁴⁷ Créances en souffrances / Encours brut de crédit

⁴⁸ Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance

⁴⁹ Coût du risque / Encours brut de crédit

Résultat net part du groupe

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Résultat d'exploitation	3 909	5 488	6 862	40,4%	25,0%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	-2	9	12	Ns	36,3%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	7	2	-6	-66,9%	Na
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns
Résultat avant impôts	3 915	5 500	6 868	40,5%	24,9%
Impôts sur les bénéfices	1 165	1 862	2 277	59,8%	22,3%
Résultat net	2 750	3 637	4 591	32,3%	26,2%
Résultat hors groupe	295	519	650	75,9%	25,2%
Résultat net part du groupe	2 454	3 118	3 941	27,0%	26,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le résultat net d'Attijariwafa bank a enregistré une croissance de 26,2%, pour s'établir à près de 4,6 Mrds Dh. Le résultat net part du groupe s'est chiffré à 3,9 Mrds Dh, en hausse de 26,4% par rapport à l'exercice 2008.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, le résultat net d'Attijariwafa bank s'établit à 3,6 Mrds Dh, en hausse de 32,3% par rapport à l'exercice 2007. Le résultat net part du groupe s'est établi, pour sa part, à près de 3,1 Mrds Dh, soit une progression de 27,0% par rapport à l'exercice 2007.

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Résultat net consolidé	2 750	3 637	4 591	32,3%	26,2%
Fonds propres	18 156	21 091	24 782	16,2%	17,5%
Total bilan	211 911	258 942	290 347	22,2%	12,1%
Return On Equity (ROE)	17,9%	20,8%	22,7%	+3,0 pts	+1,9 pt
Return On Assets (ROA)	1,3%	1,4%	1,6%	+0,1 pt	+0,2 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le ROE du groupe s'est inscrit en progression de 1,9 point, pour atteindre 22,7%.

Le ROA s'établit à 1,6%, en augmentation de 0,2 point par rapport à l'exercice 2008.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, le ROE du groupe s'établit à 20,8%, en hausse de 3,0 points par rapport à l'exercice 2007.

Le ROA, pour sa part, est en légère hausse par rapport à 2007 et s'établit à 1,4% en 2008.

II.3. Analyse du bilan consolidé IFRS

Principes des retraitements

L'application des normes IAS/IFRS nécessite :

- lors de la première application « First Time Adoption (FTA) », le retraitement rétrospectif des différentes rubriques du bilan d'ouverture en impactant les capitaux propres au niveau des réserves consolidées ;
- lors des clôtures semestrielles et annuelles ultérieures, l'enregistrement de la contrepartie des corrections observées sur les différentes rubriques en impactant, en fonction des options retenues, les réserves consolidées ou le résultat du groupe.

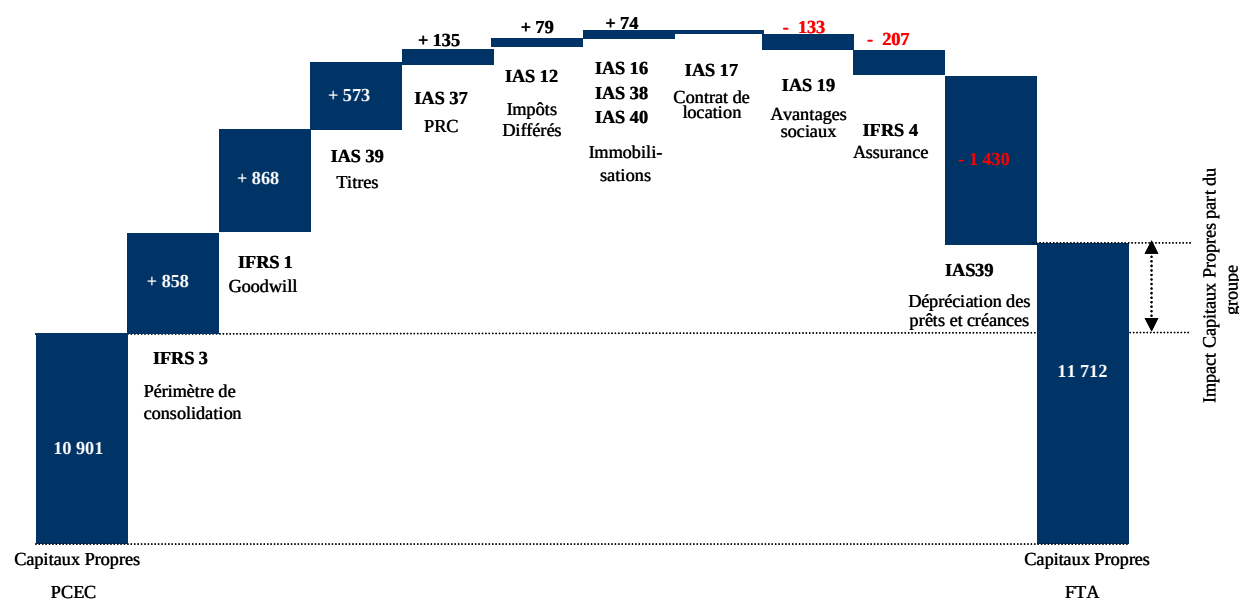
Synthèse des impacts FTA au 31.12.2005

L'application des normes IAS/IFRS a induit une augmentation du total du bilan de 10,6 Mrds, soit 7,6%. Cette augmentation est principalement due aux impacts compensés relatifs à l'évolution du périmètre de consolidation, l'évaluation du goodwill, la valorisation des titres ainsi que la dépréciation des prêts et créances.

Par ailleurs, les normes IAS/IFRS ont induit une hausse de 7,4% des les capitaux propres consolidés part du groupe qui s'établissent à 11,7 Mrds Dh (par rapport à 10,9 Mrds Dh suivant les normes PCEC).

Les capitaux propres consolidés n'ont pas subi de variation significative pour se stabiliser à hauteur de 11,9 Mrds Dh.

Le graphique ci-dessous reprend les principaux impacts capitaux propres part du groupe par norme :



Mdh - Source : Attijariwafa bank

Bilan consolidé IFRS

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Actif	211 911	258 942	290 347	22,2%	12,1%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	16 793	15 730	13 937	-6,3%	-11,4%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	17 465	20 996	23 416	20,2%	11,5%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	ns	ns
Actifs financiers disponibles à la vente	20 827	25 844	26 130	24,1%	1,1%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 717	25 704	27 241	18,4%	6,0%
Prêts et créances sur la clientèle	119 047	153 472	178 993	28,9%	16,6%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	ns	ns
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	ns	ns
Actifs d'impôt exigible	241	38	61	-84,3%	61,4%
Actifs d'impôt différé	684	781	732	14,2%	-6,3%
Comptes de régularisation et autres actifs	6 157	5 205	6 540	-15,5%	25,7%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	ns	ns
Participations dans des entreprises mises en équivalence	88	94	98	6,3%	4,4%
Immeubles de placement	756	791	1 077	4,7%	36,2%
Immobilisations corporelles	3 283	4 330	4 490	31,9%	3,7%
Immobilisations incorporelles	763	903	1 223	18,2%	35,5%
Ecarts d'acquisition	4 091	5 055	6 409	23,6%	26,8%
Passif	211 911	258 942	290 347	22,2%	12,1%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	18	117	111	>100,0%	-5,0%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 471	2 801	2 146	13,3%	-23,4%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	ns	ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12 496	25 241	26 093	>100,0%	3,4%
Dettes envers la clientèle	151 662	176 593	194 706	16,4%	10,3%
Titres de créances émis	2 527	4 453	6 551	76,2%	47,1%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	ns	ns
Passifs d'impôt exigible	646	477	804	-26,2%	68,6%
Passifs d'impôt différé	1 232	1 462	1 499	18,6%	2,5%
Comptes de régularisation et autres passifs	6 317	5 067	8 481	-19,8%	67,4%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	ns	ns
Provisions techniques des contrats d'assurance	11 789	13 806	15 628	17,1%	13,2%
Provisions pour risques et charges	997	1 182	1 063	18,6%	-10,1%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	262	220	211	-16,2%	-4,1%
Dettes subordonnées	3 337	6 433	8 272	92,8%	28,6%
Capital et réserves liées	7 367	7 367	7 367	0,0%	0,0%
Réserves consolidées	6 769	9 130	12 124	34,9%	32,8%
<i>Part du groupe</i>	<i>5 856</i>	<i>7 292</i>	<i>9 150</i>	<i>24,5%</i>	<i>25,5%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>913</i>	<i>1 838</i>	<i>2 974</i>	<i>>100,0%</i>	<i>61,8%</i>
Gains ou pertes latents ou différés	1 271	957	701	-24,7%	-26,8%
Résultat net de l'exercice	2 750	3 637	4 591	32,3%	26,2%
<i>Part du groupe</i>	<i>2 454</i>	<i>3 118</i>	<i>3 941</i>	<i>27,0%</i>	<i>26,4%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>295</i>	<i>519</i>	<i>650</i>	<i>75,9%</i>	<i>25,2%</i>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le total bilan consolidé s'établit à 290,3 Mrds Dh, en progression de 12,1% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression relève principalement de la hausse des prêts et créances sur la clientèle (+16,6%) dont la contribution dans le total actif a atteint 61,6% en 2009, contre 59,3% en 2008.

Les capitaux propres du groupe ont totalisé près de 24,8 Mrds Dh, enregistrant une croissance de 17,5% par rapport à l'exercice 2008. Cette variation s'explique par la croissance des réserves consolidées (+32,8%), ainsi que par la progression du résultat net de l'exercice (+26,2%).

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, le total bilan consolidé s'est élevé à 258,9 Mrds Dh, en progression de 22,2% par rapport à fin 2007. Cette augmentation est due essentiellement à l'augmentation des prêts et créances sur la clientèle (+28,9%) dont la contribution dans le total actif est passée de 56,2% en 2007 à 59,3% en 2008.

Les capitaux propres du groupe ont totalisé 21,1 Mrds Dh, enregistrant une croissance de 16,2% par rapport à l'exercice 2007. Cette variation s'explique par la croissance des réserves consolidées (+34,9%), par le recul des gains latents ou différés (-24,7%) et, enfin, par la progression du résultat net de l'exercice (+32,3%).

II.3.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	21 717	25 704	27 241	18,4%	6,0%
Comptes et prêts	19 475	23 083	25 606	18,5%	10,9%
Valeurs reçues en pension	35	367	-	>100,0%	-100,0%
Prêts subordonnés	-	20	21	ns	5,1%
Autres prêts et créances	1 960	2 061	1 458	5,1%	-29,2%
Créances rattachées	248	250	230	0,9%	-7,9%
Provisions	-	77	75	ns	-3,0%
Créances sur la clientèle (C2)	111 176	144 126	169 579	29,6%	17,7%
Créances commerciales	27 030	29 594	33 022	9,5%	11,6%
Autres concours à la clientèle	70 097	93 419	123 561	33,3%	32,3%
Valeurs reçues en pension	1 205	49	80	-96,0%	65,2%
Comptes ordinaires débiteurs	18 175	26 129	18 858	43,8%	-27,8%
Créances rattachées	880	1 464	1 294	66,4%	-11,6%
Provisions	6 211	6 529	7 237	5,1%	10,8%
Opérations de crédit bail (C3)	7 871	9 346	9 413	18,7%	0,7%
Total crédit (C1+C2+C3)	140 764	179 176	206 234	27,3%	15,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, l'encours des créances a atteint près de 206,2 Mrds Dh, soit une progression de 15,1% par rapport à fin 2008, qui résulte de :

- la progression des créances commerciales (+11,6%) à 33,0 Mrds Dh ;
- la hausse des autres concours à la clientèle (+32,3%) à près de 123,6 Mrds Dh ;
- l'augmentation des provisions sur créances sur la clientèle (+10,8%) à 7,2 Mrds Dh, contre 6,5 Mrds Dh en 2008, suite à la hausse des créances en souffrance ;
- la progression de 6,0% des créances sur les établissements de crédits et assimilés. Ceci s'explique essentiellement par la hausse des comptes et prêts (+10,9%).

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, l'encours des créances s'est établi à 179,2 Mrds Dh, en progression de 27,3% par rapport à fin 2007. Cette progression s'explique essentiellement par :

- la croissance de 18,4% des créances sur les établissements de crédits et assimilés, suite à la hausse des comptes et prêts (+18,5%), d'une part, et à celle des autres prêts et créances (+5,1%) à près de 2,1 Mrds Dh, d'autre part ;
- la progression des comptes ordinaires débiteurs (+43,8%) ;
- la hausse des autres concours à la clientèle (+33,3%) ;
- la croissance des créances commerciales (+9,5%) ;
- la progression des créances sur les établissements de crédit et assimilés (+18,4%) ;
- la croissance des provisions (+5,1%) consécutive à l'augmentation de la production des crédits.

La ventilation des encours sains hors créances rattachées du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

	2007	2008	2009
Maroc	85,6%	84,6%	81,7%
Tunisie	8,8%	7,8%	7,8%
Afrique subsaharienne	1,1%	4,7%	8,4%
Europe	1,1%	0,6%	1,0%
Autres	3,4%	2,3%	1,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- les prêts et créances sur la clientèle destinés au marché marocain représentent en moyenne 84,0% du total des encours sains d'Attijariwafa bank sur la période 2007-2009 ;
- le marché de l'Afrique subsaharienne a enregistré une forte croissance à compter de 2007 suite aux nouvelles acquisitions de Attijariwafa bank, pour atteindre 8,4% des encours sains d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2009.

Dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle (hors dettes rattachées) par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Dettes envers les établissements de crédit (C1)	12 496	25 241	26 093	>100,0%	3,4%
Comptes et emprunts	9 023	15 350	18 557	70,1%	20,9%
Valeurs données en pension	3 186	9 639	7 345	>100,0%	-23,8%
Dettes rattachées	287	252	191	-12,1%	-24,1%
Dettes envers la clientèle (C2)	151 662	176 593	194 706	16,4%	10,3%
Comptes ordinaires créditeurs	100 523	111 479	122 522	10,9%	9,9%
Comptes d'épargne	39 128	49 997	52 254	27,8%	4,5%
Autres dettes envers la clientèle	6 161	7 153	8 685	16,1%	21,4%
Valeurs données en pension	5 367	7 247	10 261	35,0%	41,6%
Dettes rattachées	483	716	983	48,2%	37,2%
Total dépôts (C1+C2)	164 158	201 833	220 799	23,0%	9,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les encours consolidés se sont inscrits en progression de 9,4%, pour atteindre près de 220,8 Mdh. Cette progression résulte essentiellement des éléments suivants :

- la progression des dettes envers les établissements de crédit (+3,4%) à près de 26,1 Mrds Dh, suite à la hausse de 20,9% des comptes et emprunts ;
- la croissance des comptes ordinaires créditeurs (+9,9%) ;
- la hausse des valeurs données en pension (+41,6%) ;
- la progression des comptes d'épargne (+4,5%) ;
- la hausse des autres dettes envers la clientèle (+21,4%).

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, la croissance des encours consolidés s'est poursuivie (+23,0% à 201,8 Mdh). Cette évolution s'explique principalement par :

- la croissance des comptes ordinaires créditeurs (+10,9%) ;
- la progression des comptes d'épargne (+27,8%) ;
- la progression des dettes envers les établissements de crédit (+102,0%) à 25,2 Mrds Dh, suite à la croissance des valeurs données en pension (+202,5%) et à la croissance de 70,1% des comptes et emprunts ;
- la croissance des autres dettes envers la clientèle (+16,1%), qui s'explique par la hausse des opérations de recouvrement ainsi que par la progression des virements et rapatriements reçus et en attente d'affectation. Il convient de noter que la composition de ce poste (dépôts pour augmentation de capital des sociétés, dépôts des sociétés en formation, dépôts de garantie, dépôts réglementés, provisions pour chèques, virements et rapatriements reçus et en attente d'affectation, sommes dûes sur opérations de recouvrement, etc.) explique sa volatilité.

La répartition des dettes envers la clientèle par zone géographique, sur la période considérée, se présente comme suit :

	2007	2008	2009
Maroc	70%	67%	63%
Tunisie	8%	8%	8%
Afrique subsaharienne	1%	6%	11%
Europe *	20%	18%	17%
Autres	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés - * Les dépôts des MRE en constituent une part importante

Les dettes envers la clientèle proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit en moyenne à 66,5% sur la période qui s'étend de 2007 à 2009.

Ressources du Groupe Attijariwafa bank

Les ressources du groupe Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Fonds propres & assimilés dont :	21 494	27 524	33 054	28,1%	20,1%
Dettes subordonnées	3 337	6 433	8 272	92,8%	28,6%
Capital	1 930	1 930	1 930	0,0%	0,0%
Réserves liées au capital	5 437	5 437	5 437	0,0%	0,0%
Réserves et résultats consolidés	10 038	12 767	16 715	27,2%	30,9%
Gains ou pertes latents ou différés	1 271	957	701	-24,7%	-26,8%
Capitaux propres part du groupe	16 948	18 734	21 158	10,5%	12,9%
Intérêts minoritaires	1 208	2 357	3 624	95,1%	53,8%
Ressources externes	166 685	206 287	227 350	23,8%	10,2%
Etablissements de crédit	12 496	25 241	26 093	>100,0%	3,4%
Clientèle	151 662	176 593	194 706	16,4%	10,3%
Titres de créances émis	2 527	4 453	6 551	76,2%	47,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les fonds propres et assimilés se sont établis à près de 33,1 Mrds Dh, soit une croissance de 20,1% par rapport à l'exercice 2008. Cette hausse résulte essentiellement de la progression des dettes subordonnées (+28,6%), ainsi que celle des capitaux propres part du groupe (+12,9%) et des intérêts minoritaires (+53,8%).

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, les fonds propres et assimilés ont progressé de 28,1% par rapport à l'exercice antérieur. Cette évolution s'explique principalement par l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant total de 3,0 Mrds Dh, ainsi que par une augmentation de 22,2% des réserves et résultats consolidés.

Evolution et composition du portefeuille titres du Groupe Attijariwafa bank

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	17 465	20 996	23 416	20,2%	11,5%
Valeurs reçues en pension	0	786	1	ns	-100,0%
Effets publics et valeurs assimilées	45	2 332	4 435	>100,0%	90,1%
Dont obligations et autres titres à revenu fixe	5 278	6 612	4 383	25,3%	-33,7%
Dont actions et autres titres à revenu variable	8 435	9 278	12 122	10,0%	30,7%
Dont instruments dérivés	3 599	1 878	2 357	-47,8%	25,5%
Dont créances rattachée	107	109	118	2,4%	8,0%
Actifs financiers disponibles à la vente	20 827	25 844	26 130	24,1%	1,1%
Dont effets publics et valeurs assimilées	11 505	12 118	10 407	5,3%	-14,1%
Dont obligations et autres titres à revenu fixe	2 892	6 774	7 831	>100,0%	15,6%
Dont actions et autres titres à revenu variable	2 291	3 087	4 457	34,8%	44,4%
Dont titres de participation non consolidés	4 139	3 865	3 436	-6,6%	-11,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en hausse de 11,5% à 23,4 Mrds Dh, suite à la hausse des effets publics et valeurs assimilées (+90,1%) ainsi qu'à celle des actions et autres titres à revenu variable (+30,7%) et à la progression des instruments dérivés (+25,5%).

Les actifs financiers disponibles à la vente, pour leur part, se sont inscrits en hausse de 1,1% à 26,1 Mrds Dh, contre 25,8 Mrds Dh en 2008. Ceci est dû principalement à la hausse des obligations et autres titres à revenu fixe (+15,6%) et à celle enregistrée par les actions et autres titres à revenu variable (+44,4%).

Les effets publics et valeurs assimilée ont, pour leur part, reculé de 14,1% à 10,4 Mrds Dh, contre 12,1 Mrds Dh en 2008.

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont accrus de 20,2% à près de 21,0 Mrds Dh, suite à la hausse des effets publics et valeurs assimilées (+2,3 Mrds Dh) ainsi qu'à celle des obligations et autres titres à revenu fixe (+25,3%). Enfin, les actions et autres titres à revenu variable ont progressé de 10,0% pour atteindre près de 9,3 Mrds Dh.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont, quant à eux, progressé de 24,1% à près de 25,8 Mrds Dh, contre 20,8 Mrds Dh en 2007. Ceci est dû principalement à la hausse des obligations et autres titres à revenu fixe (+3,9 Mrds Dh) et à celle enregistrée par les actions et autres titres à revenu variable (+34,8%). De même, les effets publics et valeurs assimilée ont connu une hausse (+5,3%) à 12,1 Mrds Dh, contre 11,5 Mrds Dh.

Ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank

L'année 2008 a été marquée par l'application du nouvel accord sur les fonds propres (Bâle II). Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank pour les exercices 2008 et 2009.

	2008	2009	Var. 09/08
Total fonds propres réglementaires	21 589	25 957	13,3%
Total actifs pondérés	195 647	232 996	8,0%
Coefficient de solvabilité consolidé	11,03%	11,14%	+0,11 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

La conformité du Groupe Attijariwafa bank au niveau réglementaire exigé par Bank Al-Maghrib est réalisée grâce à l'incorporation de la partie non distribuée du résultat net de l'année 2009 et à l'émission des deux dettes subordonnées de 1 Mrd Dh chacune au cours de l'exercice 2009.

L'impact des nouvelles acquisitions de la banque (Crédit du Sénégal, Société Ivoirienne de Banque, Crédit du Congo, Union Gabonaise de Banques) est de 148 points de base.

II.4. Analyse des principaux postes du hors bilan

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Engagements de financement donnés	11 033	19 637	16 969	78,0%	-13,6%
aux établissements de crédit	28	48	71	69,4%	49,0%
à la clientèle	11 005	19 590	16 898	78,0%	-13,7%
Engagements de financement reçus	2 529	1 485	1 250	-41,3%	-15,8%
des établissements de crédit	2 529	1 485	1 250	-41,3%	-15,8%
de la clientèle	-	-	-	Ns	Ns
Engagements de garantie donnés	24 992	30 176	37 183	20,7%	23,2%
d'ordre des établissements de crédit	4 580	6 631	5 956	44,8%	-10,2%
d'ordre de la clientèle	20 412	23 545	31 227	15,3%	32,6%
Engagements de garantie reçus	21 468	22 540	29 816	5,0%	32,3%
des établissements de crédit	21 335	20 345	18 758	-4,6%	-7,8%
de l'état et d'autres organismes de garantie	133	2 195	11 058	>100,0%	>100,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les engagements de financement donnés ont enregistré un recul de 13,6% à près de 17,0 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent, correspondant au repli des engagements donnés à la clientèle (-13,7%).

De même, les engagements de financement reçus, composés dans leur totalité des engagements reçus des établissements de crédit, se sont contractés de 15,8% à près de 1,3 Mrd Dh.

Les engagements de garantie donnés, en revanche, ont progressé de 23,2% à près de 37,2 Mrds Dh, suite à la hausse des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle (+32,6%).

Enfin, les engagements de garantie reçus ont enregistré une croissance de 32,3%, suite à la progression des engagements reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie (+403,8%).

Revue analytique 2007-2008

Au titre de l'exercice 2008, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 78,0% pour atteindre 19,6 Mrds Dh. Ils se composent essentiellement des engagements à la clientèle qui s'établissent à près de 19,6 Mrds Dh en 2008, contre 11,0 Mrds Dh en 2007.

Les engagements de financement reçus ont, pour leur part, enregistré un recul de 41,3% à près de 1,5 Mrd Dh. Ils sont constitués exclusivement des engagements reçus des établissements de crédit.

Les engagements de garantie donnés se sont inscrits en hausse de 20,7% à près de 30,2 Mrds Dh, suite à la hausse des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle (+15,3%) et à celle des engagements de garantie donnés des établissements de crédit (+44,8%).

Enfin, les engagements de garantie reçus ont connu une progression de 5,0%, malgré le recul des engagements des établissements de crédit qui ont atteint 20,3 Mrds Dh en 2008, contre 21,3 Mrds Dh en 2007.

Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2007 au 31 décembre 2009 est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Actifs/Passifs comptabilisés en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31/12/07	1 930	5 437	-1 727	10 038	1 291	16 948	1 208	18 156
Changements de méthode comptables								
Capitaux propres clôture 31/12/07 corrigés	1 930	5 437	-1 727	10 038	1 291	16 948	1 208	18 156
Opérations sur capital				-228		-228	-60	-288
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres			-129			-129		-129
Dividendes				-928		-928	-90	-1 018
Résultat de l'exercice 2008				3 118		3 118	519	3 637
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					-329	-329	-28	-356
Ecart de conversion					-10	-10	-5	-15
Gains ou pertes latents ou différés					-339	-339	-33	-372
Variations de périmètre				142	37	179	970	1 149
Capitaux propres clôture 31/12/08	1 930	5 437	-1 857	12 235	989	18 734	2 357	21 091
Changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture au 31/12/08 corrigés	1 930	5 437	-1 857	12 235	989	18 734	2 357	21 091
Opérations sur capital				252		252	212	463
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres			-195			-195		-195
Dividendes				-737		-737	-77	-814
Résultat de l'exercice 2009				3 941		3 941	650	4 591
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					-264	-264	-44	-308
Ecart de conversion					10	10	-1	9
Gains ou pertes latents ou différés					-254	-254	-45	-300
Autres variations				-596		-596	156	-440
Variations de périmètre				15	0	15	371	386
Capitaux propres clôture au 31/12/09	1 930	5 437	-2 052	15 109	735	21 158	3 624	24 782

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Commentaires

La volatilité des capitaux propres est liée aux gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente.

Au titre de l'exercice 2009, les gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente s'établissent à 916,8 Mdh contre 1 216,8 Mdh en 2008.

Au titre de l'exercice 2008, les gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente s'établissent à près de 1 216,8 Mdh contre 1 545,9 Mdh en 2007, soit une baisse de 21,3%.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur la période 2007-2009 est présenté dans le tableau suivant :

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Résultat avant impôts	3 915	5 500	6 868	40,5%	24,9%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	340	489	642	43,9%	31,3%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	0	Ns	Ns
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	9	-10	-4	Ns	-61,3%
+/- Dotations nettes aux provisions	754	710	1 187	-5,9%	67,1%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2	-9	-12	ns	36,3%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-747	-410	-1 619	-45,1%	>100,0%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	0	Ns	Ns
+/- Autres mouvements	42	152	-41	>100,0%	Na
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	400	922	153	>100,0%	-83,4%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	960	2 537	6 533	>100,0%	>100,0%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-9 711	-9 143	-7 848	-5,9%	-14,2%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4 067	-5 610	-2 617	Ns	-53,4%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	0	0	0	Ns	Ns
- Impôts versés	69	-1 516	-1 982	Ns	30,7%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-4 615	-13 732	-5 913	>100,0%	-56,9%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-301	-7 310	1 107	>100,0%	Na
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-38	-2 256	-2 070	>100,0%	-8,2%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-35	27	-104	Na	Na
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-755	-691	-683	-8,5%	-1,2%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-828	-2 920	-2 857	>100,0%	-2,1%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-881	-1 018	-814	15,6%	-20,0%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	4 405	4 985	3 793	13,2%	-23,9%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 524	3 966	2 978	12,5%	-24,9%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-12	38	13	Na	-66,5%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 383	-6 225	1 241	Na	Na
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	19 539	21 922	15 697	12,2%	-28,4%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	15 350	16 775	15 613	9,3%	-6,9%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 189	5 147	84	22,9%	-98,4%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	21 922	15 697	16 938	-28,4%	7,9%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	16 775	15 613	13 826	-6,9%	-11,4%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	5 147	84	3 112	-98,4%	>100,0%
Variation de la trésorerie nette	2 383	-6 225	1 241	Na	Na

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2008-2009

Activités opérationnelles

- Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont établis à 1 107 Mdh en 2009 contre -7 310 Mdh en 2008. Ils comprennent essentiellement :
 - les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés pour 6 533 Mdh ;
 - les flux liés aux opérations avec la clientèle pour -7 848 Mdh ;
 - les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou des passifs financiers à hauteur de -2 617 Mdh.

Activités d'investissement

- Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -2 857 Mdh en 2009 contre un solde négatif de -2 920 Mdh en 2008. Cette évolution s'explique principalement par les flux liés aux actifs financiers et aux participations pour -2 070 Mdh et par les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles pour -683 Mdh.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à 2 978 Mdh en 2009, contre 3 966 Mdh en 2008, soit un recul de 24,9%. Cette évolution s'explique principalement par les flux de trésorerie à destination des actionnaires pour -814 Mdh (versus -1 018 Mdh en 2008) et par le repli de 23,9% des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement à 2 204 Mdh.

Revue analytique 2007-2008

Activités opérationnelles

- Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'établissent à près de -7 310 Mdh en 2008 contre -301 Mdh en 2007. Ils comprennent essentiellement :
 - les flux liés aux opérations avec la clientèle pour -9 143 Mdh ;
 - les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou des passifs financiers pour -5 610 Mdh ;
 - l'incidence des impôts versés pour -1 516 Mdh ;
 - les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés pour 2 537 Mdh.

Activités d'investissement

- Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -2 920 Mdh en 2008 contre un solde négatif de -828 Mdh en 2007. Cette évolution s'explique principalement par les flux liés aux actifs financiers et aux participations pour -2 256 Mdh et par les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles pour -691 Mdh.

Activités de financement

- Les flux liés aux activités de financement s'établissent à 3 966 Mdh en 2008 contre 3 524 Mdh à fin 2007. Cette évolution s'explique principalement par les flux de trésorerie à destination des actionnaires pour -1 018 Mdh et par la hausse de 13,2% des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement à 4 985 Mdh.

III. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

III.1. Orientations stratégiques

Le plan stratégique Attijariwafa 2012 fait suite à une phase de trois ans qui a permis l'intégration des activités post-fusion, ainsi que le renforcement des différents partenariats mis en place.

Le plan Attijariwafa 2012 a été élaboré courant 2008, suite à une large réflexion stratégique ayant impliqué plus de 120 collaborateurs du Groupe. Ce plan de développement vise à renforcer le plan Izdihar 2010 et à explorer de nouveaux horizons d'ici 2012, à travers la concrétisation de 12 thématiques stratégiques.

Au niveau national, le Groupe compte se focaliser sur les axes de développement suivants :

- la poursuite du développement de la politique de proximité, avec un objectif de 107 nouvelles agences en 2010 ;
- l'accélération de l'activité de collecte de dépôts, de distribution de crédits et de capture des flux de transferts des MRE en s'appuyant sur une organisation dédiée, la Banque des Marocains sans Frontière, et Attijariwafa bank Europe, filiale bancaire française à statut européen ;
- la poursuite du plan d'acquisition PME et la mise en place d'une approche dédiée à la TPE ;
- la mise en place de nouveaux standards de qualité de service et de contrôle des risques ;
- l'optimisation des synergies groupe (filiales Maroc et international) ;
- la consolidation du positionnement du Groupe en tant que leader sur les métiers Corporate et de la Banque des Marchés et d'Investissement.

De plus, Attijariwafa bank poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie de développement à l'international qui s'articule autour des grands axes suivants :

- le renforcement de la présence au Maghreb, à travers le déploiement du plan de développement d'Attijari bank Tunisie et le lancement des activités en Libye, avec l'ouverture d'un bureau de représentation à Tripoli ;
- la poursuite de l'extension régionale en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.

IV. FACTEURS DE RISQUES

La gestion des risques d'Attijariwafa bank est centralisée au niveau du pôle Gestion Globale des Risques (GGR) qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le Groupe à l'exception des risques opérationnels.

L'indépendance de cette structure vis-à-vis des autres pôles et métiers permet d'assurer une objectivité optimale aux propositions de prise de risque qu'elle soumet au comité de crédit et à leur contrôle.

IV.1. Risque de taux et de change

En 2005, Attijariwafa bank a décidé de mettre en place un dispositif spécifique de contrôle des risques de marché qui s'inscrit dans le cadre du dispositif global du Contrôle Interne conformément aux dispositions de la circulaire n° 6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Ce dispositif s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

- 1- Le contrôle interne de premier niveau, assuré par les opérateurs du *Front Office* qui sont tenus de se conformer aux dispositions réglementaires et à la politique définie par la banque en matière de suivi et de gestion des risques ;
- 2- Le suivi des risques par le *Middle Office* qui s'assure quotidiennement du respect des limites relatives aux risques de change, de taux et de contrepartie. Il informe périodiquement la Direction et les autres entités de contrôle à travers un système de reporting. D'autre part, l'entité « Surveillance et suivi des risques de marché » a pour fonction de détecter, analyser et suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis rationaliser ces positions par des autorisations formalisées et enfin être alertée à toute déviation de ces positions. Ce suivi se fait notamment à travers les supports suivants :
 - un suivi mensuel de l'exposition au risque de change permet le calcul rétrospectif de la Value at Risk (VaR) qui mesure la perte potentielle maximale liée à l'exposition au risque de change de l'établissement ;
 - un reporting mensuel présente de manière synthétique l'exposition au risque de change de la banque par rapport aux limites fixées.
- 3- Les organes de contrôle réalisent des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale.

Le modèle VaR⁵⁰ a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank. Il couvre le risque de taux Dirham ainsi que le risque de change au comptant et à terme. Le choix de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan afin d'appréhender une mesure de la VaR présente différents avantages : elle est facile à implémenter, tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et prend en considération les fluctuations récentes et historiques des prix. Par conséquent, la méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille.

La gestion globale des risques produit mensuellement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR et le contrôle des limites réglementaires et internes. Le modèle permet de faire du backtesting qui est une technique permettant de tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et voir par la suite si cette VaR encadrerait réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Par ailleurs, la banque a instauré un système de limites internes pour mesurer et contrôler les risques de marché. Ces limites sont relatives au portefeuille de négociation, la position de change, matières premières et options de change.

⁵⁰ La Value at Risk représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance.

IV.1.1. Risque de taux

Le système bancaire est soumis à une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation bancaire. La banque encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les Produits Nets Bancaires prévisionnels.

Au 31 décembre 2008, la valeur de marché du portefeuille Trading Bons du Trésor s'élève à 2 376 millions de dirhams, avec une VaR de 7 413 923 dirhams. Les principaux instruments de couverture des taux utilisés sont les prêts/emprunts, les swaps de taux et les forwards rate agreements (FRAs). En l'absence d'outils de couverture, la gestion du risque de taux se fonde sur l'optimisation des adossements des actifs et des passifs (gestion dynamique actif/passif) à travers l'orientation de la stratégie en matière de dépôts et de crédits.

Au 30 décembre 2009, la valeur de marché du portefeuille Trading Bons du Trésor s'établit à 4 450 millions de dirhams, avec une VaR de 3 013 450 dirhams.

IV.1.2. Risque de change

Tout établissement bancaire encourt un risque de change qui trouve son origine dans les différentes activités de la banque (participations, filiales à l'étranger, crédits en devises, titres en devises, emprunts en devises, swap, options de change, change à terme, etc.). L'établissement bancaire peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur, et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge prévisionnelle. Le risque de change d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2009, peut être analysé selon le tableau suivant :

Devises	Position en devises	Cours	Contre-valeur (Kdh)	% des fonds propres
USD	24 919	7,8994	196 845	1,19%
EUR	104 641	11,3039	1 182 856	7,17%
JPY	122 421	0,0850	10 400	0,06%
CHF	178	7,6292	1 358	0,01%
GBP	173	12,7283	2 202	0,01%
CAD	112	7,4821	838	0,01%
DKK	289 037	1,5190	439 061	2,66%
NOK	1 813	1,3613	2 468	0,01%
SEK	1 053	1,1035	1 162	0,01%
DZD	560	0,1071	60	0,00%
TND	134	6,0373	809	0,00%
SAR	1 945	2,1059	4 096	0,02%
KWD	9	27,4444	247	0,00%
AED	370	2,1486	795	0,00%
LYD	73	6,4384	470	0,00%
MRO	1 325	0,0294	39	0,00%

En milliers – Source : Attijariwafa bank

Au 31.12.2009, la somme des positions de change de la banque se présente comme suit :

- en termes de positions longues, la somme est égale à 1 843 236 Kdh ;
- en termes de positions courtes, la somme est égale à 470 Kdh.

IV.2. Risque de liquidité

L'activité de transformation, propre aux établissements bancaires, implique nécessairement un risque de liquidité. Les maturités des emplois et des ressources, toutes différentes les unes des autres, créent au sein du bilan de la banque des écarts entre volume d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité.

En cas de bouleversements structurels, la banque peut se trouver dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux. Dans un pareil cas, les besoins de refinancement futurs peuvent réduire les marges prévisionnelles.

Le ratio de liquidité réglementaire⁵¹ se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité Maroc
31-mars-06	92,80%
30-juin-06	87,20%
31-déc-06	96,40%
31-mars-07	77,60%
30-juin-07	131,40%
31-déc-07	107,90%
30-juin-08	101,60%
31-déc-08	100,60%
31-mars-09	121,01%
30-juin-09	100,90%
31-décembre-09	107,98%

Source : Attijariwafa bank

IV.3. Gestion du risque de contrepartie

Dans un contexte de changements profonds survenus au Maroc, à savoir la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement douanier et l'entrée en vigueur de plusieurs accords de libre-échange, le risque de contrepartie du secteur bancaire pourrait se détériorer et, par conséquent, induire une hausse du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Pour gérer le risque de contrepartie, l'entité « Risque de crédit » au sein de la GGR a pour mission principale d'analyser et d'instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente du groupe. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. Chaque Business Unit est dotée d'une structure d'engagement et d'une structure de recouvrement clairement indépendantes et hiérarchiquement liées au pôle Gestion Globale des Risques.

⁵¹ Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

Le niveau minimum réglementaire du ratio de liquidité est fixé à 100% par Bank Al-Maghrib.

IV.3.1. Répartition des engagements de l'établissement au 31.12.2009⁵²

Par secteur d'activité

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une attention particulière et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteur, rapportés au total des engagements de la Banque à fin 2009, se décline comme suit :

- les établissements financiers-holding et assurances représentant 19%, en quasi stagnation par rapport à fin 2008. Les risques sur les engagements de ce secteur sont très faibles (96% des engagements des établissements financiers spécialisés sont sur des filiales de banques et la CDG) ;
- le BTP & matériaux de construction représente 7% en 2009, maintenant le même niveau qu'à fin 2008. Les crédits par signature représentent plus de la moitié des engagements globaux de ce secteur ;
- la promotion immobilière représente 9% en 2009, en quasi stagnation par rapport à fin 2008.

Par contrepartie

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la Banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer.

Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Par zone géographique

Au niveau du Maroc, la répartition des engagements par zone géographique montre que l'exposition de la Banque est très largement concentrée sur la région de Casablanca (78% des engagements), suivie de la région de Rabat (8%). Les régions du Nord, de Meknès-Fès, du Souss-Sahara et du Sud représentent quant à elles 3% des engagements chacune.

Cette concentration s'explique par :

- le fait que les régions de Casablanca et rabat représentent le «cœur économique, financier et administratif» du Royaume ;
- la domiciliation des comptes à Casablanca des principaux projets d'infrastructure lancés et réalisés en province ;
- la montée en puissance des projets touristique et d'infrastructure dans la région Nord.

⁵² Source : Attijariwafa bank

Par qualité du portefeuille

Afin d'évaluer l'ensemble de ses contreparties, le Groupe a développé un système de notation en phase avec les exigences de « Bâle II ». Ainsi, la mise en œuvre de l'approche de notation interne repose sur des exigences minimales qui permettent à chaque établissement de crédit de choisir les systèmes et les méthodes les mieux adaptés à son activité.

En effet, le système de notation doit être caractérisé par deux paramètres bien distincts : le risque de défaut de l'emprunteur et les facteurs spécifiques à la transaction. L'horizon temporel des évaluations du risque de défaut est estimé à 1 an.

Ce système qui doit faire l'objet d'une validation régulière et d'un suivi de ses performances, doit également avoir un caractère prédictif et prendre en compte le jugement humain.

En termes de documentation, la conception du système de notation et ses modalités opérationnelles doivent être formalisées. En particulier, les aspects différenciation du portefeuille, critères de notation, responsabilité des différents intervenants, fréquence de revue et implication du management doivent être traités de manière approfondie.

Les données sur les principaux emprunteurs et les caractéristiques des facilités doivent être collectées et stockées.

En outre, les banques doivent disposer d'un système solide pour valider l'exactitude et la cohérence des systèmes et procédures de notation ainsi que l'estimation de tous les grands facteurs de risque. Elles doivent démontrer à leur autorité de contrôle que leur processus de validation leur permet d'évaluer, de manière cohérente et significative, les performances de leurs systèmes internes de notation et d'appréciation du risque.

Le système de notation interne d'Attijariwafa bank a été élaboré en juin 2003 avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver Wyman.

Le Périmètre englobe le portefeuille des entreprises (PME et GE) hors collectivités locales, les banques, les holdings, les sociétés de financement, les entreprises du secteur agricole, du secteur hôtelier et de la promotion immobilière. La classification « Compromis » a été adoptée comme définition du défaut.

Le système prend en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F) et les probabilités de défaut (PD) estimées.

Le modèle intègre cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit :

- la taille ;
- la structure ;
- la rentabilité ;
- la liquidité ;
- le levier.

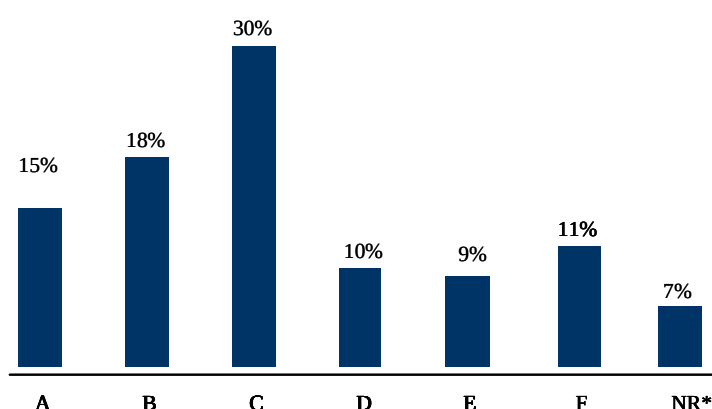
Pour chacun des cinq facteurs, une table de notation a été créée. Le score final est la somme des notes pondérées obtenues au niveau de chaque facteur.

Le support des scores a été segmenté en six classes de risque de type « Master Scale ». Les probabilités de défaut ont été calculées et ajustées par rapport à chaque classe de risque.

La notation proposée s'échelonne de la note « A » à la note « F », en plus d'une classe « X » correspondant aux dossiers en souffrance. Le niveau de risque correspondant à chaque note est spécifié dans le tableau suivant :

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Satisfaisant
D	Moyen
E	Sensible
F	Dégradé

La répartition des engagements d'Attijariwafa bank, selon le système de notation interne, est présentée dans le graphique suivant :



Source : Attijariwafa bank au 31.12.2009 - * Non répertorié

L'utilisation du système de notation interne dans les processus de gestion du risque de crédit est effective depuis le deuxième semestre 2004, à travers les systèmes de délégation et d'appréciation des risques. Il s'agit de systèmes de délégation de compétences régissant le process de décision en matière de risques et reposant sur le double principe d'indépendance des risques et de collégialité dans la prise de risque.

Attijariwafa bank, pourra adopter, d'ici quelques années, l'approche de notation interne simple, recommandée par « Bâle II ».

En effet, cette approche permet à chaque établissement bancaire de réaliser ses propres évaluations internes du risque de crédit et donc de mesurer un besoin en fonds propres reflétant plus précisément le profil de risque de l'établissement.

Les banques doivent classer leurs expositions au sein de 5 portefeuilles définis réglementairement mais calqués sur les pratiques actuelles des banques : Entreprises (dont les financements spécialisés), Souverains, Banques, Détail et Actions.

Chacun de ces portefeuilles comporte trois éléments principaux :

- un ensemble de paramètres d'appréciation du risque de crédit (la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance, l'exposition à la défaillance, la maturité), fourni par la banque ;
- une fonction de calcul des pondérations intégrant l'ensemble de ces paramètres ;
- un nombre d'exigences minimales de qualité que doit remplir la banque souhaitant utiliser cette approche.

Un premier Backtesting du modèle de notation interne a été finalisé fin août 2007 au niveau du segment « Corporate - GE & la grande PME-».

Les objectifs fixés de ce Backtesting sont les suivants :

- tester le pouvoir prédictif du modèle de notation ;
- s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts.

Le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du process d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, une confirmation de la notation est effectuée en accord avec l'instance de décision. Il convient de noter que les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont eux-mêmes fonction de la notation risque.

Un nouveau modèle de notation a été conçu pour améliorer les qualités prédictives du système. Il intègre :

- une re-spécification des facteurs financiers ;
- des facteurs qualitatifs et de comportements ;
- une distinction entre la « Grande Entreprise » et la « PME ».

Ce nouveau modèle de notation comprend 8 classes de risque dont une en défaut. Les classes de risque ont été calibrées par rapport aux classes de risque des agences de notation internationales (S&P et Moody's).

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Médiocre
F	Mauvais
G	Très mauvais
H	Défaut

Source : Attijariwafa bank

Le déploiement du nouveau modèle de notation est prévu au courant du premier trimestre 2010.

L'outillage du modèle GE est également prévu en 2010. D'autres modèles de notation dédiés à d'autres segments (TPE) ou à des secteurs spécifiques sont projetés.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du processus de mise en conformité avec les approches avancées par Bâle II.

Risque du marché actions

La valeur nette comptable des titres de placement et d'investissement d'Attijariwafa bank au 31.12.2009 en social ressort comme suit :

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus ou moins values latentes	Provisions
Titres de transaction	26 631 314	26 631 314	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	16 077 527	16 077 527			
Obligations	53 644	53 644			
Autres titres de créances	2 309 748	2 309 748			
Titres de propriété	8 190 395	8 190 395			
Titres de placement	11 040 406	11 018 647	-	21 759	21 759
Bons et valeurs assimilées	8 294 320	8 291 648		2 672	2 672
Obligations	2 508 272	2 503 202		5 070	5 070
Autres titres de créances	119 969	119 969			
Titres de propriété	117 845	103 828		14 017	14 017
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées					
Obligations					
Autres titres de créances					

Kdh - Source: Attijariwafa bank

A noter que la valeur comptable des titres de transaction est égale à la valeur de marché. Pour les titres de placement, la valeur comptable est la valeur historique tandis que la valeur actuelle correspond à la valeur de marché. En cas de moins value latente, une provision est constituée.

IV.4. Risques réglementaires

Ratio de solvabilité

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé au 31.12.2009 :

	Montant
Fonds propres réglementaires – (1)	16 290
Risques pondérés – (2)	158 020
Ratio de solvabilité (1) / (2)	10,31%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

IV.5. Gestion du risque pays

Le risque pays, qui renvoie à la fois au risque politique, au risque économique et au risque financier, tend à prendre une place prépondérante dans les préoccupations des banques.

Attijariwafa bank, en particulier, a décidé de mettre en place un dispositif d'appréciation et de gestion du risque pays, au sein du pôle Gestion Globale des Risques.

Un premier dispositif sera mis en place début 2010. Le dispositif complet suivra après l'étude détaillée.

V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Néant.

PARTIE VI : ANNEXES

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES EMISES

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABA BANK

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGREGES

I.1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc et à l'étranger et les succursales de Bruxelles. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités Marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

I.2. Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

I.3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- 1- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
 - Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation, crédit immobilier et autres crédits pour la clientèle.
- 2- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- 3- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- 4- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- 1- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de : 20 % pour les créances pré-douteuses, 50 % pour les créances douteuses, 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- 2- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- 3- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- 4- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursement effectif (total ou partiel) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

- 5- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées. Cette opération a porté sur un montant de 439 millions de dirhams, sans se traduire par un impact sur le résultat de l'exercice.

I.4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

I.5. Portefeuille titres

Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créances ou titre de propriété), d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créances qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan ; le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

I.6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

I.7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères (Succursales de Bruxelles) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

A l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat est converti au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

I.8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

I.9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vies estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	NA
Immobilisations en recherche et développement	NA
Logiciels informatiques	6,67
Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeuble d'exploitation	25
Mobilier de bureau	6,67
Matériel informatique	6,67
Matériel roulant	5
Agencements, aménagements et installations	6,67

I.10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Frais préliminaires	3
Frais d'acquisition des immobilisations	5
Frais d'émission des emprunts	NA
Prime d'émission ou de remboursement de titres de créances	NA
Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

I.11. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

I.12. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

I.13. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK

II.1. Bilan 2007-2009

ACTIF	2007	2008	2009
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	16 092 583	13 526 335	11 073 971
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	31 499 302	36 298 288	37 210 728
A vue	15 170 213	6 260 158	6 355 600
A terme	16 329 089	30 038 130	30 855 128
Créances sur la clientèle	87 332 225	108 423 229	122 321 368
Crédits de trésorerie et à la consommation	43 973 644	47 817 661	44 002 865
Crédits à l'équipement	18 811 370	21 694 743	34 396 158
Crédits immobiliers	22 888 189	35 992 619	40 194 664
Autres crédits	1 659 022	2 918 206	3 727 681
Créances acquises par affacturage	427 569	790 798	0
Titres de transaction et de placement	16 268 573	27 330 344	37 649 961
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 398 615	17 084 825	24 369 175
Autres titres de créances	1 744 341	2 494 691	4 986 564
Titres de propriété	6 125 617	7 750 828	8 294 222
Autres actifs	2 743 480	3 051 123	2 325 996
Titres d'investissement	2 919 732	2 764 282	0
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 175 359	1 326 682	0
Autres titres de créances	1 744 373	1 437 600	0
Titres de participation et emplois assimilés	6 618 167	8 080 899	10 630 925
Créances subordonnées			
Immobilisations données en crédit-bail et en location	245 008	333 702	302 292
Immobilisations incorporelles	1 537 448	1 654 129	1 748 994
Immobilisations corporelles	2 556 241	2 571 696	2 616 074
TOTAL ACTIF	168 240 328	204 824 824	225 880 310
En Kdh			

PASSIF	2007	2008	2009
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8 055 373	19 167 406	21 832 616
A vue	4 777 106	2 573 927	3 279 834
A terme	3 278 267	16 593 479	18 552 782
Dépôts de la clientèle	136 419 786	151 664 393	154 216 342
Comptes à vue créditeurs	81 841 643	82 959 987	84 654 088
Comptes d'épargne	14 716 434	16 324 378	17 795 778
Dépôts à terme	34 256 684	46 197 069	45 115 781
Autres comptes créditeurs	5 605 025	6 182 959	6 650 695
Titres de créances émis	1 713 230	3 333 868	4 311 376
Titres de créances négociables émis	1 713 230	3 333 868	4 311 376
Emprunts obligataires émis			0
Autres titres de créances émis			0
Autres passifs	3 377 094	7 862 449	18 670 722
Provisions pour risques et charges	593 720	466 105	745 324
Provisions réglementées	250 000	83 333	0
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			0
Dettes subordonnées	3 070 622	6 094 079	8 118 729
Ecarts de réévaluation	420	420	420
Réserves et primes liées au capital	10 695 000	11 870 000	13 262 667
Capital	1 929 960	1 929 960	1 929 960
Actionnaires, Capital non versé (-)			
Report à nouveau (+/-)	-4 643	-4 816	-4 853
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)			
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 139 766	2 357 627	2 797 007
TOTAL PASSIF	168 240 328	204 824 824	225 880 310
En Kdh			

II.2. Hors Bilan 2007-2009

ENGAGEMENTS DONNES	2007	2008	2009
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	30 886	43 789	1 211
Engagements de financement en faveur de la clientèle	9 473 933	17 518 057	13 511 736
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	6 321 445	6 017 737	5 755 938
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	17 900 416	22 962 854	22 461 388
Titres achetés à réméré			
Autres titres à livrer			
Total	33 726 680	46 542 437	41 730 273
En Kdh			

ENGAGEMENTS RECUS	2007	2008	2009
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	19 588 837	20 490 227	15 474 570
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	38 344	61 040	82 348
Titres vendus à réméré			
Autres titres à recevoir			
Total	19 627 181	20 551 268	15 556 918
En Kdh			

II.3. Comptes de produits et de charges 2007-2009

	2007	2008	2009
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 171 525	1 276 745	1 202 733
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	4 495 571	5 825 639	6 768 349
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	664 152	502 553	497 284
Produits sur titres de propriété	529 202	409 626	563 440
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	28 842	97 729	103 704
Commissions sur prestations de service	871 985	973 608	998 760
Autres produits bancaires	1 119 937	1 617 838	1 793 420
TOTAL I	8 881 214	10 703 738	11 927 690
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	286 151	390 823	658 435
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	1 803 254	2 174 578	2 711 104
Intérêts et charges assimilées sur titres de créances émis	36 229	110 899	154 726
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	13 987	78 901	89 489
Autres charges bancaires	825 587	1 380 813	1 263 358
TOTAL II	2 965 208	4 136 014	4 877 113
III. PRODUIT NET BANCAIRE	5 916 006	6 567 724	7 050 577
Produits d'exploitation non bancaire	344 562	63 879	673 017
Charges d'exploitation non bancaire	20	8	56 292
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	1 354 531	1 206 955	1 286 307
Impôts et taxes	69 167	78 334	84 078
Charges externes	972 830	1 059 879	1 117 635
Autres charges générales d'exploitation	29 182	37 819	15 804
Dot. aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	298 636	343 832	377 218
TOTAL IV	2 724 346	2 726 819	2 881 043
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES			
Dot. aux prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	783 915	950 985	823 398
Pertes sur créances irrécouvrables	603 391	656 803	605 337
Autres dotations aux provisions	498 265	141 106	370 070
TOTAL V	1 885 571	1 748 893	1 798 805
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES			
Reprises de prov. pour créances & engagements par signature en souffrance	993 868	803 949	948 342
Récupérations sur créances amorties	116 867	176 997	112 081
Autres reprises de provisions	464 384	352 062	241 446
TOTAL VI	1 575 119	1 333 007	1 301 868
VII. RESULTAT COURANT	3 225 750	3 488 889	4 289 323
Produits non courants	9 042	8 664	826
Charges non courantes	276 681	92 990	40 120
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	2 958 111	3 404 563	4 250 029
Impôts sur les résultats	818 345	1 046 936	1 453 022
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 139 766	2 357 627	2 797 007
En Kdh			

II.4. État des soldes de gestion 2007-2009

	2007	2008	2009
Intérêts et produits assimilés	6 331 249	7 604 937	8 468 366
Intérêts et charges assimilés	2 125 635	2 676 300	3 524 265
MARGE D'INTERET	4 205 614	4 928 637	4 944 102
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	28 842	97 729	103 704
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	13 987	78 901	89 489
RESULTAT DES OPERATIONS DE CB ET LOCATION	14 855	18 828	14 215
Commissions perçues	874 905	975 305	998 760
Commissions servies	711	751	4
MARGE SUR COMMISSIONS	874 194	974 554	998 756
Résultat des opérations sur titres de transaction		348 515	443 755
Résultat des opérations sur titres de placement	337 973	27 653	40 323
Résultat des opérations de change	356 800	360 851	502 889
Résultat des opérations sur produits dérivés	12 133	81 260	139 467
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	706 906	818 277	1 126 434
Divers autres produits bancaires	544 840	409 899	563 440
Diverses autres charges bancaires	430 403	582 471	596 369
PRODUIT NET BANCAIRE	5 916 006	6 567 724	7 050 577
Résultat des opérations sur immobilisations financières	271 222	-56 551	598 395
Autres produits d'exploitation non bancaire	62 458	51 742	58 762
Autres charges d'exploitation non bancaire	20	0	0
Charges générales d'exploitation	2 724 346	2 726 819	2 881 043
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 525 320	3 836 097	4 826 692
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-276 570	-626 842	-368 312
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-23 000	279 635	-169 058
RESULTAT COURANT	3 225 750	3 488 889	4 289 323
RESULTAT NON COURANT	-267 639	-84 326	-39 294
Impôt sur les résultats	818 345	1 046 936	1 453 022
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 139 766	2 357 627	2 797 007

En Kdh

	2007	2008	2009
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT			
Résultat net de l'exercice	2 139 766	2 357 627	2 797 007
Dot. aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	298 636	343 832	377 218
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	13 171	69 874	8 194
Dotations aux provisions pour risques généraux	51 636		300 000
Dotations aux provisions réglementées	250 000		0
Dotations non courantes			0
Reprises de provisions	451 136	244 570	141 554
Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	12 180	2 950	5 335
Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	20		0
Plus-values de cession des immobilisations financières	282 104	12 137	614 255
Moins-values de cession des immobilisations financières		8	56 292
Reprises de subventions d'investissement reçues			0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 007 809	2 511 685	2 777 567
Distribution des bénéfices	868 482	964 980	964 980
AUTOFINANCEMENT	1 139 327	1 546 705	1 812 587
En Kdh			

II.5. Tableau des flux de trésorerie 2007-2009

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Résultat avant impôts	2 958	3 405	4 250	15,1%	24,8%
+ Produits d'exploitation bancaire perçus	8 187	10 150	11 364	24,0%	12,0%
+ Récupérations sur créances amorties	117	177	112	51,5%	-36,7%
+ Produits d'exploitation non bancaire perçus	59	57	54	-3,1%	-5,6%
- Charges d'exploitation bancaire versées	-3 525	-4 666	-5 005	32,4%	7,3%
- Charges d'exploitation non bancaire versées	0	0	0	ns	ns
- Charges générales d'exploitation versées	-2 426	-2 383	-2 504	-1,8%	5,1%
- Impôts sur les résultats versés	-818	-1 047	-1 453	27,9%	38,8%
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 594	2 288	2 569	43,6%	12,3%
+/- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-7 344	-4 799	-912	-34,7%	-81,0%
+/- Créances sur la clientèle	-18 825	-21 454	-13 107	14,0%	-38,9%
+/- Titres de transaction et de placement	3 373	-11 062	-7 555	Na	Na
+/- Autres actifs	-944	-308	725	-67,4%	Na
+/- Immobilisations données en crédit-bail et en location	-209	-89	31	-57,7%	Na
+/- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 825	11 112	2 155	>100,0%	-80,6%
+/- Dépôts de la clientèle	15 515	15 245	3 062	-1,7%	-79,9%
+/- Titres de créance émis	1 713	1 621	978	-5,4%	-39,7%
+/- Autres passifs	1 069	4 485	10 808	>100,0%	>100,0%
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-2 828	-5 249	-3 816	85,6%	-27,3%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	-1 234	-2 961	-1 247	>100,0%	-57,9%
+ Produit des cessions d'immobilisations financières	1 899	415	1 535	-78,1%	>100,0%
+ Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	41	81	18	97,3%	-77,6%
- Acquisition d'immobilisations financières	-1 435	-1 959	-3 532	36,5%	80,3%
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-554	-555	-525	0,1%	-5,3%
+ Intérêts perçus	166	118	0	-28,6%	-100,0%
+ Dividendes perçus	529	410	563	-22,6%	37,5%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	646	-1 489	-1 941	Na	30,3%
+ Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	0	0	0	ns	ns
+ Emission de dettes subordonnées	3 000	3 000	2 000	0,0%	-33,3%
+ Emission d'actions	0	0	0	0	0
- Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0	0	0	0
- Intérêts versés	-71	-151	-300	>100,0%	98,0%
- Dividendes versés	-868	-965	-965	11,1%	0,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	2 061	1 884	735	-8,6%	-61,0%
Variation nette de la trésorerie	1 473	-2 566	-2 452	Na	-4,4%
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	14 619	16 093	13 526	10,1%	-15,9%
Trésorerie à la clôture de l'exercice	16 093	13 526	11 074	-15,9%	-18,1%

En Kdh

II.6. Tableau État des dérogations (A2) 2009

ETATS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCES DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

II.7. Tableau État des changements de méthodes (A3) 2009

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCES SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation		
Reclassement des titres d'investissement vers les titres de transaction et de placement et vers les créances sur les établissements de crédit et assimilés	Conformité avec les IFRS	NEANT

II.8. Tableau des créances sur les établissements de crédit et assimilés (B1) 2009

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 2009	Total 2008	Total 2007
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	9 424 295	0	1 053 491	5 049 336	15 527 122	17 547 555	16 742 859
VALEURS RECUES EN PENSION						366 987	
- au jour le jour						366 987	
- à terme							
PRETS DE TRESORERIE		1 724 344	15 378 196	627 999	17 730 539	17 619 988	19 108 366
- au jour le jour		39 498		236 987	276 485	539 678	2 295 503
- à terme		1 684 846	15 378 196	391 012	17 454 054	17 080 310	16 812 863
PRETS FINANCIERS		2 549 680	10 424 244		12 973 924	12 388 552	9 482 569
AUTRES CREANCES		145 573	10 629	427	156 629	165 554	264 012
INTERETS COURUS A RECEVOIR			160 447	88 275	248 722	311 522	206 760
CREANCES EN SOUFFRANCE							
TOTAL	9 424 295	4 419 597	27 027 007	5 766 037	46 636 936	48 400 158	45 804 566

En Kdh

II.9. Tableaux des créances sur la clientèle (B2) 2007-2009

Exercice 2009

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	298 842	301 285	35 831 055	1 463 775	37 894 957
Comptes à vue débiteurs	298 842	301 285	12 493 628	1 463 775	14 557 530
Créances commerciales sur le Maroc			3 814 379		3 814 379
Crédits à l'exportation			335 146		335 146
Autres crédits de trésorerie			19 187 902		19 187 902
CREDITS A LA CONSOMMATION				5 430 755	5 430 755
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 587 482		31 516 842		34 104 324
CREDITS IMMOBILIERS	3 024		4 002 017	36 172 147	40 177 188
AUTRES CREDITS	2 238 617	3 727	552 230	15 322	2 809 896
INTERETS COURUS A RECEVOIR			954 304	32 252	986 556
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE					
CREANCES EN SOUFFRANCE	2 642	36 055	441 623	437 372	917 692
Créances pré-douteuses					
Créances douteuses					
Créances compromises	2 642	36 055	441 623	437 372	917 692
TOTAL GENERAL	5 130 607	341 067	73 298 071	43 551 623	122 321 368

En Kdh

Exercice 2008

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			2008
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	2 189 950	404 869	38 245 087	1 739 478	42 579 384
- Comptes à vue débiteurs	2 133 035	404 869	16 139 457	1 448 334	20 125 695
- Créances commerciales sur le Maroc	39		4 461 679		4 461 718
- Crédits à l'exportation	3 736		545 297	31	549 064
- Autres crédits de trésorerie	53 140		17 098 654	291 113	17 442 907
CREDITS A LA CONSOMMATION	5 333		362 340	4 243 826	4 611 499
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 897 500		16 831 239	2 739 740	21 468 479
CREDITS IMMOBILIERS	3 611		15 798 877	20 185 086	35 987 574
AUTRES CREDITS	1 500 046	1 911	1 232 110	29 816	2 763 883
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			790 798		790 798
INTERETS COURUS A RECEVOIR			844 932	38 413	883 345
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 585	7 355	41 208	78 916	129 064
- Créances pré-douteuses					
- Créances douteuses					
- Créances compromises	1 585	7 355	41 208	78 916	129 064
TOTAL	5 598 025	414 135	74 146 591	29 055 275	109 214 026

En Kdh

Exercice 2007

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	1 808 603	1 374 911	34 890 837	1 505 013	39 579 364
Comptes à vue débiteurs	1 808 603	1 374 911	12 133 158	1 505 013	16 821 685
Créances commerciales sur le Maroc			3 676 352		3 676 352
Crédits à l'exportation			487 328		487 328
Autres crédits de trésorerie			18 593 999		18 593 999
CREDITS A LA CONSOMMATION				3 909 196	3 909 196
CREDITS A L'EQUIPEMENT	410 955		18 252 960		18 663 915
CREDITS IMMOBILIERS	148		7 882 376	14 974 778	22 857 302
AUTRES CREDITS		1 108 773	278 653	29 699	1 417 125
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			427 569		427 569
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 981	8 881	65 529	151 757	228 148
Créances pré-douteuses					
Créances douteuses					
Créances compromises	1 981	8 881	65 529	151 757	228 148
SOUS-TOTAL	2 221 687	2 492 565	61 797 924	20 570 443	87 082 619
INTERETS COURUS A RECEVOIR			643 673	33 502	677 175
TOTAL	2 221 687	2 492 565	62 441 597	20 603 945	87 759 794

En Kdh

II.10. Tableaux des titres de participation et emplois assimilés (B6) 2007-2009

Exercice 2009

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			9 974 560	9 771 506				456 629
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000		51 462	13 787	35 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900		0	0	124 880
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	6 108		0	0	0
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369		170 520	44 592	29 431
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000		17 455	1 441	0
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	40 223		48 344	3 151	0
WAFI PATRIMOINE	10 000	66,00%	1 700	1 700		0	0	0
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100		0	0	0
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	0		-6 636	-12	0
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 000	10 000		0	0	0
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350		0	0	0
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000		0	0	3 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	4 765		0	0	0
DINERS CLUB DU MAROC	0	100,00%	1 675	0		0	0	0
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	137		0	0	0
AL MIFTAH	100	100,00%	244	71		71	-2	0
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397		10 891	9 715	0
WAFI COMMUNICATION	3 000	86,67%	2 600	866		999	117	0
WAFI FONCIERE	17 000	100,00%	3 700	2 117		2 117	-65	0
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	55 046	55 046		0	0	0
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	4 994		6 474	897	950
WAFI SYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	1 500		2 680	703	1 000
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000	99,85%	2 066	2 066		2 372	93	0
WAFI TRUST	5 000	100,00%	5 000	964		964	-298	0
WAFI TRADE	1 000	100,00%	0	0		-2 300	393	0

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	3 901		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	300	100,00%	2 841	0		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	1 679		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR I	480	100,00%	3 844	0		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR II	624	100,00%	4 176	0		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR III	1 824	100,00%	7 111	0		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	4 542		0	0	0
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300	100,00%	2 685	255		0	0	0
AYK	100	100,00%	24 951	0		-1 097	-5	0
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	137 000		51 837	-15 511	0
ATTIJARI IMMOBILIER	125 000	100,00%	179 224	131 407		0	0	0
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	3 000 KUSD	50,00%	13 183	13 183		0	0	0
WAFACASH	35 050	99,13%	321 752	321 752		0	0	0
WAFALIMMOBILIER	50 000	100,00%	164 364	164 364		0	0	45 513
WAFASALAF	113 180	50,94%	634 783	634 783		1 058 959	268 426	44 778
WAFALD	20 000	100,00%	20 000	20 000		27 306	3 353	0
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983		0	0	0
ANDALUMAGHREB	1 000 KEURO	100,00%	10 950	10 950		0	0	168 903
ANDALUCARTAGE	126 390 KEURO	83,70%	1 190 815	1 190 815		0	0	0
ATTIJARIWAFALIMMOBILIER SPA	600 KEURO	100,00%	6 590	6 590		0	0	0
ATTIJARIWAFALIMMOBILIER EURO FINANCES	33 907 KEURO	100,00%	288 711	288 711		0	0	0
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	293 487	293 487		0	0	0
KASOVI	50 KUSD	50,00%	731 264	731 264		63829214	8 418 818	3 175
BIM SA	5 002 870 KFCFA	0,51	687 577	687 577		0	0	0
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	4 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084		0	0	0
CREDIT DU SENEGAL	2 000 000 KFCFA	95,00%	289 665	289 665		0	0	0
CREDIT DU CONGO	2 222 000 KFCFA	91,00%	579 815	579 815		0	0	0
UGB GABON	7 400 000 KFCFA	0,5871	823 932	823 932		0	0	0
WAFACAMBIO		100,00%	963	963				
ATTIJARIWAFALIMMOBILIER BANK OFFSHORE TANGER		100,00%	5 842	5 842				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			409 492	392 184	0			73 638
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3415000	0,027	92808,9	92808,9		0	0	27991,16424
SNI	0		554	554		0	0	23
SONASID	0		28 391	19 325		0	0	2160,38
ATTIJARIWABA BANK	0		623,2	513		0	0	9,5
SINCOMAR	300	0,475	0	0		0	0	0
AGRAM INVEST	10000	0,349	3286,25	1059		3032	-2540	0
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400000	3,25%	13000	13000		0	0	0
BOUZNICA MARINA			500	500		0	0	0
C.M.K.D.	829 483	1,40%	11 280	11 280		0	0	902,4
EUROCHEQUES MAROC			118,42	118,42		0	0	0
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	72 500	18,30%	13 239	11 072		20640	-4960	0
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19005	0,2	3801	3801		0	0	0
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400		0	0	0
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,30%	64 343	64 343		269506	25518	8506,11816
SALIMA HOLDING	150000	0,133	16600	16600		251077	98382	0
S.E.D. FES	10 000	10,00%	0	0		0	0	0
SOUK AL MOUHAJIR	6 500	15,20%	991	991		0	0	0
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER"SAPINO"	60 429	22,70%	13714,1	13714,1		142854	67980	20571,3
TANGER FREE ZONE	105 000	25,70%	28306	28306		205893	47968	2700
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784		0	0	0
WORLD TRADE CENTER	0		0	0		0	0	0
MAROCLEAR	20000	0,068	1 342	1 342		137480	33330	0
HAWAZIN	960	0,125	704	0		-3293	249	0
INTAJ	576	12,50%	1 041	549		4 393	-41	0
EXP SERVICES MAROC S.A.	20000	3,00%	600	600		0	0	0
H PARTNERS	1050007,5	7,10%	75 000	72823		0	0	0
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE			2583	2583		0	0	0
VISA			0	0		0	0	88,8872
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98200	0,224	22 000	22 000		0	0	8846
SOCIETE INTERBANK	11500	0,16	1840	1840		0	0	1839,9
SMAEX	37450	0,114	4278	4278		75515	-7706	0

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			467 524	467 236				-
								-
C/C ASSOCIES			451 689	451 401				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES			15 835	15 835				
T046 Total Général			10 851 576	10 630 925				530 267

Exercice 2008

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			6 597 643	6 418 482				346 928
-								
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000		77 677	28 966	40 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900		-	-	170 000
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	6 108		-	-	-
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369		191 518	65 591	43 290
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000		16 014	10 861	-
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	40 223		45 193	559	-
WAFI PATRIMOINE	10 000	66,00%	1 700	1 700		3 387	720	-
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	-	-	6 614	- 17	-
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 000	10 000		14 644	637	-
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350		4 775	160	-
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000		204 667	1 217	-
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	4 765		9 530	1 162	-
DINERS CLUB DU MAROC			1 675	-		-	-	-
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	137		685	- 2	-
AL MIFTAH	100	100,00%	244	73		73	- 2	-
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	1 176		1 176	260	-
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100		673	- 19	-
WAFI COMMUNICATION	3 000	86,67%	2 600	765		882	- 278	-
WAFI FONCIERE	17 000	100,00%	3 700	2 182		2 182	- 193	-
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	55 046	55 046		57 173	1 357	-
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	4 994		7 077	1 513	1 500
WAFI SYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	1 500		2 477	441	500
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000	99,85%	2 066	2 066		2 679	387	400
WAFI TRUST	5 000	100,00%	5 000	1 261		1 261	- 431	-

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
WAFATRADE	1 000	100,00%	-	-		- 2 694	419	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000	100,00%	9 999	6 517		6 517	354	-
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	50 000	100,00%	51 449	51 449		68 291	- 17	-
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300	50,00%	25	25		942	14	-
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	3 901		13 901	109	10 000
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	300	100,00%	2 841	-		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	1 679		1 679	- 1 250	-
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR I	480	100,00%	3 844	-		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR II	624	100,00%	4 176	-		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR III	1 824	100,00%	7 111	-		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	4 542		4 542	- 223	-
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299		2 947	28	2 300
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300	100,00%	2 685	255		255	- 2	-
AYK	100	100,00%	100	-		- 1 092	- 2	-
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	137 000		67 347	- 2 705	-
ATTIJARI IMMOBILIER	125 000	100,00%	179 224	131 407		131 411	- 1 374	33 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	3 000	50,00%	13 183	13 183		75 775	24 325	-
WAFACASH	35 050	98,47%	319 406	319 406		211 991	24 172	-
WAFACIMMOBILIER	40 000	100,00%	164 364	164 364		78 501	33 659	-
WAFASALAF	113 180	65,94%	822 217	822 217		858 441	242 883	44 778
WAFACLLD	20 000	100,00%	20 000	20 000		23 954	3 300	-
WAFACBAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983		338 026	113 318	-
ANDALU MAGHREB	1 000	100,00%	10 950	10 950		-	-	-
ATTIJARIWAFACFINANZARIA SPA	600 EUR	100,00%	6 590	6 590		4 875	1 464	-
ATTIJARIWAFACEURO FINANCES	33906 EUR	77,00%	288 711	288 711		381 486	- 138	-
KASOVI	50 USD	50,00%	726 422	726 422		-	-	1 161

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE"CBAO"	11450000 FCFA	17,87%	293 487	293 487		-	-	
BIM SA	4254560 FCFA	51,00%	687 577	687 577		-	-	
WAFACAMBIO			963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER			5 842	5 842				
T044 B - Autres titres de participation			766 182	709 897	-			28 941
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,7%	92 809	92 809		-	-	8 353
ONA	-		388 475	342 054		-	-	8 551
SNI	-		554	554		-	-	23
SONASID	-		28 391	24 676		-	-	4 301
ATTIJARIWABA BANK	-		623	489		-	-	12
SINCOMAR	300	47,5%	-	-		-	-	-
AGRAM INVEST	10 000	14,9%	1 492	831		5 572	- 2 719	-
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	300 000	3,3%	10 000	10 000		-	-	-
BOUZNIKA MARINA	-		500	500		-	-	-
C.M.K.D.	829 483	1,4%	11 280	11 280		1 199 332	95 460	-
EUROCHEQUES MAROC	0		118	118		-	-	-
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,3%	12 782	11 521		63 095	- 4 122	-
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	11,9%	2 267	2 267		-	-	-
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	-		400	400		-	-	-
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,3%	64 343	64 343		258 988	12 300	5 001
SALIMA HOLDING	150 000	13,3%	16 600	16 241		152 695	1 877	-
S.E.D. FES	10 000	10,0%	-	-		-	-	-
SOUK AL MOUHAJIR	6 500	15,2%	991	991		14 534	2 949	-
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER"SAPINO"	60 429	22,7%	13 714	13 714		156 453	41 217	-
TANGER FREE ZONE	105 000	25,7%	28 306	28 306		168 425	28 706	2 700
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"	-		8 150	7 784		-	-	-
MAROCLEAR	20 000	6,8%	1 342	1 342				
HAWAZIN	960	12,5%	704	-		104 150	22 986	-

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	-		2 583	2 583		669 531	- 30 474	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,4%	22 000	22 000		-	-	-
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,0%	1 840	1 840		-	-	-
SMAEX	37 500	11,4%	4 278	4 278		-	-	-
T045 C - Emplois assimilés			962 901	952 520				-
C/C ASSOCIES			944 422	934 040				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES			18 480	18 480				
T046 Total Général			8 326 726	8 080 899	-	-	-	375 869

Exercice 2007

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				5 165 011	5 000 130		13 738 340	1 225 449	488 161
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	BANQUE D'AFFAIRE	10 000	100,00%	10 000	10 000		115 713	16 890	67 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	HOLDING	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900		1 017 072	94 784	300 000
SOMACOVAM	GESTION D'ACTIF	5 000	100,00%	30 000	6 108				
WAFI GESTION	GESTION D'ACTIF	4 900	66,00%	236 369	236 369		188 704	62 777	41 433
ATTIJARI INVEST.		11 000	100,00%	5 000	5 000		5 153	153	
WAFI BOURSE	INTERMEDIATION DE BOURSE	10 000	100,00%	40 223	40 223		44 633	-	
WAFI PATRIMOINE	GESTION DE PATRIMOINE	5 000	66,00%	1 700	1 700		2 668	10	
AGENA MAGHREB	VENTE MATERIEL								
	INFORMATIQUE	4 000	74,96%	33	-	-	6 614	-	17
ATTIJARI CAPITAL RISQUES	CAPITAL RISQUE	200 000	100,00%	10 000	10 000		14 007	-	3 013
ATTIJARI PROTECTION	SECURITE	10 000	83,75%	3 350	3 350		4 615	1 017	
BCM CORPORATION	HOLDING		100,00%	200 000	200 000		203 451	-	49
CASA MADRID DEVELOPPEMENT	CAPITAL DEVELOPPEMENT	1 200	50,00%	5 000	4 184		8 368	-	23
DINERS CLUB DU MAROC	GESTION DE CARTES DE PAIEMENT	100		1 675					
MEDI TRADE	TRADING	1 000	20,00%	240	137		686	-	2
AL MIFTAH	IMMOBILIER	300	100,00%	244	244		75		9
WAFI COURTAGE		20 000	100,00%	2 397	915		915	-	229
SOMGETI	INFORMATIQUE	3000		100	100		692	-	19
WAFI COMMUNICATION		17 000	86,67%	2 600	1 006		1 161	-	187
WAFI FONCIERE	GESTION IMMOBILIERE	40 000	100,00%	3 700	2 375		2 375	-	17
WAFI INVESTISSEMENT	HOLDING DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	20 000	100,00%	55 046	55 046		58 530	-	473
WAFI SYSTEMES CONSULTING	CONSEIL EN SYSTEMES	10 000	99,88%	4 994	4 994		6 564		669
WAFI SYSTEMES DATA	INFORMATIQUE	5 000	100,00%	1 500	1 500		5 036		521
WAFI SYSTEMES FINANCES	INGENIERIE INFORMATIQUE	1 500	99,85%	2 066	2 066		2 892		609
WAFI TRUST	CONSEIL ET INGENIERIE FINANCIERE	2 000	100,00%	5 000	1 693		1 693	-	933
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Sté Immobilière	150 000	100,00%	9 999	6 163		6 163		503
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSSEFIA	Sté Immobilière	1000	100,00%	51 449	51 449		68 308	-	25
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	Sté Immobilière	10 000	50,00%	25	25		928		8

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	Sté Immobilière	50 000	100,00%	11 863	11 863		13 792	- 81	
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	Sté Immobilière	300	100,00%	2 841	777				
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE	Sté Immobilière	3 350	100,00%	15 531	2 929		2 929	- 1 127	
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR I	Sté Immobilière	300	100,00%	3 844	458				
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR II	Sté Immobilière	15000	100,00%	4 176	549				
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR III	Sté Immobilière	480	100,00%	7 111	1 741				
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Sté Immobilière	624	100,00%	5 266	4 765		4 765	- 234	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH	Sté Immobilière	1824	100,00%	299	299		2 920	- 13	
EXPANSION	Sté Immobilière	300	100,00%	2 685	257		257	- 21	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Sté Immobilière	300	100,00%	100	100		- 1 090	- 20	
AYK		300	100,00%	172 400	122 000		70 053	38 982	
CAPRI	IMMOBILIER	300	99,76%	179 224	132 785		132 785	6 120	6 000
ATTIJARI IMMOBILIER	IMMOBILIER	125 000	100,00%	13 183	13 183		56 289	11 737	
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	BANQUE OFFSHORE	3 000	50,00%	319 406	319 406		165 708	27 673	
WAFACASH	MONETIQUE	35 050	98,47%	164 364	164 364		64 032	23 191	23 190
WAFACIMMOBILIER	IMMOBILIER	40 000	100,00%	20 000	20 000		20 654	3 581	
WAFACLLD	LEASING		100,00%	822 217	822 217		320 005	200 702	44 778
WAFACALAF	CREDIT A LA CONSOMMATION	113 180	65,94%	86 983	86 983		175 971	73 014	
WAFACBAIL	CREDIT-BAIL		57,83%	10 950	10 950		- 1 043	- 478	
ANDALU MAGHREB	HOLDING		100,00%	6 590	6 590		433	- 167	
ATTIJARIWAFAC FINANZARIA SPA			100,00%	288 711	288 711		33 884	- 22	
ATTIJARIWAFAC EURO FINANCES			77,00%	293 487	293 487		10 922 209	669 650	1 161
ATTIJARI BANK SENEGAL	BANQUE		71,43%	962	962				
WAFACAMBIO				2 209	2 209				
WAFACBANK OFFSHORE DE TANGER									
Autres titres de participation				707 403	705 517		1 982 965	209 845	17 063
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	Métallurgie	3 415 000	2,72%	92 809	92 809				6 583
ONA	Holding			388 475	388 475				7 330

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
SNI	Holding			554	554				20
SONASID	Métallurgie			28 391	28 391				991
AGRAM INVEST		10 000	14,92%	1 492	1 492				
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participation	275000	3,64%	10 000	10 000				
BOUZNICA MARINA	Promotion immobilière			500	500				
C.M.K.D.		829 483	1,36%	11 280	11 280		1 161 936	96 280	790
EUROCHEQUES MAROC				118	118				
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE		10000	18,26%	1 826	1 826				
G.P.B.M.	Groupement professionnel des Banques	19 005	11,93%	2 267	2 267				
IMPRESSION PRESSE EDITION	Edition			400	400				
MOUSSAFIR HOTELS	Hôtellerie	193 000	33,34%	64 343	64 343		246 688	12 268	
SALIMA HOLDING	Holding	200 000	10,00%	20 000	19 641		100 818	68	
SOUK AL MOUHAJIR		6 500	15,25%	991	991		12 885	1 443	
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER « SAPINO »	Promotion immobilière	60 429	22 ,69%	13 714	13 714		115 236	53 621	
TANGER FREE ZONE	Promotion Immobilière	105 000	25 ,71%	28 306	28 306		144 969	13 680	1 350
TECHNOPARK COMPANY « MITC »	Prestation de services			8 150	7 784				
MAROCLEAR	Dépositaire des Valeurs Mobilières	20 000	6,83%	1 342	1 342		81 164	18 556	
HAWAZIN	Immobilier	960	12,50%	704			- 3 209	- 555	
INTAJ	Immobilier	576	12 ,50%	1 041	584		4 671	140	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque			2 583	2 583				
CENTRE MONETIQUE									
INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	22,40%	22 000	22 000		103 494	12 037	
SOCIETE INTERBANK	Gestion de cartes bancaires	11 500	16 ,00%	1 840	1 840		14 313	2 307	
SMAEX		37 500	11,41%	4 278	4 278				
Emplois assimilés				922 901	912 520				
C/C ASSOCIES				904 422	894 040				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES				18 480	18 480				
TOTAL				6 795 315	6 618 167		15 721 304	1 435 294	505 225

II.11. Tableau des immobilisations données en crédit-bail en location avec option d'achat et en location simple (B8)

Au 31.12.2009

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	730 763	54 918		785 681	86 329	483 390				302 291
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	702 825	53 482		756 307	86 318	461 454				294 853
- Crédit-bail mobilier en cours	702 825	53 482		756 307	86 318	461 454				294 853
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647	0		25 647	11	21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647	0		25 647	11	21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	2 291	1 436		3 727						3 727
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	730 763	54 918		785 681	86 329	483 390				302 292

Au 31.12.2008

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>	245 008	463 867		730 763	78 557	397 061				333 702
- CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	240 786	462 040		702 825	78 557	375 136				327 689
- Crédit-bail mobilier en cours	240 786	462 040		702 825	78 521	375 136				327 689
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	3 758			25 647		21 925				3 722
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	3 758			25 647	36	21 925				3 722
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	464	1 827		2 291						2 291
<u>CREANCES EN SOUFFRANCE</u>										
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</u>										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	245 008	463 867		730 763	78 557	397 061				333 702

Au 31.12.2007

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	341 020	223 348		564 368	13 987	319 360				245 008
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	315 373	222 884		538 257	13 923	297 471				240 786
- Crédit-bail mobilier en cours	315 373	222 884		538 257	13 923	297 471				240 786
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647	64	21 889				3758
- Crédit-bail immobilier en cours					64	21 889				3 758
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647						
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES		464		464						464
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	341 020	223 348		564 368	13 987	319 360				245 008

II.12. Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (B9)

Au 31.12.2009

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 962 553	216 456	4 906	2 174 103	308 424	116 685	0	425 109	1 748 994
- Droit au bail	252 110	39 719	0	291 829	0	0	0	0	291 829
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 710 443	176 737	4 906	1 882 274	308 424	116 685	0	425 109	1 457 165
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 009 513	312 887	9 181	5 313 219	2 437 817	260 533	1 206	2 697 145	2 616 074
- Immeubles d'exploitation	1 688 581	36 206	0	1 724 787	452 943	54 454	0	507 397	1 217 390
. Terrain d'exploitation	273 612	14 883	0	288 495	0	0	0	0	288 495
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 339 158	21 322	0	1 360 480	403 368	51 788	0	455 156	905 324
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811	0	0	75 811	49 575	2 666	0	52 241	23 570
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 760 049	143 919	278	1 903 689	1 308 840	114 477	198	1 423 118	480 571
. Mobilier de bureau d'exploitation	373 254	31 651	0	404 905	260 945	26 534	0	287 479	117 425
. Matériel de bureau d'exploitation	817 014	45 404	80	862 338	645 752	43 568	0	689 320	173 018
. Matériel Informatique	560 482	66 432	0	626 914	392 894	44 023	0	436 917	189 997
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	9 299	432	198	9 533	9 249	351	198	9 402	131
. Autres matériels d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	867 980	126 299	0	994 279	532 362	75 246	0	607 608	386 671
- Immobilisations corporelles hors exploitation	692 903	6 463	8 902	690 464	143 672	16 357	1 007	159 022	531 442
. Terrains hors exploitation	219 947	0	0	219 947	0	0	0	0	219 947
. Immeubles hors exploitation	325 769	0	5 700	320 069	78 552	12 020	1 007	89 564	230 505
. Mobiliers et matériel hors exploitation	34 644	3 460	0	38 104	34 012	1 540	0	35 552	2 552
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	112 542	3 003	3 202	112 343	31 109	2 796	0	33 905	78 438
TOTAL	6 972 066	529 343	14 087	7 487 322	2 746 241	377 218	1 206	3 122 253	4 365 068

Au 31.12.2008

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 753 341	217 470	8 258	1 962 553	215 893	95 284	2 753	308 424	1 654 129
- Droit au bail	213 665	38 445	-	252 110	-	-	-	-	252 110
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 539 676	179 025	8 258	1 710 443	215 893	95 284	2 753	308 424	1 402 019
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 747 188	337 034	74 710	5 009 513	2 190 948	248 548	1 679	2 437 817	2 571 696
- Immeubles d'exploitation	1 668 487	29 311	9 218	1 688 580	400 282	53 252	591	452 943	1 235 638
. Terrain d'exploitation	272 509	4 414	3 312	273 612	-	-	-	-	273 612
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 320 167	24 897	5 906	1 339 158	353 335	50 624	591	403 368	935 790
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811	-	-	75 811	46 947	2 627	-	49 575	26 236
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 618 206	142 522	678	1 760 049	1 191 454	117 836	450	1 308 840	451 210
. Mobilier de bureau d'exploitation	341 354	31 900	-	373 254	237 772	23 173	-	260 945	112 310
. Matériel de bureau d'exploitation	757 067	60 187	239	817 014	595 458	50 305	11	645 752	171 262
. Matériel Informatique	510 047	50 435	-	560 482	348 803	44 091	-	392 894	167 588
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	9 738	-	439	9 299	9 421	267	439	9 249	50
. Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	754 805	113 637	462	867 980	470 953	61 409	-	532 362	335 618
- Immobilisations corporelles hors exploitation	705 690	51 564	64 351	692 903	128 258	16 052	637	143 672	549 231
. Terrains hors exploitation	264 227	15 330	59 610	219 947	-	-	-	-	219 947
. Immeubles hors exploitation	327 540	2 970	4 741	325 769	66 915	12 274	637	78 552	247 217
. Mobiliers et matériel hors exploitation	32 356	2 288	-	34 644	32 356	1 655	-	34 012	632
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	81 567	30 976	-	112 543	28 986	2 123	-	31 109	81 434
TOTAL	6 500 530	554 504	82 967	6 972 066	2 406 840	343 832	4 432	2 746 241	4 225 825

Au 31.12.2007

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions en cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et Provisions					Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations aux titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	autres variations	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	1 605 327	150 914	2 900	1 753 341	151 910	63 982		215 893		1 537 448
- Droit au bail	185 369	31 196	2 900	213 665						213 665
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 419 958	119 718		1 539 676	151 910	63 982		215 893		1 323 784
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	4 383 599	403 237	39 647	4 747 188	1 959 850	234 653	3 556	2 190 948		2 556 241
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 615 536	58 101	5 150	1 668 487	347 847	52 480	45	400 282		1 268 205
. Terrain d'exploitation	263 761	9 778	1 030	272 509						272 509
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 275 964	48 323	4 120	1 320 167	303 527	49 853	45	353 335		966 832
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811			75 811	44 319	2 627		46 947		28 864
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	1 476 946	147 131	5 872	1 618 206	1 075 487	116 777	810	1 191 454		426 751
. Mobilier de bureau d'exploitation	305 816	35 683	145	341 354	216 340	21 442	10	237 772		103 582
. Matériel de bureau d'exploitation	723 799	38 071	4 803	757 067	542 824	52 799	166	595 458		161 609
. Matériel Informatique	437 417	72 675	45	510 047	306 769	42 035	1	348 803		161 244
- Matériel roulant rattache à l'exploitation	9 915	702	878	9 738	9 554	501	634	9 421		317
. Autres matériels d'exploitation										
<u>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	622 297	132 576	68	754 805	422 139	48 828	14	470 953		283 852
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS</u>	668 819	65 428	28 558	705 690	114 377	16 568	2 687	128 258		577 433
. Terrains hors exploitation	217 612	57 577	10 962	264 227						264 227
. Immeubles hors exploitation	340 503	4 462	17 424	327 540	55 219	14 211	2 515	66 915		260 625
. Mobilier et matériel hors exploitation	31 755	601		32 356	31 813	544		32 356		0,00
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	78 949	2 789	172	81 567	27 345	1 812	172	28 986		52 580
Total	5 988 925	554 151	42 547	6 500 530	2 111 760	298 636	3 556	2 406 840		4 093 689

II.13. Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B 9 bis)

Au 31.12.2009

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
janv-09	<u>PROP. ZAHRA BD KENNEDY</u>	5 700	1 007	4 693	10 000	5 307	
	VILLA	5 700	1 007	4 693			
janv-09	VEHICULE	198	198	0	28	28	
	<u>FOURGON MASTER MLE 843 A 6</u>	<u>198</u>	<u>198</u>	<u>0</u>	-	-	
TOTAL GENERAL		5 898	1 205	4 693	10 028	5 335	-

II.14. Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (B10)

en milliers de Dh

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total	
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc		31.12.2009	31.12.2008
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS			578 500	393 109	971 609	1 628 574
VALEURS DONNEES EN PENSION	350 009	7 504 867	0	0	7 854 876	8 812 010
- au jour le jour		510 059			510 059	677 572
- à terme	350 009	6 994 808			7 344 817	8 134 438
EMPRUNTS DE TRESORERIE		3 188 503	7 605 659	2 010 024	12 804 186	8 490 444
- au jour le jour		1 123 294			1 123 294	200 000
- à terme		2 065 209	7 605 659	2 010 024	11 680 892	8 290 444
EMPRUNTS FINANCIERS	19 168			23 096	42 264	96 373
AUTRES DETTES	42 161	12 202			54 363	47 608
INTERETS COURUS A PAYER		24 575		80 742	105 317	92 398
TOTAL	411 338	10 730 147	8 184 159	2 506 971	21 832 616	19 167 407

en milliers de Dh

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total	
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc		31.12.2008	31.12.2007
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		693	815 348	812 533	1 628 574	890 719
VALEURS DONNEES EN PENSION	8 134 438		677 572		8 812 010	3 185 916
- au jour le jour			677 572		677 572	130 088
- à terme	8 134 438				8 134 438	3 055 828
EMPRUNTS DE TRESORERIE		278 810	6 553 180	1 658 454	8 490 444	3 721 952
- au jour le jour		200 000			200 000	1 376 795
- à terme		78 810	6 553 180	1 658 454	8 290 444	2 345 157
EMPRUNTS FINANCIERS	25 834			70 539	96 373	141 293
AUTRES DETTES	34 266	13 342			47 608	52 481
INTERETS COURUS A PAYER		33 161		59 237	92 398	63 012
TOTAL	8 194 538	326 006	8 046 100	2 600 763	19 167 407	8 055 373

II.15. Tableau des dépôts de la clientèle (B11) 2007-2009

en milliers de Dh

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31.12.2009	Total 31.12.2008
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	719 794	7 874 154	17 430 068	64 057 223	90 081 239	82 273 723
COMPTES D'EPARGNE				17 654 922	17 654 922	16 202 141
DEPOTS A TERME	490 736	8 501 297	13 868 347	16 102 122	38 962 502	38 222 202
AUTRES COMPTES CREDITEURS	50 183	221 511	5 831 310	547 691	6 650 695	14 339 877
INTERETS COURUS À PAYER				866 984	866 984	626 450
TOTAL	1 260 713	16 596 962	37 129 725	99 228 942	154 216 342	151 664 393

en milliers de Dh

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31.12.2008	Total 31.12.2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	1 320 962	2 372 684	16 714 505	61 865 572	82 273 723	80 644 634
COMPTES D'EPARGNE			1 501	16 200 640	16 202 141	14 631 712
DEPOTS A TERME	4 127 000	2 785 826	15 902 908	15 406 468	38 222 202	35 106 497
AUTRES COMPTES CREDITEURS	17 447	6 468 315	7 248 946	605 169	14 339 877	5 605 026
INTERETS COURUS À PAYER				626 450	626 450	431 917
TOTAL	5 465 409	11 626 825	39 867 860	94 704 299	151 664 393	136 419 786

II.16. Tableaux des provisions (B14) 2007-2009

Exercice 2009

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31.12.2008	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2009
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	4 156 861	778 328	982 347	0	3 952 842
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	3 861 062	766 958	909 113		3 718 908
titres de placement	33 595	3 175	15 012	0	21 758
titres de participation et emplois assimilés	245 827	8 194	58 221		195 800
immobilisations en crédit-bail et en location					
autres actifs	16 377	0	0		16377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	549 437	418 315	222 454	-26	745 324
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	113 203	56 439	39 229		130 413
Provisions pour risques de change	-	0	0		0
Provisions pour risques généraux	-	300000	0		300000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	83 902	8 965	10 362		82 505
Provisions pour autres risques et charges	268 999	52 911	89 530	-26	232 406
Provisions réglementées	83 333	0	83 333		0
TOTAL GENERAL	4 706 298	1 196 643	1 204 800	-26	4 698 167

Exercice 2008

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31.12.2007	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2008
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	3 928 871	1 001 190	769 429	-3 770	4 156 861
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	3 694 938	923 563	757 803	364	3 861 062
titres de placement	36 274	7 752	10 431		33 595
titres de participation et emplois assimilés	177 148	69 874	1 195		245 827
immobilisations en crédit-bail et en location					
autres actifs	20 511			-4 134	16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	843 720	98 653	397 012	4 076	549 437
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	131 927	27 421	46 145		113 203
Provisions pour risques de change	6 858		6 858		-
Provisions pour risques généraux	88 788		88 788		-
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	80 921	16 760	13 779		83 902
Provisions pour autres risques et charges	285 226	54 471	74 774	4 076	268 999
Provisions réglementées	250 000		166 667		83 333
TOTAL GENERAL	4 772 591	1 099 842	1 166 441	306	4 706 298

Exercice 2007
en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31.12.2006	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2007
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	4 100 336	813 969	985 471	37	3 928 871
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	3 887 594	764 595	957 288	37	3 694 938
Titres de placement	27 054	36 203	25 893	-1 090	36 274
Titres de participation et emplois assimilés	165 177	13 171	2 290	1 090	177 148
Immobilisations en crédit bail et en location					
Autres actifs	20 511				20 511
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	838 004	504 413	498 675	-22	843 720
Provisions risques d'exécution d'engagements par signature	149 355	19 319	36 580	-167	131 927
Provisions risques de change	-	6 858	-	-	6 858
Provisions risques généraux	235 999	51 636	198 847		88 788
Provisions pensions de retraite et obligations similaires	58 381	22 540	-	-	80 921
Provisions autres risques et charges	144 269	154 060	13 248	145	285 226
Provisions réglementées	250 000	250 000	250 000		250 000
TOTAL GENERAL	4 938 340	1 318 382	1 484 146	15	4 772 591

II.17. Tableau de valeurs et sûretés reçues et données en garantie (B 21) 2009

en milliers de Dh

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES			
AUTRES TITRES		N/D	
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES			
TOTAL			

en milliers de Dh

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes et des engagements par signature reçus couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES	1656197		
AUTRES TITRES			
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES	922 487	AUTRES VALEURS ET SURETES	
TOTAL	2 578 684		-

II.18. Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire (B23) 2007-2009

Exercice 2009

en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
9	29 352 260

Exercice 2008

en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
12	30 421 691

Exercice 2007

en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
9	21 775 883

II.19. Tableau de répartition du capital (C1) au 31 décembre 2009

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
<u>A- ACTIONNAIRES MAROCAINS</u>				
* FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS & IMMOBILIERS.....	C/° ONA 61 rue d'Alger CASA	28 488 090	28 488 090	14,76%
* ONA	C/° ONA 61 rue d'Alger CASA	29 410 700	29 410 700	15,24%
* AL WATANIYA	83 avenue des FAR CASA	6 327 120	5 414 712	2,81%
* WAFACORP	2 BD MY Youssef CASA	4 481 090	1 929 960	1,00%
* Wafa ASSURANCE	1 BD ABDELMOUMEN CASA	10 113 640	13 711 660	7,10%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 Rue abou Inane RABAT	15 047 303	15 047 303	7,80%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 Avenue Hassan II CASA	4 033 040	4 061 740	2,10%
* S.N.I	ANGLE RUES D'ALGER ET DUHAUME CASA	7 172 100	25 987 400	13,47%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	6 085 618	6 810 864	3,53%
* CDG	140 Place My EL Hassan RABAT	4 639 560	4 694 810	2,43%
* CIMR	Bd Abdelmoumen CASA	4 697 256	4 697 256	2,43%
* OPCVM		6 639 982	6 817 035	3,53%
* DIVERS ACTIONNAIRES MAROCAINS		21 322 340	20 309 716	10,52%
TOTAL - I		148 457 839	167 381 246	
<u>B - ACTIONNAIRES ETRANGERS</u>				
*SANTUSA HOLDING	Paseo de La Castellana N° 24 Madrid (Espagne)	28 085 810	8 786 214	4,55%
			-	
			-	
*CORPR. FINAC. CAJA DE MADRID	Eloy Gonzalo N°10 - 28010 Madrid (Espagne)	6 604 650	6 604 650	3,42%
			-	
*FININVEST	91/93 BD PASTEUR GEME ETAGE BUREAU 30615 Paris (France)	2 772 000	2 772 000	1,44%
			-	
*DIVERS ACTIONNAIRES ÉTRANGERS		7 075 661	7 451 850	3,86%
TOTAL - II		44 538 121	25 614 714	
TOTAL		192 995 960	192 995 960	100,00%

II.20. Tableau d'affectation des résultats (C2) 2007-2009

Exercice 2009

en milliers de Dh

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	-4 816	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	964 980
Résultat net de l'exercice	2 357 627	Autres affectations	1 392 684
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	- 4 853
Autres prélèvements			
TOTAL A	2 352 811	TOTAL B	2 352 811

Exercice 2008

en milliers de Dh

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Décision A.G.O du 2007			
Report à nouveau	-4 643	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	964 980
Résultat net de l'exercice	2 139 766	Autres affectations	1 174 959
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	-4 816
Autres prélèvements			
TOTAL A	2 135 123	TOTAL B	2 135 123

Exercice 2007
en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	-7 590	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	868 482
Résultat net de l'exercice	1 929 882	Autres réserves	1 058 453
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	-4 643
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 922 292	TOTAL B	1 922 292

II.21. Tableau des datations et événements postérieurs au dernier exercice clos (C4) 2009

I. DATATION

. Date de clôture (1)	31 DECEMBRE 2009
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	FEVRIER 2010
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N E A N T
. Défavorables	N E A N T

III. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDES IFRS

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1er semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2006.

III.1. Principe de consolidation

Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlée par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - ✓ Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - ✓ La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - ✓ Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément au SIC 12 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession ultérieure à brève échéance.

III.2. Les immobilisations

Norme

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût amorti ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieurs.

La juste valeur étant le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composantes correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis

de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe est de retenir le modèle du coût amorti. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contrepartie un compte de capitaux propres.

Le Groupe a aussi opté pour ne pas incorporer les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition dans le coût des actifs y afférents.

Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé d'isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 kMAD.

La méthode de reconstitution historique des composants à partir des factures d'origine a été rejetée. Il a été jugé plus réaliste de décomposer le coût historique d'origine selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

III.3. Immeubles de placement

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendant des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- **Le modèle de la juste valeur** : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;
- **Le modèle du coût amorti.**

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

III.4. Immobilisations incorporelles :

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une incorporelle à durée d'utilité indéterminée, elle n'est amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droit au bail :

Les droits au bail doivent être valorisés de façon fiable par le biais d'un expert externe. Dans le cas où cette valorisation s'avère difficilement réalisable, ces baux doivent être annulés en contrepartie des réserves consolidées.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Il est admis que les durées d'amortissements appliquées au niveau de chacune des entités du Groupe présentent des différences par rapport aux durées d'amortissement adoptées à l'échelle du le Groupe dans la limite d'une fourchette de 2 ans.

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'information groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes PCEC et les comptes IAS/IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1 000 kMAD.

III.5. Goodwill

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues par Attijariwafa bank

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « FTA » et de IFRS 3, le Groupe a décidé d'arrêter l'amortissement des Goodwill et de ne retraiter que les Goodwill relatifs à des acquisitions intervenues au maximum 3 mois antérieurement à la date de transition (01/01/06).

Les Goodwill correspondants aux différentes acquisitions du Groupe ont fait l'objet d'affectation aux UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) pour les besoins des tests de dépréciation.

Des tests de dépréciation annuels sont effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est supérieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée.

III.6. Stocks

Norme

Les stocks sont des actifs :

- détenus pour être vendus pendant le cycle normal de l'activité ;
- en cours de production dans le but d'une vente future ;
- sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- coûts estimés pour l'achèvement ;
- coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

III.7. Contrats de location

Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il faut faire la distinction entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tout autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE)

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et ;
- la valeur d'entrée du bien (= juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux).

Options retenues par Attijariwafa bank

Pour les contrats de location simple donnés, dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction, aucun retraitement n'est à faire.

Les contrats de location-longues durées sont considérés comme des contrats de location simple.

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. Attijariwafa bank est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

A la date de début de contrat, les loyers relatifs aux contrats de location à durée indéterminée et aux contrats de leasing sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

III.8. Actifs et passifs financiers

Norme

Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcôte.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Provision pour dépréciation sur base individuelle

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'impayés, les pertes sont déterminées sur la base de la somme des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés aux taux effectif d'origine du prêt. Les flux futurs tiennent compte de l'évaluation des garanties reçues et des coûts de recouvrement.

Dans le cas d'un prêt sans impayé mais dont des indices objectifs de dépréciation indiquent des difficultés à venir, le Groupe a recours à des statistiques historiques de pertes pour des prêts comparables afin d'estimer et de positionner les flux futurs.

Provisions pour dépréciation sur base collective

Lorsque le test de dépréciation individuel des créances ne révèle pas l'existence d'indices objectifs de dépréciation, celles-ci sont regroupées par ensembles homogènes et de caractéristiques de risque de crédit similaires, afin d'être soumises à un test de dépréciation collectif.

Emprunt et dépôt

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues.

Les dépôts et emprunts classés en IAS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Options retenues par Attijariwafa bank

Prêts & créances

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances :

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Emprunt

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôts

Les dépôts à vue

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IAS 39 §49. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés

Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.

Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.

Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, Pas de retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs ».

III.9. Titres

Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat (affectation par nature ou sur option)

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille "Available For Sale" : "Disponible à la vente"

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en « disponibles à la vente » sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

Titres du portefeuille "Held To Maturity" : "Détenus jusqu'à l'échéance"

La catégorie «Titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la déclassification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE). La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Portefeuille de Trading de la Salle des Marchés (comptabilisés actuellement en titres de placement)	- Bons du Trésor négociables classés en portefeuille de placement - Obligations et autres titres de créances négociables - Titres de participation	Néant	- Dette CNCA - Dette CIH - Bons socio-économiques - Bons du Trésor non négociables inscrits en comptes chez Bank Al Maghrib

III.10. Assurance

Norme

Contrat d'assurance

Les principales dispositions des contrats d'assurance sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels ;
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4 ;
- L'obligation de mettre en oeuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
- Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - ✓ il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance, qui font que la cédante ne recevrait pas l'intégralité des cash flows contractuels ;
 - ✓ cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevrait du réassureur.
- L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement, annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance.

Placement de l'assurance

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs financiers en fonction de l'origine de l'opération et de l'intention de détention :

- Prêts et créances : Ces instruments financiers sont comptabilisés ultérieurement au coût amorti au moyen du taux d'intérêt effectif (TIE) ;
- Instruments financiers en juste valeur par résultat ;
- Investissements détenus jusqu'à l'échéance : Ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti ;
- Actifs disponibles à la vente : ce portefeuille est évalué à sa juste valeur.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en oeuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Compte tenu du fait que l'assureur n'est pas tenu de changer ses méthodes comptables relatives aux contrats d'assurance pour éliminer une prudence excessive, la Compagnie n'est pas tenue d'éliminer le surplus de provisionnement tant au niveau des réserves techniques qu'au niveau des provisions pour dépréciation des créances.

Placement de l'assurance

Wafa Assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Les OPCVM non consolidés	- Les actions et parts sociales (CDM, Attijariwafa bank, IAM...) - Les participations dans les SCI (Panorama)	Néant	- Les bons de sociétés de financement et les prêts immobilisés - Les bons de trésor et les obligations non cotés

III.11. Dérivés

Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent ») ;
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) sont comptabilisés en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

III.12. Dérivés incorporés

Norme

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IAS39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique trading. Il a été notamment le cas pour l'option de conversion incorporée aux obligations convertibles en actions émises par Attijari bank de Tunisie.

III.13. Provisions du passif

Norme

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultat d'un événement passé.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des cash flows à décaisser devient obligatoire dès que l'horizon de la sortie probable des ressources dépasse une année.

Les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques généraux et leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents ;
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

III.14. Avantages au Personnel

Norme

Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations. On distingue :

- les avantages à court terme ;
- les avantages postérieurs à l'emploi ;
- régimes à cotisations définies ;
- régimes à prestations définies.
- avantages à long terme ;
- indemnités de fin de contrat de travail ;
- avantages sur les capitaux propres.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies.

- Ecart actuariel : Des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;

- Méthode du corridor : L'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous ;
 - ✓ 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture ;
 - ✓ Et, 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.
- Coût des services passés : Le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;
- Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :
 - ✓ Peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime; ou
 - ✓ Change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits.
- Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

Avantages à long terme

Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs.

Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- hypothèses démographiques ;
- le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe Attijariwafa bank a décidé que les prestations de retraites relèvent du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

III.15. Impôt exigible et impôt différé

Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégagera un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

IV. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

IV.1. Bilans consolidés 2007-2009

	2007	2008	2009
ACTIF			
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	16 792 773	15 729 694	13 937 027
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	17 464 753	20 996 239	23 415 807
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers disponibles à la vente	20 827 045	25 694 850	25 812 646
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 716 978	25 703 520	27 240 871
Prêts et créances sur la clientèle	119 047 103	153 472 051	178 992 641
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements détenus jusqu'à leur échéance			
Actifs d'impôt exigible	240 450	37 766	60 972
Actifs d'impôt différé	684 047	781 239	732 402
Comptes de régularisation et autres actifs	6 156 876	5 204 763	6 539 854
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence	87 971	97 571	97 734
Immeubles de placement	755 572	791 331	1 077 449
Immobilisations incorporelles	763 429	4 330 027	4 490 309
Immobilisations corporelles	3 283 108	902 636	1 222 753
Ecarts d'acquisition	4 090 987	5 055 213	6 408 911
Total actif	211 911 091	258 941 902	290 347 222
PASSIF			
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	18 138	116 881	111 049
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 471 285	2 801 068	2 145 888
Instruments dérivés de couverture			-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12 496 059	25 240 708	26 093 428
Dettes envers la clientèle	151 662 070	176 592 755	194 705 935
Titres de créances émis	2 527 344	4 453 141	6 550 653
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			-
Passifs d'impôt exigible	645 772	476 826	804 006
Passifs d'impôt différé	1 232 276	1 461 961	1 498 993
Comptes de régularisation et autres passifs	6 317 045	5 067 048	8 481 286
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance	11 788 733	13 805 743	15 628 317
Provisions pour risques et charges	997 238	1 182 392	1 062 927
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	262 050	219 660	210 746
Dettes subordonnées	3 337 234	6 432 961	8 271 775
Capital et réserves liées	7 366 523	7 366 523	7 366 523
Réserves consolidées	6 769 032	9 129 970	12 123 880
Part du groupe	5 856 005	7 292 229	9 149 861
Part des minoritaires	913 028	1 837 741	2 974 019
Gains ou pertes latents ou différés	1 270 573	956 901	700 923
Résultat net de l'exercice	2 749 718	3 637 363	4 590 892
Part du groupe	2 454 409	3 117 998	3 940 837
Part des minoritaires	295 308	519 365	650 055
Total passif	211 911 091	258 941 902	290 347 222
En Kdh			

IV.2. Comptes de résultat consolidés IFRS 2007-2009

	2007	2008	2009
Intérêts et produits assimilés	8 694 705	11 177 309	12 298 097
Intérêts et charges assimilés	3 120 856	4 214 716	4 929 556
Marge d'intérêt	5 573 850	6 962 594	7 368 541
Commissions perçues	1 882 616	2 318 490	2 407 257
Commissions servies	175 562	166 682	203 683
Marge sur commissions	1 707 054	2 151 808	2 203 574
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	820 684	944 361	1 510 262
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	328 315	379 054	1 556 706
Résultat des activités de marché	1 148 999	1 323 415	3 066 968
Produits des autres activités	3 556 577	4 157 547	4 337 748
Charges des autres activités	3 193 415	3 628 396	3 721 661
Produit net bancaire	8 793 065	10 966 967	13 255 170
Charges générales d'exploitation	3 885 326	4 357 164	4 762 794
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	340 095	489 443	642 495
Résultat brut d'exploitation	4 567 643	6 120 360	7 849 881
Coût du risque	-658 591	-632 288	-988 329
Résultat d'exploitation	3 909 052	5 488 072	6 861 552
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	-1 565	9 093	12 393
Gains ou pertes nets sur autres actifs	7 216	2 382	-6 262
Variation de valeurs des écarts d'acquisition			0
Résultat avant impôts	3 914 704	5 499 546	6 867 684
Impôts sur les bénéfices	1 164 986	1 862 183	2 276 792
Résultat net	2 749 718	3 637 363	4 590 892
Résultat hors groupe	295 308	519 365	650 055
Résultat net part du groupe	2 454 409	3 117 998	3 940 837

En Kdh

IV.3. Tableau des flux de trésorerie 2007-2009

	2007	2008	2009
Résultat avant impôts	3 914 704	5 499 546	6 867 684
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	340 095	489 443	642 495
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations et des autres immobilisations			
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	8 951	-10 021	-3 874
dotations nettes aux provisions	754 352	710 128	1 186 570
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	1 565	-9 093	-12 394
Perte nette / (gain nette) des activités d'investissement	-746 972	-410 261	-1 619 232
Perte nette / (gain nette) des activités de financement			
Autres mouvements	41 564	152 265	-40 709
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	399 554	922 461	152 856
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	959 833	2 537 308	6 533 307
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-9 710 709	-9 142 506	-7 847 641
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4 066 800	-5 610 497	-2 616 781
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers			
Impôts versés	69 223	-1 516 280	-1 982 353
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-4 614 852	-13 731 975	-5 913 467
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-300 595	-7 309 968	1 107 073
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-38 285	-2 255 732	-2 070 358
Flux liés aux immeubles de placement	-35 334	26 776	-104 049
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-754 807	-690 670	-682 519
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-828 427	-2 919 626	-2 856 926
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-880 519	-1 018 170	-814 137
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	4 404 896	4 984 637	3 792 590
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 524 377	3 966 467	2 978 453
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-12 298	37 683	12 634
Augmentation /(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 383 058	-6 225 443	1 241 234
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	19 538 995	21 922 053	15 696 610
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	15 349 588	16 774 635	15 612 813
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 189 407	5 147 418	83 797
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	21 922 053	15 696 610	16 937 843
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	16 774 635	15 612 813	13 825 978
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	5 147 418	83 797	3 111 866
Variation de la trésorerie nette	2 383 058	-6 225 443	1 241 234

IV.4. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

En 2009

en milliers de Dh

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension		1 298
Effets publics et valeurs assimilées	4 434 506	
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 382 945	
	<i>Titres cotés</i>	1 5710 200
	<i>Titres non cotés</i>	2 811 745
Actions et autres titres à revenu variable	11 987 690	134 668
	<i>Titres cotés</i>	11 987 690
	<i>Titres non cotés</i>	
Instruments dérivés	2 356 507	
Créances rattachées	118 193	
Juste valeur au bilan	23 279 841	135 966

En 2008

en milliers de Dh

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension	785 856	376
Effets publics et valeurs assimilées	2 332 388	
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 612 221	-
	<i>Titres cotés</i>	1 689 608
	<i>Titres non cotés</i>	4 922 612
Actions et autres titres à revenu variable	9 178 206	99 480
	<i>Titres cotés</i>	9 178 206
	<i>Titres non cotés</i>	
Instruments dérivés	1 878 228	
Créances rattachées	109 484	
Juste valeur au bilan	20 896 383	99 856

En 2007
en milliers de Dh

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension		81
Effets publics et valeurs assimilées	45 332	
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 278 260	
	<i>Titres cotés</i>	1 288 466
	<i>Titres non cotés</i>	3 989 794
Actions et autres titres à revenu variable	8 434 893	
	<i>Titres cotés</i>	8 333 402
	<i>Titres non cotés</i>	101 491
Instruments dérivés	3 599 221	
Créances rattachées	106 967	
Juste valeur au bilan	17 464 673	81

IV.5. Actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2007	2008	2009
Titres évalués à la juste valeur			
Effets publics et valeurs assimilés	11 505 051	12 118 104	10 407 041
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 891 981	6 773 608	7 831 176
<i>Titres cotés</i>	173 805	2 059 109	5 449 661
<i>Titres non cotés</i>	2 718 175	4 714 500	2 381 515
Actions et autres titres à revenu variable	2 291 011	3 087 219	4 456 555
<i>Titres cotés</i>	2 162 470	2 790 764	2 294 464
<i>Titres non cotés</i>	128 540	296 455	2 162 092
Titres de participations non consolidés	4 139 003	3 864 920	3 435 719
Total des titres disponibles à la vente	20 827 045	25 843 851	26 130 492

IV.6. Ventilation des prêts et créances par durée restant à courir

En Kdh	<=3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5 ans	Total
Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 668 041	2 982 496	2 028 528	331 512	27 010 577

IV.7. Prêts et créances sur la clientèle par durée restant à courir

En Kdh	<=3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	46 916 031	24 634 104	52 526 771	51 259 518	175 336 424

IV.8. Comptes de régularisation et autres actifs

En Kdh	2007	2008	2009
Autres actifs	3 534 351	3 129 211	3 452 175
Débiteurs divers	1 910 354	1 352 702	1 675 330
Valeurs et emplois divers	191 823	216 266	186 928
Autres actifs d'assurance	1 276 763	1 353 163	1 406 193
Autres	155 411	207 079	183 724
Comptes de régularisation	2 622 524	2 075 552	3 087 679
Produits à recevoir	563 180	608 083	1 152 897
Charges constatées d'avance	112 513	140 752	103 860
Autres comptes de régularisation	1 946 831	1 326 717	1 830 923
Total	6 156 876	5 204 763	6 539 854

IV.9. Comptes de régularisation et autres passifs

En Kdh	2007	2008	2009
Autres passifs	3 441 762	3 007 403	3 998 196
Opérations divers sur titres	10 622	8 950	57 802
Créditeurs divers	3 195 072	2 716 786	3 666 516
Autres Passifs d'assurance	236 067	281 668	273 878
Comptes de régularisation	2 875 283	2 059 645	4 483 089
Charges à payer	610 038	715 915	756 006
Produits constatés d'avance	117 673	196 311	199 719
Autres comptes de régularisation	2 147 573	1 147 419	3 527 364
Total	6 317 045	5 067 048	8 481 286

IV.10. Ventilation des dettes par durée restant à courir

En Kdh	<=3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5 ans	Total
Dettes envers la clientèle	152 726 938	23 334 440	11 592 140	6 069 340	193 722 858

IV.11. Participation dans les entreprises mises en équivalence

En Kdh	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	97 734	37 174	647 125	266 690	12 394
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	97 734	37 174	647 125	266 690	12 394

IV.12. Immeubles de placement

En Kdh	31/12/2008	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Autres mouvements	31/12/2009
Valeur brute	950 180	1 733	142 774	66 628	238 231	1 266 290
Amortissements et provisions	158 849	1 733	23 701	2 424	6 982	188 842
Valeur nette au bilan	791 331		119 073	64 204	231 249	1 077 449

IV.13. Immobilisations corporelles et incorporelles

2009			
En Kdh	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	2 480 881		1 750 429
Equip. Mobilier, installation	2 490 202		645 311
Biens mobiliers donnés en location	506 133		318 426
Autres immobilisations	3 239 172		1 776 142
Total Immobilisations corporelles	8 716 388	4 226 080	4 490 309
Logiciels informatiques acquis	1 048 091		650 570
Autres immobilisations incorporelles	1 034 960		572 183
Total Immobilisations incorporelles	2 083 051	860 298	1 222 753

2007				2008		
En Kdh	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	2 180 170	548 025	1 632 146	2 794 525	608 830	2 185 695
Equip. Mobilier, installation	2 112 929	1 429 814	683 115	2 279 306	1 692 397	586 909
Biens mobiliers donnés en location	389 571	57 754	331 817	551 291	163 476	387 815
Autres immobilisations	1 136 904	500 873	636 030	2 009 857	840 249	1 169 608
Total Immobilisations corporelles	5 819 573	2 536 466	3 283 108	7 634 979	3 304 952	4 330 027
Logiciels informatiques acquis	462 451	133 787	328 664	703 535	385 047	318 488
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	731 304	296 540	434 764	900 876	316 728	584 148
Total Immobilisations incorporelles	1 193 755	430 327	763 429	1 604 411	701 775	902 636

IV.14. Écarts d'acquisitions

En Kdh	2008	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	2009
Valeur brute	5 055 213	1 564 471	-1 294	-209 479	6 408 911
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	5 055 213	1 564 471	-1 294	-209 479	6 408 911

IV.15. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En Kdh	2007	2008	2009
Valeurs données en pension	7 728	285 992	1 688
Instruments dérivés	2 463 557	2 515 076	2 144 200
Juste valeur au bilan	2 471 285	2 801 068	2 145 888
En Kdh			

IV.16. Instruments dérivés par type de risque au 31.12.2009

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	169 513	131 547	16 383 968
Instruments dérivés de taux d'intérêt	234 449	796 922	7 486 640
Dérivés sur matières premières	1 050 577	1 041 979	15 846 640
Autres instruments dérivés	901 967	173 752	1 904 984
Total	2 356 507	2 144 200	41 621 845
En Kdh			

IV.17. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

En Kdh	2007	2008	2009
Autres dettes représentées par un titre	2 527 344	4 453 141	6 550 653
titres de créances négociables	2 049 301	3 647 259	6 063 227
emprunts obligataires	478 042	805 882	487 425
Dettes subordonnées	3 337 234	6 432 961	8 271 775
Emprunt subordonné	3 337 234	6 432 961	8 271 775
à durée déterminée	3 337 234	6 432 961	8 271 775
à durée indéterminée			
Titres subordonnés			
à durée déterminée			
à durée indéterminée			
Total	5 864 578	10 886 101	14 822 428

IV.18. Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2009

En Kdh	Stock au 31/12/2008	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2009
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	310 072	2 846			238 613	2 009	76 314
Provision pour engagements sociaux	231 231	27 125	26 202	922		-2 115	281 521
Provision pour litige et garanties de passif	243 671	11 977	112 456	88 403	57 788	-2 420	219 492
Autres provisions pour risques et charges	397 418						485 601
Provisions pour risques et charges	1 182 392	156 663	138 658	89 325	323 312	-2 148	1 062 927

Au 31 décembre 2008

En Kdh	Stock au 31/12/2007	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2008
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	230 944	22 140	89 224		31 535	-701	310 072
Provision pour engagements sociaux	204 096	23 234	13 999		8 775	-1 323	231 231
Provision pour litige et garanties de passif	213 421		58 982	13 303	12 930	-2 498	243 671
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	348 777	43 163	99 928	133 858	648	40 056	397 418
Provisions pour risques et charges	997 238	88 537	262 132	147 161	53 888	35 533	1 182 392

Au 31 décembre 2007

En Kdh	Stock au 31/12/2006	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2007
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	251 608	152	44 352		63 417	-1 751	230 944
Provision pour engagements sociaux	231 517	1 929	409		28 592	-1 167	204 096
Provision pour litige et garanties de passif	150 663		100 336		13 248	-24 330	213 421
Provision pour risques fiscaux	242 000			214 650	27 350		
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	194 769	15 166	206 131		18 286	-49 003	348 777
Provisions pour risques et charges	1 070 557	17 247	351 228	214 650	150 894	-76 251	997 238

IV.19. Marge d'intérêt

En Kdh	2009		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	10 445 330	3 156 183	7 289 148
Comptes et prêts / emprunts	9 610 151	2 878 847	6 731 304
Opérations de pensions	13 048	277 335	-264 288
Opérations de location-financement	822 132		822 132
Opérations interbancaires	928 995	1 079 382	-150 387
Comptes et prêts / emprunts	920 560	1 064 032	-143 472
Opérations de pensions	8 434	15 350	-6 915
Emprunts émis par le groupe		693 992	-693 992
Actifs disponibles à la vente	923 772		923 772
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	12 298 097	4 929 556	7 368 541

En Kdh	2007			2008		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	6 822 577	2 112 788	4 709 789	9 113 670	2 605 853	6 507 817
Comptes et prêts / emprunts	6 165 598	1 984 192	4 181 406	8 329 059	2 427 069	5 901 990
Opérations de pensions	20 274	105 723	-85 449	39 774	178 785	-139 011
Opérations de location-financement	636 705	22 873	613 832	744 837		744 837
Opérations interbancaires	1 016 389	691 834	324 555	1 215 610	1 114 426	101 184
Comptes et prêts / emprunts	1 009 974	685 223	324 751	1 198 671	1 106 584	92 087
Opérations de pensions	6 415	6 610	-196	16 939	7 842	9 096
Emprunts émis par le groupe		316 234	-316 234		494 436	-494 436
Actifs disponibles à la vente	855 740		855 740	848 030		848 030
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	8 694 705	3 120 856	5 573 850	11 177 309	4 214 716	6 962 594

IV.20. Commissions nettes

Au 31.12.2009

	Produits	Charges	En Kdh Net
Commissions nettes sur opérations	1 287 468	86 195	1 201 274
avec les établissements de crédit	42 079	28 696	13 383
avec la clientèle	693 077		693 077
sur titres	154 285	18 954	135 331
de change	105 429		105 429
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	292 599	38 544	254 054
Prestation de services bancaires et financiers	1 119 789	117 488	1 002 300
Produits nets de gestion d'OPCVM	244 970	16 786	228 184
Produits nets sur moyen de paiement	682 751	99 198	583 554
Assurance	80 209		80 209
Autres	111 859	1 505	11 354
Produits nets de commissions	2 407 257	203 683	2 203 574

Au 31.12.2008

	Produits	Charges	En Kdh Net
Commissions nettes sur opérations	1 263 471	72 205	1 191 266
avec les établissements de crédit	10 443	24 816	-14 372
avec la clientèle	646 699		646 699
sur titres	216 925	5 029	211 896
de change	102 834	-	102 834
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	286 569	42 360	244 209
Prestation de services bancaires et financiers	1 055 019	94 477	960 541
Produits nets de gestion d'OPCVM	248 441	16 677	231 764
Produits nets sur moyen de paiement	623 893	75 783	548 109
Assurance	58 344		58 344
Autres	124 340	2 017	122 324
Produits nets de commissions	2 318 490	166 682	2 151 808

Au 31.12.2007

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	868 039	90 847	777 192
avec les établissements de crédit	11 306	35 879	- 24 573
avec la clientèle	400 269	-	400 269
sur titres	225 821	11 027	214 794
de change	13 549	0	13 549
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	217 094	43 941	173 153
Prestation de services bancaires et financiers	1 014 577	84 715	929 862
Produits nets de gestion d'OPCVM	288 609	16 007	272 602
Produits nets sur moyen de paiement	532 836	66 444	466 392
Assurance	53 971	-	53 971
Autres	139 161	2 264	136 897
Produits nets de commissions	1 882 616	175 562	1 707 054

IV.21. Gains ou pertes nets sur les actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2007	2008	2009
Produits des titres à revenu variable	181 842	266 198	288 400
Résultats de cession	153 692	104 004	1 264 432
Plus-value	153 692	104 004	1 264 432
Moins-value			
Pertes de valeur des titres à revenu variable	-7 218	8 852	3 874
Total	328 315	379 054	1 556 706

IV.22. Produits et charges des autres activités

En Kdh	31/12/2009			31/12/2008		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	3 853 128	3 389 207	463 921	3 681 892	3 287 817	394 075
Produits nets des immeubles de placement	38 966		38 966	21 636		21 636
Produits nets des immobilisations en location simple	260	4 331	-4 071	-11 086	344	-11 430
Autres produits	445 393	328 123	117 271	465 106	340 235	124 871
Total des produits et charges des autres activités	4 337 748	3 721 661	616 087	4 157 547	3 628 396	529 151

IV.23. Produits nets de l'activité de l'assurance

En Kdh	2008	2009
Primes acquise brutes	4 099 974	4 273 981
Variation des provisions techniques	-1 649 330	-1 827 963
Charges des prestations des contrats	-1 876 311	-1 870 817
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-180 259	-111 280
Total	394 075	463 921

IV.24. Coût du risque

En Kdh	2007	2008	2009
Dotations aux provisions	-856 955	-886 525	-1 480 598
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-506 137	-638 392	-1 368 143
Provisions engagements par signature	-44 352	-89 224	
Autres provisions pour risques et charges	-306 467	-158 909	-112 456
Reprises de provisions	1 590 364	1 370 715	1 113 154
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 253 413	1 178 441	701 439
Reprises de provisions engagements par signature	63 417	31 535	238 613
Reprise des autres provisions pour risques et charges	273 534	160 739	173 102
Variation des provisions	-1 392 000	-1 116 479	-620 884
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-118 147	-31 386	-11 634
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-1 202 752	-1 138 684	-640 493
Récupérations sur prêts et créances amorties	143 548	187 449	119 646
Autres pertes	-214 650	-133 858	-88 403
Coût du risque	-658 591	-632 288	-988 329

IV.25. Gains et pertes nettes sur les autres actifs

En Kdh	2009	2008
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession	5 724	4 583
Moins-value de cession	-11 986	-2 202
Gains ou pertes sur autres actifs	-6 262	2 382

IV.26. Informations par pôle d'activité

En Kdh

BILAN 2009	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	195 830 780	22 709 284	19 367 165	52 439 993	290 347 222
dont					
<u>Eléments d'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	16 995 411		6 356 782	63 614	23 415 807
Actifs disponibles à la vente	11 542 820	174 748	8 037 501	6 375 422	26 130 492
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	19 964 397	237 313	26 013	7 013 148	27 240 871
Prêts et créances sur la clientèle	128 067 745	19 559 575	2 047 646	29 317 675	178 992 641
Immobilisations corporelles	2 410 572	482 273	239 172	1 358 292	4 490 309
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	19 108 739	4 206 416	1 851	2 776 422	26 093 428
Dettes envers la clientèle	155 415 094	853 154	2 439	38 435 248	194 705 935
Provisions techniques des contrats d'assurance			15 628 317		15 628 317
Dettes subordonnées	8 118 729	110 117		42 929	8 271 775
Capitaux propres	17 266 394	1 954 482	3 080 465	2 480 879	24 782 219

En Kdh

BILAN 2008	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	185 599 311	21 138 743	17 979 154	34 224 694	258 941 902
dont					
<u>Eléments d'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	14 555 204		6 295 266	145 768	20 996 239
Actifs disponibles à la vente	12 984 826	2 025	7 961 226	4 895 774	25 843 851
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	22 782 522	396 180	73 840	2 450 978	25 703 520
Prêts et créances sur la clientèle	114 224 924	17 992 012	1 059 404	20 195 711	153 472 051
Immobilisations corporelles	2 325 705	562 835	188 851	1 252 635	4 330 027
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	19 010 067	4 394 140	34 773	1 801 726	25 240 708
Dettes envers la clientèle	151 001 956	400 744	2 526	25 187 528	176 592 755
Provisions techniques des contrats d'assurance			13 805 743		13 805 743
Dettes subordonnées	6 094 079	304 221		34 660	6 432 961
Capitaux propres	15 431 486	1 530 517	2 702 501	1 426 253	21 090 758

En Kdh

BILAN 2007	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	158 887 896	18 342 868	15 990 025	18 690 302	211 911 091
dont					
<u>Eléments d'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11 111 019		6 262 808	90 927	17 464 753
Actifs disponibles à la vente	12 238 021	2 276	6 318 072	2 268 675	20 827 045
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	20 235 335	565 867	-21 563	937 339	21 716 978
Prêts et créances sur la clientèle	91 019 293	14 913 700	637 255	12 476 855	119 047 103
Immobilisations corporelles	2 377 885	461 741	30 993	412 489	3 283 108
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 826 125	4 699 004	21 056	949 873	12 496 059
Dettes envers la clientèle	137 102 423	292 950	676	14 266 021	151 662 070
Provisions techniques des contrats d'assurance			11 788 733		11 788 733
Dettes subordonnées	3 070 622	202 919		63 693	3 337 234
Capitaux propres	13 871 154	992 929	3 080 073	211 691	18 155 847

IV.27. Compte de produits et charges

En Kdh

Au 31 décembre 2009	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	4 891 988	1 087 712	188 012	1 200 828		7 368 541
Marge sur commissions	1 436 082	403 956	-34 782	706 594	-308 275	2 203 574
Produit net bancaire	7 782 211	1 775 342	1 737 187	2 006 262	-45 832	13 255 170
Charges de fonctionnement	2 846 757	598 188	314 517	1 049 164	-45 832	4 762 794
Résultat d'exploitation	4 078 115	831 109	1 394 657	557 670		6 861 552
Résultat net	2 616 434	512 400	939 838	522 220		4 590 892
Résultat net part du Groupe	2 582 192	363 291	744 820	250 533		3 940 837

En Kdh

Au 31 décembre 2008	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	4 814 845	1 059 826	147 919	940 004		6 962 594
Marge sur commissions	1 509 758	464 174	-19 811	572 856	-375 169	2 151 808
Produit net bancaire	6 590 824	1 766 590	1 034 407	1 635 868	-60 722	10 966 967
Charges de fonctionnement	2 832 469	535 932	267 195	782 290	-60 722	4 357 164
Résultat d'exploitation	3 296 217	972 205	619 371	600 279		5 488 072
Résultat net	2 106 918	612 501	379 860	538 084		3 637 363
Résultat net part du Groupe	2 080 934	484 031	300 951	252 083		3 117 998

En Kdh

Au 31 décembre 2007	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	3 994 221	938 292	150 427	490 909		5 573 850
Marge sur commissions	1 314 884	302 774	-26 357	295 644	-179 891	1 707 054
Produit net bancaire	5 774 905	1 444 699	758 305	844 398	-29 244	8 793 065
Charges de fonctionnement	2 648 797	525 733	246 572	493 469	-29 244	3 885 326
Résultat d'exploitation	2 590 743	734 551	481 938	101 820		3 909 052
Résultat net	1 728 695	439 594	474 920	106 508		2 749 718
Résultat net part du Groupe	1 686 710	335 432	376 264	56 004		2 454 409

V. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES

V.1. Principes Généraux

La présentation des états de synthèse consolidés du groupe Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes sociaux de chacune des entités entrant dans le périmètre de consolidation.

V.2. Principales méthodes d'évaluation

Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers, autres crédits, opérations de crédit bail et de location, créances acquises par affacturage pour la clientèle.

Créances en souffrance

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de 20%, 50% ou 100% pour respectivement les créances pré-douteuses, douteuses et compromises.

Les provisions relatives aux risques de crédit sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Portefeuille titres de transaction, de placement et d'investissement

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit. Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titres de créances ou titres de propriété), et d'autre part, en fonction de l'intention (titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement).

Provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

V.3. Principes et modalités de consolidation

Les règles appliquées pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank sont celles préconisées par les dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédits.

Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué par la société mère Attijariwafa bank et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ainsi que celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable. Les comptes consolidés regroupent donc les comptes :

- de la Banque Attijariwafa bank lesquels comprennent les comptes des succursales à l'étranger ;
- des filiales et participations significatives.

Le périmètre de consolidation ainsi constitué est repris en détail dans l'état A1.

Les comptes de toutes les entités consolidées sont arrêtés au 31 décembre à l'exception d'OGM dont les comptes sont arrêtés au 30 septembre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière exclusive, sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière conjointe, sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes des entreprises à caractère financier dans lesquelles le Groupe « Attijariwafa bank » exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Les comptes des entreprises à caractère non financier sont, à l'exception des titres représentatifs des participations significatives dans les SCI, consolidés selon la méthode de mise en équivalence quel que soit le pourcentage de contrôle du Groupe.

Il est à noter que la filiale Wafa Assurance détenue à hauteur de 79,23% par le groupe Attijariwafa bank a été consolidée par une mise en équivalence en respect des principes comptables du PCEC qui prévoient de consolider les filiales non financières selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres détenus dans des participations d'importance minimale en termes de valeur comptable et de résultat ainsi que ceux détenus en vue de leur cession ultérieure ne sont pas compris dans le champ de la consolidation.

Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail sont retraitées au niveau des comptes consolidés comme suit :

- Les encours de crédit-bail réalisés par les établissements de crédit du groupe sont présentés dans les comptes consolidés dans la rubrique « Opérations de crédit-bail et de location ». Cette rubrique enregistre l'encours financier tel qu'il ressort de la comptabilité financière. La différence entre l'encours financier, porté dans les comptes consolidés, et l'encours présenté dans les comptes sociaux est portée en réserves consolidées, après prise en compte de l'impôt différé.
- Les immobilisations acquises en crédit-bail par les entités consolidées sont reclassées au bilan consolidé dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ou corporelles » par la contrepartie d'une dette financière. Les loyers payés sont neutralisés par la constatation d'une dotation aux amortissements des immobilisations et d'une charge financière enregistrée dans la rubrique « charges sur les immobilisations de crédit-bail et de location ».

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, après prise en compte le cas échéant de l'impôt différé, annulées au niveau des comptes consolidés.

Impôts différés

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition positif, assimilé à une prime payée pour acquérir les titres, est inscrit à l'actif du bilan consolidé et peut être amorti sur une durée maximale de vingt ans.

L'écart d'acquisition négatif, assimilé à une provision pour risques, est inscrit au passif du bilan consolidé et repris en résultat sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés. Cette situation concerne tous les écarts d'acquisition du groupe Attijariwafa bank à l'exception de l'écart d'acquisition de CAPRI qui est amorti sur 5 ans.

Il est à noter que l'écart de première consolidation a été subdivisé en écart de réévaluation relatif à la relation clientèle lequel constitue l'élément notable du bilan consolidé d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2004. Cet actif incorporel correspond à la capacité de l'ensemble acquis de maintenir et de renouveler des contrats bénéficiaires avec ses clients.

L'évaluation de cet actif incorporel est sensiblement identique à celle qui a été faite lors des évaluations pour la fusion Ex.BCM et Ex.Wafabank. Pour cette raison, il est affecté en totalité à l'activité bancaire.

Conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, et de passif et de hors bilan de l'entité étrangère sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques d'acquisition des titres et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture – cours historique) est constaté en réserve consolidée « Ecarts de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

L'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constaté sur l'exercice.

Le résultat apparaissant sur le bilan est ramené au niveau de celui du compte résultat par la constatation d'un écart inscrit parmi les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Elimination des opérations réciproques

Opérations réciproques n'affectant pas le résultat consolidé

Les opérations réciproques significatives à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminées pour l'établissement des comptes consolidés.

Opérations réciproques affectant le résultat consolidé

Les profits de cession internes significatifs à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminés.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE

EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES ATTIJARIWAFABANK

Destinataire :

[]

Date :

[]

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :

Nom du teneur de compte :

N° de compte :

Dépositaire :

Téléphone :

Fax :

Code d'identité¹ :

Qualité souscripteur² :

Nom et Prénom signataire :

Siège social :

Fonction :

Adresse (si différente du siège social) :

Mode de paiement :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur	Attijariwafa bank
Valeur nominale	100 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 000 obligations subordonnées
Jouissance	29 juin 2010
Echéance	29 juin 2017
Maturité	7 ans
Taux facial	Taux révisable annuellement : le taux de référence est calculé sur la base du Taux 52 semaines calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédant chaque date d'anniversaire. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 80 points de base. Taux fixe : 4,78% Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 08 juin 2010, soit 3,98%, augmenté d'une prime de risque de 80 points de base.

Tranche A Cotée Taux fixe : 4,78%	Tranche B Cotée Taux révisable annuellement	Tranche C Non cotée Taux fixe : 4,78%	Tranche D Non cotée Taux révisable annuellement
---	--	---	--

Nombre de titres demandés

Montant global (en dirhams)

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations ATTIJARIWABA BANK à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations ATTIJARIWABA BANK qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations ATTIJARIWABA BANK.

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »

¹Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

²Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)